Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15558 – 7 F | JEUDI 2 FÉVRIER 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

■ M. Clinton accorde une aide au Mexique

Le président américain a pris, mardi 31 janvier, un décret accordant au Mexique un crédit de 20 milliards de dollars pour surmonter sa crise de liquidités, passant outre aux réticences du Congrès. Le soulagement a été général dans la communauté financière internationale. p.2

■ Les intempéries en Europe

Malgré la décrue du Rhin et de la Meuse, l'inquiétude persiste dans l'Europe inondée, notamment aux Pays-Bas où 180 000 personnes doivent quitter leur foyer d'ici à jeudi 2 février. En France, le premier ministre s'est rendu dans les Ardennes pour annoncer des mesures de « solidarité nationale ». pp. 11 et 34

■ Les ambitions de Total en Irak

Le groupe pétrolier français, en bonne santé, aimerait pouvoir conclure d'ores et déjà un accord avec Bagdad, quitte à ce que ce contrat ne devienne opérationnel qu'après la fin de l'embargo. Son président, Serge Tchuruk, craint, dans le cas contraire, d'être dépassé par des groupes concurrents. p. 19

■ Vif débat dans le monde universitaire

Le rapport de la commission Laurent, qui prône une réforme en profondeur de l'enseignement supérieur, suscite l'embarras du ministre, François Fillon, et provoque de vives réactions chez les enseignants et les étudiants, alors que chacun convient que le système universitaire doit évoluer. p.10

■ Enfants du Rwanda

Ayant tout perdu, parfois jusqu'à leur nom, des enfants du Rwanda expriment par le dessin les horreurs auxquelles ils ont assisté. Corps sans tête, maisons brûlées... ils souffrent de ce qu'on appelle là-bas « la maladie des cœurs brûlés ». p. 15

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le Mexique sous surveillance ; La passion du passé. p.18

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

M 0147 - 0202 - 7,00 F

Les Tchétchènes continuent à se battre malgré la violence de la répression russe

Les témoignages se multiplient sur les pillages, la torture et les exécutions sommaires

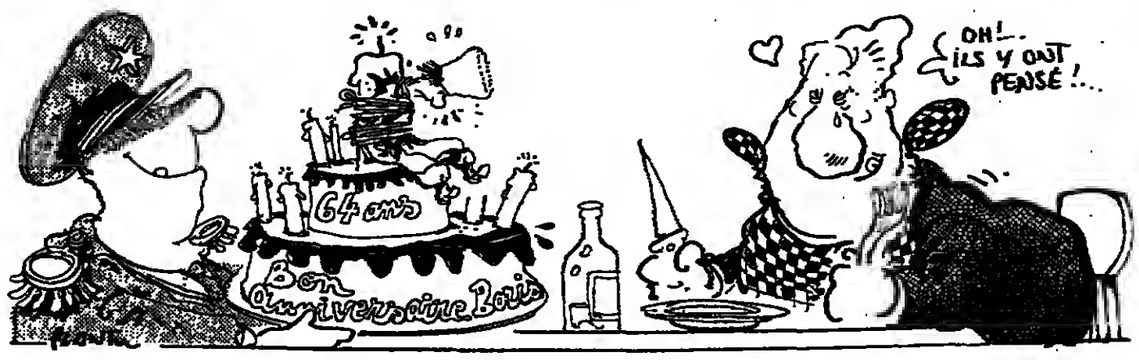

DES TÉMOIGNAGES accablants s'accumulent sur le comportement des forces russes en Tchétchénie. Alors que les troupes de Moscou ne sont toujours pas venues à bout de la résistance acharnée que leur opposent les combattants tchétchènes, elles paraissent décidées à appliquer une politique de la terreur à l'encontre des populations civiles. Accusées de complicité avec les résistants, celles-ci sont victimes de bombardements systématiques des villages – hôpitaux, écoles et marchés sont touchés –, de pillages, d'enlèvements de « *suspects* » et d'exécutions sommaires.

Les premiers prisonniers relâchés, à l'occasion d'échanges de détenus, font état des tortures qu'ils ont subies dans les centres de détention de l'armée russe, et notamment au camp de Mozdok, principale base des forces de Moscou en Tchétchénie. A nos confrères du *Figaro* et de *Libération*, Rouslan Khadjiev, un employé de banque, a raconté comment il avait perdu la vue après avoir été torturé pendant près d'un mois. Sophie Shihab, notre envoyée spéciale dans le sud de la République sécessionniste, a recueilli des témoignages identiques.

Lire page 5

« Marco Polo », négationniste nippon

TOKYO
de notre correspondant

A titre de sanction pour avoir publié un article niant la Shoa, l'une des plus importantes maisons d'édition du Japon, Bungei Shunju, a décidé, lundi 30 janvier, de saborder l'un de ses magazines, *Marco Polo*, et de récupérer tous les exemplaires en circulation du numéro de février dans lequel figure l'article intitulé « Il n'y a pas eu de chambres à gaz nazies ». Lancé en 1991, ce mensuel tirait à 250 000 exemplaires. Dans un communiqué, le rédacteur en chef, Kazuyoshi Hanada, reconnaît *« avoir publié un article inexact sur le massacre des juifs, qui a heurté la communauté juive et de nombreuses personnes à travers le monde »*.

Masanori Nishioka se fonde sur des textes déjà publiés aux Etats-Unis et en Europe pour affirmer que les nazis n'avaient pas pour objectif d'exterminer les juifs mais de les déporter. Il attribue le nombre élevé des morts aux épidémies consécutives à leurs conditions de détention. La vague d'indignation suscitée par cet article, qualifié par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Saito, de *« très déplacé »*, a contraint Bungei Shunju à déclarer que le texte était *« partial et inexact »*. Volkswagen et Cartier avaient déjà annoncé qu'ils annulaient leurs annonces publicitaires dans *Marco Polo*. Le mensuel ayant des difficultés, certains se demandent si Bungei Shunju n'a pas tiré partie de cette affaire pour le saborder.

L'opinion publique japonaise, si sensible sur la question d'Hiroshima, a une perception superficielle, voire naïve et non exempte de clichés, des questions juives. La communauté juive reste pour elle une nébuleuse enveloppée d'un mystère qui se traduit périodiquement par des livres à succès renouant avec le thème éculé de la *« conspiration mondiale »*. Ce genre de publications relève moins d'un antisémitisme « classique » que d'une méconnaissance qui s'inscrit dans le rapport, toujours difficile, du Japon avec l'Occident et ouvre la voie à toutes les élucubrations.

Dans les années 30, certains courants de l'extrême droite avaient même élaboré une théorie sur une origine commune des juifs et des Japonais. Pendant la guerre, et bien que Tokyo ait été l'allié de l'Allemagne, les autorités nippones traitèrent avec humanité les juifs qui avaient trouvé refuge sur l'archipel et ceux qui se trouvaient dans des camps de la concession nippone de Shanghaï. Un consul japonais en Lituanie, Chiune Sugihara, sauva six mille juifs.

Il paraît vraisemblable que *Marco Polo* ait simplement voulu faire un « coup journalistique » en allant à contre-courant alors que l'on commémore l'ouverture des camps. Engagée dans une concurrence exacerbée, la presse hebdomadaire japonaise est friande de sensationnel et ne s'embarrasse guère de sensibilité.

Philippe Pons

Le chômage et les apparences

AVEC 26 700 CHÔMEURS de plus en données corrigées par rapport à l'an passé à la même époque, le chômage a bel et bien augmenté en 1994 (*Le Monde* du 1er février). Surtout si l'on considère l'ensemble de l'année où, sur ce front, les mouvements ont été longtemps indécis et agités. Cela n'empêchera cependant pas Edouard Balladur de prétendre qu'il a obtenu à l'arraché, mais avec un an de retard, le résultat qu'il s'était promis pour fin 1993. A l'aube d'une année décisive électoralement, on parlera d'une quasi-stabilité, saluée comme un succès, annonciatrice d'autres réussites. Pour lui, les apparences sont sauves. Ce faisant, le premier ministre n'est pas au bout de ses peines. Ou, plutôt, voici que commence pour lui la période des vraies difficultés.

Il lui faudra d'abord maintenir ces bons résultats pendant les mois qui viennent, ne serait-ce que pour conserver intacte l'image de celui qui aura réussi à maîtriser un dossier aussi sensible. Il lui faudra surtout confirmer l'orientation et obtenir enfin une décélération pour laquelle il s'est donné un objectif plus qu'ambitieux. Prétendre qu'on puisse abaisser le chiffre du chômage au rythme de 200 000 par an pendant les cinq prochaines années s'apparente aux défis les plus fous. De ceux, en tout cas, que les observateurs et les experts accueillent avec le plus grand scepticisme, à commencer par l'OFCE, qui prévoit, au mieux, un maintien sur la crête actuelle pendant les deux ans à venir.

Crête ? Si curieux que cela puisse paraître, la comparaison géographique s'impose. Par l'une de ces ironies que réserve la statistique, le nombre des demandeurs d'emploi en données brutes n'aura jamais été aussi élevé, comme en cette fin d'année et de mois. Pour la première fois de l'histoire, il culmine à 3 423 900, un petit peu au dessus de ce qu'il était en décembre 1993 (3 400 000). Parallèlement, même s'ils ne sont pas tous recensés parmi les chômeurs, les bénéficiaires de RMI (Revenu minimum d'insertion) ont augmenté de 18,5 % en 1994 et sont désormais au nombre de 940 000. Lesquels peuvent légitimement souhaiter revenir sur le marché du travail. Enfin, mais cela a déjà été largement commenté, la quasi stabilité en données corrigées de décembre 1994 s'observe en correspondance d'un chiffre catastrophique de 1993 qui, lui-même, subissait au moins partiellement les effets d'une année de récession économique, la seule enregistrée depuis 1975. Quand on sait que, entre le point le plus haut, atteint avec retard en septembre, et maintenant, l'écart n'est que de 22 000 chômeurs, la lenteur de la décrue fournit à elle seule une indication pour l'avenir. Il faudra du temps pour que les bataillons de sans-emploi se réduisent significativement et plus encore pour que se dégonflent les rangs des chômeurs de longue durée, sans parler des troupes de RMIstes. En la matière, l'inertie reste la règle. A moins de causes fortuites ou préméditées.

L'actualité, justement, lève un coin de voile sur la méthode qui sera employée au cours de la prochaine phase, si sensible pour le candidat à l'élection présidentielle.

Alain Lebaube

Lire la suite page 18

Le tombeau controversé d'Alexandre le Grand

LES ARCHÉOLOGUES occidentaux sont très réservés, voire sceptiques, après l'annonce de la découverte de ce qui pourrait être la tombe d'Alexandre le Grand, dans l'oasis de Siwa (ouest de l'Egypte), à 90 kilomètres de la frontière libyenne, par l'archéologue grecque Leona Souvaletzi. Le célèbre conquérant, mort en 323 avant J.-C., après avoir constitué un empire qui allait de la Macédoine à l'Afghanistan, avait bien, semble-t-il, émis le souhait d'être inhumé à Siwa, où il avait, en 331, consulté l'oracle du temple d'Amon. Mais les textes des historiens anciens situent généralement son tombeau à Alexandrie. D'après Diodore de Sicile (90-20 avant J.-C.), c'est Ptolémée, général et compagnon d'Alexandre, qui l'y avait inhumé, ce geste politique pouvant être de nature à renforcer son propre pouvoir.

Mme Souvaletzi, qui fouille le site de Siwa depuis 1989, se fonde, pour étayer sa conviction, sur la mise au jour, il y a deux semaines, de deux morceaux de pierre calcaire portant des inscriptions en grec ancien pouvant laisser supposer qu'Alexandre le Grand était inhumé dans un tombeau *« d'architecture macédonienne »* tout proche. Mais aucune momie ou urne funéraire n'ayant encore été découverte dans ce tombeau, le doute subsiste. Certains historiens spécialistes de cette époque soulignent qu'il pourrait s'agit d'un cénotaphe (tombeau vide) effectivement construit en l'honneur d'Alexandre, mais n'ayant jamais contenu son corps.

Une équipe d'archéologues envoyée par le ministère grec de la culture devrait se rendre à Siwa la semaine prochaine pour examiner ces inscriptions. Le secrétaire général des antiquités égyptiennes, Abdel Halim Nour El Din, a déjà annoncé que, pour lui, ce tombeau était bien celui d'Alexandre et sa découverte, *« un événement mondial »*. Il est vrai que ce tombeau – qu'il ait, ou non, contenu la dépouille du conquérant – est un atout inespéré pour les autorités égyptiennes, qui misent sur leur histoire pour relancer le tourisme, affecté par le terrorisme.

Lire page 25

Le PS préconise une politique de relance économique

LE BUREAU NATIONAL du Parti socialiste devait adopter, mercredi 1er février, son projet de plate-forme présidentielle intitulé « Un nouveau contrat pour la République sociale ». Ce texte, qui s'inspire de la motion adoptée au congrès de Liévin en novembre 1994, sera présenté devant le congrès extraordinaire qui se tiendra, dimanche 5 février, à Paris, pour confirmer le choix, par les militants, du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Les réformes économiques contenues dans cette plate-forme visent un triple objectif : accompagner la croissance par une politique de relance, notamment dans le domaine salarial ; accroître la redistribution des revenus, grâce à une réforme fiscale ; accélérer la créations d'emplois par une forte baisse de la durée du travail. Ce projet présidentiel comprend aussi une interdiction de tout cumul de mandat pour les députés et l'obligation de la parité hommes-femmes sur les listes de candidats lors des élections à la proportionnelle, 20 % des membres de l'Assemblée nationale devant être élus selon ce mode de scrutin. Lionel Jospin pourrait considérer que ce programme l'engage moins que le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli.

Lire page 7

Un « Fidelio » ambitieux et tragique

Stéphane Braunschweig

CELA FAIT trois ou quatre ans déjà que Stéphane Braunschweig est annoncé au théâtre comme l'un des plus brillants metteurs en scène de la nouvelle génération française. A vingt ans, cet ancien élève d'Antoine Vitez a monté *Don Juan ou l'Amour de la géométrie*, de Max Frisch ; à vingt-deux ans, *La Reine morte*, de Montherlant ; à vingt-sept ans, il est nommé directeur du Centre dramatique national d'Orléans. A vingt-neuf ans, il s'attaque à son troisième opéra. Après un surprenant et réussi *Château de Barbe-Bleue*, de Bartok, au Châtelet, il vient de bousculer le public de Berlin avec sa mise en scène de *Fidelio*, le plus allemand des ouvrages lyriques de Beethoven.

Stéphane Braunschweig l'iconoclaste a aussi connu l'échec : sa mise en scène d'*Amphitryon*, de Kleist, avait été fortement contestée, lors de sa création à Avignon à l'été 1994. Mais à Berlin, appuyé par un Daniel Barenboïm épatant à la direction d'orchestre, le metteur en scène à la *« gueule d'intello »* et aux cheveux longs a réussi un *Fidelio* ambitieux et tragique, balayant le message d'espoir de cette ode à l'amour conjugal. Cette version, reprise en avril à Paris, au Théâtre du Châtelet, restera peut-être comme une référence moderne.

Lire page 28

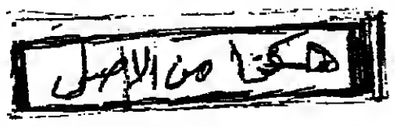

ETATS-UNIS Le président Clinton a coupé court aux dicussions parlementaires en prenant mardi 31 janvier un décret par lequel les Etats-Unis s'engagent à fournir une aide de 20 milliards de dollars (105 milliards de francs) au Mexique.

● L'AIDE AMÉRICAINE s'inscrit dans un effort international exceptionnel pour résoudre la crise mexicaine. Le Fonds monétaire international a annoncé, mardi 31 janvier, qu'il porterait ses crédits au Mexique à 17,8 milliards de dollars, un record historique. Au total, le plan de sauvetage atteint 50 milliards de dollars (260 milliards de francs) : le risque de défaillance du Mexique étant écarté, la confiance est revenue sur les marchés.

● AU MEXIQUE, le soulagement a été manifeste : le peso et la Bourse ont regagné du terrain, mais les critiques subsistent quant aux conditions posées par les Etats-Unis.

Un décret de Bill Clinton dénoue la crise financière mexicaine

Les 20 milliards de dollars accordés au Mexique par l'exécutif américain, qui portent à 50 milliards le total de l'aide internationale, ont rassuré les marchés des capitaux

WASHINGTON
de notre correspondant

Confronté à un Congrès peu soucieux d'adopter des mesures impopulaires alors que la situation économique mexicaine se détériore rapidement, Bill Clinton a décidé d'accélérer les choses. Telle est la raison d'être du décret pris, mardi 31 janvier, par le président américain, qui permet de passer outre à l'approbation parlementaire du plan de sauvetage financier en faveur du Mexique.

Par le biais d'un *executive order* présidentiel, les Etats-Unis s'engagent à fournir à Mexico des prêts et garanties de prêts d'*un* montant de 20 milliards de dollars, soit la moitié des sommes initialement prévues par l'administration.

La contribution américaine s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une mobilisation de la communauté internationale. Au total, le Mexique pourra compter sur une aide dépassant 50 milliards de dollars (environ 260 milliards de francs), pour tenter de sortir de la grave crise financière dans laquelle il est plongé. Le Fonds monétaire international réalise un effort important et sans précédent : son prêt est le plus gros qu'il ait jamais accordé, faisant passer sa contribution de 7,8 milliards de dollars initialement prévue, à 17,8 milliards de dollars. Wall street, ainsi que la Bourse de Mexico, dont la baisse (lundi, la valeur du peso avait chuté de 10 %) illustrait la crainte des marchés financiers de voir le premier plan de soutien américain rejeté par le Congrès, se sont nettement redressées mardi 30 janvier en fin de journée (*lire ci-dessous*).

La veille, en s'entretenant avec les chefs de file de la majorité républicaine et de la minorité démocrate, le président Clinton avait acquis la conviction que les chances d'obtenir un soutien parlementaire s'étaient dangereusement réduites. Newt Gingrich, le *speaker* de la Chambre des représentants, n'avait pas caché que le plan américain, visant à accorder 40 milliards de dollars de garanties de remboursement des échéances de la dette publique au Mexique, n'avait *« pratiquement aucun soutien dans le pays »*.

L'attente accentuait la crise de confiance qui mine l'économie mexicaine, affaiblissant le gouvernement du président Ernesto Zedillo. La perspective d'un Mexique sombrant dans un état proche de la cessation de paiements était devenue *« très réelle »*, a assuré le secrétaire d'Etat Warren Christopher. Au regard des conséquences possibles pour *« l'économie mondiale »*, la crise mexicaine prenait valeur de *« test critique pour le leadership américain »*.

UN DISPOSITIF IMPOPULAIRE

C'est à contre-cœur que le président Clinton s'est résolu à forcer la main du Congrès. Bien qu'elle fasse partie du jeu normal des relations institutionnelles entre l'exécutif et le législatif (au même titre que le veto présidentiel), et qu'elle ait été utilisée à de nombreuses reprises par tous les présidents américains, la procédure des *executive orders* a mauvaise réputation auprès des parlementaires. Cette fois-ci cependant, ses avantages paraissent l'emporter sur ses inconvénients, comme l'explique l'apparente facilité avec laquelle les chefs de file du Congrès – toutes tendances confondues – ont signé un document approuvant la décision présidentielle. Certes, le recours à un tel subterfuge ressemble à un aveu de faiblesse pour Bill Clinton qui avait longuement souligné que les *« intérêts stratégiques »* des Etats-Unis étaient en jeu. Mise à l'épreuve, la cohabitation entre républicains et démocrates subit, d'autre part, un revers important.

M. Clinton évite ainsi aux parlementaires d'avoir à se prononcer sur un dispositif très impopulaire, assimilé à un *« cadeau aux spéculateurs de Wall street »*. Pour sa part, le président échappe peut-être à l'humiliation d'avoir à compter des défections dans son propre camp : les démocrates étaient aussi peu empressés que les républicains à soutenir les propositions de l'administration. Politiquement, il s'agit presque d'un « match nul » : Bill Clinton n'a pas été suivi par son propre parti, mais Newt Gingrich et Robert Dole (chef de la majorité au Sénat) pas davantage par la « base » républicaine. Ce résultat est cependant ambigu à plus d'un titre.

Si les promesses de contribution américaine sont réduites de moitié, il semble bien, comme l'affirme un expert du FMI, qu'il s'agisse *« d'une opération incluant maintenant un risque beaucoup plus direct pour les contribuables américains »*. Alors que, dans le plan initial, les Etats-Unis agissaient en quelque sorte comme simple « assureur » des prêts contractés par le Mexique, dans le plan actuel le Fonds de stabilisation des changes fournira, selon le secrétaire au Trésor Robert Rubin, des *« garanties de prêts ou des prêts »*, cette dernière possibilité correspondant d'ailleurs à la vocation de cet organisme.

L'administration a tenu à souligner que l'assistance financière américaine sera assortie de conditions *« très strictes »*, ce qui signifie que les revenus des exportations de pétrole mexicain serviront de garantie aux 20 milliards de dollars fournis par Washington.

Le président américain a, d'autre part, demandé *« instamment »* à son homologue mexicain de soutenir la position américaine concernant plusieurs différends bilatéraux, au premier rang desquels la question de l'immigration illégale mexicaine en Californie et au Texas. Il s'agit-là d'une insistance de principe puisque, dans les faits, le Mexique ne peut guère empêcher ses ressortissants de passer la frontière pour gagner des dollars dont la valeur s'est fortement appréciée au sud du Rio Grande. Bien des incertitudes doivent, d'autre part, être levées concernant les conditions qui sont attachées – notamment par le FMI – à ce « nouveau » plan de sauvetage financier.

Le gouvernement de Mexico a annoncé un peu rapidement que « le *schéma de garanties proposé par les Etats-Unis avait été abandonné, car trop complexe* ». L'opposition et une grande partie de la presse mexicaine avaient qualifié de *« mendicité humillante »* la *« prise en otage »* des revenus du pétrole mexicain, placés sous la tutelle de la Réserve fédérale américaine. Or Washington n'a pas l'intention de renoncer à cette clause.

Si l'approbation de principe de l'aide au Mexique semble acquise, ses modalités politiques pourraient donc bien réserver quelques surprises.

Laurent Zecchini

Un « pouvoir exécutif » flou à souhait

L'article 2 de la Constitution américaine prévoit que le *« pouvoir exécutif »* sera confié *« à un président des Etats-Unis d'Amérique »*. En vertu de cette simple disposition, Bill Clinton peut décider de se passer de l'approbation du Congrès. Aucun texte d'ordre constitutionnel, législatif ou réglementaire ne précise davantage les pouvoirs *« implicites »* considérables – et flous à souhait –, dont le président dispose grâce aux *executive orders*. Ceux-ci ont un champ d'action plus étendu que les décrets français, dans la mesure où ils ne se réfèrent pas nécessairement à la loi : le chef de la Maison Blanche peut simplement « décréter » dans tel ou tel domaine. Depuis la seconde guerre mondiale, les présidents américains ont surtout utilisé cette procédure pour combattre la discrimination, imposer la volonté de l'exécutif à l'administration, et maintenir le secret sur certains documents « classifiés ». Selon la Maison Blanche, Bill Clinton a signé 130 actes de ce type depuis son élection, le record absolu étant détenu par Franklin Roosevelt, qui signa en moyenne 285 *« executive orders »* par an au cours de ses douze années de présidence.

Un plan de sauvetage en trois volets

LE NOUVEAU PLAN de soutien financier au Mexique, qui devrait, au total, dépasser 50 milliards de dollars (plus de 260 milliards de francs), se décompose en trois éléments. D'une part, les Etats-Unis vont fournir une assistance financière de 20 milliards de dollars (une centaine de milliards de francs), sous la forme de prêts et de garanties de prêts. Ces fonds seront prélevés au titre du Fonds de stabilisation des changes, un organisme créé en 1934, placé sous l'autorité du secrétaire au Trésor. Ses statuts prévoient que, dans des circonstances *« uniques ou urgentes »*, le président peut octroyer une aide à un pays étranger pour une période dépassant six mois. C'est ce qui va se passer, puisque la contribution américaine sera composée d'accords de crédit réciproques d'une durée de 3 à 5 ans, et de garanties de crédit allant jusqu'à 10 ans.

D'autre part le Fonds monétaire international (FMI), qui s'était engagé il y a quelques jours à fournir une ligne de crédit de 7,8 milliards de dollars pour l'aide à la balance des paiements, a décidé de porter son effort à 17,8 milliards de dollars (environ 94 milliards de francs). Le conseil d'administration du FMI devait se prononcer formellement sur l'ensemble de cette aide, mercredi 1er février. Alors que les 7,8 milliards de dollars seront immédiatement disponibles, la « rallonge » de 10 milliards supplémentaires constitue une sorte de « filet de sécurité ».

Le Fonds va en effet chercher à réunir ces contributions en s'adressant à de nombreux pays étrangers. S'il échoue, il fournira lui-même cette aide.

Enfin, la Banque des règlements internationaux (BRI), qui regroupe les banques centrales des principaux pays industrialisés, portera sa contribution de 5 à 10 milliards de dollars. A ces montants s'ajoute une aide de 3 milliards de dollars, promise par plusieurs banques commerciales privées.

L.Z.

Le soulagement domine à Mexico

La Bourse a réagi avec enthousiasme et le peso a regagné du terrain

MEXICO
de notre correspondant

En moins de vingt-quatre heures, la panique qui régnait au Mexique a fait place à l'euphorie dès l'annonce par le président Clinton, mardi 31 janvier, d'un plan de sauvetage multinational d'une cinquantaine de milliards de dollars.

La Bourse de Mexico, qui avait enregistré, lundi, une nouvelle chute de 3,06 %, a réagi avec enthousiasme. Les transactions ont fait un bond de 10,27 %, la plus forte progression depuis 1987. Après une chute spectaculaire de près de 10 % par rapport au dollar, le peso s'est consolidé mardi, passant de 6,35 à 5,82 à la clôture du marché des changes (le dollar s'échangeait à 3,46 pesos le 19 décembre).

L'« INGÉRENCE » DE WASHINGTON

Visiblement soulagés, le président Ernesto Zedillo et son ministre des finances, Guillermo Ortiz, ont expliqué la portée du plan mis au point par les Etats-Unis, le Fonds monétaire international, la Banque des règlements internationaux et un consortium de banques commerciales. Dans un message radio-télévisé, le chef de l'Etat, qui avait eu un peu plus tôt un nouvel entretien téléphonique avec le président Clinton, s'est engagé à poursuivre sa politique économique *« basée sur une stricte discipline monétaire et fiscale »*. Il a estimé que l'appui de la communauté internationale confirmait *« la solidité structurelle de l'économie mexicaine »*.

Après avoir rappelé que la crise financière avait été provoquée par *« la perte de confiance des investisseurs étrangers à la suite des événements violents survenus au Mexique en 1994 »*, notamment l'insurrection dans l'Etat du Chiapas et l'assassinat du candidat officiel à la présidence de la République, M. Zedillo a assuré que le plan permettrait de *« résoudre le problème de liquidités »* du pays. Il a tenu à rassurer les nombreux Mexicains qui avaient exprimé leurs inquiétudes sur les conditions imposées en échange des crédits accordés. La dette extérieure du Mexique, qui dépasse les 140 milliards de dollars, n'augmentera pas, a-t-il précisé, car *« l'opération consiste à transformer un endettement à court terme par une dette à long terme, moins coûteuse »*.

« Il s'agit d'une opération strictement financière qui n'affectera d'aucune façon la souveraineté de notre pays », a ajouté le chef de l'Etat à l'intention de l'opposition, très critique sur les conditions exigées pour prix de l'aide américaine. La presse continue d'accorder une large place à ce thème, dénonçant *« l'ingérence »* de Washington dans les affaires intérieures du Mexique qui serait notamment convié à modifier sa politique amicale à l'égard de Cuba, à donner des informations confidentielles sur sa politique monétaire et à renforcer sa collaboration avec son voisin en matière de lutte contre l'immigration illégale et contre le trafic de stupéfiants.

« MONEY, MONEY, MONEY »

L'ex-candidat de l'opposition de gauche à l'élection présidentielle, Cuauhtémoc Cardenas, a demandé au gouvernement de confirmer si les exportations pétrolières du Mexique serviraient de garantie pour la ligne de crédit accordée par les Etats-Unis. Cette hypothèse a mobilisé une partie de l'opinion qui s'oppose à toute forme de privatisation de l'industrie pétrolière et exige un référendum sur les conditions imposées par Washington.

Les Mexicains sont très divisés sur le thème des conditions de l'aide, comme le révèlent les titres de la presse nationale. Pour la revue d'opposition *Proceso*, les Etats-Unis *« traitent le Mexique comme un pays qui capitule. Quelle humiliation ! »*. En contrepoint, le quotidien populaire *Ovaciones* ne s'embarrasse pas de considérations nationalistes et titre sur une pleine page : *« Vive Clinton ! »*. Au-dessus, apparaît trois fois le mot « argent » en anglais : *« Money, money, money »*.

Bertrand de la Grange

Les investisseurs et les marchés reprennent confiance

« L'OBJECTIF de Bill Clinton était de casser le cercle vicieux qui faisait que la défiance alimentait la défiance : il semble être atteint », expliquait un banquier mardi 31 janvier en fin de journée. L'annonce spectaculaire par le président Clinton, peu après l'ouverture de Wall Street, de l'octroi de l'aide américaine au Mexique par décret, et non plus par *un* vote de en plus incertain du Congrès, visait à rassurer les investisseurs. Elle y est parvenue.

Aux yeux des analystes, le paquet financier de quelque 50 milliards de dollars de crédits (260 milliards de francs) accordés au Mexique éloigne le spectre d'une défaillance de l'Etat mexicain. Il devrait lui permettre d'honorer sans problème sa dette à court terme, évaluée à environ 41 milliards de dollars, dont 26 milliards de « Tesobonos » (bons du Trésor payables en dollars).

REDRESSEMENT DU PESO

La réaction a été immédiate sur les marchés de change. Le peso mexicain s'est nettement redressé mardi 31 janvier à 5,69 pesos pour un dollar contre 6,35 la veille. Le dollar s'est lui aussi nettement repris. Un mouvement déjà amorcé dans la journée à la suite des interventions de la Banque de France et à celle – non confirmée – de la Banque d'Espagne. Les deux banques centrales auraient acheté des dollars contre des deutschemarks. Le dollar a finalement gagné près de deux pfennigs face au deutschemark et a progressé face à l'ensemble des principales devises. Il cotait mardi soir 1,5235 deutschemark contre 1,5055 lundi soir. Face à la monnaie japonaise, le dollar grimpait à 99,55 yens contre 98,42 yens la veille. Le billet vert a également repris du terrain face au franc à 5,2805 francs contre 5,2230 la veille.

Le dollar s'est redressé d'autant plus nettement que le règlement apparent de la crise mexicaine laisse le champ libre au comité de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) réuni mercredi 1er février. Les analystes craignaient que, pour éviter de renforcer le dollar au détriment d'un peso en chute libre, la Fed reporte une hausse de ses taux, considérée comme nécessaire pour freiner la trop forte croissance américaine. Une crainte qui disparaît et renforce le pronostic d'un relèvement de 0,50 % à 6 % du taux américain au jour le jour (Fed funds).

Sur les marchés d'actions d'Amérique latine, le rebond a été violent. La Bourse de Mexico a regagné 10,27 %, sa plus forte progression en une séance depuis 1988 et dans son sillage Sao Paulo, Buenos Aires et Santiago ont progressé de respectivement 7,97 %, 5,41 % et 2,47 %. Wall Street a également terminé la séance du mardi 31 janvier sur une hausse de 0,30 %.

SCENARIO-CATASTROPHE

Le soulagement a été d'autant plus grand dans les milieux financiers que bon nombre d'observateurs voyaient se profiler un scénario catastrophe et une fuite généralisée des capitaux de toute l'Amérique latine. Les investisseurs étaient d'autant plus inquiets qu'ils avaient cru un moment que la crise mexicaine était enrayée. Mais les doutes grandissants sur la volonté du Congrès américain de voter les 40 milliards de dollars annoncés de garanties de crédit ont provoqué à nouveau la panique. Le peso avait perdu 10 % de sa valeur lundi pour atteindre son plus bas niveau historique face au dollar (à 6,35). Depuis le début de la crise, le 20 décembre 1994, le peso avait baissé de 45 % face au dollar. L'administration Clinton a réagi au bon moment, alors que les critiques se multipliaient à la fois sur son incapacité initiale à percevoir l'ampleur de la crise et ensuite pour avoir pris des engagements qu'elle était incapable de tenir.

F. L.

هكذا من الأصل

Le Pérou et l'Equateur sont prêts à signer un cessez-le-feu

Après six jours d'affrontements et un bilan d'une trentaine de morts pour une zone frontalière contestée, la diplomatie réussit enfin à s'imposer

Les armes ont cessé de parler, mardi 31 janvier, à la frontière du Pérou et de l'Equateur, où les combats ont fait, en six jours, une trentaine de victimes (trente et un morts, dont vingt-sept Péruviens, selon Quito, tandis que Lima ne reconnaît que cinq morts dans ses rangs). Réunis à Rio de Janeiro, des diplomates des Etats-Unis, d'Argentine, du Chili et du Brésil – les quatre pays garants d'un protocole datant de 1942, qui visait déjà à mettre un terme aux litiges frontaliers ancestraux entre ces deux protagonistes andins – ont pris acte mardi de la décision des belligérants d'accepter un cessez-le-feu. Sur le terrain, aucun affrontement n'avait été signalé, mardi en fin de journée. Récurrents depuis cinquante ans, les affrontements avaient commencé jeudi dernier, après l'annonce du bombardement d'une position péruvienne dans la zone contestée, près des sources du fleuve Cenepa.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le Pérou et l'Equateur sont prêts à accepter un cessez-le-feu dans le conflit frontalier qui les oppose depuis le 26 janvier dans la région amazonienne de la cordillère du Condor et qui a déjà fait une trentaine de morts.

Tel est le résultat – encore fragile car les modalités pratiques de l'arrêt des combats ne sont pas encore définies – de la réunion, mardi 31 janvier à Rio, de représentants des deux nations andines avec les vice-ministres des affaires étrangères d'Argentine, du Brésil, du Chili et des Etats-Unis. Ces quatre pays sont les garants du protocole de Rio, qui avait mis fin, le 29 janvier 1942, à la guerre que s'étaient livrée Lima et Quito l'année précédente. Cinquante trois ans et deux jours plus tard, et dans le même cadre, le Pérou et l'Equateur semblent donc décidés à nouveau à faire taire les armes et à rendre l'initiative aux diplomates. C'est en effet dans le même palais de style néo-classique de Rio, où avait été signé le protocole de 1942, que se sont réunis mardi les représentants des deux belligérants et des quatre pays garants.

EFFET DÉSASTREUX

Au bout de six heures de discussion, ces derniers ont fait savoir, tard dans la soirée de mardi, qu'ils avaient obtenu *« confirmation de la décision politique »* du Pérou d'accepter un cessez-le-feu, dans les mêmes termes que ceux proposés par l'Equateur, qui avait proclamé mardi matin un arrêt unilatéral des combats.

Les pays garants ont exprimé cependant *« leur profonde préoccupation devant le retard pris dans l'application de cette décision »* et ont exhorté les deux parties en présence à *« annoncer simultanément dans les heures qui viennent, de façon officielle, la fin des opérations militaires »*.

Sur le terrain, aucun affrontement n'a été signalé, mardi en fin de journée, par les autorités équatoriennes, Lima se refusant depuis le début du conflit à informer sur le détails des combats.

Le protocole de 1942 fixe les 1 800 kilomètres de frontières entre le Pérou et l'Equateur mais est susceptible d'interprétations divergentes à propos d'une bande de 78 kilomètres dans la zone amazonienne, la cordillère du Condor *(voir ci-dessous)*. Les quatre vice-ministres des affaires étrangères des pays garants, Fernando Petralla (Argentine), Sebastiao do Rego Barros (Brésil), Fabio Vio (Chili) et Alexander Watson (Etats-Unis) ont fait savoir aux deux belligérants que ce conflit territorial, à la fois classique et récurrent, devait être réglé par la négociation et non par la force.

Ils ont insisté sur le fait que l'Amérique latine, en proie aux conséquences de la crise financière mexicaine, devait en priorité rétablir la confiance des investisseurs étrangers, et que les affrontements entre Lima et Quito auraient sur ces derniers, s'ils se prolongeaient, un effet désastreux.

La réunion devrait reprendre, mercredi à Rio, en présence d'Eduardo Ponce et Marcelo Fernandez de Cordoba, respectivement vice-ministres des affaires étrangères du Pérou et de l'Equateur.

Elle pourrait aboutir à la création d'une commission, composée de membres des quatre pays garants, qui se rendrait sur le terrain pour dessiner de façon définitive le tracé de la frontière dans la cordillère du Condor. Une autre hypothèse est le recours à la médiation du pape Jean Paul II.

Dominique Dhombres

Cinquante années de batailles acharnées pour un fleuve

On se bat toujours pour savoir à qui appartiennent les sources du Cenepa, longtemps cachées sous le manteau amazonien

LES ARMÉES du Pérou et de l'Equateur auraient eu beaucoup moins de prétextes à en découdre à intervalles réguliers, depuis un demi-siècle, si l'on avait su, en 1942, que le fleuve Cenepa coulait dans la cordillère du Condor. Cette chaîne frontalière, faite de plateaux et de crêtes qui culminent à plus de 1 500 mètres, est recouverte d'une végétation si dense que la parcourir relève aujourd'hui encore de l'exploit. Les pistes restent peu nombreuses, de même que les indigènes ou les colons qui y vivent.

Après que la seconde guerre mondiale eut débuté en Europe, Lima et Quito laissèrent dégénérer entre eux de vieux conflits territoriaux. Le 5 juillet 1941, leurs troupes se livrèrent bataille pendant une vingtaine de jours dans la forêt amazonienne, où la découverte de pétrole avait avivé les convoitises de compagnies américaines. Le combat était inégal : 3 000 soldats équatoriens résistèrent mal à l'avance de 20 000 Péruviens bien armés, jusqu'à la trêve du 26 juillet. Il y eut environ 500 morts. Les Etats-Unis, entrés en guerre contre le Japon le 2 décembre 1941, ainsi que les pays de la région cherchèrent à activer le règlement de ce conflit latino-américain, bien mineur en regard d'enjeux planétaires. Les belligérants signèrent ainsi le 29 janvier 1942, à Rio de Janeiro, un protocole sur la reconnaissance de leurs frontières, qui confirmait les revendications ancestrales du Pérou sur quelque 200 000 kilomètres carrés de forêt amazonienne. En échange, Lima évacua les territoires équatoriens occupés en 1941, dans les provinces de Loja et El Oro. Les Parlements de chacun des pays ratifièrent l'accord.

Restait à borner la frontière. Dans la cordillère du Condor, le protocole stipulait que la démarcation serait fonction de la ligne de partage des eaux entre les fleuves Zamora (côté équatorien) et Santiago (côté péruvien). Mais, sur le terrain, on s'aperçut qu'entre ces deux cours d'eau en coulait un troisième, le Cenepa, dont on ignorait qu'il prenait sa source si haut dans la cordillère. Dépêché sur place, un médiateur brésilien, le capitaine Bras Diaz de Aguiar, confirma la découverte du lit du Cenepa, qui présente le grand intérêt de se jeter dans le Maranon, un bras de l'Amazone, voie directe vers le Brésil et, au-delà, vers les pays d'outre-Atlantique. Il proposa, en 1945, un compromis rejeté par l'Equateur. Depuis, les soixante-dix-huit kilomètres de frontière contestés entre les fleuves Zamora et Santiago sont restés en pointillé.

Evoquant l'*« erreur géographique »* du Cenepa, l'Equateur a, en effet, déclaré *« inapplicable dans ses termes »* le protocole de Rio, avant de proclamer sa nullité à partir de 1960, préférant laisser *« la plaie de la frontière ouverte »*, selon l'expression de l'un de ses présidents, au cas où un règlement plus favorable pour ce petit pays pourrait un jour intervenir. Quito a proposé, en janvier 1993, la médiation du Vatican, qui avait permis, quelques années plus tôt, à l'Argentine et au Chili de mettre fin à leurs litiges à propos du canal de Beagle. Le Pérou, lui, s'en est toujours remis à l'arbitrage des quatre pays qui s'étaient portés garants en 1942 du protocole de Rio : les Etats-Unis, l'Argentine, le Chili et le Brésil.

Les accrochages les plus violents entre « postes d'observation militaires » de l'Equateur et du Pérou, qui se sont peu à peu rapprochés les uns des autres le long de la cordillère, ont souvent eu lieu en janvier (anniversaire du protocole). Ils ont de nouveau failli mener à la guerre en 1978 et en 1991. L'intérêt stratégique de la zone litigieuse – 380 kilomètres carrés en tout – s'est accru dans les années 80, lorsque Péruviens et Equatoriens ont laissé entendre que d'importantes ressources en or, pétrole et uranium pouvaient s'y trouver.

L'AUDIENCE DE QUITO

Au-delà de ces péripéties, les avatars de l'histoire ont laissé un profond sentiment de frustration aux Equatoriens. Subdivision administrative et juridique de l'empire espagnol, l'Audience de Quito, rattachée à la vice-royauté de Lima puis de Bogota, « exerçait » en 1740 – sur le papier plus que dans les faits – son autorité sur plus d'un million de kilomètres carrés, du port de Buenaventura, au nord (en Colombie aujourd'hui), à Paita au sud (au Pérou). L'Equateur n'en a plus que le quart (270 000 kilomètres carrés) depuis 1942. Juste après son indépendance, acquise en 1830, à l'éclatement de la Grande Colombie chère à Bolivar, ce pays a perdu 300 000 kilomètres carrés, puis encore 230 000 kilomètres carrés en 1916, grignotés par ses puissants voisins brésilien et colombien, à la faveur de guerres ou de compromis sur la base de titres coloniaux contradictoires ou difficiles à interpréter. Vis-à-vis du Pérou, le protocole de Rio a mis fin aux prétentions de l'Equateur sur les provinces amazoniennes de Tumbes, Jaén et Maynas, qui furent autrefois, elles aussi, ballottées entre la vice-royauté de Lima et de Bogota.

Les Equatoriens et les Péruviens se sont lassés de ces querelles frontalières, mais chaque peuple garde une fibre nationaliste que les gouvernements ont exploitée à leurs fins. L'influence des militaires n'est pas non plus à négliger. A Lima, le président Alberto Fujimori, qui s'est appuyé sur sa puissante armée pour faire accepter son « coup d'Etat civil » de 1992, ne doit pas perdre la face en pleine campagne avant les élections du 9 avril, où il brigue un second mandat. Côté équatorien, le bombardement d'une position péruvienne, le 26 janvier – début des dernières hostilités –, près de la source du Cenepa, est intervenu au lendemain de la reconnaissance, par le gouvernement du président Sixto Duran Ballen, de la *« validité du protocole de Rio »*.

Les diplomates auront fort à faire pour déterminer la ligne de partage d'une source que la cartographie avait ignorée.

Martine Jacot

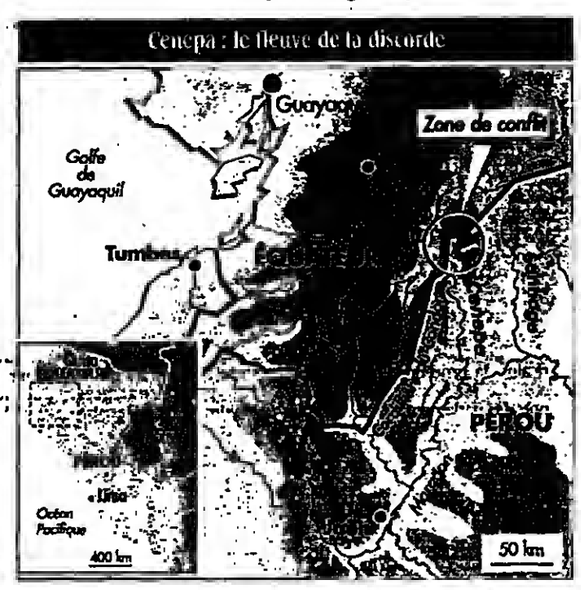

Ressources hypothétiques

Les spécialistes des marchés des matières premières de Londres se montrent sceptiques sur la richesse du sous-sol de la région frontalière que l'Equateur et le Pérou se disputent : les gisements connus d'or et de pétrole de la région sont situés à bonne distance de la zone de 380 kilomètres carrés contestée. Aucune exploration n'y a été menée et *« aucune réserve de pétrole »* n'y est soupçonnée, assurent les experts. La proximité d'un gisement d'or noir à Tumbes, sur la côte Pacifique, suffit néanmoins à entretenir les spéculations. Il n'existe pas de mine d'uranium dans la région, mais la commission équatorienne de l'énergie atomique a assuré que des métaux radioactifs avaient été détectés dans la zone en litige.

Les militaires nigérians renouent le dialogue avec l'opposition

LAGOS
de notre correspondante

Après avoir rassuré les investisseurs grâce à un programme économique libéral, le général Sani Abacha se sentirait-il assez fort pour libérer prochainement celui qui reste le symbole de l'opposition au régime militaire, Moshood Abiola ?

Depuis le 23 juillet dernier, M. Abiola est emprisonné à Abuja, la capitale fédérale, pour s'être proclamé *« président du Nigeria et commandant en chef des forces armées »*, un an après l'annulation par les militaires du scrutin présidentiel du 12 juin 1993, où il avait, selon un décompte officieux, obtenu la majorité des voix.

Lundi, le magazine d'opposition *Tell* annonçait que cinq anciens chefs d'Etat nigérians – le civil Nnandi Azikiwe et Shehu Shagari, ainsi que les ex-généraux Yakubu Gowon, Olusegun Obasanyo et Muhammadu Buhari – ont adressé au général Abacha une lettre demandant la libération d'Abiola *« dans l'intérêt national »*, comme *« contribution majeure à la paix et la réconciliation »*.

Cette démarche a été encouragée par l'une des figures les plus respectées du nationalisme nigérian, Anthony Onahoro, soixante et onze ans, lui-même emprisonné pendant quatre mois pour avoir pris la tête de l'Alliance nationale démocratique (Nadeco), une coalition hétérogène qui a tenté sans succès, l'été dernier, d'obtenir le départ des militaires. Après avoir emprisonné les dirigeants de la Nadeco, le général Abacha les avait libérés et, le 26 janvier, il en a reçu une délégation, emmenée par Anthony Onahoro à la villa présidentielle d'Aso Rock.

Il semble que, lors de cette discussion, le général Abacha ait assoupli sa position quant au sort de M. Abiola. Jusqu'ici, le général craignait qu'une fois en liberté, le milliardaire ne rejoigne, à Londres, le petit cercle des exilés nigérians pour y former un « gouvernement provisoire ». Selon la Nadeco, le général Abacha serait prêt à faire un geste à l'occasion du ramadan – les deux hommes sont musulmans –, en permettant à M. Abiola d'aller se faire soigner à l'étranger. La santé du détenu s'est, en effet, beaucoup détériorée dans sa cellule.

A sa sortie de prison, affirmait mardi le quotidien *Vanguard*, M. Abiola serait confié à un groupe de *« personnalités internationales »*, conduit par l'ancien secrétaire général du Commonwealth, Shridath Ramphal, un Ghanéen. Mais, en l'absence de tout commentaire des autorités, la presse nigériane évoquait aussi d'autres arrangements : on parle même d'un rôle de *« premier ministre »* pour M. Abiola, ce qui permettrait au général Abacha de s'installer plus durablement au pouvoir.

Michèle Maringues

Réactions d'indignation et d'impuissance après l'attentat d'Alger

Le nombre des victimes est de 42 morts et 286 blessés

PRES de quarante-huit heures après l'attentat à la voiture piégée, en plein centre d'Alger, le dernier bilan fourni par les autorités officielles, mercredi 1er février, en fin de matinée, faisait état de 42 morts et 286 blessés.

Le président Liamine Zeroual, qui a rendu visite aux blessés, a affirmé qu'il était *« conscient de la situation »* et ferait *« le maximum »* pour mettre fin aux violences. Il a d'autre part réaffirmé que l'élection présidentielle – dont l'organisation est refusée dans les conditions actuelles par le Front islamique du salut (FIS dissous) et les principaux partis d'opposition – se déroulerait *« comme prévu avant la fin de l'année »*.

Selon la presse algérienne, l'attentat aurait été commis par au moins un *« terroriste kamikaze »*, qui transportait quelque cent kilos de TNT, à bord d'une Fiat volée *(Le Monde* du 1er février). D'après les quotidiens *La Tribune* et *El Watan*, la voiture a foncé sur l'immeuble abritant les locaux de la sûreté nationale. Les policiers en faction *« ont juste eu le temps de tirer une rafale dans sa direction »*, avant que le véhicule n'explose en provoquant un véritable carnage.

« ON EN A MARRE »

Le spectacle de désolation, les fenêtres soufflées, les portes arrachées, les voitures calcinées, les façades noircies, les taches de sang sur la chaussée, ont remis en mémoire les images de la guerre qui a déchiré le Liban pendant quinze ans. Encore sous le choc, les Algériens continuent d'exprimer leur indignation et un profond sentiment d'impuissance. *« Où est l'armée ? Où est-elle cachée ? Qu'elle nous protège »*, a déclaré une jeune femme sur les ondes de la radio. *« Il faut faire quelque chose, on en a marre, il y a des morts tous les jours, le pays est dévasté »*, a renchéri un Algérien expatrié en Espagne.

Les partis politiques ont eux aussi dénoncé cet acte criminel, le plus meurtrier depuis le début des violences il y a trois ans. Après le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le bureau politique du Front de libération nationale (FLN) – l'ex-parti unique au pouvoir – a appelé *« toutes les parties à faire preuve de bon sens en assumant leurs responsabilités et en ouvrant la voie à la solution pacifique »*. Le mouvement Ettahadi (ex-PAGS, communiste) et le Parti du renouveau algérien (islamistes modérés) ont eux aussi dénoncé l'attentat, tandis que le Rassemblement des femmes démocrates a appelé à une manifestation, jeudi, sur le lieu de l'explosion. Le FIS, en revanche, n'avait toujours pas réagi, mercredi en fin de matinée, et l'attentat n'était toujours pas revendiqué.

Le ministère français des affaires étrangères a dénoncé cet *« acte barbare et aveugle »* et appelé *« à nouveau au dialogue tous ceux qui condamnent le terrorisme et la violence afin de rechercher une solution pacifique à la crise »*. Le gouvernement britannique a aussi *« condamné sans réserve »* l'attentat. Le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, a appelé les Algériens à *« résoudre leur conflit par le dialogue »*. An Koweït, le ministre d'État aux affaires du conseil des ministres a qualifié l'attentat d'acte *« terroriste »* et exprimé l'espoir de voir la paix et la sécurité s'instaurer en Algérie. – *(AFP, Reuter.)*

Une question
faut-il penser l'art ?
Un portrait
Paul Auster
Le feuilleton
Mario Vargas Llosa
Demain dans "Le Monde des Livres"
Le Monde

هكذا من الأصل

Le Congo panse les plaies de dix mois de guerre civile

Les partis politiques tentent de sortir de la logique militaire qui l'a emporté après les législatives de 1993. Mais le chemin sera long jusqu'à l'élection présidentielle de 1997

Au moins deux mille personnes ont trouvé la mort, entre juillet 1993 et juillet 1994, à Brazzaville, au cours d'une guerre civile qui n'a pas dit son nom. Au moins dix mille sont encore déplacées. Des quartiers entiers de la capitale restent vides. Les partis continuent, aujourd'hui, d'entretenir à leur service des milices, qui ont fait régner la terreur, et cherchent toujours à se procurer des armes, bien que l'armée soit, en principe, chargée de les neutraliser. Pendant ce temps-là, la vie politique locale vit au rythme des renversements d'alliances. Cette instabilité complique la tâche du chef de l'Etat, Pascal Lissouba, qui essaye de ramener dans le jeu les chefs de l'opposition. Il devra aussi remettre de l'ordre, avant deux ans – l'élection présidentielle est prévue pour 1997 – dans l'économie du pays s'il veut retrouver les faveurs du Fonds monétaire international. Ce qui risque d'atteindre les conditions de vie des Congolais, déjà très dures : aussi bien les fonctionnaires que les employés du privé ne perçoivent plus qu'irrégulièrement leurs salaires.

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Le blindé de transport de troupes n'a vraiment plus d'allure. Dépouillé de tous ses équipements, il gît entre deux arbres, le long de l'avenue qui mène au marché « Cammission » du quartier de Bacongo, dans le sud de Brazzaville, le fief du maire Bernard Kolelas et de son parti, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI). Il fait partie du décor.

Les habitants du quartier – tous originaires de la région du Pool – ont adapté cette prise de guerre. L'échappe d'un petit marchand de cigarettes est adossée sur son flanc droit. Une dizaine de « mamas » et quelques vieux aiment à s'asseoir dessus pour palabrer. Leurs propos chantants entretiennent le sommeil de deux hommes allongés à l'intérieur. Sur son flanc droit, une main habile a calligraphié en larges lettres blanches : *« Place Sarajevo du 5 novembre »*.

« C'est nous, les Ninjas, qui l'avons détruit ! », exulte le lieutenant « Macbolan », flanqué du sergent « Braddock » et du caporal-chef « Najos », en souriant des surnoms dont ils s'affublent. Les trois « Ninjas » racontent avec un soupçon de forfanterie cette « victoire » et la manière dont ils ont haché menu les soldats gouvernementaux qui se trouvaient à l'intérieur. De nombreuses maisons portent les stigmates de dix mois de guerre civile.

Après que les partisans de M. Kolelas se furent retranchés derrière d'épaisses barricades, au lendemain du deuxième tour des élections législatives organisées, le 6 juin 1993 (*Le Monde* du 8 juin 1993), le général Jacques Joachim Yhombi Opango, entre-temps nommé premier ministre, avait lancé, le 3 novembre, l'armée et les chars contre Bacongo, sans jamais vraiment réussir à en prendre le contrôle. Les chars ont ouvert le feu à tirs tendus. Le siège du MCDDI est rasé. La villa qui abritait Radio-Alliance, la station de l'opposition, est détruite. Mais toutes les habitations dévastées ne l'ont pas été par l'armée. Les « Ninjas » ont mis la main à la pâte. *« Là, c'est la maison de l'entrepreneur Matchima. Un type du Pool qui roule avec la Mouvance présidentielle. On l'a cassée, comme toutes les maisons des mauvanciers »*, s'enorgueillit « Braddock », un grand adolescent boutonneux.

Aux confins de Bacongo, de Makélékélé et de Diatta, une zone proche de l'aéroport et contrôlée par les Zoulous (la milice armée de la Mouvance présidentielle), le parc de l'Orstom – l'organisme français de recherche outre-mer – est complètement dévasté. Situé sur la ligne de front Zoulous-Ninjas, il a été visité et revisité. Les laboratoires, les bâtiments administratifs et les demeures coloniales ont été pillés. Les allées sont jalonnées de tranchées : les pillards ont tiré les câbles enfouis.

TRAFICS D'ARMES

Ces milices bien armées ont fait régner la terreur à Brazzaville. Au moins deux mille personnes ont trouvé la mort dans les combats, de juillet 1993 à juillet 1994, au cours d'une guerre civile qui n'a jamais dit son nom. Plusieurs dizaines de milliers de Congolais sont encore déplacés. Des quartiers entiers sont vides de leur population.

Des tonnes d'armes sont entrées au Congo pendant cette période. Officiellement pour l'armée et la police, discrètement pour les gouvernementaux, clandestinement pour les autres milices. Des armes entrent par le nord, en provenance du Gabon, dissimulées dans des camions de ciment, d'autres sont parachutées entre Ngabé et Mpouya, au nord de Brazzaville, sur le fleuve Congo. D'autres encore arrivent sur des embarcations qui viennent du Zaïre et traversent le « coulair », la partie la plus étroite du fleuve, en amont de la capitale.

Les combats ont cessé. Mais les armes n'ont pas disparu. Des miliciens peu scrupuleux s'en servent pour dévaliser magasins et maisons particulières. Des représentants de l'Alliance de l'opposition et de la mouvance présidentielle, réunis au sein d'un comité chargé de réorganiser les forces publiques sont tombés d'accord, le 4 janvier, pour que l'armée patrouille dans les quartiers sensibles de la capitale. Le chef d'état-major, le général Emmanuel Eta-Onka, a averti que *« tous les citoyens pris en flagrant délit de port d'armes de guerre et d'uniformes militaires* [seraient] *neutralisés »*. Mais, secrètement, les partis politiques continuent de chercher des armes pour leurs miliciens. Ce qui peut sembler d'autant plus paradoxal que le Congo a organisé, en décembre, à Brazzaville, en présence de six chefs d'Etat d'Afrique centrale, un « Forum sur la culture de paix ».

Ce forum a aussi réuni, autour du président Pascal Lissouba et du gouvernement, l'ensemble de la classe politique. Manière habile de ramener dans le jeu les chefs de l'opposition : Bernard Kolelas, Thystère Tchikaya, et surtout l'ancien président, Denis Sassou Nguesso, qui n'était pas revenu à Brazzaville depuis septembre 1993.

L'entrée de quatre ministres de l'Union pour le renouveau démocratique (URD), l'une des deux branches – avec le PCT – de l'Alliance de l'opposition, dans le nouveau gouvernement du général Jacques Joachim Yhombi Opango (*Le Monde* du 25 janvier) procède de la même stratégie. Les négociations ont été laborieuses. Le PCT a refusé d'entrer dans un gouvernement dirigé par le général Yhombi Opango. Mais le MCDDI (trois ministres) et le RDPS (un seul) participent maintenant à la « gestion » du pays. Mais 12 des 64 députés de la mouvance présidentielle ont quitté la majorité, s'estimant lésés dans la formation du nouveau gouvernement. S'ils ne reviennent pas sur leur décision avant l'ouverture, en mars, de la session parlementaire, le président Lissouba pourrait avoir perdu d'un côté ce qu'il avait gagné de l'autre.

Mais le Congo n'est pas à un renversement d'alliances près. La guerre civile a éclaté après la désintégration de l'alliance entre le PCT et l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) qui avait porté M. Lissouba à la présidence en août 1992, lui assurant aussi une confortable majorité au Parlement. Le PCT – s'estimant trahi par le président – s'est rapproché du MCDDI. Contraint de dissoudre l'Assemblée nationale en octobre, le chef de l'Etat a dû aussi organiser des élections législatives anticipées, le 2 mai et le 6 juin 1993. La contestation des résultats par la nouvelle Alliance de l'opposition a engendré la violence, à la stupeur des Brazzavillois.

Aujourd'hui, l'entrée des ministres URD au gouvernement peut laisser entrevoir la rupture de l'alliance Kolelas-Sassou. Mais la route est encore longue jusqu'à l'élection présidentielle de 1997 et, pour le moment, aucun homme politique congolais n'est en mesure de l'emporter dès le premier tour.

Avant deux ans, le Congo aura dû mettre de l'ordre dans son économie. Dans les semaines et les mois à venir, l'Etat doit retrouver les faveurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, privatiser ses entreprises, nettoyer la fonction publique, juguler l'inflation qui flotte au-dessus des 70 % et relancer la machine. Tâche d'autant plus difficile que ces objectifs ne pourront être atteints sans toucher à l'emploi.

Or les conditions de vie des Congolais sont de plus en plus dures, notamment à Brazzaville. Le sac de manioc est passé de 9 000 francs CFA à 18 000, en décembre, alors que la fonction publique ne paye plus qu'occasionnellement les salaires, imitée maintenant par plusieurs entreprises privées. Rassuré, pour un temps, au plan politique, le président Lissouba – et son nouveau gouvernement – doit impérativement préserver la paix sociale pour sortir le pays de l'ornière.

Frédéric Fritscher

A chaque parti sa milice

Depuis l'abandon du régime de parti unique, en 1991, les formations se sont développées sur une base régionale, chacune se dotant de sa milice. C'est ainsi que le président Lissouba peut s'appuyer sur les partis de la mouvance présidentielle, au premier rang desquels son Union panafricaine pour la démocratie sociale, dont le fief se trouve dans le Niboleк. Militairement, la mouvance présidentielle peut compter sur l'armée, sur la milice des Aubevillois (du nom de la localité dans laquelle ses membres ont été formés par des mercenaires israéliens) et sur les Zoulous.

En face, l'ancien parti unique, le Parti congolais du travail, bien implanté dans le nord du pays, déploie ses Cobras. Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) du maire de Brazzaville, hégémonique dans la province du Pool, a sa milice, dont les membres se sont baptisés les Ninjas. Enfin, les fidèles du maire de Pointe-Noire, Jean-Pierre Thystère Tchikaya, sont souvent originaires du Koulou. Groupés au sein du Rassemblement pour la démocratie sociale (RPDS), ils sont « défendus » par les Cobras. RPDS et URD sont réunis au sein de l'Union pour le renouveau démocratique.

Le gouvernement israélien renonce à taxer les gains boursiers

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Tous les commentateurs politiques israéliens partagent l'avis de Benyamin Nétanyahou, le chef de l'opposition de droite : l'abandon, annoncé lundi 30 janvier, de la loi sur la taxation des opérations boursières *« démontre une nouvelle fois que le gouvernement d'Itzhak Rabin, tel un bateau ivre, ne sait plus où il va »*.

Le processus de paix avec les Palestiniens est suspendu, les territoires occupés et autonomes sont bouclés jusqu'à nouvel ordre, les pourparlers avec la Syrie sont virtuellement gelés et voici maintenant que l'opinion éprouve une désaffection profonde à l'endroit d'une politique économique perçue comme erratique. *« Le gouvernement est dans une mauvaise passe »*, reconnaissait, lundi, le ministre du tourisme, Ouzi Baram. En réalité, à dix-huit mois des élections générales – si tant est qu'elles se déroulent à la date prévue –, la crédibilité de la fragile coalition dominée par les travaillistes est en chute libre dans tous les sondages.

Justifié aux yeux des milliers de petits porteurs, le retrait d'une loi votée, en décembre, après une bataille parlementaire homérique conduite par le ministre des finances, Abraham Shohat, ne peut être perçu, dans la présente atmosphère de déliquescence politique, que comme un signe supplémentaire de faiblesse. *« Itzhak Rabin court derrière l'opinion »*, résumait méchamment une gazette, cette semaine.

Vieux compagnon de route du premier ministre, M. Shohat, qui refuse pour le moment de démissionner, n'a pas caché que c'est d'abord *« la situation politique »* qui l'a conduit au recul. Introduite au pire moment, après une année de forte baisse à la Bourse de Tel Aviv, qui a empêché la poursuite du programme de privatisation, la loi était aussi mal rédigée puisqu'elle aboutissait à taxer non seulement les gains mais aussi les pertes boursières.

Etait-il possible de l'amender ? *« Sans doute*, dit-on au parti de gauche Meretz, dernier partenaire de la coalition au pouvoir à soutenir *« le principe d'une taxation des gains financiers »* qui n'existe pas dans le système fiscal. Mais, comme l'expliquait, lundi, un commentateur de la radio d'Etat, *« le ministre* [de l'économie] *a fini par céder aux formidables pressions exercées sur lui par l'ensemble de la classe économico-politique, Itzhak Rabin compris »*.

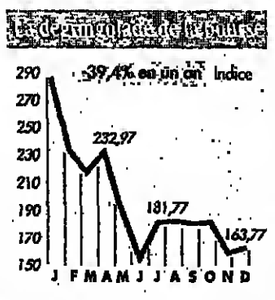

En réalité, lundi, la presse israélienne reproduisait l'échange censé s'être déroulé, la veille, au conseil des ministres, entre le chef de l'exécutif et son grand argentier. *« Cette réforme est inapplicable, reconnaissez votre erreur. » « Oui*, aurait répliqué M. Shohat, *comme vous devriez reconnaître la vôtre pour ce qui concerne les accords d'Oslo* [avec l'OLP]. »

Parce qu'ils seraient *« largement alimentés par l'importation massive de biens de consommation courants »*, les bons résultats de 1994 en matière de croissance et de chômage sont oubliés. Soulignant notamment la forte progression de l'inflation (14,5 % l'an dernier), les hauts niveaux des taux d'intérêt, la dégradation de la balance commerciale, le ministre de la police, qui logerait le siège de M. Shohat, le disait carrément : *« Nous nous précipitons vers un véritable désastre économique »* qui nous coûtera, laissait-il entendre, les prochaines élections.

Patrice Claude

Le Monde
BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL
L'état du monde et de la France en 1994
Un document de synthèse, unique, qui dresse le bilan économique et social de la France et de 160 pays du monde.
Environnement international : conjoncture, finance, grandes productions, vie des affaires, questions sociales. Situation de la France. Le bilan économique des années Mitterrand. 160 pays passés au crible. 20 ans de crise.
212 pages
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 49 F

Cuba veut s'intégrer à l'économie mondiale

Le régime castriste entrouvre la porte aux capitaux étrangers

DAVOS
de notre envoyé spécial

Décidé à sortir de son isolement politique, le régime cubain a choisi la scène économique internationale, à savoir le forum de Davos, pour essayer de redorer une image ternie. Pour gagner la confiance des banquiers, des industriels et des économistes présents, la délégation cubaine avait dépêché son vice-président du Conseil d'Etat, Carlos Lage, considéré comme le représentant d'une nouvelle génération de responsables politiques à La Havane et l'artisan des réformes économiques, dont le rythme s'est accéléré dans l'île au cours des derniers mois.

Cet ancien pédiatre de quarante-trois ans, membre de l'Assemblée nationale et qui a rapidement gravi les échelons du Parti communiste jusqu'à se bisser au poste de numéro deux du Conseil d'Etat, l'un des organes les plus proches du pouvoir, joue désormais le rôle de « Monsieur Economie cubain ». Il est en partie à l'origine du récent remaniement ministériel (*Le Monde* du 27 janvier), destiné à mettre à l'écart la vieille garde, qui détient encore des portefeuilles économiques et peut s'opposer à ce qu'il nomme *« la plus importante transformation économique »* de l'histoire de Cuba. A Davos, le vice-président a surtout insisté sur l'ouverture en direction des capitaux étrangers, indispensables pour permettre au pays de sortir de l'état de faillite virtuelle dans lequel il se débat depuis la fin, en 1989, de l'assistance du « grand-frère soviétique ».

« Il s'agit pour nous de retrouver une source indispensable de capital, de technologie et de marchés, sans lesquels le développement de notre économie ne peut pas être assuré », a indiqué M. Lage, ajoutant qu'il s'agissait *« d'un élément permanent et irréversible de la future économie cubaine »*. Le gouvernement, a-t-il rappelé, a amendé l'article 3 de la Constitution pour permettre la création de sociétés mixtes (*joint ventures*) assorties d'un droit de propriété et assurant la protection juridique des investissements privés. Une législation intégrant tous les aspects de ce nouvel environnement est en voie d'achèvement. Les résultats de cette ouverture, engagée en 1989, ne sont apparus que quatre ans plus tard, et le bilan est encore modeste, a admis le vice-président, puisque 1,5 milliard de dollars seulement, en provenance de l'étranger, a été investi dans le pays. Mais cent soixante-seize accords de partenariat ont été signés avec trente-six pays différents, alors que trois cents autres projets sont en voie de négociation.

0,7 % DE CROISSANCE

Le tourisme a naturellement été le grand bénéficiaire de cette manne. Grâce aux trente-cinq hôtels gérés avec des partenaires étrangers, le nombre de touristes a doublé à Cuba entre 1990 et 1994. Le pays dispose de 7 000 kilomètres de côtes et de plages, permettant la construction de 150 000 chambres d'hôtel, et le capital étranger – investi actuellement dans l'industrie touristique cubaine – est assuré d'un rendement annuel de 22 % et d'un retour sur investissement au bout de quatre ou cinq ans, a encore affirmé Carlos Lage. Mais tous les secteurs d'activité ont progressivement été ouverts sur l'extérieur. *« Au départ, nous avions prévu que les intérêts cubains resteraient majoritaires dans ces joint-ventures. Aujourd'hui, nous admettons une participation majoritaire étrangère »*, a indiqué M. Lage.

Après plusieurs années de récession, l'économie cubaine a enregistré, selon lui, une croissance de 0,7 % en 1994, due notamment aux revenus du tourisme, qui ont grimpé de plus de 14 % cette année-là. Au-delà de cette reprise, dont les Cubains ne semblent pas avoir vu, à ce jour, les retombées sur leurs conditions de vie, cet afflux de devises a paradoxalement conforté la position du peso cubain, a encore indiqué M. Lage. Celui-ci a dénoncé une fois de plus l'embargo économique imposé depuis 1960 par les Etats-Unis. Il a précisé par ailleurs que La Havane était disposée à examiner à nouveau avec le Club de Paris les moyens de parvenir à un accord sur le règlement de la dette cubaine *« dans un cadre souple et assorti de conditions raisonnables »*.

« Nous ne cherchons à tromper personne. Nous ne sommes pas favorables à la privatisation généralisée de l'économie. Cuba restera un pays socialiste, a toutefois averti le vice-président du Conseil d'Etat. *Nous savons que notre système n'est pas parfait et nous cherchons à l'améliorer, par exemple, en réformant en profondeur nos mécanismes économiques dans le sens d'une plus grande libéralisation qui n'a rien à voir avec le néolibéralisme. Nous savons bien qu'aucun pays, aucune économie ne peut rester aujourd'hui isolé. Il faut que Cuba s'intègre à l'économie mondiale. C'est pour cela que nous sommes présents à Davos. »*

Serge Marti

Les exilés d'Algérie
Demain dans les pages "Société"
Le Monde

هكذا من الأصل

Les combattants tchétchènes de Chali sont décidés à « vivre libres ou à mourir »

Malgré les méthodes barbares de l'armée russe pour en finir avec les indépendantistes, ceux-ci continuent à se battre

Poursuite de la destruction à l'artillerie de villages, pillage de localités occupées et tortures infligées aux détenus : l'armée russe poursuit son escalade barbare en Tchétchénie, à l'heure où elle veut faire croire que ce conflit est entré dans sa « phase finale ». Mais, vu de la moitié sud du pays, que la mission de l'OSCE n'a pas pu – ou pas voulu – visiter, et qua les Russes bombardent et étranglent progressivement pour n'avoir pas réussi à l'occuper après deux mois d'efforts, le conflit semble installé pour longtemps.

CHALI (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

Omar Bakhartchiev a encore beaucoup de mal à parler. Avec plusieurs côtes cassées, un poumon à moitié perforé et de multiples contusions, il tente d'oublier parmi les siens, à l'hôpital de Chali, gros bourg situé à 80 kilomètres au sud-est de Grozny, les sévices infligés par les Russes au *« camp de filtration »* de Mozdok : c'est ainsi qu'on appelle la prison où sont « triés » les Tchétchènes, *« à 99 % des civils »*, dit l'un d'eux, rafié dans la moitié nord du pays, occupée par les Russes. Les récits de ceux qui en sont sortis *« renforcent la détermination des Tchétchènes qui combattent déjà à ne jamais se rendre et poussent ceux qui ne portent pas de fusil à s'en procurer un d'urgence »*, explique, calmement, Rouslan, un infirmier de Chali. Ce dernier se dit pourtant proche de « l'opposition » pro-russe, de même qu'une bonne partie des médecins locaux, tous Tchétchènes.

La ville a déjà enterré plus d'une centaine de civils morts à la suite du bombardement du 3 janvier qui toucha l'hôpital et le marché qui lui fait face ; un bombardement, samedi 28 janvier, sur un village voisin, a fait huit morts de plus, dont une majorité d'enfants d'une seule et même famille. Chali est, en outre, la ville de Soslambek Khadjiev, le plus important « collaborateur » des Russes en Tchétchénie. C'est pourtant dans cette ville que s'est déployé ce que le Kremlin appelle un *« centre stratégique des bandes armées illégales »* de Tchétchénie, promises chaque jour à la *« liquidation définitive »*. Même si, en fait de *« centre stratégique »*, les visiteurs de Chali – les mères de soldats chaleureusement accueillies – verront surtout l'ancien bâtiment du KGB transformé en état-major de force du président Doudaev. Une quarantaine de combattants s'y reposent ce jour-là avant de repartir au « front » – à Grozny pour la plupart.

« SCORPIONS »

« En réalité, c'est sur le front qu'on est le mieux. Là-bas, on sait où est l'ennemi, alors qu'ici, à Chali, même si personne ne tire, on peut être frappé dans le dos », soupire Aïvas. Portant un chapeau et faisant fonction de « commissaire politique » des lieux, il affirme cependant que ces opposants de Chali ne sont plus vraiment dangereux, parce qu'ils *« savent ce qui les attend s'ils s'avisent de vouloir aider les Russes »*. Ce qui est peut-être un peu expéditif mais traduit un rapport de forces et n'empêche pas Aïvas de relever une autre grande tradition locale : le traitement humain de tout ennemi fait prisonnier.

La possibilité de recueillir de tels témoignages sur la détermination des Tchétchènes, plus que jamais décidés à *« vivre libres ou à mourir »*, risque, pourtant, de se faire de plus en plus difficile. Un des derniers accès au sud du pays, une route partant de la République voisine d'Ingouchie, a été en effet fermé, mardi 31 janvier, pour cause de combats près de la frontière.

La veille, un bus transportant des parents de soldats russes et l'envoyé spécial du *Monde* avait pu l'emprunter pour se rendre à Chali. Le véhicule fut sévèrement contrôlé aux postes frontaliers russes, mais non aux rares postes tchétchènes suivants. Le président Doudaev n'avait-il pas appelé les mères russes à venir chercher leurs fils en Tchétchénie ? C'est à Chali que les combattants tchétchènes gardaient prisonniers jusqu'à ces derniers jours une quarantaine de militaires russes parachutés sur les piémonts de la Tchétchénie en décembre 1994. Encerclés, ces soldats d'élite, baptisés « scorpions », avaient choisi de se rendre, à l'initiative d'un de leurs officiers, un certain Morozov. Comme nombre de ses pairs, il trouvait cette guerre immorale et inutile. L'affaire ayant fait grand bruit, Moscou décida de récupérer ces *« prisonniers d'élite »*. Des négociations furent engagées par l'intermédiaire des Cosaques du Don, qui forment l'aile démocrate du mouvement cosaque. Voyant les nuages s'accumuler sur la Tchétchénie et refusant d'être, comme aux siècles derniers, l'instrument des conquêtes russes, ces cosaques avaient signé à l'été 1994 une sorte de traité d'amitié avec le général Doudaev.

Désormais, ils s'engageaient devant lui à ouvrir un « corridor humanitaire » entre leur enclave cosaque auto-administrée, située dans la région de Rostov, et la ville de Chali. Ce qui devait permettre aux mères des prisonniers de venir chercher leurs fils et à ces derniers d'échapper, après leur libération, aux représailles du commandement militaire russe. Un général, également vice-ministre en nationalité, a donné son accord pour cette opération. La première phase s'est déroulée au mieux : 32 « scorpions » attendus par leurs mères furent libérés par les Tchétchènes le 26 janvier, à la frontière du Daghestan, où furent aussi amenés et libérés une quarantaine de Tchétchènes. Mais le premier accroc fut l'état dans lequel se trouvaient ces derniers.

Une femme russe a ainsi retrouvé son mari, le sergent Machtchenko, capturé, alors qu'il était blessé, à Grozny le 31 décembre. Il fut soigné d'abord dans le bunker du palais présidentiel puis à l'hôpital de Chali – à la même enseigne que les combattants tchétchènes allongés dans les lits voisins. Il en témoigna lors de sa libération officielle dans le bureau du chef tchétchène local, mais aussi plus tard, en petit comité. Sera-t-il un des derniers prisonniers russes libérés par les Tchétchènes ? *« Quand j'ai vu l'état de ceux qu'on nous rendait à la place de ceux qu'on libérait, je n'ai pu résister : je suis monté et j'ai cassé la figure à plusieurs prisonniers russes gardés à l'étage »*, avoue Adam, officier des forces tchétchènes. *« Mais j'ai été critiqué, et je me suis excusé »*, confie-t-il avant de monter dans un grand camion militaire pris aux Russes, qui sert de navette vers Grozny.

Adam y repart pour tenter d'en rameoer trois prisonniers, fils d'autres femmes russes venues à Chali. Il n'avait pas réussi à le faire la veille – les barrages d'artillerie russe sur le sud de la capitale étaient trop intenses. Il faudra un nouvel essai, même si l'humeur n'y est plus pour une autre raison encore : la rumeur courait lundi à Chali que les 34 « scorpions » rendus aux Cosaques avaient finalement été interceptés par les militaires russes à l'aéroport du Daghestan. Séparés des mères venues les chercher, ils ont été transportés en hélicoptère à Mozdok, au minimum pour interrogatoire. Les généraux russes auront donc trompé les Cosaques du Don comme les Tchétchènes, de la même façon qu'ils ont fait échouer toutes les tentatives de négociations précédentes. Dans la soirée, des combats éclataient le long du « corridor humanitaire » promis aux mères des soldats qui rentraient de Chali.

PILLAGES

La tension montait dans toute cette région située entre Grozny et l'Ingouchie, depuis que l'Armée russe a occupé, il y a une semaine, le village d'Assinouskaïa. Son conseil des anciens avait choisi de céder aux menaces des troupes russes, qui promettaient – tracts lancés d'hélicoptères à l'appui – de bombarder le village si tous les hommes armés n'en étaient pas chassés. Mais cette soumission n'a pas sauvé les villageois : de nombreux témoins qui ont pu se sauver en Ingouchie parlent d'exécutions sommaires commises par les troupes du ministère de l'intérieur qui ont occupé Assinouskaïa, de pillages commis dans ses maisons et ses fermes, de vieilles femmes cosaques (dont une forte communauté vit toujours ici) amenées par les soldats à dénoncer des Tchétchènes et d'arrestations musclées de civils du village dirigés aussitôt sur le sinistre camp de Mozdok.

Puis la pression s'est portée sur les villages voisins de Semachka et d'Akhtchoï-Martan, où des hélicoptères sont venus lâcher, en plus des tracts annonçant des représailles collectives, des roquettes sur plusieurs maisons. Mais, instruits par le précédent d'Assinouskaïa, les anciens de ces villages, comme leur administration civile, ont refusé de laisser entrer les troupes russes, tout en cherchant le contact avec leur commandement. En vain. Lundi, la tension était à son comble. Alors que des familles fuyaient où elles pouvaient, les hommes de ces villages tenaient des meetings permanents, accueillant comme un signe d'espoir et des cris *« Allahou Akbar »* destinés à se donner courage le bus des mères de soldats qui passait par là.

Mais l'engrenage était lancé : une colonne de véhicules russes avec de simples camions en tête s'est dirigée dans la soirée vers Semachka, où elle fut attaquée par des combattants tchétchènes. Ceux-ci ont brûlé ou détruit six véhicules, dont un blindé, forçant les autres à faire demi-tour. Trois soldats russes au moins ont été tués et une douzaine blessés dans ce qui avait toutes les apparences d'une provocation bien montée. Mardi, un assaut en règle était lancé par deux colonnes marchant, chars en tête, contre Semachka, village aux maisons à un étage qui n'offrent aucune protection contre les obus. Mais les témoins, là aussi, seront rares. La frontière ingouche était fermée le même jour, alors que cette République, où habite un peuple cousin des Tchétchènes, faisait un effort désespéré pour tenter de ne pas être entraînée dans la guerre, tout en soutenant ses voisins contre les Russes.

L'afflux de réfugiés, comme les provocations de Moscou, risque de rendre ces efforts vains. Le vice-premier ministre russe, Serguei Chakhrai, de nouveau chargé du dossier tchétchène, n'a-t-il pas affirmé, mardi, que le président Doudaev se cache, non pas dans un bunker en Tchétchénie, mais en Ingouchie ? Le même jour, Boris Eltsine signait un oukase faisant passer toute l'Ingouchie sous état d'urgence, diminuant d'autant l'autorité de son président, Rouslan Aouchev, qui était en passe de devenir le pivot de tous les mouvements anti-guerre qui se levaient en Russie.

Sophie Shihab

« Les témoignages sur les centres de tri sont horribles » affirme Sergueï Kovalev

MOSCOU
de notre correspondant

Après la guerre, la répression. Des militaires, mais aussi des civils tchétchènes, détenus dans des « centres de tri » par les forces russes ont été battus, torturés, soumis à des simulacres d'exécutions, certains ont même été tués par balle ou étouffement, selon les témoignages d'anciens détenus recueillis sur place par la presse et des militants des droits de l'homme. Le Comité international de la Croix-Rouge se voit refuser l'accès à ces prisonniers ainsi que toute information sur leur nombre exact. Des membres de la mission de l'OSCE, qui ont pu voir ce week-end une cinquantaine de prisonniers tchétchènes détenus dans deux wagons près de la base russe de Mozdok (Ossétie du Nord), avaient aussi fait état de mauvais traitements même si le chef de la délégation a refusé de confirmer l'utilisation de la torture.

« La plupart (des prisonniers) *avaient visiblement été battus et ont besoin d'une aide médicale »*, avait déclaré lundi, Rene Nyberg, ambassadeur de Finlande auprès de l'OSCE. *« Ils avaient tous les yeux au beurre noir »*, a précisé Audrey Glover, membre de la délégation de l'OSCE. Beaucoup de ces prisonniers ont affirmé être de simples civils, et parmi eux se trouvait un enfant de quatorze ans, qui a été libéré sur le champ par le ministre russe de la justice Valentin Kovalev, qui accompagnait la délégation, selon Mme Glover. Serguei Kovalev, le délégué présidentiel russe pour les droits de l'homme entré en dissidence, a aussi recueilli des témoignages faisant état de tortures. Les forces russes détiennent dans des centres de tri *« tous les hommes trouvés dans les caves* (de Grozny) *de seize à soixante ans »*, a-t-il déclaré. *« Les témoignages sur les centres de tri sont horribles »* et font état de *« tortures, passage à tabac et d'exécutions sans jugement »*, raconte, dans un entretien publié mercredi 1er février par la *Nezavisimoia Gazeta*, M. Kovalev, qui n'a pas été autorisé à se rendre dans ces « centres » pour vérifier ces témoignages.

Les hommes des forces de sécurité russes *« portant des masques, sans insigne, battent brutalement »* les détenus, a affirmé dans un entretien, Oleg Arlov, un des responsables de Memorial, une organisation russe pour les droits de l'homme, qui enquête sur place. *« Ils tentent d'obtenir du détenu qu'il avoue qu'il est un combattant. Les détenus ont le choix entre les aveux et dix à quinze ans de prison ou l'exécution »*, a précisé cet observateur. Un ancien détenu tchétchène a déclaré avoir vu mourir sept ou huit prisonniers civils arrêtés avec lui par les troupes russes lors de leur entrée dans Grozny, le 1er janvier.

J.-B. N.

M. Balladur plaide pour une entrée sous conditions de la Russie au Conseil de l'Europe

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Ce fut une visite au pas de course. Mais il ne sera pas dit qu'Edouard Balladur, qui a multiplié ces derniers temps la tournée des popotes militaires, ne sera pas allé rendre hommage à l'état-major de l'Eurocorps. Flanqué des ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. Juppé et Léotard, le chef du gouvernement a donc présenté, mardi 31 janvier, ses vœux aux officiers des cinq pays associés au corps d'armée européen : France, Allemagne, Belgique, Espagne et Luxembourg. *« La France est engagée avec détermination dans l'édification d'une défense européenne, qui seule permettra à l'Union européenne de peser de tout son poids sur la scène internationale. C'est l'un des principaux défis que nos pays doivent relever dans les prochaines années »*, a notamment affirmé M. Balladur, qui a ensuite gagné l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dont l'actuelle session est dominée par l'examen de la candidature russe, retardée par la guerre en Tchétchénie.

Contrairement à l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui a succédé à la CSCE, et dont la paralysie a été remarquée lors de son dernier sommet, fin 1994, au sujet de la crise yougoslave, le Conseil de l'Europe ne comprend ni les Etats-Unis ni le Canada, ni les Républiques asiatiques de l'ex-URSS. Certains y voient ainsi un forum commode pour traiter entre Européens (au sens large du terme) des questions d'intérêt commun et pour amarrer la Russie et ses voisins au bateau européen sans avoir à leur ouvrir les portes de l'UE.

« AUCUNE COMPLAISANCE »

M. Balladur n'a pas caché, mardi, qu'il souhaitait, malgré la crise tchétchène, que la Russie rejoigne le Conseil de l'Europe. Il a, certes, souligné que l'organisation paneuropéenne *« ne doit montrer aucune complaisance à l'égard des violations des droits de l'homme auxquelles ont conduit, récemment, les affrontements en Tchétchénie »*. Avant d'ajouter : *« Dans la mesure où un pays aurait clairement montré la volonté de se réformer et aurait, à cette fin, présenté des plans assortis d'un calendrier, le Conseil de l'Europe devrait mobiliser ses efforts pour que ces plans soient mis en œuvre. »* M. Balladur avait pris la parole juste après que l'Assemblée parlementaire eut voté en faveur de l'adhésion de la Lettonie au Conseil de l'Europe. Les rapporteurs du Conseil ont en effet jugé suffisantes les garanties données par Riga sur le respect des droits des russophones, qui constituent une partie importante de la population de la République balte.

Henri de Bresson

Si, par exemple, vous devez absolument trouver les coordonnées en Allemagne de

Herr Helmut Neumannenburgstrassprechtfricht

cela semble compliqué et pourtant,

c'est simple comme bonjour !

3619 SIRIEL, l'annuaire international sur Minitel, vous donne maintenant accès à l'annuaire allemand.

L'annuaire international sur Minitel

Vous cherchez un numéro de téléphone en Allemagne ? Rien de plus facile ! Avec

3619 SIRIEL

vous avez accès aux annuaires d'un grand nombre de pays, facilement, rapidement et en toute convivialité.

Aujourd'hui, trouver les coordonnées d'un correspondant en Allemagne, Belgique, Espagne, aux Etats-Unis, au Portugal, en Suisse,...

c'est simple comme bonjour !

France Telecom

Le Portugal s'engage dans une période de transition politique

LISBONNE
de notre correspondant

Le silence du président Mario Soares, appelé à plus ou moins brève échéance à décider de la dissolution du Parlement et de l'organisation d'élections législatives anticipées, contraste singulièrement avec l'agitation frénétique causée dans la vie politique portugaise par la récente décision du premier ministre, Anibal Cavaco Silva, de mettre fin à dix ans de sa vie comme chef du parti gouvernemental (PSD-centre droit) et comme premier ministre.

A quelques semaines du congrès du PSD, qui aura lieu les 17, 18 et 19 février, le premier ministre a annoncé qu'il ne se représenterait pas à la présidence du parti et qu'il ne serait plus premier ministre si le PSD remportait les élections d'octobre. Pour certains, cette annonce est un « cadeau empoisonné » offert à ses plus proches collaborateurs qui se volent privés d'une marge de manœuvre suffisante pour briguer sa succession. M. Cavaco Silva a décidé de rester à la tête de son gouvernement jusqu'à l'expiration de son mandat, et de continuer *« à travailler, sans hésitations, dans l'application du programme approuvé par le Parlement »*. La dynamique de la succession a cependant déjà été déclenchée, même si quelques dirigeants régionaux, et non des moindres, s'organisent en mouvements « spontanés » pour tenter de convaincre Cavaco Silva de revenir sur sa décision.

DEUX ATOUTS, UN HANDICAP

Le ministre de la défense, Fernando Nogueira – numéro deux du parti et du gouvernement, longtemps considéré comme le dauphin de Cavaco Silva – , recueille le plus large consensus au sein des organisations régionales du parti. Il a une expérience de onze ans de gouvernement et tout l'appui de l'appareil du PSD, malgré un sérieux handicap : les partis de l'opposition ont demandé récemment sa démission à la suite de deux « affaires ». Un département de son ministère – les Usines générales de matériel aéronautique OGMA – est, en effet, accusé d'avoir violé l'embargo d'armes à destination de l'Angola et d'avoir réparé des moteurs de l'armée de l'air de l'Indonésie, pays avec lequel le Portugal n'a pas de relations diplomatiques depuis que les forces de Djakarta ont envahi, en 1975, l'ancienne colonie portugaise de Timor-Est. Deux autres noms sont aussi souvent cités : celui d'Eurico de Melo, le « patriarche » du Nord, actuellement député européen, et celui du ministre des affaires étrangères, Jose Manuel Durao Barroso.

Pour l'heure, Mario Soares continue de gérer savamment son silence. Il a reçu les partis de l'opposition, qui sont venus lui demander la convocation d'élections législatives anticipées. Les organisations patronales et syndicales considèrent pour leur part que la continuité jusqu'en octobre prochain du gouvernement de Cavaco Silva serait plutôt un facteur d'instabilité économique. Mais le chef de l'Etat ne devrait pas prendre de décision avant le congrès du PSD, à la mi-février.

PACTE DE « NOUVELLE MAJORITÉ »

Le secrétaire général du PS (principal parti d'opposition), Antonio Gutterres, a, pour sa part, prononcé un discours de virtuel premier ministre, lors d'un meeting à Porto, dimanche 29 février. Après avoir brossé un tableau plutôt sombre de la situation économique, il a proposé de conclure un pacte de *« nouvelle majorité »* avec les Portugais par la mise en place d'une large décentralisation et une plus grande transparence dans la vie politique. Antonio Gutterres a aussi proposé la création d'un statut pour le leader de l'opposition et de nouveaux droits pour les députés. *« Nous ne voulons pas faire aux autres le mal qu'il nous ont fait... »*, a-t-il expliqué.

Alexandre Flucher-Monteiros

Lord Owen soutient le plan Juppé sur l'ex-Yougoslavie

Les combats s'intensifient en Bosnie. Les Serbes de Croatie ont rejeté le plan de règlement du conflit qui les oppose à Zagreb à propos de la Krajina

LE COPRÉSIDENT de la Conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie, David Owen, qui représente au sein de ce forum international l'Union européenne, a appuyé, mardi 31 janvier à Genève, l'initiative française d'organiser un sommet sur la Bosnie et la Croatie dont avait fait part au *Monde*, lundi, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Rappelant que la communauté internationale ne pouvait pas imposer la paix dans la région, *« sauf si elle était prête à intervenir militairement »*, lord Owen a invité les protagonistes du drame à *« saisir l'occasion »* pour conclure un *« accord de paix global »*. *« Une absence de progrès d'ici à fin mars à propos du mandat de l'ONU en Croatie* [et en Bosnie] *aurait des conséquences désastreuses »*, a ajouté M. Owen.

« La situation est très dangereuse », a renchéri l'ambassadeur des Etats-Unis en Croatie, Peter Galbraith, en annonçant mardi à Zagreb non seulement le refus des Serbes sécessionnistes de Krajina d'examiner le nouveau plan de paix pour la Croatie mais aussi celui de Belgrade de recevoir les diplomates chargés de le présenter.

Les chefs indépendantistes serbes de Croatie ont exigé, avant de passer à l'examen de ce plan de paix, que la Croatie revienne sur sa décision de renvoyer les 15 000 « casques bleus » stationnés sur son territoire. Et ils ont demandé que la communauté internationale garantisse *« par écrit »* le maintien des soldats de l'ONU en Croatie. Pour l'ambassadeur Galbraith, il ne fait aucun doute que l'attitude des Serbes de Croatie a été dictée par Slobodan Milosevic, le président de la Serbie. L'agence officielle de Belgrade estimait d'ailleurs que le plan soumis à Zagreb et à Knin, le fief des Serbes de Croatie, *« préjuge un règlement politique définitif »* du problème de la Krajina et *« détruit tous les accords précédents sur les moyens d'y parvenir »*.

En Bosnie, l'espoir de relancer le processus de paix en tirant profit du cessez-le-feu signé le 1er janvier s'amenuise. Outre l'échec de la dernière mission du « groupe de contact » des grandes puissances, les affrontements se multiplient depuis une semaine. Des combats ont éclaté dans la poche musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale. Au nord-ouest, dans l'enclave de Bihac, la situation continue de se détériorer au moment où le cinquième corps de l'armée bosniaque a repris du poil de la bête et repoussé les forces serbes dans les faubourgs de Bihac et de Velika Kladusa (nord de l'enclave). – *(AFP, Reuter.)*

La grogne des juges du tribunal de La Haye

LA HAYE
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la réunion du tribunal pour l'ex-Yougoslavie, le 25 mai 1993, ses juges ont tiré le signal d'alarme : *« C'est tout autant une question de qualité que de quantité*, explique au *Monde* le Français Claude Jorda ; *il ne s'agit pas d'une révolte des juges, mais il est temps de dire que si nous disposons enfin d'un beau véhicule juridique avec un équipement fantastique, du personnel, une prison, une salle d'audience, etc., il nous faut maintenant un itinéraire. »* Depuis l'arrivée du procureur sud-africain Richard Goldstone en août 1994, le tribunal a procédé à une mise en accusation et a réclamé un criminel emprisonné en Allemagne. Ce dernier, Dusan Tadic, sera livré sous peu. Quant à Dragan Nikolic, un autre Serbe accusé de tortures et d'assassinats en Bosnie, les espoirs de le voir comparaître à La Haye sont pour l'instant réduits. Le dernier acte public important du tribunal – sa première audience – remonte à octobre dernier. *« Il faut*, explique Claude Jorda, *que notre programme pour 1995 corresponde à la mission que nous a confiée le Conseil de sécurité : le jugement des responsables de tueries et de viols massifs et de la pratique du nettoyage ethnique. »* Les juges, qui nient vouloir *« déterrer la hache de guerre »*, reconnaissent cependant avoir voulu *« mettre sous pression le procureur, mais aussi l'ONU et les Etats membres »*.

Alain Franco

La privatisation des chemins de fer britanniques suscite l'inquiétude des usagers

LONDRES
de notre correspondant

Le lancement de la privatisation des chemins de fer, mardi 31 janvier, montre que le premier ministre John Major n'entend pas renoncer à une politique qui a fait entrer son prédécesseur, Margaret Thatcher, dans l'histoire. Pourtant, les « joyaux » comme BP, British Airways, British Telecom, ayant été vendus, il ne reste plus que des secteurs peu rentables, ou très sensibles.

Longtemps atrocement gérés, les trains ont mauvaise presse auprès des conservateurs. Cette privatisation est le fait de gens qui ne prennent jamais le train, estime Tony Gourvish, de la London School of Economics, qui, s'il ne conteste pas le principe, pense que la méthode choisie est *« folle »*. La division du réseau en vingt-cinq compagnies, certaines étant chargées des passagers, les autres du fret, de l'infrastructure, du matériel roulant, de l'entretien, sans compter les colis express, a abouti à un casse-tête bureaucratique alors que le projet initial prévoyait le retour aux quatre sociétés régionales d'antan.

L'opinion s'inquiète surtout pour la vente des billets : pourra-t-on demain voyager d'un lieu à un autre en empruntant plusieurs compagnies différentes avec un seul titre de transport ? La première réponse a consterné, à l'ère de l'informatique : moins de 300 gares sur 2 500 seraient à même d'offrir ce service, le critère retenu étant qu'aucun passager ne devrait être à plus de 80 kilomètres de l'une d'elles.

Le ministre des transports a tenté de rassurer en affirmant que les nouveaux services ne seraient pas très différents des anciens. Selon lui, si le service minimum imposé sur les lignes rentables privatisées est inférieur à l'actuel – deux trains par heure au lieu de quatre entre Londres et l'aéroport de Gatwick –, il ne faut pas s'inquiéter parce qu'il ne pourra qu'être mieux adapté. On imagine avec quelle délectation les travaillistes se sont emparés de cette affaire dans la patrie du chemin de fer.

A QUEL PRIX ?

Autre inquiétude, celle du personnel : ScotRail pourrait perdre 600 emplois sur 4 100, en particulier avec la suppression des trains-autos et de trains de nuit, dont le Londres-Fort William, ce qui a fait bondir les nombreux lords écossais qui l'empruntent. Les problèmes rencontrés ont déjà contraint le gouvernement à réduire le prix de vente du réseau, car le coût d'entretien paraît plus élevé que prévu. Mauvaise nouvelle pour le Trésor britannique, qui pourrait ne toucher que 2 milliards de livres au lieu des 6 sur lesquels il comptait pour réduire les impôts avant les élections de 1997. Dans ces conditions, les acquéreurs risquent de ne pas se bousculer.

Cette marche forcée, qui paraît plus guidée par des critères idéologiques qu'économiques, touche un secteur qui ne sera jamais rentable, sauf certaines lignes, qui a besoin d'énormes subventions et qui gère un service public indispensable. Les coûts induits ne semblent pas avoir été totalement pris en compte : quelles seront, par exemple, les retombées sur l'environnement de la suppression des trains qui contraindra les usagers à prendre leur voiture ? Sans parler du coût politique d'une révolte d'électeurs devant la détérioration de leur moyen de transport habituel. D'où les critiques de certains conservateurs face à une politique jugée suicidaire et surnommée la *« poll tax sur roues »*. Pour leur part, les travaillistes n'ont pu se prononcer clairement sur l'éventuelle renationalisation des chemins de fer après les élections.

Patrice de Beer

Le Monde
DE L'ÉDUCATION

NUMÉRO SPÉCIAL
CLASSES PRÉPAS

Le point complet sur la réforme des classes prépas en vigueur dès la rentrée prochaine.

Dans ce numéro :

- **Les modalités d'inscription et le classement des lycées selon leur niveau de recrutement réalisé par « le Monde de l'éducation ».**

FÉVRIER 1995 - 25 F

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

900 millions de dollars d'aide pour Haïti

LA BANQUE MONDIALE a annoncé, mardi 31 janvier, *« des engagements allant jusqu'à 900 millions de dollars pour aider Haïti à mettre en œuvre une politique de reconstruction d'urgence pendant les douze à quinze mois à venir »*. Le principe de cette assistance financière (660 millions de dollars à encaissement rapide pour reconstruire le pays, et 240 millions de dollars de crédits supplémentaires) a été approuvé au terme d'une réunion, lundi et mardi à Paris, entre la Banque mondiale et une délégation haïtienne à laquelle participaient plus de vingt pays donateurs et institutions financières. Les autorités haïtiennes ont déclaré que cet argent serait utilisé dans cinq secteurs prioritaires : le système judiciaire, l'agriculture, l'éducation, les travaux publics et la santé. – *(AFP.)*

Poursuite de l'exode des Sierra-Léonais vers la Guinée

PLUS DE 35 000 PERSONNES se sont réfugiées ces derniers jours en Guinée pour échapper aux combats qui opposent l'armée sierra-léonaise à la rébellion du Front révolutionnaire unifié (RUF), a annoncé, mardi 31 janvier, le représentant du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Conakry. Le HCR et le Programme alimentaire mondial ont affirmé avoir pour l'instant les moyens de faire face à l'afflux de réfugiés. La Guinée abrite déjà 500 000 personnes qui ont fui les guerres civiles en Sierra Leone et au Liberia.

Par ailleurs, le caporal Foday Sankoh, qui dirige le RUF, a demandé mardi la médiation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour entamer des négociations avec le gouvernement du capitaine Valentine Strasser. Cette demande a été exprimée au cours d'une conversation par radio avec le ministre de la défense sierra-léonais. A cette occasion, Foday Sankoh a admis que ses forces détenaient bien les sept religieuses catholiques (six italiennes et une brésilienne) enlevées le 25 janvier. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : Hassan II a reconduit au poste de premier ministre M. Abdellatif Filali**, après avoir dissous le gouvernement, mardi 31 janvier. Le roi a décidé de renoncer *« pour le moment »* à la constitution d'un gouvernement d'alternance avec l'opposition, celle-ci ayant refusé le maintien de Driss Basri, ministre d'Etat à l'intérieur et à l'information. M. Filali, qui conservera le portefeuille des affaires étrangères et de la coopération, doit maintenant proposer au souverain marocain les noms des autres membres du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : le Conseil de sécurité des Nations unies** a mis en garde, mardi 31 janvier, l'opposition tutsie contre *« toute tentative visant à menacer l'existence du gouvernement de coalition par l'intimidation »*. Le même jour, la direction de l'Unité pour le progrès national (UPRONA, principale formation tutsie) avait appelé à *« renverser le gouvernement actuel à tout prix »*. Lundi, deux ministres de l'UPRONA avaient refusé de participer à un conseil des ministres extraordinaire et avaient été limogés par le président Sylvestre Ntibantunganya. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : un soldat israélien a été tué**, mardi 31 janvier, lors d'un accrochage avec des combattants du Hezbollah au Liban sud, a annoncé un porte-parole de Tsahal. C'est le premier militaire israélien tué cette année dans cette région. Selon les services de sécurité libanais, deux miliciens du Hezbollah ont également péri lors de cet accrochage, qui a eu lieu au nord de la « zone de sécurité » créée par l'Etat juif en territoire libanais, le long de la frontière. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : une organisation américaine de défense des droits de l'homme**, Human Rights Watch-Middle East, a appelé les autorités égyptiennes à mettre fin aux *« prises d'otages »* de parents d'extrémistes musulmans pour obtenir la reddition de ces derniers. Dans un rapport publié lundi 30 janvier, elle demande à tous les pays, notamment les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon, d'*« entreprendre une vigoureuse action diplomatique »* pour arrêter cette pratique. – *(AFP.)*

■ **TERRITOIRES AUTONOMES : les donateurs internationaux en faveur de l'autonomie palestinienne** ont décidé, mardi 31 janvier, de mieux orienter leur aide financière vers la création d'emplois dans les territoires et de renforcer la coordination, au terme d'une réunion de deux jours à Gaza. Odin Knudsen, représentant de la Banque mondiale à Gaza, a indiqué qu'environ 2,6 milliards de francs promis n'avaient pas été débloqués en 1994. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : le gouvernement socialiste a fixé au 8 février** la date d'ouverture du débat parlementaire annuel sur l'état de la nation. Le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, ne sollicitera pas la confiance des députés malgré la crise politique provoquée par les scandales politico-financiers et par les accusations d'implication officielle lors de la guerre secrète menée contre les Basques de l'ETA dans les années 80. – *(Reuter.)*

■ **HONGRIE : un tribunal hongrois a condamné à cinq ans de prison deux ex-miliciens** dans le premier procès, mardi 31 janvier, d'anciens responsables communistes pour la répression du soulèvement populaire de Budapest en 1956. Les deux miliciens, Lajos Orosz et Ferenc Toldi, étaient accusés d'avoir fait tirer sur la foule des manifestants – qui n'étaient pas armés – le 8 décembre 1956 et d'être responsables de la mort de 46 personnes. La répression des manifestations avait fait entre 2 500 et 13 000 morts. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : le premier numéro du quotidien indépendant de Belgrade** *Nasa Borba*, héritier de *Borba* et placé depuis décembre sous la tutelle du gouvernement, est sorti mercredi 1er février. Le journal indépendant, tiré pour le moment à 20 000 exemplaires en raison du manque de papier, a adopté un logo bleu afin de se différencier du quotidien officiel. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AUSTRALIE : John Howard a été élu**, lundi 30 janvier, chef du Parti libéral, et donc leader de l'opposition, en remplacement d'Alexandre Downer, dont la cote de popularité était au plus bas après neuf mois passés à la tête de la principale formation du camp conservateur. M. Howard avait déjà assumé la direction du Parti libéral de 1985 à 1989. Sa mission consistera à redresser l'image de l'opposition dans la perspective des prochaines élections générales qui auront lieu au plus tard en mars 1996. Les travaillistes contrôlent le pouvoir fédéral sans interruption depuis 1983. – *(Corresp.)*

■ **INDE : Amnesty International a accusé Delhi**, le mardi 31 janvier, de pratiquer la torture comme *« routine quotidienne »* dans l'Etat à majorité musulmane du Cachemire. Les forces indiennes y ont aussi exécuté des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, a affirmé l'organisation. Le rapport dénonce 700 meurtres perpétrés par les gouvernementaux dans leur lutte contre l'insurrection séparatiste qui y fait rage depuis 1990. L'Inde administre les deux tiers du Cachemire, et le Pakistan le reste. – *(AP, Reuter.)*

■ **COMMERCE : le conseil général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** a élu à l'unanimité le représentant de Singapour, M. M. K. Kesavapany, à sa présidence. Celui-ci devrait proposer que Singapour abrite, dans deux ans, la première conférence ministérielle de l'OMC. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

SOCIALISTES Le bureau national du PS devait, mercredi 1er février, approuver « la plate-forme » socialiste pour l'élection présidentielle. Ce texte de vingt-deux pages est bâti autour de trois chapitres : « l'égalité par la justice », « la liberté par la citoyenneté », « la fraternité par la paix ». Il sera présenté au congrès extraordinaire du dimanche 5 février, qui aura à confirmer le choix du candidat du PS fait par les militants. ● RELANCE. Ce projet préconise une politique économique basée essentiellement sur une relance de la consommation par les salaires et une redistribution des revenus. Il n'évoque pas la nécessité de la politique du franc fort à laquelle Pierre Bérégovoy avait attaché son nom. ● CANDIDAT. Si Lionel Jospin est désigné comme porte-drapeau du PS à la présidentielle il se sentira moins lié par cette plate-forme qu'Henri Emmanuelli.

Le PS propose « un nouveau contrat pour la République sociale »

L'avant-projet socialiste pour l'élection présidentielle préconise de faire de la relance et de la redistribution des revenus la priorité de la politique économique

S'ILS N'ONT PAS encore de candidat, les socialistes sont visiblement en passe de se doter d'une nouvelle doctrine économique, qui s'écarte, par de nombreux aspects, des grandes orientations des divers gouvernements de gauche au cours des deux septennats écoulés. L'avant-projet de plate-forme pour l'élection présidentielle, dont le bureau national du Parti socialiste devait discuter mercredi 1er février dans la soirée, en porte témoignage. Il n'est certes pas révélateur de toutes les sensibilités qui s'expriment au sein du Parti socialiste.

Il n'empêche. Même si ce document sera vraisemblablement l'objet de nombreuses polémiques internes, il fixe un cap général qui ne devrait guère être discuté dans les rangs socialistes. Qu'il s'agisse de Laurent Fabius, allié d'Henri Emmanuelli, ou de Dominique Strauss-Kahn, partisan de Lionel Jospin, en passant par le président du club deloriste Témoin, François Hollande, ou encore le député européen Pierre Moscovici, tous les « *économistes* » du PS partagent en effet un diagnostic voisin sur la conjoncture économique et les pistes de réforme à explorer.

● **Une « nouvelle politique ».** L'avant-projet de plate-forme recommande de mettre en œuvre « *une nouvelle politique* ». La formulation est suffisamment générale pour laisser penser que c'est avec la politique économique conduite par Edouard Balladur qu'il faut rompre. Mais à lire le texte entre les lignes, on devine que c'est aussi une grande partie de l'héritage de Pierre Bérégovoy qui est en cause. Il est des silences significatifs : si la stratégie de la « *désinflation compétitive* » et surtout de celle du « *franc fort* », il n'est pas fait mention. Certains économistes socialistes justifient d'ailleurs publiquement ce choix. François Hollande juge, ainsi, que « *la stratégie de désinflation compétitive a produit tous les effets que l'on pouvait escompter* », la France disposant maintenant d'une forte compétitivité grâce à la maîtrise de l'inflation. Plus explicite encore, Pierre Moscovici estime qu'il faut « *abandonner cette stratégie non coopérative* [avec les pays voisins] *au profit d'une stratégie de croissance coopérative et durable* ».

> « Il n'y aura pas de reprise solide tant que le partage s'effectuera au détriment des salaires »

● **La « relance ».** Dans le vocabulaire socialiste, ce mot-là a longtemps été banni. Après l'expérience de l'année 1981 qui a fortement gonflé les déficits, intérieur et extérieur, le PS n'a plus jamais usé de la formule. L'avant-projet, pourtant, s'y réfère explicitement. Et ce n'est qu'une demi-surprise. Tous les experts économiques socialistes partagent en effet le point de vue que le gouvernement d'Edouard Balladur a commis, selon la formule de Laurent Fabius, une « *grave erreur de diagnostic* ». Alors que la France, selon l'analyse du PS, a plongé dans la récession en 1993 à cause d'une crise de la demande, alimentée par une consommation en panne, le premier ministre actuel a estimé qu'il s'agissait d'une crise de l'offre. A l'inverse de ce qu'il aurait fallu faire, il a donc, dans un premier temps, multiplié les prélèvements sur les ménages et les aides en faveur des entreprises. En clair, lui reprochent les socialistes, il n'a pas vraiment eu de stratégie pour consolider la croissance.

L'avant-projet estime donc que c'est maintenant le but à poursuivre : stimuler l'activité autant que possible, mais pas dans n'importe quelles conditions. « *Cette relance ne peut provenir d'un creusement du déficit des comptes publics pas plus que* d'une *dévaluation de notre monnaie* », souligne le texte. La principale piste proposée est donc celle d'une « *augmentation des salaires les plus modestes* ».

Chacun soutient cette proposition. Jospinien, Dominique Strauss-Kahn est le premier à considérer que le gouvernement actuel a fait fausse route en étant très rigoureux en matière salariale, mais pas du tout en matière budgétaire, alors qu'un cadrage inverse aurait été nécessaire. Tout juste peut-on imaginer que des nuances s'expriment sur les modalités à mettre en œuvre. L'ancien ministre de l'industrie n'est ainsi pas opposé à ce que l'on revienne aux traditionnels coups de pouce en faveur du SMIC. François Hollande, lui, estime que ce serait une erreur, car la mesure écraserait les hiérarchies salariales. Aussi préconise-t-il de réformer le financement de la sécurité sociale afin que l'assiette des cotisations maladie ne soient plus assises sur les salaires, mais sur la valeur ajoutée. Les partenaires sociaux seraient invités à engager une grande négociation pour un meilleur partage de cette valeur ajoutée. « *Il n'y aura pas de reprise solide*, estime-t-il, *tant que le partage s'effectuera continuement au détriment des salaires.* »

Cette proposition de relance par les salaires n'est toutefois pas la seule en lice. Laurent Fabius, suggère, lui, un « *plan audacieux* » de soutien en faveur de la construction et de la réhabilitation des logements anciens.

● **La « redistribution ».** Cette partie de l'avant-projet est plus classique. Elle suggère la mise en œuvre d'un grand nombre de réformes fiscales que les socialistes ont fréquemment défendues. La redistribution des revenus que souhaite l'avant-projet, « *appelle* une *mutation de notre système fiscal pour mieux appréhender les revenus du capital financier, élargir l'assiette de l'impôt sur la fortune, et supprimer progressivement les exonérations et des abattements les plus injustes* ».

Concrètement, cette partie du texte, qui a visiblement été inspiré par François Hollande, suggère donc une réforme de l'impôt sur la fortune : le projet consisterait à élargir l'assiette du prélèvement (en particulier en intégrant l'outil de travail) et à baisser les taux d'imposition. Cela reviendrait donc à copier le modèle allemand d'imposition du capital – une solution que Michel Rocard avait en vain défendue contre Pierre Bérégovoy en 1988. Une profonde réforme de la fiscalité locale est également suggérée par l'avant-projet.

● **L'emploi.** C'est, sans surprise, la partie du texte qui risque, le plus, de prêter à controverse puisqu'il est fait mention des 35 heures. Encore faut-il souligner que la formulation sur la compensation salariale – intégrale ou non ? – est relativement évasive pour rallier de nombreux suffrages. Le texte préconise en effet une « *réduction progressive sur 5 ans de la durée du travail à 35 heures* ». Il ajoute : « *travailler moins pour travailler tous en garantissant les salaires est aujourd'hui non seulement possible mais indispensable* ». D'autres pistes sont par ailleurs évoquées, même si elles ne sont pas mentionnées dans l'avant-projet. Ainsi Laurent Fabius suggère-t-il, par exemple, une nouvelle clef de répartition de la dotation globale de fonctionnement : l'attribution de celle-ci aux collectivités locales pourrait tenir compte des efforts entrepris en matière d'emploi liés à la qualité de vie.

● **La monnaie unique européenne.** La plate-forme est très elliptique sur le sujet. Elle signale seulement qu'il faut « *accélérer la mise en place de l'union monétaire* ». On devine les raisons de cette prudence. Dans ce domaine, diverses sensibilités s'expriment au sein du PS. Faut-il que la France milite pour la monnaie unique dès 1997 ou seulement en 1999, et adapte en conséquence sa *politique en matière de finances publiques* ? Faut-il exiger une interprétation stricte ou bien souple des critères de convergence ? Pierre Moscovici, par exemple, admet que ces questions soient débattues, l'essentiel, selon lui, étant que l'on sorte de « *l'entre-deux* » cher à Edouard Balladur.

S'il considère qu'il faut « *aller vite vers la monnaie unique* », Laurent Fabius souligne, lui, que l'on pourrait avoir encore un débat sur les critères de convergence. « *Peut-être faudrait-il aussi prendre en compte les efforts faits en matière de lutte contre le chômage* », remarque-t-il, et pas seulement les normes retenues en matière de déficits publics ou d'encore d'inflation.

Laurent Mauduit

La plate-forme de campagne insiste sur la protection sociale, l'Europe et la justice

CONTENU. dans vingt-deux pages, l'avant-projet de plate-forme présidentielle du PS insiste, dans son préambule, sur un mot : agir. « *Il n'existe pas*, est-il rappelé d'entrée, de *solution* ou de *programme miracle, l'avenir* ne se *construit pas sur des promesses* ou sur des *engagements illusoires. (...) Oui*, une *nouvelle politique est possible, elle implique les ruptures indispensables et les prudences nécessaires. Elle appelle au contrat sans exclure les conflits. (...) L'urgence est là, elle exige de ne pas différer, de ne pas endormir, de ne pas tromper, de ne pas seulement témoigner pour l'histoire. Elle se résume à un impératif : agir.* »

Sous le titre « *un nouveau contrat pour la République sociale* », cet avant-projet socialiste regroupe trois grands chapitres-slogans.

● **L'égalité pour la justice :** Outre un long développement sur la politique de l'emploi et la politique fiscale *(lire ci-contre)*, ce chapitre détaille plusieurs points particuliers. Concernant le logement, il est proposé un plan d'urgence s'appuyant, notamment, sur un schéma national de construction de logements sociaux et la réquisition des logements vacants dans le parc immobilier des grands organismes publics ou privés.

La politique de santé s'appuie sur trois principes : assurer l'accès de tous à la protection sociale, concilier la légitimité à définir les grandes options des partenaires sociaux avec celle de l'Etat et des parlementaires, affirmer la nécessité sociale et économique d'associer progressivement tous les revenus au financement de la protection sociale. Pour la jeunesse, les socialistes reprennent à leur tour l'idée d'une grande consultation des associations et organisations afin d'aboutir à une loi quinquennale.

Dans le cadre d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire, le texte préconise la simplification de la carte administrative par la création de grandes entités régionales, capables de s'imposer à l'échelle européenne.

● **La liberté par la citoyenneté :** Le PS considère qu'une réforme constitutionnelle s'impose afin de réduire la durée du mandat présidentiel à cinq ans renouvelable une fois, de limiter l'usage de l'article 49-3 permettant au gouvernement d'imposer à sa majorité l'approbation d'un projet de loi, d'interdire tout autre mandat électif aux députés, de modifier la loi électorale afin que 20 % des députés soient désignés au scrutin proportionnel, d'imposer la parité entre les hommes et femmes dans les différentes fonctions électives, de permettre des lois d'initiative populaire. Par ailleurs, il est proposé d'abroger les dispositions des lois Pasqua « *contraires à l'esprit de tolérance et d'intégration républicaine* ».

S'agissant de la justice, les socialistes militent, notamment, pour la séparation des fonctions judiciaires, « *entre la chancellerie et le parquet, entre le parquet et le siège, entre les différents pouvoirs du juge d'instruction* ». « *Promouvoir les valeurs de la laïcité essentielle à l'esprit républicain et en refuser toute remise en cause* », tel est le principe premier qui domine les propositions sur l'éducation et la formation.

● **La fraternité dans la paix :** Dans cette troisième partie, les socialistes insistent sur le renforcement de l'Union européenne « *qui ne peut se limiter à une zone de libre-échange* ». L'Europe doit reprendre, affirment-ils, l'initiative au niveau de la politique économique et sociale, notamment par une politique volontariste d'investissements publics, l'imposition d'une charte sociale européenne et une fiscalité commune prévoyant un prélèvement minimum sur les revenus du capital. Concernant les institutions, le nouveau traité européen prévu doit, selon le PS, élargir le domaine de décision à la majorité et donner le droit de codécision au Parlement européen.

Plus généralement, sur la politique extérieure de la France, il est notamment demandé de lier en Afrique « *la coopération et l'aide au respect des principes démocratiques* » et de « *développer une politique méditerranéenne de coopération indispensable pour enrayer le fondamentalisme religieux* ». Enfin, il est proposé une réforme du service national prévoyant un nouveau service civil, ouvert au volontariat féminin.

COMMENTAIRE

LE RETOUR DES IDÉES

Plus de programme plus ou moins commun. Plus de catalogue de 110 propositions, mais, simplement, une « plate-forme », d'où pourront « décoller » beaucoup d'autres suggestions. Parce que sur le terrain meuble des idées la consigne est à la modestie, pour lui comme pour les autres, le PS se prépare tout simplement à expédier sa « lettre à tous les socialistes ».

Son bureau national s'apprêtait, mercredi 1er février, à adopter son projet de plate-forme présidentielle pour le soumettre au congrès extraordinaire de dimanche prochain à Paris qui aura à confirmer le choix de son candidat pour l'élection présidentielle. Un texte susceptible, donc, d'être encore amendé, qui ne sera somme toute qu'une espèce de vade-mecum consensuel. Les plus critiques ironisent déjà sur cette plate-forme, ressemblant avant tout à leurs yeux à « *une forme plate* ».

Il n'en aurait pas été différemment si Jacques Delors avait été candidat. Dans son discours de clôture du congrès de Liévin, Henri Emmanuelli avait parfaitement expliqué que son parti, s'il ne voulait pas entrer « *en hibernation* », aurait à préserver « *son entière liberté de réflexion et de proposition* » et devrait participer à sa manière au débat démocratique.

Ce fonds commun de placement socialiste dans ce débat s'inspire pour une très grande partie de la motion de synthèse bâtie par M. Emmanuelli lors de ce même congrès de Liévin. Menée sous la responsabilité de Julien Dray, l'élaboration de cette plate-forme s'est voulue avant tout consensuelle pour établir un recensement de propositions minimales. Il y a des manques, mais le travail a été fait, nonobstant les violents courants d'air internes.

Il s'agira, dès la semaine prochaine, de savoir ce que ce nouveau contrat socialiste va devenir une fois le candidat désigné. En tant que premier secrétaire, M. Emmanuelli, s'il s'imposait, sera plus enclin à en respecter la lettre. Dans l'hypothèse contraire, Lionel Jospin, soucieux de son autonomie, et qui avait présenté sa propre contribution lors du congrès de Liévin, prendra certainement cette plate-forme avec plus de pincettes. Mais si un véritable débat de fond pouvait – enfin – se substituer aux dramatiques querelles de personnes, nul ne s'en plaindra.

Daniel Carton

Les militants à l'heure du choix

II. « Pourquoi Henri s'est-il fourvoyé dans cette galère ? »

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Déjà les socialistes limougeauds ne pensent plus qu'à ce qui se passera après. Après le vote des sections vendredi, après le congrès fédéral de samedi chargé de faire la synthèse des résultats pour l'ensemble de la Haute-Vienne, après le congrès extraordinaire de dimanche à la Mutualité. Bref, après la désignation du candidat du PS à l'élection présidentielle. Comme s'il ne s'agissait que d'une assez pénible corvée..

Bien sûr, les partisans déclarés d'Henri Emmanuelli et surtout de Lionel Jospin s'activent pour leurs champions. Le sénateur Jean-Pierre Demerliat, désigné comme mandataire fédéral par Lionel Jospin, s'interroge, faussement naïf : « *Je ne comprends pas pourquoi Henri est allé se fourvoyer dans cette galère. On l'aime bien, Henri, et on le soutiendra s'il est élu, mais ça crève les yeux que ce n'est pas l'homme d'une présidentielle. Trop anguleux, il ne saura convaincre que les militants, alors que Lionel est un vrai candidat du rassemblement de gauche.* »

Si chacun s'abstient publiquement d'évoquer les démêlés judiciaires du premier secrétaire dans le cadre de l'affaire URBA, tel glisse en passant : « *Ce ne serait quand même pas évident d'être candidat avec la perspective* d'un *procès à Saint-Brieuc au mois de mars.* » L'autre camp n'est pas en reste qui réplique sèchement : « *Qui était premier secrétaire sinon Jospin au moment où Emmanuelli était trésorier du parti ?* » Tout cela pourtant reste feutré, bien loin d'une véritable campagne, de la chasse aux soutiens qui avait précédé le congrès de Rennes ou des déchirements violents qui avaient divisé la fédération lors de la succession de l'ancien maire de Limoges il y a quatre ans. De façon symptomatique, aucune section n'a jugé utile de se réunir avant le soir du vote, vendredi.

Il est vrai que les inquiétudes réelles sont ailleurs. Comme le note Pierre Vallin, universitaire atypique qui « monte » à Paris la moitié de la semaine pour enseigner le droit à Dauphine et le reste du temps gère sa commune de Compreignac : « *Tout cela n'est que la répétition générale d'autres affrontements.* » Chacun est bien conscient en effet qu'est en jeu actuellement l'avenir d'un PS privé d'identité et dépourvu de stratégie. « *Personne* ne *se fait d'illusions sur la campagne présidentielle. On la fera par devoir* », note M. Vallin, qui ajoute : « *Il s'agit désormais de savoir si l'on saura rénover en profondeur le PS ou si le jeu des écuries présidentielles gèlera le débat jusqu'en 2002.* »

Patrick Petit, journaliste à Radio France Limoges et qui prépare sur Bellac une liste socialiste dissidente pour les municipales, s'interroge encore plus crûment : « *Recherche t-on le pouvoir pour le pouvoir ou pour mettre en œuvre un programme ?* » La question est particulièrement pressante au plan local. « *On le voit bien en Haute-Vienne*, souligne M. Petit. *Le vieux clientélisme a transformé le PS en un parti d'élus qui* ne *cherchent qu'à sauver les meubles et à protéger leurs fauteuils.* »

A cela en fin de compte semble bien souvent se résumer l'alternative entre Lionel Jospin et Henri Emmanuelli : lequel des deux permettra au PS d'éviter de « *prendre la pâtée* » à l'élection présidentielle et de limiter ainsi les dégâts lors des élections municipales et sénatoriales de juin et de septembre ?

Gérard Courtois
(A suivre)

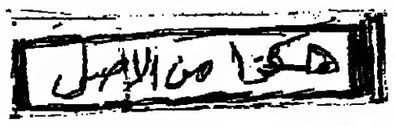

M. Giraud réclame une négociation sur la réduction du temps de travail

APRÈS la publication des statistiques du chômage en 1994 (*Le Monde* du 1er février), le ministre du travail, Michel Giraud, a demandé au patronat et aux syndicats un *« engagement partenarial très fort »* en faveur d'une *« vraie négociation »* sur la réduction du temps de travail. Pour sa part, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a estimé qu'Edouard Balladur *« a pris l'habitude de renvoyer à des lendemains lointains les réponses que son gouvernement devrait donner »*, notamment en matière de lutte contre le chômage. Le Front national a assuré qu'*« il faut établir la priorité d'emploi pour les Français »*.

Du côté syndical, la CFDT a constaté que *« les chiffres chaotiques de ces derniers mois incitent à la prudence »*. Pour réduire significativement le chômage, a-t-elle ajouté, *« des négociations sur le temps de travail sont indispensables »*. Quant à la CGT, elle a jugé que *« l'année 1994 se termine par une situation encore plus malsaine »* qu'en 1993. *« Ce n'est que par l'accroissement des mesures de traitement social du chômage qu'un pseudo-équilibre apparaît comme atteint. »*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **HENRI EMMANUELLI :** Pierre Mauroy a estimé, mardi 31 janvier, que la candidature à l'élection présidentielle d'Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, ferait courir au PS *« le plus grand risque, celui de ne pas être présent au second tour »*. S'exprimant devant une cinquantaine de militants socialistes, lors d'une réunion au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), l'ancien premier ministre a ajouté que c'était *« une erreur de se présenter en tant que premier secrétaire à cette élection* [...] *car les gens rejettent les responsables des partis »*.

■ **ÉDOUARD BALLADUR :** Jean-Marie Le Pen a affirmé, mardi 31 janvier, qu'*« Edouard Balladur étant le principal candidat de la majorité, il le tenait pour principalement responsable de la politique de décadence et des échecs de celle-ci »*. Se défendant d'autre part *« de faire des compliments à M. Balladur »*, le président du Front national a estimé, sur France-Inter, que *« l'image de quelqu'un qui rassemble sans exclusive peut être dynamique »*. *« Elle peut aussi lui nuire, dans la mesure où certains voudraient continuer à perpétuer l'apartheid qui a dominé la Ve République finissante »*.

■ **ÉCOLOGISTES :** Antoine Waechter a affirmé, mardi 31 janvier, que sa candidature était *« irréversible »*, en laissant entendre que l'un des autres candidats écologistes, Brice Lalonde, pourrait annoncer son retrait dans les prochains jours. Résolument optimiste, le président du Mouvement des écologistes indépendants a estimé que ses débuts de campagne étaient *« plus faciles »* qu'en 1988. Près de six mois après sa création, le MEI a établi son siège au, rue du Faubourg- Saint-Denis, Paris 10e.

■ **PACTE RÉPUBLICAIN.** Le balladurien Patrick Devedjian (RPR), député des Hauts-de-Seine, a estimé, mardi 31 janvier, en réponse aux propos tenus par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, lundi 30 janvier, *« qu'un pacte républicain impliquait un accord de désistement réciproque »*, et *« que Philippe Séguin le propose à la gauche pour le second tour, parce qu'il sent que son candidat est en grave difficulté »*.

■ **RÉGIONALISME.** Max Siméoni, ancien député européen, candidat à l'élection présidentielle, soutenu par la fédération Régions et peuples solidaires, a entrepris un tour de France des régions pour sensibiliser les élus susceptibles de lui apporter leur parrainage. Sans exclure totalement un rapprochement avec les Verts, M. Siméoni a estimé, mardi 31 janvier, à Rennes, que *« Mme Voynet est la responsable écologiste la moins régionaliste »*.

■ **AVOCATS.** Le bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris, Me Jean-René Farthouat, a envoyé, le 31 janvier, une lettre aux candidats à l'élection présidentielle, leur posant treize questions sur leurs intentions en matière de justice. Me Farthouat demande notamment aux candidats s'ils souhaitent que le parquet demeure soumis au ministre de la justice, ou encore comment ils entendent réformer le secret de l'instruction.

DÉPÊCHES

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE :** Richard Kaloi, président de la province des îles Loyauté, a indiqué, mardi 31 janvier, que la délégation du FNLKS, conduite par Paul Néaoutyine, président du Front de libération nationale kanak socialiste, présente à Paris, était venue pour *« tirer la sonnette d'alarme »* sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie avant la réunion du comité de suivi des accords de Matignon, les 7 et 8 février à Nouméa. Les dirigeants indépendantistes se sont notamment entretenus avec François Mitterrand et Edouard Balladur. Tout en estimant que la situation politique était *« calme »*, M. Kaloi a affirmé qu'il y avait des *« blocages sur le fond »* parce que le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste) *« n'a pas voulu discuter sur l'avenir institutionnel »* du territoire.

■ **PS :** un accord a été signé, lundi 30 janvier, entre le Parti socialiste et un groupe bancaire composé du Crédit foncier, de la BNP et du Crédit coopératif, pour un prêt de de 63 millions de francs, a annoncé Alain Claeys, trésorier du PS, mardi 31 janvier. Ce prêt, d'une durée de trois ans, est destiné à résorber le déficit de 60 millions de francs du budget 1995, qui s'élève à 120 millions de francs. Il est gagé, a précisé M. Claeys, sur une hypothèque de premier rang sur l'actuel siège du PS. *« Ce prêt nous donne les moyens de vendre l'immeuble de Solférino dans de meilleures conditions »* que celles du marché de l'immobilier actuellement, a ajouté le trésorier du PS, avant de préciser que, pour la campagne présidentielle, le PS *« se limiterait au montant remboursé par l'Etat, à savoir 45 millions de francs »*.

■ **DÉPENSES ÉLECTORALES.** Le tribunal administratif de Lyon a déclaré Paul Morin, premier vice-président (UDF-rad) du conseil général de l'Ain, démissionnaire d'office de son mandat de conseiller général pour avoir dépassé le plafond autorisé des dépenses électorales lors des élections cantonales de mars 1994. M. Morin, maire de Bourg-en-Bresse, inéligible pendant un an au conseil général, a décidé de faire appel.

M. Lang (PS) : « La liste des candidats n'est pas définitive »

DANS un entretien accordé au quotidien régional *Ouest-France*, mercredi 1er février, Jack Lang estime que *« des temps nouveaux vont s'ouvrir. Le choix sera simple : se renouveler ou mourir »*. A propos du processus de désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, M. Lang estime que *« s'il y avait eu de véritables primaires à gauche »* il serait arrivé *« très largement en tête »* devant Lionel Jospin et Henri Emmanuelli. Si le candidat choisi par les militants du PS *« ne décollait pas »*, précise toutefois l'ancien ministre de la culture, *« alors un autre candidat ne manquerait pas de surgir »*, car, précise-t-il, *« même en politique, la nature a horreur du vide »*.

Dans un autre entretien accordé à l'hebdomadaire *VSD*, à paraître jeudi, M. Lang explique qu'il s'est retiré de la candidature *« car les jeux étaient faits d'avance. Il ne faut pas tromper le pays et les militants et faire croire qu'il s'agit d'une authentique démocratie interne »*, déclare-t-il, en affirmant que *« la situation n'est pas figée et l'élection n'est pas jouée. La liste des candidats n'est pas définitive »*.

Les chiraquiens misent sur un duel avec M. Balladur au second tour

Les partisans du premier ministre redoutent ce cas de figure

Considérant que *« rien n'est joué »* pour l'élection présidentielle et convaincus que deux candidats gaullistes seront présents au second tour, les chiraquiens organisent une stratégie autour d'un duel final avec Edouard Balladur que les amis du premier ministre voudraient éviter. Ces derniers laissent entendre que M. Chirac mène une campagne de gauche et parient sur la présence au second tour d'un candidat socialiste.

LES AMIS de Jacques Chirac en sont maintenant officiellement persuadés, tandis que les proches d'Edouard Balladur redoutent secrètement ce scénario : un second tour entre M. Chirac et M. Balladur n'est plus du tout à exclure. L'hypothèse paraissait absurde pour les néogaullistes, toutes tendances confondues, il y a encore quelques semaines. Les chiraquiens, à l'instar du maire de Paris, pensaient que le premier ministre de la seconde cohabitation ne se lancerait pas dans la compétition présidentielle et qu'il n'y aurait, en lice, qu'*« un seul candidat gaulliste »*. Au lendemain de sa déclaration de candidature, M. Chirac avait du reste prévenu, le 12 novembre 1994, qu'il n'accepterait pas un affrontement entre les héritiers du général. Les balladuriens, eux, ont tout fait, avant l'annonce officielle de leur champion, le 18 janvier, pour dissuader l'ancien président du RPR de poursuivre sa course élyséenne avaot de comprendre qu'ils n'obtiendraient pas son retrait.

« UN CHOIX DE SOCIÉTÉ »

Un peu sonnés par le pilonnage balladurien dont ils décèlent à l'excès des manifestations dans la plupart des médias, les chiraquiens se sont repris à espérer. Eux qui n'accordent aucune considération aux sondages ont découvert que ces enquêtes pouvaient tout de même avoir des vertus : elles montrent que la déclaratioo de candidature de M. Balladur n'a pas donné de coup de fouet au premier ministre candidat – *« Il a fait plouf »*, confie un proche de M. Chirac – et elles révèlent que près de deux tiers des électeurs n'ont pas encore fait leur choix présidentiel. Les balladuriens rétorquent que leur candidat, placé au sommet dans les sondages, peut difficilement continuer à grimper et que les électeurs ne connaissant encore ni tous les candidats ni leurs projets, il n'est pas anormal que l'indécision soit si importante.

Qu'à cela ne tienne, les partisans de M. Chirac ont abandonné leur tactique initiale de premier tour qui tendait à rassembler dans la majorité – le créneau est largement occupé par M. Balladur – pour se consacrer à une stratégie de second tour. L'insistance à réclamer un débat avec l'autre candidat issu des rangs du RPR et la rumeur entretenue sur ses relations supposées avec l'extrême droite en sont deux facteurs visibles. Ils ont pour but de montrer que la joute entre les deux hommes, selon François Baroin, porte-parole de M. Chirac, *« n'est pas une querelle de personnes, ni une querelle de différences de méthodes »* mais *« un véritable choix de société »*.

Les différents éléments de cette donne sont examinés lors des réunions du comité politique dont M. Chirac s'est doté. Les chiraquiens peuvent estimer qu'ils disposent d'une marge de manœuvre élargie en raison de l'état dans lequel se trouve la gauche après quatorze années de mitterrandisme. Pour autant, les amis de M. Chirac veulent éviter de tomber dans le piège dans lequel les poussent les balladuriens : celui de se voir accuser de représenter la gauche au risque de faire fuir une partie de l'électorat de droite. *« C'est un retour aux sources du gaullisme social »*, répond l'entourage du maire de Paris, en ajoutant que *« l'expérience de la gauche au pouvoir montre qu'elle a été incapable des mettre en application des idées dont elle estimait être seule détentrice, or ces idées sont transversales »*.

On remarque, dans les rangs balladuriens, que la contre-offensive des chiraquiens est conduite, essentiellement, par Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale, sur le terrain des idées alors que le président par intérim du RPR, Alain Juppé, brille par sa discrétion. Ce déséquilibre, qui pourrait ne pas durer, est exploité par les proches de M. Balladur qui voient, dans les derniers propos de M. Séguin sur *« le pacte républicain »*, un accord de désistement proposé à la gauche, selon l'analyse de Patrick Devedjian. L'entourage de M. Balladur a bien noté que M. Séguin, dans son discours de Bondy (*Le Monde* du 1er février), se référait à Pierre Mendès France pour souligner la filation entre le *« Front républicain »* et le *« Rassemblement des Français, ce maître-mot du gaullisme »*.

Olivier Biffaud

La lettre aux élus du candidat Balladur

Au lendemain de sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle, le 18 janvier, Edouard Balladur a adressé un courrier à tous les élus susceptibles de lui procurer les cinq cents signatures de parrainage que tout candidat doit adresser au Conseil constitutionnel pour pouvoir se présenter. *« Je vous serai reconnaissant de me faire savoir dès à présent si vous envisagez de le faire le moment venu. J'y verrais un encouragement précieux »*, écrit notamment M. Balladur. Cette lettre circulaire a été reçue par de nombreux élus de l'opposition, de l'extrême droite à la gauche, parmi lesquels Jean-Yves Le Gallou (FN), conseiller régional de l'Ile-de-France, et Julien Dray (PS), député de l'Essonne. Ce dernier a aussitôt répondu au premier ministre par un courrier dans lequel il le met amicalement *« en garde contre ces sondages qui* [le] *portent au zénith et qui annoncent* [sa] *victoire facile »*. Alain Marleix, responsable des comités de soutien du premier ministre, a précisé, mardi 31 janvier, que *« ce n'est qu'au vu des réponses à cet envoi que la liste des soutiens à la candidature d'Edouard Balladur sera établie »*.

L'Etat signe le premier contrat d'objectifs avec un organisme public de recherche

LE PREMIER contrat d'objectifs liant l'Etat à un organisme public de recherche a été signé, mardi 31 janvier, par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, José Rossi, ministre de l'industrie, et Alain Bensoussan, PDG de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria). Cet accord, qui devrait être suivi de beaucoup d'autres, inaugure une politique contractuelle présentée par M. Fillon comme la seule manière pour l'Etat de *« mettre en œuvre une politique volontariste de recherche »*. Cette politique se situe dans le droit fil du « rapport d'orientation » présenté en juin 1994 par M. Fillon devant l'Assemblée nationale et destiné, selon lui, à redonner une *« vision stratégique »* à la recherche nationale (*Le Monde* du 22 juin 1994). Elle s'inscrit, a ajouté M. Rossi, dans *« la démarche de libéralisation dans laquelle le gouvernement s'est résolument engagé, tant au plan européen qu'au plan national »*.

L'accord, dont la rédaction a été précédée d'une « réflexion en interne » au sein de l'Inria, porte sur la période 1995-1998. Il prévoit la mobilisation des compétences de l'organisme autour de cinq axes de recherche qualifiés de *« stratégiques »* en matière de technologies de l'information et de leurs applications. Ces objectifs nécessiteront des investissements, a indiqué M. Bensoussan, qui a demandé à ses deux ministres de tutelle les moyens budgétaires qui s'imposent, *« quitte à reconsidérer d'autres dépenses »* et dans la mesure où la preuve sera apportée qu'il *« est rentable d'investir dans l'Inria »*. M. Fillon a répondu que la croissance de l'institut ne saurait être fondée sur ses seules ressources budgétaires. Par sa oature, l'iostitut a vocatioo à *« recueillir largement des financements externes, en particulier grâce à des partenariats industriels »*, a-t-il dit.

Il est vrai que l'Inria a déjà tissé des liens solides avec l'industrie, aussi bien à travers les grands programmes européens de recherche eo informatique (Esprit, Ercim) qu'avec les géants de l'informatique et de l'électronique (Olivetti, Philips, Siemens Nixdorf).

Depuis 1984, il a contribué à la créatioo d'une vingtaine de sociétés qui emploient aujourd'hui 800 personnes, pour un chiffre d'affaires de 450 millions de francs. L'Inria représentera l'Europe au sein du consortium mondial censé définir le World Wide Web, la future autoroute de l'information mondiale, a rappelé son PDG.

Avec cette signature, l'Inria a ouvert une voie qui sera suivie, dès la fin février, par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), puis par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'Institut oational de recherche agronomique (INRA) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), a précisé M. Fillon. D'autres contrats d'objectifs seront négociés en 1995, a ajouté le ministre. Une deuxième série d'organismes sont concernés, dont l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Institut français pour l'exploitatioo de la mer (Ifremer). Autant de chantiers dont la conclusion devrait intervenir, en tout état de cause, après l'élection présidentielle.

Hervé Morin

La chambre régionale des comptes épingle Nantes

Une enquête préliminaire a été ouverte sur le service communication de la ville

NANTES
de notre correspondant

« Si quelqu'un prétend que l'argent versé à l'Omnic (Office municipal nantais d'information et de communication) *a servi à autre chose qu'à communiquer, je considérerai cela comme une diffamation. »* Piqué au vif par l'annonce, samedi 28 janvier, de l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le service communication de la ville, le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, député, a tenté de remettre les choses à leur place. *« Tout est parti*, dit-il, *d'un contrôle de la chambre régionale des comptes comme il y en a des milliers. La chambre a contrôlé l'ensemble des structures municipales et ses remarques ne portent, au baut du compte, que sur le service communication, soit 0,6 % du budget de la ville. »* Pour ne concerner qu'un petit budget, le pavé de la chambre des comptes pourrait avoir, à quelques encablures de l'élection municipale, un gros retentissement. Ce que le maire refuse d'appeler « une affaire » touche un domaine dont il avait fait une priorité et dont l'opposition municipale a toujours fait son cheval de bataille, dénonçant *« une politique coûteuse plus au service d'un hamme que de la ville »*.

Partant du constat que Nantes était une ville très mal connue à l'extérieur et méconnue des Nantais eux-mêmes, Jean-Marc Ayrault, dès son électioo en 1989, avait lancé une politique de communication tous azimuts pour donner à la capitale des Pays de la Loire l'image d'une ville moderne et dynamiqne. L'Omnic avait alors été créé sous la forme d'une association 1901, ce qui permettait, expliqnent aujourd'hui ses responsables, *« d'être plus souple, plus rapide sur les actions de spansaring au sur des campagnes liées à l'actualité »*.

FONCTIONNEMENT IRRÉGULIER

En outre, la ville souhaitant s'attacher les services de journalistes professionnels pour son magazine municipal, et ceux-ci ne pouvant être contractuels de droit public, *« il fallait en passer par une formule de droit privé »*. Une formule qui, à l'expérience, s'est avérée trompeuse puisque la commission paritaire qui attribue les cartes de presse a estimé que, *« s'agissant d'un magazine municipal distribué gratuitement, il ne pauvait être cansidéré camme un argane de presse à part entière »*.

Dans sa lettre d'observation provisoire au maire de Nantes, début janvier, la chambre régionale des comptes se borne à considérer que le fonctionnement de l'Omnic n'est pas régulier. Avec sa dizaine de salariés, ses 15 millions de francs en moyenne de subventions annuelles, l'office, de façon quasi autonome, finance, outre le bulletin municipal, les campagnes de communication de la ville. Pour la chambre des comptes, ces dépenses doivent être intégrées directemeot au budget municipal. Ce que M. Ayrault ne conteste pas : *« On tient compte des observations qui nous sont faites*, répond-il. *Même si cela nous pose un problème. La ville va devoir, par exemple, créer des postes de journalistes. »* Et d'annoncer la dissolution de l'office pour le 1er mars.

Reste un problème : associatioo de droit privé vivant de fonds publics, l'Omnic pouvait-il passer des marchés sans appel d'offres ? Une loi de 1991, eo créant le délit de favoritisme, assujettit la plupart des organismes parapublics au code des marchés publics. L'office nantais n'a pas fait jouer la concurrence dans le choix de ses prestataires.

Or, parmi ceux-ci se trouve la SNEP, Société nouvelle d'édition et de publication, dont le patron, Daniel Nedzela, militant socialiste notoire, a été mis en examen pour trafic d'influence en novembre 1993. D'où l'enquête préliminaire confiée à la police judiciaire. *« La chambre des comptes a transmis le dassier au procureur*, explique M. Ayrault, *parce qu'il y a la SNEP parmi les prestataires. Mais en aucun cas elle ne porte de critiques sur la destinatian des fonds versés à l'Omnic. C'est le mode de gestion qui est en cause. »* Une question de pure forme autrement dit, mais qui n'empêchera pas l'opposition d'en faire son miel.

Yves Decaens

هكذا من الأصل

Les nouvelles vicissitudes du métier de maire

II. La politique au tribunal

Dans un premier article (*Le Monde* du 1er février), nous avons évoqué la lassitude de nombreux maires qui conduiront certains d'entre eux à ne pas se représenter aux élections municipales de juin. Nous continuons en nous penchant sur une évolution récente qui déplace, vers les prétoires des tribunaux administratifs, les contestations qui s'exerçaient, avant que la décentralisation n'entre dans les mœurs, sur le terrain politique.

« SUR cette affaire, je suis prêt à aller devant les tribunaux et à me faire condamner », lance, un rien bravache, Jean-Pierre Tabardel, maire (Radical) de Crest, commune de la Drôme de 7 800 habitants. Au début du mois de janvier, alors que la température était descendue à moins 12 degrés, cet élu a pris un arrêté de réquisition d'un immeuble HLM inoccupé, afin d'y installer huit familles. Mais il s'est heurté à l'administration, qui, à la suite de l'action en justice d'une riveraine, avait fait interrompre, au printemps 1994, la construction de ce bâtiment déjà presque terminé. Motif : non-conformité avec le plan d'occupation des sols (POS). *« Les lois de décentralisation ont donné aux maires des devoirs. Le premier d'entre eux est d'offrir un foyer aux mal-logés. Les tracasseries administratives sont secondaires au regard de cette exigence »*, fulmine M. Tabardel, qui promet que la commune achèvera elle-même les logements.

A leur manière, les tribulations du maire de Crest illustrent les difficultés que rencontrent de plus en plus fréquemment les élus locaux dans la réalisation de leurs projets. Les recours, formés par des opposants politiques, des associations de défense ou de simples particuliers, se sont multipliés ces dernières années. Ainsi, dans le ressort du tribunal administratif de Lyon, le nombre des requêtes a doublé entre 1989 et 1994. De son côté, le tribunal de Grenoble a enregistré, l'an passé, une hausse de 12 % des contentieux, la progression atteignant même 16 % dans le domaine de l'urbanisme.

A Lyon et à Grenoble, deux écologistes, Etienne Tête et Raymond Avrillier, se sont érigés en champions de procédures qui, pour ces élus minoritaires, sont l'unique moyen de tenter de faire obstacle à des décisions qu'ils contestent. C'est parfois sur des questions de forme qu'ils sont parvenus, *via* le tribunal administratif, à bloquer des dossiers importants, comme le schéma directeur de l'agglomération lyonnaise. Et à Saint-Etienne, le prix de l'eau, depuis la privatisation de ce service, a suscité des contestations en cascade, jusqu'à mettre l'actuelle majorité de droite en position de faiblesse. Une situation *« caricaturale »*, estime le président du tribunal de Lyon, Sylvain Lopez. *« La juridiction administrative est devenue un outil que certains utilisent pour mettre en cause une gestion et régler des comptes »*, observe-t-il.

INFLATION CONTENTIEUSE

Les communes de moindre importance n'échappent pas à cette inflation contentieuse. Au cours des deux dernières années, Bernard Accoyer, maire (RPR) d'Annecy-le-Vieux, cité haut-savoyarde de 19 000 habitants, a vu une douzaine de ses permis de construire, certificats d'urbanisme ou autorisations de travaux attaqués par des administrés, souvent avec succès. *« Il est normal que le citoyen puisse se défendre. Mais la trop grande facilité de déclenchement de recours perturbe et peut même paralyser le fonctionnement des collectivités, qui voient en outre les promoteurs dont les projets ont été bloqués se retourner contre elles »*, déplore le maire. *« Il a fallu plusieurs années, après la décentralisation, qui a donné aux maires de nouvelles responsabilités, pour que la justice administrative soit comme du public, confirme-t-on au tribunal de Grenoble. Cette juridiction est peut-être un peu lente, mais elle est d'accès facile, et presque gratuit, pour les citoyens. »*

En Ile-de-France, le phénomène est devenu la hantise des élus locaux : certes, beaucoup de recours contre les actes d'urbanisme sont formés par des particuliers qui, de bonne foi, ne veulent pas voir disparaître quelques arbres ou un carré d'herbe verte de leur champ de vision, surtout s'il s'agit de les sacrifier à des logements dits « sociaux ». Mais nombre de maires, confrontés à des dizaines de demandes d'annulation de leurs décisions pour *« erreur manifeste d'appréciation »*, déplorent l'*« instrumentalisation »* de la justice administrative : *« Un problème politique devrait se résoudre politiquement, or on assiste à une dérive consistant à demander au juge, quel qu'il soit, d'arbitrer des conflits qui ne relèvent pas de lui »*, regrette Roland Nadaus (PS), président du syndicat d'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et maire de Guyancourt (Yvelines). Dans sa propre commune, plusieurs dizaines de recours ont été déposés, contre la construction de l'hôtel de ville et contre un petit groupe de logements sociaux au centre du village, par l'« association de sauvegarde du village et de ses hameaux », née quelques mois avant les municipales de 1989 et, selon le maire, longtemps *« noyautée »* par son opposition.

De même à Massy, dans l'Essonne, selon le maire, Claude Germon (PS), les actions – cinq recours, par exemple, contre un programme de logements sociaux – émanent de *« l'association Massy-Progrès, qui n'est ni plus ni moins que l'UDF de Massy »*. *« Ils ont perdu leurs recours, nous on a perdu deux ans, alors que tout le monde crie à la pénurie de logements sociaux »*, regrette le premier magistrat d'une ville en pleine expansion depuis l'ouverture de la gare TGV. A Follainville-Dennemont, petite commune des Yvelines, le jeune maire, Samuel Boureille (sans étiquette), jette l'éponge au terme de son premier mandat, excédé par l'attitude de certains de ses administrés (*Le Monde* du 31 janvier). Aux prises avec quinze procès devant les tribunaux administratif et correctionnel, il en a déjà gagné neuf, mais les appels sont en cours. *« C'est étonnant*, commente-t-il, *quand les gens ont de l'argent et des batteries d'avocats qui font pression, l'administration, si pointilleuse, devient frileuse. On se sent un petit peu seul. »*

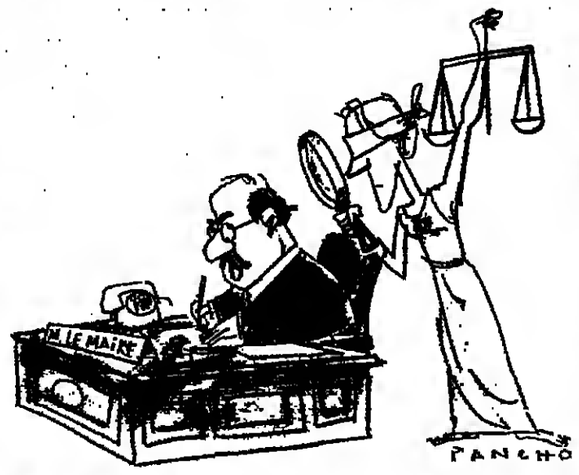

Cette fébrilité judiciaire, non seulement coûte cher, mais induit aussi un manque à gagner. La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a étoffé son service contentieux et prévoit des dizaines de milliers de francs pour les frais d'avocat. La construction du centre technique de Renault, retardé de plus de deux ans, a privé le syndicat d'agglomération nouvelle et la ville de Guyancourt de ressources fiscales. Une école toute neuve, prévue pour accueillir les enfants des nouveaux quartiers de logements aidés, en retard eux aussi, est quasiment vide.

« Ces recours font monter la charge des impôts locaux », calcule M. Nadaus, qui déplore l'*« impunité »* dont jouissent les requérants de mauvaise foi, alors même que les projets ne sont qu'exceptionnellement annulés de façon définitive. Parfois, les banques se lassent, et les projets restent dans les cartons, au point que certains architectes s'adressent systématiquement... aux juges pour réclamer des dédommagements aux associations. *« En réalité, le centième des actes d'une commune est attaqué, mais tous les actes importants le sont »*, relativise André Schilte, vice-président du tribunal administratif de Versailles, tout en admettant que *« l'utilisation du juge administratif à des fins politiques existe »*, même s'il n'a pas *« le sentiment que ce soit la règle »*.

JURISPRUDENCE DISSUASIVE

Curieusement, c'est sur la Côte d'Azur, théâtre d'action privilégié de tous les « bétonneurs », que le contentieux de l'urbanisme semble avoir amorcé sa décrue. Le nombre des requêtes déposées devant le tribunal administratif de Nice – dont la compétence s'étend aux Alpes-Maritimes et au Var – progressait, jusqu'ici, de 8 à 10 % par an. Or, pour la première fois, en 1994, la tendance s'est inversée, avec une diminution de plus de 8 % (776 requêtes contre 846 en 1993).

Ce coup d'arrêt ne signifie nullement que la loi soit, désormais, mieux respectée. *« Après une accalmie entre 1983 et 1989*, témoigne Noël Perna, président de l'association Région verte, *les problèmes, au contraire, s'accentuent. »* En fait, par un effet mécanique, la diminution des mises en chantier – liée à la crise de l'immobilier – entraîne celle des contestations en justice. Par ailleurs, comme l'explique Jean-Pierre Royanez, président de la chambre de l'urbanisme du tribunal administratif de Nice, *« il existe, désormais, une volonté du législateur de mettre un frein à l'accroissement continu du contentieux administratif »*. De même, contrairement au sentiment exprimé ailleurs, la jurisprudence administrative tend à restreindre les possibilités de saisine ou à sanctionner financièrement les requérants déboutés.

Les recours déposés devant le tribunal administratif de Nice – qui détient, juste après celui de Versailles, le record des procédures – visent, pour près des trois quarts, à l'annulation de permis de construire et, pour le reste, à la contestation de documents d'urbanisme (POS, ZAC, etc.). Ils émanent, dans 80 % des cas, à parts égales, de particuliers ou d'associations dont l'action n'est couronnée de succès, en moyenne (sauf dans des contentieux spécifiques comme ceux touchant à l'application de la loi « littoral »), que dans 20 à 30 % des affaires déférées. Pour sa part, Norbert Calderaro, commissaire du gouvernement au tribunal administratif de Nice, juge qu'*« on se sert peu de la justice pour régler des comptes politiques »*. *« Ou alors*, ajoute-t-il, *lorsque c'est le cas, un débat de fond existe aussi »*.

Enquête de nos correspondants Pierre Le Hir (Lyon), Jean-Claude Pierrette (Versailles), Guy Porte (Nice) et de Pascale Sauvage
(A suivre)

L'Etat va alléger sa ponction sur la caisse de retraite des agents locaux

L'épineux dossier est soumis au comité des finances présidé par Jean-Pierre Fourcade

LE COMITÉ des finances locales – où se retrouvent à parité élus et représentants de l'Etat – que préside Jean-Pierre Fourcade, sénateur RI des Hauts-de-Seine et premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, devait se saisir, mercredi 1er février, de deux sujets essentiels pour les maires et les présidents de départements et de régions : les charges de retraite des fonctionnaires locaux (ainsi que du personnel des hôpitaux) et la répartition pour 1995 de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales.

Le premier point alimente une vive polémique avec les pouvoirs publics : depuis le décret du 28 décembre 1994 qui augmente de 3,8 points la cotisation des employeurs à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), la colère de l'ensemble des élus, toutes tendances confondues, n'a cessé de grandir (*Le Monde* du 27 janvier). Face à cette « grogne » persistante, le gouvernement devait accepter le principe d'une baisse du taux de « surcompensation » – demandée à la CNRACL au titre de la solidarité nationale avec les régimes lourdement déficitaires – au moins pour 1996. Un groupe de travail mixte devrait être mis en place dans les prochaines semaines pour examiner les modalités de cette diminution et réfléchir, en particulier, à l'évolution du taux de la cotisation employeur.

Jean-Pierre Fourcade avait fait savoir récemment au ministre du budget, Nicolas Sarkozy, qu'un étalement de la hausse du taux de cette cotisation en deux étapes pourrait être acceptée par une majorité d'élus : il est impératif de relever le taux de la cotisation pour éviter que l'équilibre de la Caisse ne soit compromis. Jean-Pierre Fourcade souhaite aussi que des engagements de principe soient pris par le gouvernement pour ramener la « surcompensation » de 38 % aujourd'hui à 22 %, comme à l'origine.

RÉPARTITION DE LA DGF

Autre dossier très important pour les élus : la répartition de l'enveloppe de la DGF en 1995. L'enjeu n'est pas mince puisqu'il s'agit de 99,8 milliards de francs de crédits d'Etat, en progression de 1,7 % par rapport à 1994. Les élus siégeant au comité reconnaissent que, après une mauvaise année 1994, 1995 est marquée par un effort de l'Etat.

La DGF est actuellement répartie en deux sections : la dotation de garantie (de loin la plus importante), qui bénéficie à chaque commune et à chaque département, quelles que soient leurs richesses, et la dotation d'aménagement (6 milliards de francs en 1994), qui permet de favoriser certaines catégories de collectivités. Le comité des finances locales a une totale liberté pour répartir les crédits de cette deuxième section, qui progresse de 14 % en 1995.

Le comité devait enfin procéder à la répartition de la dotation globale d'équipement (DGE), qui, en 1995 porte sur 6,089 milliards de francs. Ses critères d'affectation ont, eux aussi, pour but d'aider davantage, dans leurs opérations d'investissement, les communes et les départements jugés défavorisés.

L'an dernier, la DGE a ainsi contribué à hauteur de 44 % aux investissements de la Corse-du-Sud, de 28 % de ceux de la Lozère, de 3,8 % seulement du Bas-Rhin et de 1,83 % de ceux des Hauts-de-Seine.

Nelson Mandela

Un long chemin vers la liberté

Une personnalité exceptionnelle, datée du rayonnement sans complexe d'une humanité toute simple... Le besoin de mettre les choses au clair de part et d'autre, mais avec une remarquable générosité à l'égard des anciens adversaires, accordant toujours le bénéfice du doute, et cela aux Blancs comme aux Noirs, domine véritablement cette autobiographie lucide et instructive.

Wole Soyinka, *Le Monde*
Prix Nobel de littérature

Ni prophète ni révolutionnaire, Nelson Mandela est un homme politique hors du commun - rien de moins, rien de plus. Son combat a permis le triomphe de la justice, de la morale et de la dignité de l'homme. C'est un titre à notre reconnaissance.

Marc Epstein, *L'Express*

Après vingt-sept années de prison, Mandela a accompli l'impossible, en démontrant qu'en tant qu'homme il était plus grand que le mythe qu'il était devenu... C'est dans des témoignages comme celui-ci que le monde peut trouver le courage de continuer. Un long chemin vers la liberté *est un de ces rares livres qui deviennent non seulement un repère mais une condition de notre humanité.*

André Brink, *Le Figaro*

FAYARD

UNIVERSITÉS *« Ce rapport dérange. Il était fait pour cela et je m'en réjouis »*, vient de déclarer le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche François Fillon. De fait, l'étude de la commission présidée par Daniel Laurent sur le devenir de l'enseignement supérieur a déclenché un flot de protestations. ● DELAI. M. Fillon a tenu à préciser que ce rapport n'est que la base de discussion d'un *« grand débat national »*. Il reviendra au prochain gouvernement de trancher. ● VERROUS. Francine Demichel, membre de la commission Laurent après avoir travaillé au ministère avec Lionel Jospin, défend la démarche initiée par cette étude et estime que *« l'université doit être capable de s'ouvrir »*. ● JOURNÉE D'ACTION. Ce rapport alimente les protestations des syndicats, au moment où une journée nationale d'action est prévue pour le 7 février.

Le rapport Laurent jette le trouble dans le monde universitaire

Plaidant pour « une révolution culturelle », les propositions de réforme de l'enseignement supérieur provoquent l'embarras du ministre, François Fillon, tandis que les syndicats étudiants et enseignants parlent de « provocation »

PLUS PRÉOCCUPÉ ces derniers jours par les inondations de sa commune, Sablé-sur-Sarthe, et du département dont il est le président du conseil général, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, risque de devoir affronter les vagues de réactions suscitées par la publication du rapport Laurent sur l'avenir de l'enseignement supérieur (*Le Monde* du 25 janvier). Sur des points aussi sensibles que l'accueil « de masse » dans les premiers cycles, la décentralisation et l'autonomie des établissements, les relations avec les collectivités locales et les entreprises, la réforme des aides sociales aux étudiants, le financement des universités, l'augmentation des droits d'inscription ou encore la loi Savary, les recommandations de cette commission ont provoqué une onde de choc dans une communauté universitaire prompte à se diviser.

« Ce rapport dérange. Il était fait pour cela et je m'en réjouis. » Lors de l'inauguration, mardi 31 janvier, des nouveaux locaux de l'université René-Descartes (Paris-V) à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), M. Fillon, qui s'était jusque-là contenté d'un communiqué de quelques lignes, s'est, pour la première fois, exprimé sur ce document déjà agité comme un chiffon rouge par certaines organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants de gauche. Sans nier le caractère *« officiel »* de la mission confiée à Daniel Laurent, le ministre a pris soin de poser les limites de l'exercice. *« Je souhaite qu'à partir de ces propositions un débat national s'engage dans un climat serein*, a-t-il précisé. *La période est propice puisqu'il n'y a aucune échéance pour les universités, ni projets en cours. J'espère seulement qu'on ne le réduira pas à la seule dimension polémique. »*

En clair, les conclusions de la commission, *« contribution de départ d'un débat d'idées »* ne sauraient engager l'actuel gouvernement qui n'entend prendre aucune décision d'ici à l'échéance présidentielle.

Cette consultation, ouverte avec les universitaires, les représentants des collectivités locales et des organismes professionnels, ne devrait, il est vrai, pas se limiter aux seules conclusions de ce groupe de travail. Comme, pour en relativiser l'importance, on indique, dans l'entourage du ministre, que deux autres missions ont été confiées à des universitaires sur l'avenir des premiers cycles et sur l'évaluation des enseignements. Elles devraient aboutir à une synthèse générale au mois de mars qui, selon le ministre, *« fournira au prochain gouvernement les fondements d'une rénovation nécessaire du système universitaire »*.

LES DÉSACCORDS DU MINISTRE

Sans attendre, M. Fillon a manifesté son désaccord sur certaines des propositions qui lui ont été soumises. Il en est ainsi de la création des instituts universitaires régionaux et des projets de décentralisation qui, pour la Fédération syndicale unifiée (FSU) et le SNES-SUP, représentent *« une régression du service public »*. Quant à la réforme des aides sociales et à l'augmentation des droits d'inscription, elle est considérée comme une *« agression »* par l'UNEF, proche des communistes et assimilée à *« une provocation »* par l'UNEF-ID. En revanche, la réforme de la loi Savary qui reste, malgré tout, un réel sujet de discorde idéologique, semble reléguée au second plan des préoccupations.

A quelques jours de la journée nationale d'action, prévue le 7 février par une intersyndicale d'organisations d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, le rapport Laurent alimente une protestation centrée à l'origine sur *« la pénurie budgétaire, l'insuffisance des créations de postes »*, le redéploiement imposé à des universités sur-encadrées et la restructuration du CNRS. Coalisant des intérêts différents, il pourrait resserrer les rangs alors que s'annonçaient des initiatives en ordre dispersé.

Depuis quelques jours, les militants de l'UNEF-ID, principal syndicat d'étudiants (proche des socialistes), arpentent les universités pour réveiller la mobilisation en sommeil dans les amphis. Ce mouvement sera, il est vrai, un premier test pour la direction élue à l'issue du dernier congrès (*Le Monde* du 18 décembre) et son nouveau président, Pouriah Amirshahi, qui souhaite réunir, en avril, des états-généraux.

PRÉSIDENTS EN PORTE À FAUX

Directement interpellés par les étudiants et sommés de se prononcer, les présidents d'université manifestent, de leur côté, un certain embarras et parfois même de l'agacement face aux remous provoqués par ce *« brulôt »* dont ils se seraient bien passés. Dans un texte adopté le 20 octobre 1994, la conférence des présidents (CPU) s'était certes prononcée sur certains points évoqués par la commission Laurent. Sur le financement des universités et l'augmentation des droits d'inscription, sur l'autonomie, les positions ne sont guère éloignées. Mais cette déclaration était plutôt passée inaperçue.

La CPU entendait être à l'origine du débat national sur l'enseignement supérieur et avait mis en place sa propre procédure de réflexion avec un colloque au mois de mars. Elle se trouve désormais contrainte de prendre ses distances avec une initiative qui lui a échappé.

Bernard Dizambourg, premier vice-président de la CPU, qui aurait préféré un peu plus de discrétion, a, de ce fait, préféré différer son jugement en attendant d'entendre Daniel Laurent et les membres de son groupe.

Daniel Laurent se défend pourtant d'avoir joué les provocateurs. *« Les vrais libéraux considèrent que nous avons été trop timorés »*, commente-t-il aujourd'hui. *« Nous nous sommes inspirés de notre expérience et de ce qui a déjà été publié, en essayant de sortir des ornières idéologiques par des propositions pragmatiques »*, ajoute-t-il.

Dans cet ensemble, le SGEN-CFDT entend pour sa part *« séparer le bon grain de l'ivraie »* mais relève essentiellement *« des contradictions »* qui s'expriment *« par un souci sincère de développer les universités autonomes dans un cadre national et la tentation de solutions technocratiques marquées au sceau du balladurisme. Une bonne partie des modalités chaisies tournent le dos à ces "bonnes" intentions »*, note Patrick Fridenson, un de ses responsables. Tandis que les syndicats autonomes d'enseignants, comme l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (Aupel) s'inquiètent par avance des dérives d'un système à l'américaine, seule l'UNI, proche du RPR de Jacques Chirac, vole au secours de Daniel Laurent en regrettant toutefois que ces *« propositions qui ont le mérite de s'attaquer à quelques-uns des dogmes de l'université socialiste viennent un peu tard, après deux années de cohabitation »*.

M. D.

Francine Demichel, membre de la commission

« Il faut faire sauter les verrous »

Membre de la commission Laurent, l'ancienne présidente de l'université de Saint-Denis (Paris-VIII), directrice adjointe des enseignements supérieurs sous Lionel Jospin, a été en 1992 et 1993 chargée de la rénovation des premiers cycles. De sensibilité de gauche, elle prend ses distances avec les syndicats et estime que *« l'université ne peut plus se retrancher dans sa forteresse »*.

« Les réactions qni ont suivi la publication du rapport Laurent, passionnées chez les syndicats et réservées au ministère, vous surprennent-elles ?

– La commission a adopté un ton extrêmement libre, en évitant la langue de bois habituelle et l'hypocrisie assez fréquente en milieu universitaire qui consiste à tenir un discours en privé et des propos différents en public. Mais elle s'est gardée d'aborder toutes les questions, dans la mesure où d'autres commissions travaillent sur des sujets complémentaires. Je comprends qu'un ministre qui ne soit pas un spécialiste des questions universitaires fasse appel à des experts. Le risque est d'aboutir à des conclusions contradictoires, mais on ne pourra pas faire l'économie d'un débat général, assorti de décisions politiques.

– Le rapport insiste sur les nouvelles missions de l'université. Quelles sont, selon vous, les priorités auxqnelles le gouvernement doit s'attaquer ?

– On ne gère pas une université de masse de deux et peut-être trois millions d'étudiants comme une université d'élite. La première exigence est de replacer les étudiants au centre de l'université en les prenant tels qu'ils sont et non tels que l'on voudrait qu'ils soient. C'est le devoir du service public.

Ils forment un public hétérogène, avec des besoins, des parcours très différents qui ne correspondent plus à un modèle unique. Les droits d'inscription, fonds de commerce des syndicats, ne sont pas leur vrai problème. Leur souci, leur angoisse manifeste, c'est la sortie, pas l'entrée. Ils savent que la sélection est un tabou auquel personne ne touchera. Il faut donc inventer des pédagogies différenciées, proposer une pluralité de formations à condition qu'elles visent l'excellence. Sur ce point, l'université, qui a accompli de réels efforts, n'est pas encore très « lisible ». Les étudiants obtiennent des diplômes. Ils n'ont pas l'impression d'avoir acquis une qualification. C'est cette dichotomie qu'il faut faire disparaître.

> « Je reste optimiste sur le dynamisme du milieu universitaire, qui s'est beaucoup transformé »

– Cette pluralité passe-t-elle, comme le suggère le rapport, par l'ouverture de l'université à de nouveaux partenaires, régions et collectivités locales ?

– L'université ne peut plus se retrancher dans sa forteresse. On entend toujours des discours du cloître, de la part de certains syndicats, qui sont dépassés dans la réalité. Il y a longtemps que les universités ont noué des contacts avec les entreprises et les collectivités locales, pas seulement pour récupérer des « picaillons », mais parce que ce sont des partenaires permanents pour l'insertion des étudiants ou pour la formation continue. Si l'université veut s'afficher comme une véritable institution sociale, elle doit être capable de s'ouvrir. C'est peut-être une révolution, mais beaucoup la pratiquent déjà. Le troisième enjeu, qui va de pair avec les deux autres, concerne la gestion des établissements. Il est clair qu'il faut faire sauter des verrous, dont celui de l'administration centrale avec ses règles, ses pratiques de type bureaucratique. Tous les établissements sont différents les uns des autres. La loi Faure a créé les universités. Celle de 1984 les a confortées mais a révélé un certain nombre d'effets pervers. C'était une étape nécessaire et obligée.

» La théorie du modèle unique doit être abandonnée au profit du renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des universités, par une diversification de ses structures. La seule contrepartie est, dans le cadre des contrats, la mise en place d'une véritable évaluation des établissements, des diplômes et des formations, y compris par les étudiants. Là est sûrement la vraie révolution culturelle qui risque de provoquer un tollé.

– La campagne des présidentielles est-elle, comme certains le souhaitent, un moment propice pour engager ce débat ?

– Je ne pense pas, malheureusement, que l'enseignement supérieur sera un enjeu du débat présidentiel. Personne n'osera le lancer parce qu'il nécessite des réponses. L'université reste un sujet tabou. Il y a eu le syndrome 68, puis le syndrome Devaquet et l'effet CIP. Les hommes politiques sont terrorisés d'autant plus que c'est un domaine qu'ils ne connaissent pas bien. Mais on ne s'en sortira pas en faisant mine de croire que seule l'université règlera les problèmes.

– Le rapport Laurent est-il condamné à n'être qu'un rapport de plus ?

– Il fera un peu de remue-ménage chez les universitaires, qui ne peuvent pas continuer à porter seuls le poids des difficultés. On les dit timorés et corporatistes. En même temps, on les laisse seuls face aux responsabilités. Cela étant, je reste optimiste sur le dynamisme du milieu universitaire, qui s'est beaucoup transformé avec l'arrivée d'un grand nombre de jeunes enseignants motivés. »

Propos recueillis par Michel Delberghe

Plusieurs IUT sont en grève contre la réforme des filières

PRÈS D'UN AN après les manifestations contre le Contrat d'insertion professionnelle (CIP), les étudiants des instituts universitaires de technologie (IUT) manifestent de nouveaux signes d'inquiétude. Déclenché, lundi 30 janvier, dans le département de gestion-administration des entreprises (GEA) de l'IUT de Limoges (Haute-Vienne), un mouvement de grève s'est subitement étendu mardi 31 janvier aux établissements de Sceaux, Villetaneuse – un des fiefs de la contestation anti-CIP – et Saint-Denis pour la région parisienne, mais aussi à Nancy, Châteauroux et Orléans.

La publication, au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 26 janvier de la circulaire sur la réforme des filières technologiques de l'enseignement supérieur semble être à l'origine de cette action spontanée. Dans ce texte, les étudiants, éclairés par certains de leurs enseignants, ont découvert les nouvelles conditions de poursuite d'études, notamment en deuxième année, des instituts universitaires professionnalisés (IUP), où ils ne seront acceptés *« qu'à titre exceptionnel et par dérogation »*.

Ces deux restrictions ont provoqué une réaction *« épidermique »* parmi les futurs diplômés des IUT, qui, pour plus de 55 % d'entre eux, poursuivent leur parcours dans les filières générales de l'université ou dans les sections professionnelles maintenant regroupées dans les IUP. Comme l'indique Jean-Louis Bon, directeur de l'IUT (et de l'IUP) de Sceaux, *« cette disposition risque essentiellement de pénaliser les étudiants des sections tertiaires qui souhaitent prolonger leur formation de base... »*.

Pour le ministère, il est vrai, il s'agit d'enrayer un phénomène qui s'est aggravé ces dernières années en conformant les IUT dans la filière courte à bac+2 à vocation essentiellement professionnelle et recrutant *« prioritairement »* dans les sections de bacheliers technologiques.

Cette crainte est, selon les étudiants, renforcée par la réforme des IUT du 14 mai 1994, qui prévoit notamment une réduction du nombre d'heures de cours dans les formations générales, censées assurer une mise à niveau avec les filières de l'université, au profit de la formation professionnelle et des stages. Enfin, la création du nouveau diplôme national de technologie spécialisé (DNTS), la troisième année d'IUT, expérimenté dans trois établissements de l'académie de Lyon, est ressentie comme le seul débouché accessible pour des diplômés qui ne souhaitent pas entrer sur un marché du travail encore incertain.

Les syndicats UNEF-ID et UNEF, qui se sont aussitôt mobilisés, ont de leur côté agité la *« menace »* supplémentaire que constituent les recommandations du rapport Laurent en matière d'aide sociale, de bourses ou de professionnalisation des formations par la création d'instituts universitaires régionaux. Si leur objectif affiché est de renforcer les troupes de la journée d'action prévue le 7 février, les deux syndicats ont apporté leur soutien à une première manifestation qui devait avoir lieu mercredi 1er février devant le ministère de l'enseignement supérieur.

M. D.

Les critiques se multiplient contre les mesures gouvernementales en faveur des jeunes

LES MILIEUX politiques et syndicaux critiquent avec virulence les annonces en faveur des jeunes, essentiellement consacrées à l'emploi, faites lundi 30 janvier par le gouvernement à l'issue d'une réunion avec le comité chargé de la consultation nationale des jeunes (*Le Monde* du 1er février). Pour le syndicat étudiant UNEF-ID (proche des socialistes), elles ne *« répondent en rien aux attentes de la jeunesse exprimées au moment des manifestations contre le CIP »*, tandis que celles qui *« semblaient intéressantes »* – réduction de la durée du service militaire, majorité à seize ans, tarifs réduits sur les transports, etc. – sont *« passées à la trappe »*.

La réaction est la même à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) où l'on qualifie l'opération de *« tapage médiatique »* de la part d'un gouvernement qui a *« surtout réussi à gagner du temps en faisant durer le feuilleton de la consultation »*. Pour la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), *« le gouvernement est en panne »* et *« la place réservée aux jeunes est toujours celle d'assistés alors qu'ils attendent une vraie place dans la société »*.

« MESURETTES PONCTUELLES »

Les critiques ne sont pas moins vives au RPR, dans le camp de M. Chirac. *« Déçu »*, Hervé Mécheri, délégué général chargé de la jeunesse, remarque *« qu'il est dommage que la mobilisation de 1,6 million de jeunes de quinze à vingt-cinq ans débouche sur une série de déclarations d'intentions. Un vrai contrat républicain pour la jeunesse reste à faire*, estime M. Mécheri, *il appartiendra à Jacques Chirac d'en être le porteur dans les mois à venir »*. Pour sa part, Bruno Bourg-Broc, secrétaire général chargé de l'éducation, juge ces mesures *« intéressantes mais insuffisantes »*. *« Appliquer un traitement social fait de stages et autres CES pour résorber le chômage des jeunes ne constitue pas une politique pour le long terme. »*

Au Parti socialiste, Henri Emmanuelli, premier secrétaire, estime qu'*« après deux ans d'inertie, M. Balladur semble brusquement se souvenir que l'emploi est la première préoccupation des jeunes »*. Quant à Martin Malvy, il juge que *« le second volet de mesures confirme les orientations du premier : une série de mesurettes ponctuelles destinées à calmer la douleur pendant que le mal se propage »*. Et M. Malvy s'étonne de *« l'auto-glorification du gouvernement en matière de chômage et l'augmentation de 26 % en un an du chômage de longue durée des jeunes »*.

Enfin, Dominique Voynet, candidate des Verts à l'élection présidentielle, appelle les membres du comité pour la consultation nationale des jeunes *« à réagir et à se désolidariser de ce gouvernement qui se joue avec autant de cynisme des espoirs des jeunes »*.

هكذا من الأصل

Un Français est écroué pour trafic d'armes de guerre avec le Rwanda

Dénoncé par Paul Barril, Dominique Lemonnier était le principal fournisseur du pouvoir hutu

Un intermédiaire spécialisé dans les ventes de matériels militaires a été mis en examen pour commerce illégal d'armes de guerre, mercredi 25 janvier, à Annecy. Cet homme d'affaires avait signé en mai 1993 un contrat de vente d'armes avec l'ancien pouvoir hutu du Rwanda, responsable du génocide, qui était à l'époque pressé par ses alliés – dont la France – de négocier l'arrêt de la guerre civile contre les Tutsis.

C'EST PEUT-ÊTRE un homme d'affaires français qui a changé le cours de la guerre civile au Rwanda. Signataire, en 1993, d'un contrat de vente d'armes de 12,166 millions de dollars (plus de 66 millions de francs) au profit du gouvernement de Kigali, Dominique Yves Lemonnier, âgé de quarante-deux ans, diplômé d'une école de commerce, dirigeant d'une société d'import-export basée dans un paradis fiscal britannique, était devenu le principal fournisseur d'armes et de matériel militaire de l'Etat rwandais, un an avant que n'éclate le conflit entre le pouvoir hutu et l'opposition tutsie. Mais une partie seulement des livraisons promises par l'affairiste français est arrivée à bon port. Depuis, le président rwandais, Juvénal Habyarimana, a été tué, victime d'un attentat ; Kigali, puis le pouvoir lui-même, sont tombés entre les mains du FPR (Front patriotique rwandais) ; et, mercredi 25 janvier, Dominique Lemonnier a été arrêté par la police française à Sévrier, dans la banlieue d'Annecy (Haute-Savoie).

Conclu le 3 mai 1993 entre la société de M. Lemonnier, baptisée de ses initiales, DYL Invest Limited, et les représentants du gouvernement rwandais, le ministre de la défense, James Gasana, et le ministre des finances, Marc Rugenera, le contrat portait sur une impressionnante quantité d'armes en tous genres : 10 000 automitrailleuses, 8 000 obus, 26 000 roquettes, 20 000 grenades défensives, 5 000 kalachnikovs, et des montagnes de munitions de tous calibres. Ne violant aucun embargo, il avait l'apparence de cette légalité qui fait de la vente d'armes un commerce comme un autre, simplement soumis à des autorisations gouvernementales. Si n'avaient pas figuré, sur le contrat, la mention d'un « siège légal » de DYL Invest à Cran-Gevrier, en Haute-Savoie, et le numéro de téléphone correspondant, la tromperie n'aurait pu être éventée. Basée sur le territoire français, la société de Dominique Lemonnier devait obtenir du ministère français de la défense les autorisations requises. Mais il ne les obtiendra jamais.

A Kigali, l'homme d'affaires français semble avoir surgi au moment opportun : le général Habyarimana était prêt à traiter avec le FPR – les tractations aboutiront à la signature des accords d'Arusha, le 4 août 1993 –, mais il ne voulait pas se désarmer totalement. Subitement parvenu, par l'intermédiaire du docteur Ackinvérébé, médecin personnel du chef d'Etat rwandais, jusque dans l'entourage présidentiel, où la France comptait pourtant nombre d'observateurs, M. Lemonnier sut trouver les arguments nécessaires pour se poser en fournisseur attitré : dans sa villa de Sévrier, les policiers de l'Office central pour la répression du trafic d'armes et de matières nucléaires ont découvert la liste manuscrite des noms des personnes « remerciées » par lui – dont plusieurs proches du président rwandais –, au moyen de dessous-de-table dont le montant total dépasse 120 000 dollars (environ 650 000 francs). Ils ont également mis la main sur l'un des trois originaux du contrat de Kigali, dissimulé dans la chaufferie : la preuve, pour le juge d'instruction d'Annecy, Marie-Gabrielle Philippe, du *« commerce illégal d'armes de guerre »* mis sur pied par Dominique Lemonnier.

Un commerce lucratif... Fictivement domicilié dans un hôtel de luxe à Genève, l'homme d'affaires menait grand train, des deux côtés des Alpes, circulant en Ferrari ou en Lamborghini. Aux enquêteurs, il a reconnu avoir réalisé, dans l'opération rwandaise, un bénéfice de 300 000 dollars, sur lequel il n'a pas payé le moindre impôt. La DYL Invest, elle, s'abritait derrière la façade moins reluisante d'une association d'aide au travail pour handicapés, dont Dominique Lemonnier semble avoir abusé le directeur, en lui faisant miroiter la possibilité de fournir des pièces de machines-outils à réaliser par ses pensionnaires. Immatriculée dans les îles turques et caïques, la société d'import-export ne fut en réalité créée que le 19 mai 1993 : elle n'avait donc aucune existence légale le jour de la signature du contrat avec le Rwanda...

La duperie semble être allée au-delà. Après la signature du contrat, le ministère des finances rwandais a versé quatre acomptes de 1.064.525 dollars chacun, les 26 mai, 14 juin, 30 juin et 24 septembre 1993, sur un compte spécialement ouvert à la Banque internationale de commerce de Genève par Dominique Lemonnier. Mais selon les autorités rwandaises, un tiers seulement du matériel promis aurait été livré. Pire : *« L'essentiel de l'armement acheminé jusqu'à Kigali était défectueux »*, assure l'ex-capitaine de gendarmerie Paul Barril, chargé dès avant la chute du régime du président Habyarimana de recouvrer les créances gouvernementales.

> Le contrat portait notamment sur 10 000 auto-mitrailleuses, 8 000 obus, 26 000 roquettes et des montagnes de munitions

Fort de ce mandat, l'ancien chef du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale) a adressé, à l'été 1994, plusieurs courriers comminatoires à Dominique Lemonnier, exigeant le remboursement de 1.647.864 dollars, *« solde d'un contrat de vente de matériels d'armement de première et quatrième catégorie »* passé avec l'Etat rwandais.

Pour toute réponse, l'ex-capitaine Barril, reconverti dans la sécurité privée, n'a reçu... qu'une plainte de M. Lemonnier, déposée à Paris pour *« tentative d'extorsion de fonds »*. Entendu au titre de *« témoin assisté »* le 20 octobre 1994 par le juge d'instruction Xavière Siméoni, Paul Barril a bénéficié d'un non-lieu, lundi 16 janvier, avant de riposter à son tour, en adressant au procureur de la République d'Annecy un long courrier, *« en forme de procès-verbal de gendarmerie »*, dit-il. C'est à la suite de cette dénonciation qu'après vérifications, une information judiciaire fut ouverte, qui a finalement conduit M. Lemonnier à la prison d'Alton (Savoie).

Devant les policiers, l'homme d'affaires a affirmé que les deux tiers des livraisons annoncées avaient été effectuées. Nouveau venu dans l'univers très fermé des marchands d'armes, Dominique Lemonnier avait en fait réalisé sa première opération en 1991. Parlant couramment le polonais et travaillant avec son père, André Lemonnier, qui séjourne régulièrement à Varsovie, il avait réussi à y débloquer un marché de matériels militaires au profit du Burkina Faso. Ce fructueux coup d'essai, ainsi que les liens noués avec le secteur de l'armement polonais, devaient lui permettre de traiter, deux ans plus tard, avec le gouvernement de Kigali, soucieux de contenir les rebelles du FPR.

Le marchand de canons français détenait la clef des affaires avec deux des plus grandes usines polonaises (Mesko et Luznik), qui vendent des armes de qualité à des prix compétitifs. L'arrivée de Solidarnosc ne semble pas avoir changé grand chose à ce savoir-faire de l'industrie polonaise, qui fabrique notamment des répliques presque parfaites des pistolets mitrailleurs israéliens Uzi. Une partie de ces armes ont été livrées à Kigali à bord d'avions de la compagnie aérienne *East African Cargo* en provenance de Varsovie. Mais les firmes polonaises ne pouvaient satisfaire dans les temps la totalité de la commande rwandaise, a expliqué Dominique Lemonnier.

Ce dernier s'est alors tourné vers la société israélienne Universal, pour assurer le complément. Un officiel rwandais s'est ensuite rendu en Israël avec lui, afin de prendre matériellement possession du stock d'armes. Sans doute mis en condition par les *« cadeaux »* en nature dont Dominique Lemonnier n'était pas avare (pots-de-vin, prostituées), ce responsable rwandais – aujourd'hui introuvable – ne s'est apparemment guère fait prier pour signer les certificats de conformité qui permettaient à la DYL Invest limited d'empocher sa rémunération. Ces armes israéliennes ne sont jamais arrivées au Rwanda, l'émissaire de Kigali s'étant avéré incapable de trouver une compagnie aérienne autorisée à survoler les pays situés sur le parcours entre Tel Aviv et Kigali. La guerre civile rwandaise devait éclater peu après...

« Vous savez très bien que le pays a un besoin pressant de ce matériel, suite à la reprise de la guerre depuis le 6 avril 1994, et que de multiples demandes vous ont été adressées pour nous le livrer de toute urgence, écrivait alors à Dominique Lemonnier le ministre de la défense du Rwanda, Augustin Bizimana. *Et voilà qu'aujourd'hui, rien ne nous est encore parvenu... »* Une procédure civile a été engagée devant le tribunal d'Annecy, sous la houlette de l'ex-capitaine Barril, afin de récupérer l'argent englouti. Ironie du sort, si cette procédure devait aller à son terme, c'est le nouveau régime de Kigali qui hériterait alors du pactole perdu du pouvoir hutu.

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Les crues se sont stabilisées dans l'est du pays

TANDIS QUE LA DÉCRUE s'est poursuivie à un rythme rapide, mardi 31 janvier, dans les départements de l'ouest de la France, la situation commençait à se stabiliser à l'Est. La crue de la Meuse semblait, en particulier, avoir atteint, mardi en fin de journée, son point culminant dans les Ardennes : stable à Charleville-Mézières, le niveau du fleuve est en baisse partout ailleurs. Dans l'Aisne, la tendance est également à la baisse en amont du bassin de l'Oise, mais toujours en hausse en aval.

Edouard Balladur a, pour sa part, survolé les Ardennes en hélicoptère pendant une demi-heure, nous indique Jean Druart, notre correspondant. Il a aussi participé à une réunion de travail à Charleville-Mézières, groupant les élus de ce département sinistré où plus de 50 % de la population a été touchée par les inondations.

UN NUMÉRO VERT

Le premier ministre a rappelé que l'Etat prendra en charge la totalité de l'indemnisation minimale des salariés mis en chômage technique et que les avances exceptionnelles de trésorerie accordées par les banques seront garanties à hauteur de 50 % par l'Etat pour un montant pouvant aller jusqu'à 50 000 francs. Une aide sera également accordée aux collectivités locales les plus touchées. *« Il nous faut veiller à ce que la population n'ait pas le sentiment d'être oubliée, passé le moment d'émotion »*, a déclaré M. Balladur, qui a annoncé l'attribution d'une aide de 500 000 francs à la chambre des métiers des Ardennes.

Auparavant, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, avait réuni à Paris les organisations professionnelles de l'assurance. Pour l'heure, celles-ci estiment que les dommages provoqués par les inondations dans 43 départements représentent un coût pour les assureurs compris entre 2 et 3 milliards de francs. A terme de la réunion, la profession s'est engagée à accorder des avances sur les indemnités *« lorsque les délais nécessaires au versement définitif le justifieront »*. Parallèlement, le Centre de documentation et d'information de l'assurance a mis en place à compter du 1er février, de 9 heures à 17 heures, un numéro vert – le 05-42-38-62 – destiné aux victimes des intempéries. De son côté, la Croix-Rouge organise depuis le 21 janvier une collecte dans 14 départements pour aider les personnes les plus en difficulté (CCP 600 00Y, mention inondations).

A l'Ouest, les préfectures des départements sinistrés ont commencé à dresser un premier bilan des intempéries, tandis que la municipalité d'Angers (Maine-et-Loire) a débloqué une aide d'urgence de 3 millions de francs à l'intention des sinistrés. Si la situation s'améliore, quelque 250 000 habitants de près de 280 communes de Haute-Normandie, dont ceux de la ville d'Evreux, étaient toujours privés d'eau potable. De son côté, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, s'est rendu mardi à Ouistreham (Calvados) afin de constater les dégâts. Enfin, Michel Barnier, ministre de l'environnement, devait présider, jeudi 2 février, à Rennes (Ille-et-Vilaine), une première réunion-bilan des intempéries pour l'ensemble de la Bretagne.

Paris : la police se retire de la rue du Dragon

DANS « L'AFFAIRE » DE LA RUE DU DRAGON, un compromis est intervenu, mardi 31 janvier, entre Philippe Massoni, préfet de police de Paris, et une délégation de l'association Droits devant, conduite par le professeur Léon Schwarzenberg. Lors d'une entrevue de près de deux heures, qui a eu lieu, selon M. Massoni, *« dans un climat très positif »*, il a été convenu que Droits devant respectera la procédure légale relative aux normes de sécurité des établissements *« recevant du public »* et qu'elle n'ouvrira donc pas les locaux du 52, rue de Rennes (Paris 6e), avant l'avis favorable d'une commission ad hoc. En conséquence, le préfet, qui avait interdit l'inauguration de cet espace socioculturel (*Le Monde* des 29-30 et du 31 janvier), a levé, mardi, l'imposant dispositif policier qui avait bloqué le quartier. Droits devant a reçu l'autorisation d'organiser une manifestation artistique, dimanche 5 février, devant l'église Saint-Germain-des-Prés.

Halphen : le Syndicat de la magistrature critique le CSM

EVOQUANT L'AVIS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE sur le dessaisissement du juge Eric Halphen (*Le Monde* du 1er février), le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) constate dans un communiqué que *« le résultat recherché par les auteurs de la manipulation est en passe d'être atteint »*. *« Le CSM propose une porte de sortie honorable,* note le SM. *Il n'en reste pas moins que l'idée selon laquelle le juge Halphen ne peut plus instruire sur le volet des Hauts-de-Seine est désormais acquise. C'était l'objectif des responsables d'une manipulation qui s'est mise en place dès lors que le juge menait des investigations susceptibles de mettre en cause des élus proches du ministre de l'intérieur. »* Sur RTL, M. Méhaignerie a qualifié ces propos d'*« accusation grave et pour le moins gratuite »*. *« Il y a une chose sûre,* a déclaré le garde des sceaux, *c'est qu'il n'y a pas de dessaisissement global possible pour le juge Halphen. »*

JUSTICE

■ **AFFAIRE CARIGNON : Marc-Michel Merlin, PDG de la SDEI,** poursuivi pour corruption active et abus de biens sociaux dans le dossier Carignon-Dauphiné News et détenu depuis le 16 septembre 1994 à la prison de Montluc à Lyon a été remis en liberté, mardi 31 janvier, sous contrôle judiciaire assorti du versement d'une caution de 5 millions de francs. M. Merlin est soupçonné d'avoir fait bénéficier M. Carignon de plus de 15 millions de francs d'avantages pour obtenir, avec la Lyonnaise des eaux, la gestion du service des eaux de Grenoble. Par ailleurs, la plainte avec constitution de partie civile déposée par la Confédération syndicale des familles a fait l'objet d'une ordonnance de recevabilité délivrée, vendredi 27 janvier, par le juge lyonnais Philippe Courroye. L'association, qui a notamment pour but *« d'assurer du point de vue matériel et moral la défense et la représentation des intérêts généraux des familles (...) en particulier en leurs qualités d'usagers et de consommateurs de biens et services »*, intervient dans cette affaire de corruption mettant en cause le maire de Grenoble et les gestionnaires du service des eaux privatisé, après avoir demandé à des experts d'étudier l'évolution du prix de l'eau sur la ville depuis sa privatisation.

■ **HLM DE L'HÉRAULT : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier** a demandé, mardi 31 janvier, au président de l'office des HLM de l'Hérault, André Ruiz, de *« s'abstenir d'exercer toute fonction de présidence au sein de l'office »*. Mis en examen pour abus de confiance, faux, usage de faux et subornation de témoin, M. Ruiz aurait utilisé l'Office pour détourner de l'argent à des fins personnelles et pour favoriser la commune dont il est le maire (PS). M. Ruiz, qui a décidé de se pourvoir en cassation, considère qu'il peut conserver son titre de vice-président du conseil général de l'Hérault tout en confiant ses pouvoirs à ses vice-présidents. – *(Corresp.)*

■ **HÔPITAUX DE STRASBOURG : le directeur général des hôpitaux universitaires de Strasbourg,** Claude-Guy Charlotte, et le directeur de la logistique, Jean-Paul Gausserand, restent suspendus de leurs fonctions, alors que leur ancien collègue, Daniel Nicolle, directeur général du CHU d'Amiens, est réintégré dans les siennes, a annoncé, mardi 31 janvier, le ministère des Affaires sociales. Les trois hommes étaient suspendus depuis leur mise en examen, en décembre 1994, pour abus de confiance, faux, usage de faux, corruption et favoritisme. La réintégration de M. Nicolle, directeur adjoint des hopitaux de Strasbourg jusqu'en août 1994, s'explique par le fait que le contrôle judiciaire dont il est l'objet ne lui interdit pas d'exercer ses fonctions actuelles.

■ **COMMANDO ANTI-IGV : la cour d'appel d'Orléans** a confirmé, mardi 31 janvier, les peines prononcées en correctionnelle à l'encontre des neuf membres d'un commando anti-IGV poursuivis pour entrave à l'interruption volontaire de grossesse lors d'une action menée à Tours, en novembre 1993. Dans son arrêt, le président Jean-Marie Veille, statuant pour la première fois en prenant la loi Neiertz comme référence, a confirmé les peines de trois mois de prison avec sursis pour buit des prévenus, et de six mois avec sursis pour Claire Fontana, la coordinatrice du « comité de défense des sauveteurs ». Des dommages et intérêts, allant de 1 800 francs à 5 000 francs, ont été accordés au Centre IGV de Tours, à l'Association nationale des centres IVG, au Syndicat CFDT de la santé, ainsi qu'à une dizaine de plaignants, dont une femme sur qui l'IVG n'avait pu être pratiquée en raison de cette action. L'avocat des prévenus entend se pourvoir en cassation.

Les Français ont un besoin croissant d'informations météorologiques

Les services de Météo France ne sont pas seulement sollicités en période d'intempéries

DEPUIS LE DÉBUT des intempéries, le succès des services de renseignements de Météo France ne se dément pas. En janvier, 4,4 millions d'appels sur les répondeurs vocaux et 1 million de connexions Minitel ont été enregistrés. On se bouscule – parfois avec une certaine anxiété – pour connaître avec quelques heures d'avance l'évolution du temps.

Logique, cette fréquentation croissante (la hausse est de 50 % par rapport à janvier 1994) confirme un phénomène beaucoup plus vaste. Même lorsqu'ils n'ont pas à redouter les conséquences d'intempéries, les Français sont, en effet, devenus d'importants consommateurs d'informations météorologiques. En 1994, les répondeurs départementaux ont été consultés 45 millions de fois et le serveur Minitel (actualisé lui aussi deux à trois fois par jour mais offrant des services plus détaillés) l'a été 15 millions de fois.

Depuis le milieu des années 80, la fréquentation des services téléphoniques de Météo France a augmenté de 7 % par an malgré leur renchérissement (12 % en ce qui concerne le Minitel). Alors que, jusqu'en 1985, les usagers ne payaient que le prix de l'appel téléphonique, la tarification atteint 2,19 francs la minute (plus deux taxes de base lors de la connexion). Aujourd'hui, les informations météorologiques occupent le premier rang des services Audiotel de France Télécom. Pour l'établissement public Météo France, qui occupe 90 % du marché face à quelques sociétés de service privées, la manne dépasse les 100 millions de francs annuels, soit 65 % de ses recettes commerciales.

« Dès que le climat devient instable, dès qu'il s'aggrave, le public s'inquiète et les consultations de nos services se multiplient », souligne-t-on chez Météo France. La demande d'informations augmente fortement à l'approche du week-end. *« Les gens veulent se rassurer et savoir avec le maximum de précision à quoi ils s'exposent. Ce refus de l'incertitude est le signe d'une société à la recherche d'une plus grande productivité où le temps se gère très précisément, parfois même en flux tendus, y compris pour les particuliers qui appellent avant de réserver un court de tennis ou souhaitent voyager dans les meilleures conditions »*, insiste Patrick Chang, responsable du service commercial de Météo France. Des enquêtes dessinent une population un peu plus rurale et un peu plus jeune que la moyenne et *« un très bon public qui pardonne les inévitables erreurs que nous pouvons commettre »*.

Ce besoin croissant de percer les incertitudes climatiques dépasse la sphère des loisirs. Parmi les clients de Météo France, les entreprises sont en constante augmentation (bâtiment, travaux publics...), mais les agriculteurs sont eux aussi très présents (ils représentent 25 % de la fréquentation des répondeurs dans le Sud-Ouest). Premier consommateur d'informations météorologiques, EDF établit le plan de charge de ses centrales en fonction des prévisions très détaillées (température, humidité, ensoleillement) qui lui sont tout spécialement fournies. C'est sur ce marché que Météo France va désormais concentrer ses efforts, en proposant des prévisions affinées ou mettant l'accent sur les risques que l'éclair d'un orage nocturne peut faire courir à un réseau informatique.

Jean-Michel Normand

REPRODUCTION INTERDITE

Une norme européenne impose le contrôle des implants mammaires à base de silicone

Les experts sont divisés sur les risques encourus par les femmes

Les implants mammaires à base de silicone continuent de nourrir une vive bataille parmi les professionnels. Utilisés depuis une trentaine d'années, ces matériaux vont bientôt faire l'objet d'une homologation européenne. 15 000 prothèses de ce type sont implantées en France chaque année.

TRENTE ANS après les premières implantations, l'innocuité des prothèses mammaires à base de silicone reste discutée. En février 1994, l'Académie de chirurgie avait réclamé la levée du moratoire qui frappait depuis 1992 l'implantation de ces implants. Une mission d'experts diligentée par Bruna Durieux, alors ministre délégué à la santé, avait estimé qu'« *en l'état actuel des connaissances il n'est pas possible d'écarter un risque de maladies auto-immunes liées à l'implantation de ces prothèses* » (*Le Monde* du 2 mars 1994).

Dans un communiqué publié le 24 janvier, la direction des hôpitaux (DH) vient d'affirmer que « *l'analyse de la littérature scientifique internationale démontre que le risque de survenue de maladies auto-immunes et de cancers après implantation de* [ces prothèses] *n'est pas supérieur au risque de survenue de telles maladies dans la population générale* ». La DH signale au passage que le moratoire de 1992 a été levé. La mise en conformité de la législation française avec une directive européenne du 14 juin 1993 relative aux dispositifs médicaux rend en effet ce moratoire caduc. Un arrêté du 8 août 1994, modifié le 15 septembre 1994, a inclus les « *prothèses mammaires internes* » dans la liste des « *produits et appareils à usage préventif, diagnostique ou thérapeutique* » soumis à homologation. Utilisés depuis une trentaine d'années, ces matériaux n'avaient jusqu'alors jamais été soumis au moindre contrôle avant leur mise sur le marché.

90 000 PLAIGNANTES AMÉRICAINES

La procédure d'homologation française sera bientôt remplacée par une certification européenne, sous la forme d'un « marquage CE ». Le décret d'application est « *à la signature* » et prévoit des « *échanges d'informations* » au sein de l'Union, précise-t-on à la DH, où l'on insiste également sur le rôle du « comité de matériovigilance ». Ce comité devrait voir le jour « *dans les prochaines semaines* » et sera compétent pour assurer une « *vigilance préventive* ».

Durant une période transitoire qui court jusqu'au 1er janvier 1998, les fabricants auront le choix entre l'homologation française ou la certification européenne. « *Nous renvoyons en attendant la charge sanitaire aux praticiens*, confie un porte-parole de la DH, *en les incitant à exiger des fabricants des produits homologués ou titulaires du marquage CE.* » Il est permis de douter de la force contraignante d'une telle « incitation », sachant que le moratoire n'avait pas, loin s'en faut, découragé les vacations...

La direction des hôpitaux a également annoncé que la date limite d'inscription au fonds d'indemnisation d'un montant de 4,25 milliards de dollars (22 milliards de francs), mis en place par les principaux fabricants américains, était reportée au 1er mars (*Le Monde* du 3 septembre 1994). Ouvert aux porteuses d'implants à base de gel de silicone opérées avant le 1er juin 1993 et qui auraient à souffrir de complications dans les trente ans à venir, la mise en place de ce fonds a permis de décourager les ardeurs judiciaires de quelque 90 000 plaignantes.

Les groupes américains Dow Chemical – dont la filiale Dow Corning Corporation fabrique ce type d'implants – et Bristal-Myers-Squibb ont évalué respectivement à 70 millions de dollars (environ 365 millions de francs) et à 99 millions de dollars (environ 515 millions de francs) la chute de leur bénéfice net pour 1994 du fait de leur contribution au fonds. Les fabricants ont par ailleurs dressé la liste des maladies susceptibles de survenir à la suite d'une fissure ou d'une rupture de prothèse (connectivites, sclérodermie, lupus, dermatomyosites, syndrome de Sjörgen, etc.). L'Union féminine civique et sociale (UFCS), qui relaie en France les inscriptions au fonds américain, s'« *étonne* » que la formation de « *coques* » (durcissement des seins) ne figure pas dans cette liste des complications potentielles. L'UFCS a reçu à ce jour trois mille demandes d'inscription.

Face à cette homologation tardive, fruit d'un calcul « bénéfice-risque » favorable à la poursuite des implantations, le professeur Jean-Marie Greco, président du Collège français de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, s'interroge : « *Certains produits ont été retirés de la vente à titre préventif, dès lors qu'il pesait sur eux une simple suspicion. Pourquoi ne pas avoir agi de même avec les prothèses mammaires à base de silicone ?* » « *A la différence du médicament ou des dérivés sanguins, les dispositifs médicaux n'ont pas été jugés aussi prioritaires* », concède-t-on à la DH.

Laurence Folléa

★ Les dossiers d'inscription au fonds d'indemnisation américain peuvent être demandés en France par l'intermédiaire de l'UFCS (6, rue Béranger, 75003 Paris (tél. : (1) 42-72-19-18), ou directement aux Etats-Unis (MDL 926, P.O. Box 11683, Birmingham, AL 35202-1683, tél. : 19(1) 513-651-97-70). Ils doivent impérativement être envoyés avant le 1er mars à l'adresse suivante : Claims Administrator, P.O. Box 56666, Houston TX 77256, Etats-Unis.

Des considérations essentiellement esthétiques

Deux à cinq millions de femmes dans le monde sont porteuses d'implants mammaires à base de gel de silicone, dont cent mille à deux cent mille femmes en France. Une quinzaine de fabricants se disputent le marché. Pour 80 % des femmes implantées, l'opération a relevé de considérations esthétiques, les 20 % restantes ayant eu à subir une intervention de chirurgie réparatrice après ablation de la glande mammaire à la suite d'un cancer du sein. Quelque 15 000 de ces prothèses sont posées chaque année par les chirurgiens français. A 2 000 francs environ la prothèse (soit 4 000 francs la paire), le chiffre d'affaires annuel du secteur peut donc être évalué à 30 millions de francs au minimum.

« J'aurais aimé être informée... »

EN 1980, Martine met au monde des jumelles. L'accouchement l'a physiquement marquée, son ventre et ses seins se sont relâchés. Six ans après, sa mère, peu fortunée, décide d'offrir un cadeau à chacune de ses quatres filles. Martine choisit de subir une opération de chirurgie esthétique de la poitrine. Une amie de sa mère lui conseille un chirurgien de Toulon. Sa première visite au cabinet médical dure dix minutes. « *Il m'a dit* : « laissez-moi faire », se souvient Martine. *Il fallait lui donner 5 000 francs en liquide avant l'opération, et 5 000 francs après.* » Début 1987, elle est hospitalisée dans une clinique de la ville aux côtés d'« *une dame qui avait un cancer de l'urètre* ». Martine voit un anesthésiste, elle est opérée le lendemain et sort le soir même. « *J'ai suivi les ordres* », dit-elle. Quelques mois se passent, et la mère de Martine reçoit un courrier d'huissier lui réclamant 15 000 francs au nom de la clinique. La maman palera des mensualités de 1 500 francs pendant dix mois.

« *Je n'étais pas mécontente de l'opération, mes cicatrices étaient parfaites*, raconte Martine. *Mais je voulais juste qu'on me relève les seins. De 90 B de taille de soutien-gorge avant l'intervention, j'étais passée au 95 C.* » Au mois d'octobre 1993, Martine remarque « *des durcissements sous les seins* ». « *J'ai alors consulté mon généraliste, qui m'a conseillé une mammographie. Après l'examen, c'était l'affolement complet, j'avais quelque chose dans le sein qu'ils n'avaient jamais vu.* » Elle se rend alors chez un chirurgien de Lille, qui coostate « *un éclatement des deux prothèses* ». Elle subit une opération « *en semi-urgence* ».

Cinq heures sont nécessaires pour draîner le gel de silicone qui s'est infiltré après la rupture de l'enveloppe. L'intervention lui coûte 10 000 francs. « *Il aurait fallu me faire une mastectomie* [ablation de la glande mammaire], confie-t-elle encore, *mais je n'étais pas prête moralement à me faire enlever la moitié du sein.* »

Martine a aujourd'hui trente-quatre ans. Elle est commerçante dans une petite ville du Pas-de-Calais. Son dernier certificat médical stipule que, « *de loin, sa poitrine est convenable* ». Son mari se débat pour obtenir réparation. Il a d'abord tenté de demander au premier chirurgien la marque de ses implants, sans succès.

Lorsque Martine a pu le joindre au téléphone, elle s'est entendu répondre : « *Vous n'avez pas à vous plaindre, vous en avez profité pendant cinq ans.* » Depuis, elle a appris que le chirurgien était lui-même fabricant des prothèses qu'il posait. « *Je n'aurais jamais accepté si j'avais su que les prothèses pouvaient s'user*, regrette-elle, *j'aurais aimé être informée.* » Son époux a rempli pour elle le dossier d'inscription au fonds d'indemnisation des fabricants américains.

Martine a actuellement sous le sein gauche « *une partie pleine de silicone, très sombre et très dure, avec des petites auvertures blanches* ». « *Si ce qu'il me reste éclate un jour*, redoute-t-elle, *je pars aux urgences.* » La jeune femme affirme avoir vu « *des gens dans un état encore pire* », et dit sincèrement avoir « *besoin d'être reconnue moralement* ». « *Si financièrement nous obtenons quelque chose, tant mieux*, précise-t-elle, *mais ce n'est pas avec de l'argent qu'on va me refaire.* »

L. F.

ÉTVDES

L'Etat islamique
Ali AOUATTAH

Ministères féminins
Pierre VALLIN

Janvier 1995 — Le numéro : 55 F

14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél : (1) 44 39 48 48
Ou taper sur minitel : 36 15 SJ*ETUDES

DEMANDES D'EMPLOI

FORMATION COMMERCIALE SUPERIEURE (ISG Paris)
- H. 43 ans, - 19 ans d'expérience professionnelle dans diverses fonctions de
DIRECTIONS GENERALES et DIRECTIONS DU DEVELOPPEMENT de P.M.E. - P.M.I.
Souhaite poursuivre sa carrière dans de nouveaux secteurs d'activités.
Déplacements ou décentralisation possibles étudie toutes propositions
Tél : 25.46.05.91 (répondeur)

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE IMMOBILIER – 50 ans – Troisième cycle droit immobilier + ICH spécialiste mutations, locations, évaluations – 30 ans d'expérience gestion et transactions immobilières (négociations, montage dossiers financiers, expertises...) – Rompu relations haut niveau « grands comptes » – Disponible.
PROPOSE : Compétences à toutes entreprises désirant créer ou développer activités nouvelles ou améliorer son patrimoine – Paris ou région parisienne (Section JC.B./2620).
CADRE – 50 ans – Licence en droit – Trilingue anglais, espagnol – 25 ans d'expérience PME/BANQUE/COFACE.
OFFRE : Compétences (négociation/prospection/analyse risque/suivi clients/relations haut niveau/international) à tous dirigeants désirant développer centre de profits ou réseau France/étranger – Disponible – Mobile géographiquement – Expatriation envisageable – Contrat retour à l'emploi (section JC.B./2621).
ASSISTANTE DE DIRECTION – Bac + 2 – Gestion ADV avec exp. confirmée d'assistante de direction – 42 ans – Méthodique – Organisée – Possède qualités relationnelles, rédactionnelles et compétences nécessaires pour seconder Directeur PME/PMI en gestion commerciale – Suivi dossiers négociations d'achats – Procédure juridique – Communication – Maîtrise Mac tableur – Langues : anglais, espagnol.
CHERCHE : Poste à responsabilités – Disponibilité immédiate (section JC.B./2622).
FORMATION COMMERCIALE/MARKETING – J.F. – 27 ans – Langues : anglais, allemand – Expérience 3 ans marketing/communication/support commercial.
RECHERCHE : Situation auprès de toute direction commerciale prête à être secondée dans les domaines : commercial, marketing et administratif – Disponible – Sens du contact – Région parisienne (section JC.B./2623).
FORMATION COMMERCIALE/MARKETING – J.F. 27 ans – Langues : anglais, allemand – Expérience 3 ans marketing/communication/support commercial – Sens du contact – Disponible.
RECHERCHE : Situation auprès de toute direction commerciale prête à être secondée dans les domaines : commercial, marketing et administratif – Paris – Région parisienne – (section JC.B./2624).
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION – 37 ans – 10 ans d'expérience en communication – Marketing – Diplôme gestion Sorbonne – 3e cycle marketing industriel arts et métiers – Connaissances communication biens d'équipement – Services et business to business – Capacité de réflexion – Maîtrise d'œuvre de l'ensemble des réalisations : publicité – Editions marketing direct.
RECHERCHE : Collaboration préférence PME/PMI – (section JC.B./2625).
JURISTE CONTENTIEUX/RECOUVREMENT – J.F. 33 ans – Rigoureuse – Organisée et autonome.
CHERCHE : Collaboration avec société dynamique et évolutive – (section JC.B./2626).
RESPONSABLE COMMERCIAL EX-DIRECTEUR SUCURSALE BANCAIRE 50 ans – Grande exp. commerciale financière juridique fiscale adm. secteur banque (négociation montage dossier financement – Animation équipe conseils) – Rompu relations ht niveau – Sens du risque – Organise.
OFFRE : Compétences entreprise pour créer ou développer réseau commercial ou optimiser résultats – Disponible – Paris – Région parisienne – Possibilité CRE – (section JC.B./2627).

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
5, rue Emile-Allez 75017 PARIS
TÉL. : 45-74-90-01
FAX : 45-74-90-02

J.F. D.E.A. Sc. ECO + Sc. PO. 15 ans exp. P.M.E., développ. ventes, marketing, direct. cherche poste à respons. Tél. : (1) 43-80-87-45 (rép.)

J.F., bon niveau langues rech. poste SECRÉTAIRE-ASSISTANTE, domaine culturel. Tél. : 46-27-77-67

RÉDACTEUR-GRAPHISTE sér. réf. rech. poste dans la presse, édition ou ★ autre entreprise. Tél. : 48-42-28-89

CADRE DIRIGEANT
Formation supérieure, 47 a., 25 ANS DE RESPONSABILITÉS BANCAIRES DIVERSIFIÉES
Direction Crédit et Réseau
Direction Contentieux
Direction générale
recherche dans secteurs : BANQUE, ASSURANCE, BTP, PROMOTION PRIVÉE OU PUBLIQUE, LOGEMENT SOCIAL
Fonction nécessitant des capacités de management et permettant la mise en œuvre de compétences multidisciplinaires : participation à la direction d'un groupe ou direction de filiale, direction d'un département de production, direction commerciale ou des engagements, ou traitement de créances immobilières compromises.
Envoyer réponse ex : Monde Publicité sous n° 8851
133, av. des Champs-Elysées, 75409 PARIS Cedex 08

J.F. 27 ans, dynamique, excel. présentation, 5 ans d'exp. recherche emploi
SECRÉTAIRE-STANDARDISTE
proche de Paris-Saint-Lazare. Tél. : 34-97-57-46

LE MONDE DES CARRIÈRES

Sté à Casablanca (peinture) cherche cadre bâtiment et industriel Tél. : (19) 212-30-0481 ou 30-04-48

Rech. VRP MULTI-CARTE pour distrib. art, cristal, hôtel, restau. tous et spécial liste mariage. Tél. : (16) 27-36-78-08

CENTRE ÉCOLOGIQUE EUROPÉEN recherche
ATTACHÉE DE DIRECTION
pour seconder directrice formation supérieure, généraliste, goût pour les relations commerciales, anglais et allemand indispensables, poste basé sud-Loire, envoyer CV et prétentions à : Terre Vivante BP 20, 38711 MENS CEDEX

FONDATION AMÉRICAINE recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
Le candidat sélectionné travaillera pour des personnes coégoantes et dans un environnement très professionnel qui lui assureront un poste intéressant et évolutif.
Envoyer C.V. et lettre à : Annick Desprez Institut AZAZEL 11300 Pouligne Fax : 68-31-88-01 Réponse en anglais

ABM IMMOBILIER recherche
AGENTS COMMERCIAUX
commissions 50 % Tél. : 49-93-06-74

L'AGENDA

Traduction

TRADUCTION
Anglais, espagnol vers le français (général, informatique, économie, cata).
RÉDACTION
(courrier, articles, discours), interprétariat de liaison, révision/relecture, frappe documents par professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

Vacances

« JURA » A louer à Jougne appt F 2, ★ confort, 50 m² + 12 m², véranda, local à skis (1 cuisine/séjour + 2 chbres, WC, s. de b., chauf. central M. Marcel Petit, rue du Château 25370 Jougne. Tél. : 81-49-20-65

Le Monde PUBLICITE
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du *MONDE*
Tarif de la ligne H. T. (*T.V.A. 18,60 %*)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :	*Offres d'emploi*	200 F
	Demandes d'emploi	50 F
	Propositions commerciales	400 F
	Agenda	125 F
	Immobilier	125 F

Passez vos annonces par téléphone au : 44-43-76-03 et 44-43-76-28
Fax : 44-43-77-32

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

3e arrdt

3e RÉPUBLIQUE immeuble pierre de Paris, 5 pièces, séjour double 40 m², 3 chambres, cuisine équipée, s. de bains, s. eau, plus ch. de service. 2 550 000 F AG. ÉTOILE – 42-40-41-41

3e MARAIS-TURENNE Immeuble pierre prest. 2/3 pièces, grand séjour, poutres. Beau parquet, cheminée, caractère. 1 790 000 F Tél : 42-40-41-41

2 P. + TERRASSE Duplex 65 m² – 45-08-53-84

5e arrdt

Imm. récent VUE S/PANTHÉON, 3 P. cuis., bains, 55 m² asc., park. 1 950 000 F DVI 44-18-07-07

TOURNEFORT 2 P. 26 m². Calme. 590 000 F TSI : 45-35-30-32

POLIVEAU studio 25 m². Balc., 5e ét., asc. Calme au sud. 690 000 F 45-35-30-32.

MOUFFETARD 3 P. 82 m² 3e ét. Soleil, charme. Parfait état – 45-35-30-32

Mo ST-JACQUES 163 m², liv dble, 3 chbres, cuis., 2 bains. – 48-73-57-80

6e arrdt

RUE DES BEAUX-ARTS 148 m², 5 p. + serv., 5e ét., asc. Tél. : 44-61-05-00

7e arrdt

VANEAU Beau 2 P. parfait état, très clair, calme S/jard. 1 130 000 F CASSIL R.G. 45-66-43-43

SUR CHAMP-DE-MARS 225 M² 3 serv. Box, balc., soleil 45-51-99-60 – 45-67-88-55

EURO-BUILDING

CHAMP-DE-MARS Appt 170 m² sur jard. récep 3 ch., serv., park. poss.

AV. DE BRETEUIL : 170 m², 6e ét. Récep., 4 ch., serv., balc., soleil 7 500 000 F.

GRENELLE BEL IMM., ancien 240 m², 4e ét., beau volume. Récep. 4 ch. park., appt de caractère

LATOUR-MAUBOURG 300 M² bel imm. ancien, 5e ét. Récep. 5 ch., serv., park., vue Seine et Paris

SUR CHAMP-DE-MARS 200 m², Récept. 4 ch. 300 m², Récept. 4 ch. 400 m², Récept. 5 ch calme, clair, soleil

QUARTIER VARENNE Bel imm XVIIIe, 300 m², 2e étage, s/jardins récep 5 ch., calme, soleil

CHAMP-DE-MARS 320 M², 6e ÉTAGE Bel imm. p. de t. Récept. 100 m² + 5 ch. Balcon panoramique sur T. Eiffel et Invalides

40-65-99-99

8e arrdt

TRIANGLE D'OR 3/4 P, 145 M² 5e ét., pierre de t. Balcon, chbre serv. 5 150 000 F PARTENA 47-20-17-82

VILLIERS-MONCEAU BEAU 2 P. Parfait état pierre de t., standing 1 100 000 F – 42-66-36-65

MADELEINE 2 P. 30 m² + cft. 2e ét., asc. 790 000 F – 42-66-36-65

9e arrdt

Condorcet pde, 3e, rue/cour magnif. 5 p. + cft, cuis. équ., parf. ét., 110 m², chf. ind., serv 42-35-18-36

FOLIES-BERGÈRE BEAU 3/4 P. 5e ét. asc Plein sud – 950 000 F Tél. 42-66-36-65

LYCÉE LAMARTINE Bel imm. bourgeois, 6 p., 205 m², 2 belles p. de récept., 4 ch. hsp, parquet, moul., cheminées, asc., poss. park.

Rue de Clichy, tout confort, calme à neuf, 2/3 p. 50 m² 850 000 F – 34-93-44-06

10e arrdt

CHATEAU-LANDON STUDIO 360 000 F Parfait état – Soleil. Tél. : 42-66-36-65

BONNE NOUVELLE 3 P. 69 m², imm. ancien, 3e ét., séjour 27 m², 2 ch. Quart. Calme, moulures, chem. 1 100 000 F 48-05-58-12

RÉPUBLIQUE 3 P. 80 m², mansardé, imm. rénové, bon stand., 6e ét., expo. état. 1 450 000 F 48-05-58-12

10e RÉPUBLIQUE - CANAL ST-MARTIN Immeuble pierre rénové, 4 pièces, 4e étage, ascenseur, double exposition. Prix à voir. Plus possib. achat studio mitoyen. 1 560 000 F AG ÉTOILE : 42-40-41-41

11e arrdt

NATION 3 P. 60 m² sur jardin, imm. récent, bon stand. ensoleillé, calme, excellent état 1 210 000 F Tél. : 48-05-58-12

RÉPUBLIQUE 2 P. 55 m² dans imm. ancien classé. Appart. de caract., 2e ét. hsp, moulures. 1 050 000 F Tél. : 48-05-58-12

BASTILLE-VOSGES 2 P. duplex, 55 m² env. 1 300 000 F. parfait état

NOTAIRE 45-48-33-33

12e arrdt

RUE DE PICPUS Beau 3 p. tt confort. 62 m², 6e ét., asc. Salle de bns, dressing. 1 020 000 F 42-93-60-50

MICHEL BIZOT 2/3 P. 67 m², bel imm. Haussmannien. Bourgeois, séjour 33 m², moulures, chem. 1 200 000 F. Tél. : 48-05-58-12

Mo NATION 3 P. 60 m², parfait état, 4e ét., imm. p. d. t., expo sud. Est/Sud. Clair, calme, parquet, moulures, chem. 1 050 000 F 40-95-06-74

13e arrdt

PORT-ROYAL anc., 4e, asc., 3 E., parf. état, parquet, calme. 1 390 000. Tél. : 43-25-32-56

14e arrdt

Mairie 14e, imm anc., 3e ét., 4 p., cft, 90 m² à saisir, rue et cour, clair, soleil 43-35-18-36

Plaisance clair anc. H.P., 3e et dern. ét., 2/3 p., 45 m², calme à saisir 43-35-18-36

Rue Boyer-Barret, 2 p. 35 m² dans bel imm., p. de t. vue sud. 500 000 F Syndic 43-20-77-47

ALÉSIA 4 p 81 m², parking. 3e ét., asc., bel imm., récent 1 780 000 F Syndic 43-20-77-47

15e arrdt

15e MONTPARNASSE R. ANTOINE-BOURDELLE 3 P 74 m², imm. stand. 4e ét., asc., box, cave. 2 100 000 F – 43-20-32-71

EXCEPTIONNEL BEAU STUDIO 40 M² Clair, calme, parf. état, imm. séc. Standing 769 000 F PARTENA – 42-66-36-53

Prox. Avenue BRETEUIL **BEAU STUDIO 28 M²** Balcon, 4e ét., asc., imm. récent 635 000 F – 42-66-36-65

MOTTE PICQUET Beau 2 p. 46 m² tr clair, calme 850 000 F – 47-20-17-82

50 m² grand séjour + chambre, 7e, ascenseur, vue Tour Eiffel 1 050 000 F 34-93-44-06

16e arrdt

Mo PTE DAUPHINE récent 42 m², liv. dble, kitch., bains. 48-73-57-80

16e EXELMANS 3/4 P 84 m², imm. ancien. P. et B. bon stand., 6e ét., asc., appt spacieux, sdj 37 m², 2 ch., cuis. et SdB à rafraîchir. Prix : 1 950 000 F Tél. : 48-05-58-12

MAILLOT 208 M² Lim. NEUILLY, gd stand. s/box, 6/7 p. à réaménager 5 250 000 F – 47-00-77-27

VILLA MONTMORENCY belle maison sur jard., gde récep., 5 ch., bur., gar. sous-sol, soleil, calme, 12 000 000

NOMBREUSES AUTRES AFFAIRES

Bd Suchet, 150 m², 6e étage Vil. Montmorency, 220 m², 300 m² La Tour, maison 250 m² Henri-Martin, Mandel

EURO BUILDING 40-65-99-99

Studio 21 m², salle de b., cuisine, 6e, ascenseur, calme, verdure. 450 000 F – 34-93-44-06

18e arrdt

80 m² – 780 000 F Marché du Poteau. Imm. briques, 3 p. + balcon - tout confort Immo Marcadet 42-51-51-51

4 pièces – 2 100 000 F Mo Lamarck – imm. standing, grand 4 p., tout confort, caractère. Immo Marcadet 42-51-51-51

88 m² – 886 000 F 3 P., 1 balcon, tout confort. Rue Belliard – imm. standing Immo Marcadet 42-51-51-51

19e arrdt

Mo RIQUET VILLA CURIAL du studio au 5 p. libres ou occupés **PREBAIL** 43-80-35-04

20e arrdt

4 P. 75 m² + 80 m² combles 3e étage, imm. briques, près Nation 1 315 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU Neuf, stand. 78 m², balcon, soleil, park., asc., gardiens, frais réduits. 1 270 000 F. Tél. : 64-22-00-83

78 Yvelines

LE PECQ – URGENT appt 6 p., stand. calme verdure, 4 chbres, 2 bains, 1 box + park. 1 780 000 F FONCIA – 34-51-62-59

ST-GERMAIN 300 m RER, superbe 3/4 p. tt cft. Imm. standg, 3e ét. 1 890 000 F FONCIA – 34-51-62-59

HOUILLES 12' RER, bel appt., vue sur jard. comp. entrée, sdj. dble, 2 ch., cuis., Sdb, cellier, WC, cave, interphone. Bon état. 530 000 F Tél. : 39-13-27-27

92 Hauts-de-Seine

LIMITE PARIS DR ÉTAGE APPARTEMENT – TERRASSE 250 m² haut standing 46-70-15-45 ou 46-38-23-13

Bd Victor-Hugo, grand studio avec balcon terrasse. 4e ét., asc. 820 000 F gérant 43-20-77-47

93 Seine-Saint-Denis

LE RAINCY CENTRE-VILLE 3 P. 75 m² environ 5e et dernier ét. PRIX 950 000 F **PREBAIL** 43-80-35-04

Mo QUATRE-CHEMINS 4/5 P. env. 100 m² imm. en briques, bow window, parquets, cour intérieure, cuis. équipée. Prix : 840 000 F Tél. : 48-33-68-76

94 Val-de-Marne

ST-MAURICE Prox. RER. 3 P. en duplex, asc., bains, WC, bon état. 1 170 000 F. VADI 43-97-15-52

HAUTS-DE-CHAMPIGNY 5 P. 105 m² env., dble liv., cuis., bains, s. d'eau, 2 WC. 580 000 F VADI 43-97-15-52

viagers

RARE PARIS 3e MARAIS ds hôtel 17e. Part. vd 2 viagers occupés, 2 pces, 40 m², chaque. Pas. duplex Sud, calme. Tél. : (1) 48-87-22-31

location demande

EMBASSY SERVICE rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE (1) 47-20-30-05

location offre

BUTTE AUX CAILLES superbe rénov., studio neuf, cuis. séparée tt équipée, qualité 3 585 F cc/mois. Tél. : 43-21-41-14

Mo HOCHE, très beau 4 P. 110 m², 4 s/asc., 7 500 F + ch. Tél. : 42-03-47-03 apr. 20 H

A LOUER ST LEU-LA-FORÊT F3, 70 m² + loggia, cuisine équipée, WC, salle de bain, cellier, cave, séjour, chambre, parking en s/sol. 5e étage, ascenseur, interphone. 4 600 F CC. Tél. : 39-95-12-07 après 18 H

Paris 75002, imm. classé, charme, sdj. s/jardin privat., 3 ch. + gde salle voûtée de 40 m², 15 800 F. Tél. : 30-61-46-26

V.-HUGO-FOCH LUXUEUX APPARTEMENTS REFAITS NEUFS 4 p., 149 m², 14 800 F h. ch. 5 p., 182 m², 15 900 F h. ch. autres surfaces du studio au 7 p., consultez-nous. PARTENA – 47-20-17-82

AV. MONTAIGNE SUPERBE 350 M² triple récept., 3 chbres, 30 000 h. ch. PARTENA – 47-20-17-82

15e CHARLES-MICHELS BEAU 4 PCES, 98 M², 4e ét., dble expo, rue et jardins. 9 200 F h. ch. PARTENA – 45-77-98-42. Voyez notre sélection 3615 FNAIM – PARTENA

WAGRAM imm. stand. APPART. 3 P., 86 m², refait neuf, chauf. et eau chaude imm., loyer 8 600 F h. charges, poss. park. 42-56-35-07

78 HOUILLES, 2 PIÈCES 3e ét., comp. entrée, ch., s. d. bns, cuis., sdj, avec balc., parking, neuf, loyer : 3 900 F, charges : 300 F. Tél. : 39-13-27-27

78 L'ÉTANG-LA-VILLE gare à pied, belle villa, t.b. état, 6 chambres, 23 000 F. Tél. : 30-61-46-26

78 HOUILLES studio, 3e ét., avec cave côté jardin, bon état, loyer : 2 900 F, charges : 300 F. Tél. : 39-13-27-27

VIROFLAY superbe résidence en bordure de forêt, gare Viroflay rive droite, 3, 4 et 5 p., parking. Espace GTF. 48-00-89-89.

NEUILLY imm. récent, 4 p. duplex, 85 m² + terrasses, 7e étage, parking. Espace GTF. 48-00-89-89

GARCHES CENTRE résidence de standing, 2 p., 4 p., parking. Espace GTF. 48-00-89-89

Vanves, part. loue 2 p. meublé, clair, refait, balcon, 4 700 F c.c. T. : (1) 40-40-73-76

MONCEAU, 6 p. meublé, 5e ét., soleil, cours et longue durée, 20 000 F h. c. Pyrénées 42-27-47-43

AV. PAUL-DOUMER (16e) 4 p., 130 m², meublé, gd stand. sdj. : 50 m², 17 300 F ch. comp. FORUM – 44-18-66-66

78 VILLENNES maison meublée s/2 500 m², 3 ch., bureau, dépendance 2 p., 14 000 F. Tél. : 30-61-46-26

immobilier d'entreprises

15e CHARLES-MICHELS BEAU 2 P 55 M², 6e ét., asc. Parfait état, vue dégagée. Parking 5 800 F H CH. PARTENA 45-77-98-41

8e MADELEINE Burx 48 m² 3 500 mens. PARTENA 42-66-36-65

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** ET TOUS SERVICES 43-55-17-50

boutiques

18e RUE ORDONER Bout./bureau. Sortie Mo MARCADET 2 900 F IMMO MARCADET 42-51-51-51

18e RUE RAMEY Me J. JOFFRIN, belle boutique 5 000 F/mensuels. 42-51-51-51

terrain

Pays basque sur golf Arcangues, exceptionnel terrain 2,6 ha, 2,6 MF HT Pour projet de standing Architectes : 59-93-09-20

ST-GERMAIN CENTRE Beau terrain, 1 100 m², clos de murs, 300 m², construction possible. Nous consulter : FONCIA 34-51-62-59

villégiature

VAL-THORENS à louer, appart 40 pers., cheminée, balcon, plein sud, garage U. TRAVERSA : 85-39-48-00

appartements achats

CABINET KESSLER 78, Champs-Élysées 75008 recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 – 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire 48-73-48-07.

PARTENA ÉLYSÉE 16, av. Montaigne 47-20-17-82 rech. beaux appartements Demeures de Prestige VENTE OU LOCATION

EURO BUILDING Recherche pour clientèle étrangère, appart. de standing 150 à 400 m² estimation gratuite, réalisation rapide **40-65-99-99**

IMMO MARCADET recherche appartements PARIS toutes surfaces 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

maisons individuelles

LOUVECIENNES MAISONS Kaufman & Broad calme, verdure, terrains 1 000 à 2 000 m², Maisons de 132 m² – 152 m² – 184 m², libres ou occupées à partir de : 1 914 000 F **PREBAIL** 43-80-35-04

CELLE-ST-CLOUD MAISONS Kaufman & Broad dans joli lotissement, 145 m² terrains en toute prop. PRIX : 2 480 000 F **PREBAIL** 43-80-35-04

Mo PYRÉNÉES. Maison particulière. 125 m² s/5 niv., petit jard., 1 500 000 F LERMES 40-30-39-89

CARRIÈRES-SUR-SEINE 5' RER, agréable pavillon sur 278 m² de ter., comp. s/sol avec gar., entrée, sdj. dble, cuis. sur ter., WC. Étage : 2 ch., gde pièce, gren. 900 000 F. Tél. : 39-13-27-27

villas propriétés

CLAMART RESIDENTIEL belle maison caractère, 9-12 p., 280 m² habit., terrasses, vue, joli terrain arboré, 830 m², 4 650 000. ESIMCO - 46-42-66-00

23 KM PARIS SUD-EST 94 SUPERBE PPTÉ, FIN 19e, 500 m² habit., splendides récept., s/parc 3 800 m², charme fou, 4 200 000. ESIMCO. 46-42-66-00

CLAMART-BOIS, VILLA 78 6 p., 215 m², belle récept. s/terrasse, gdes chbres, belles prestations, ter. 310 m², 3 400 000. 46-42-66-00

Proche Rambouillet, part. loue très belle chaumière, 7 p., parc 1 ha, 3 garages, dépend., tennis, piscine, 20 000 F mensuel + charges. Écrire au Monde Publicité sous no 8854 133, av. des Champs-Élysées 75409 PARIS Cedex 08

VD CAUSE DÉCÈS à 60 mn Paris, direct. A6 MONTARGIS (45) ville tt comm., gare SNCF s/pl. BELLE MAISON DE MAÎTRE ÉDIFIÉE s/son terr. clos, 1 500 m², habit. de ste tt cft, cave voûtée AFFAIRE RARE px tot. 550 000 F, crédit 90 % poss., taux 7,90. Tél 24 h/24 ou : (16) 38-85-22-92

A SAISIR Vend CAUSE DIVORCE à 60 mn PARIS, direct A6 MONTARGIS gare SNCF sur place. Splendide PROPRIÉTÉ toute aménagée. Séjour cathédrale 100 m², cheminée, colombage apparent, salon, cuisine tout équipée, 4 chambres, bains, WC. Chauffage central gaz. Cave. Garage. Habitable de suite sans aucuns frais. Terrain en pelouse et arboré clos 2 500 m². Prix total : 880 000 F crédit 90 % taux 7,90. Tél. : (16) 38-85-22-92 24 h/24.

fonds de commerce

06 CAGNES-SUR-MER Vends fonds de Commerce cuir, fourrures ou droit au bail neuf, tt commerces loyer mens. : 1 631 F bon emplacement Tél. : (16) 93-73-87-28

A VENDRE **PETIT BAR/BRASSERIE** situé devant grand marché ENGHIEN (95) Affaire tenue depuis 1955 Mars et lundis : 750 000 F. 39-74-02-44 (ap. 20 h)

box parkings

Particulier vend PARIS 12e, 25 park. et boxes, l'ensb 130 000 F. 46-28-61-83

IMMOBILIER

OFFRE AUX PARTICULIERS

Deux parutions de votre annonce pour le prix d'une

CONTACT : 44-43-76-03

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE*

FNAIM

TRANSACTION : CROISSANCE SANS INFLATION

Malgré des prix bas, des taux de prêts bancaires attractifs et des mesures gouvernementales incitatives, le marché de la transaction dans l'ancien sur la banlieue en 1994 a conservé les séquelles de la crise existant depuis le début des années 1990 sur l'activité immobilière.

Toutefois, les études statistiques menées tout récemment par la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France sont porteuses d'espoirs. J'en veux pour preuve plusieurs faisceaux d'indices :

1° Le délai moyen entre mandat de vente et promesse de vente est descendu en dessous du seuil fatidique des trois mois (84 jours), lorsque le mandat est négocié au prix du marché ;

2° La moyenne de baisse entre le prix du mandat et le prix de la promesse est aujourd'hui en dessous de la barre des 10 % (9,73 %) ;

3° Les acheteurs accordent un souci accru aux conditions de confort de leurs acquisitions. 70 % des appartements vendus entre le 1er juillet et le 31 décembre 1994 sont confortables et 20 % d'un grand confort ;

4° Enfin, le volume des transactions, même s'il reste faible, est en augmentation de plus de 10 % en 1994 par rapport à 1993.

Les professionnels de l'immobilier évoluent donc désormais dans le cadre d'un marché qui retrouve des équilibres et où l'offre et la demande sont en meilleure adéquation.

Si acquéreurs et vendeurs restent raisonnables dans leurs prétentions, l'année immobilière 1995, à l'image des prévisions annoncées pour l'ensemble de notre économie nationale, devrait être placée sous le signe d'une croissance sans inflation.

Jacques LAPORTE,
président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Ventes

1er arrdt

ÎLE DE LA CITÉ vue s/quais de Seine **5 PCES, 120 m² SUR SEINE** Plein sud vue except. SEINE ET RIVE GAUCHE Px 5 300 000 F PARTENA. 42-66-36-53

PALAIS-ROYAL superbe APPT de caractère 6 P., 165 m², env. 4 900 000 F PARTENA. 42-66-36-53

4e arrdt

4e MARAIS Divers 2 p. charme. HASTONE. 40-16-47-47.

ÎLE SAINT-LOUIS, 140 m² appt. de récept., sud mag. restauration ds bel immeuble rénové Prix : 7 200 000 F Tél. : 40-43-08-17

MARAIS HÔTEL-DE-VILLE 2 P., 60 m², 1 350 000 F VALETTE : 45-61-44-37

5e arrdt

LUXEMBOURG, P. de t., beau 2 p. Vue dégagée, calme, soleil 950 000 F. 43-25-97-16.

LUXEMBOURG, P. de t., beau 4 p. Bonne distribution parquet, cheminée, moulures charme. 2 000 000 F. 43-25-97-16.

LUXEMBOURG, P. de T. excel. situat., 3 F., parquet cheminée, vue dégagée 1 290 000 F. 43-25-97-16

LUXEMBOURG, P. de T., beau stu. + chbre, calme, excel. situat. 320 000 F. 43-25-97-16

VAL DE GRÂCE, P. de T., studio terrasse, plein sud, calme 460 000 F. 43-25-97-16

AUSTERLITZ, bon imm., gd 2 P. excel. distrib., vue dégagée asc. 790 000 F. 43-25-97-16

CENSIER, 2-3 P. 2e ét., chambre sur jardin qualité. 43-36-17-36

6e arrdt

Quart. Boci. Imm. 18e, p. de t 2/3 p., 73 m², rénové plein sc calme habl. ch. 43-35-18-36.

ST-MICHEL, Imm. 17e s. séjour, 2 chambres, parfait état. Prix : 2 150 000 F. Tél. : 42-27-58-30.

8e arrdt

TRIANGLE D'OR 3-4 P 145 M2 BALCON + chbre serv. 5e ét. p. de t. 5 150 000 F PARTENA ÉLYSÉE : 47-20-17-88.

VILLIERS prox. parc Monceau 63 m², 1 260 000 F beau 2 F., séjour 30 m² 4e ét., asc., expo sud ouest PARTENA 42-66-36-53

RUE PONTHIEU **6 PCES, 200 m²** double séjour, 66 m², beau P. de T., 4 380 000 F PARTENA 42-66-36-53

AV. MONTAIGNE ÉLÉGANT, 2 P., 4e ét., p. de gd standing, 2 380 000 F PARTENA 42-66-36-53

9e arrdt

AVENUE TRUDAINE 3p., 970 000 F HASTONE. 40-16-47-47.

POISSONNIÈRE, 6 P., 205 M² ds bel imm. bourgeois, 2e ét. asc., s/asc., 2 belles pièces récept., 4 ch., gde cuisine, SdB, cab. toilette. Prix : 3 745 000 F. Tél. : 48-05-58-12.

11e arrdt

11e, RÉPUBLIQUE-ST-MAUR, dans imm. récent, sur jardin, grand 2 p., 5e, ascenseur, sud-est, sans vis-à-vis, calme. 804 000 F. AG. ÉTOILE - 42-40-41-41

13e arrdt

Arago. Récent ét. él. liv. dble, 3 chb., gde cuis., 2 bns, 115 m², balc., vue, box. 43-35-18-36.

14e arrdt

ALÉSIA Beau récent gd 4 p. Parfait état. Park. 2 275 000 F FONCIA. 45-44-55-50.

15e arrdt

Pasteur. A sais. imm. pdt ét. él. 5 p tt ch à refr. 117 m², balcon, service. 43-35-18-36.

FRONT DE SEINE VUE EXCEPTIONNELLE « TOUR PERSPECTIVE » 4 p., 98 m², park. 2 500 000 F. 3 p., 75 m², park. 2 200 000 F. FONCIA. 45-44-55-50.

15e AV. FÉLIX-FAURE récent appt., 137 m², 4 ch., ét. élevé, soleil, pkg Prix : 3 500 000 F PPI 40-43-08-17

PTE VERSAILLES, 4 P., TT CFT IMM. STAND. 1 200 000 F AWI. 42-67-37-37

15e RUE BLOMET ds hôtel part., 110 m² refait neuf, 3 ch., charme 2e ét., s/asc. 2 725 000 F PPI : 40-43-08-17

16e arrdt

AV RAPHAËL S/Jardins RANELAGH MERVEILLEUX 255 M2 Très HAUT DE GAMME S/Gd Balcon VUE JARDIN ET PARIS 2 Parkings + appt 2 F de service PARTENA Élysée 47-20-17-88.

Le CABINET « MEDIA » Administrateur de biens propose, rue de Passy (16e) Studios à part. 590 000 F. 2 et 3 P. Tél. : 47-63-55-20.

17e arrdt

Mo WAGRAM, 3 P. Bel imm., 4e ét. 1 250 000 F. Tél. : 42-27-58-30.

MAILLOT 2/3 P. 6e, asc. Terrasse – 1 680 000 F. VALETTE : 45-61-44-37

MONCEAU 6 PIÈCES Pdt. Beaux volumes. Profession libérale. 4 500 000 F – 42-27-58-30

18e arrdt

32 m², 495 000 F studio tout confort, clair mairie 18e, imm. standing Immo. Marcadet. 42-51-51-51

CAULAINCOURT Très bel imm. anc. stand. 3 P., 75 m², sud 3 m. HSP Tél. : 42-54-86-86

80 m², 895 000 F 3 P. + balcon, tout confort rue Belliard, imm. standing Immo. Marcadet. 42-51-51-51

80 m², 1 050 000 F Me J. Joffrin, imm. standing 3 P., + balcons, refait neuf Immo. Marcadet. 42-51-51-51

25 m², 395 000 F Mairie 18e, imm. brique beau studio tout confort Immo. Marcadet. 42-51-51-51

PLACE DU TERTRE Gd studio. Pied à terre. 1 150 000 F – 42-27-58-30.

20e arrdt

Mo GAMBETTA rue Villiers-de-l'Isle-Adam, proche commerces et transports gd studio, vue s/jard., 3e ét., frais de notaire réduits proposé 518 000 F LERMES. 40-30-39-89

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, imm., récent GD STUDIO, 5e ét., PARK. 790 000, AWI. 42-67-37-37

MAIRIE ISSY, 2 P., 45 m² 4e ét., ref. neuf, clair 590 000 F. 43-26-76-77

Maisons

SCEAUX CENTRE maison ancienne, 5 ch., charme, calme, jardin, sud près RER, commerces 3 500 000 F. 46-83-13-95

14e RUE RIDDER maison chaleureuse, 250 m² 3 ch., studio service volume 80 m² à aménager garage. 4 000 000 F BPI. 40-43-08-17

14e PROCHE ALÉSIA maison chaleureuse, 250 m² 3 ch., studio service, volume 80 m² à aménager, garage Prix : 4 000 000 F PPI : 40-43-08-17

14e DENFERT-ROCHEREAU maison neuve, 200 m², R + 3 gros œuvre terminé terrasse, garage Prix : 3 300 000 F PPI : 40-43-08-17

LE VÉSINET exceptionnel s/terrain de 1 000 m², maison (poss. 180 m² habit.) A SAISIR FONCIA. 34-51-62-59

Boutiques

18e RUE ORDENER Bout./Bureau sortie Mo MARCADET – 2 900 F IMMO MARCADET, 42-51-51-51.

18e RUE RAMEY Me J. JOFFRIN, belle boutique 5 000 F/mensuel, 42-51-51-51

Immobilier d'entreprise

8e MADELEINE burx 48 m², 3 500 mens. PARTENA. 42-66-36-65

Achats

URGENT, rech. pour clientè. agence, appts 17e, 16e, 15e, 9e, 8e VALETTE : 45-61-44-37

IMMO. MARCADET recherche appartements PARIS toutes surfaces 42-51-51-51. Fax 42-55-55-55

Locations

7e AV. BRETEUIL magnifique studio, 30 m² 3,20 m, s/plaf., 3 700 H CH PARTENA. 42-66-36-65

12e NATION 5e ét., asc., clair, 2 P. princ. Cuis. sep. SdB., WC., cave. Pkg. Chauf. imm. 4 890 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

12e, AV. DAUMESNIL 6 P., 163 m², bel imm. p. de t. asc., 11 000 H CH PARTENA. 42-66-36-65

14e, Mo ALÉSIA RdC, 2 P. princ. avec chem., cuis., SdB, WC – 4 500 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

14e VUE P. MONTSOURIS appt. 4 P. au 4e ét., asc., clair, chauf./eau imm., cave, box fermé – 10 300 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

15e Mo CONVENTION 3 P. 1er ét. terrasse et balcon, imm. bon standing, chauf./imm. 8 900 F TCC. Tél. : 42-80-30-32.

15e, BEAU STUDIO 26 m², parfait état prox. Mo DUPLEIX 3 310 CC. 45-77-98-41

15e PROCHE CONVENTION 6e ét., asc. 3 P. princ., cuis. séparée, SdB, WC. Refait neuf. Prix : 6 400 F TCC. Tél. 42-80-30-32.

15e, VAUGIRARD 9e ét., asc., imm. bon stand. Gd 3 P., cuis., séjour, 2 ch. SdB, cabinet de toilette, dressing, nbrx placards, 2 balc. dble expo. Chauf./eau imm., cave, pkg. 8 820 F TCC. Tél. : 42-80-30-32.

15e CHARLES MICHELS BEAU 2 P., 55 m², 6e ét., asc. Parfait état, vue dégagée parking. 5 800 F H CH PARTENA. 45-77-98-41

15e, Mo VAUGIRARD 9e ét., asc., clair studio avec pièce princ., cuisine séparée, SdB, WC, Balc., cave, pkg. 4 385 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

15e Mo BIR-HAKEIM 1er ét., agréable 3 P., chauf. imm. 7 700 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

16e, AV. VICTOR-HUGO 6e ét., sans asc., agréable 2 P., kitchenette équipée, 3 990 F TTC, 42-80-30-32.

16e PASSY place Costa-Rica **7 P., 200 m²** parfait état, clair, 5e ét. P. de T., Gd STANDING 22 000 F H CH PARTENA 45-77-98-42

16e MAISON DE LA RADIO **MAISON 300 M²** SUPERBE DEMEURE, état except. 35 000 PARTENA. 45-77-98-42

18e RUE MARCADET Studio tt cft, imm. récent 3 500 F CC. Hon. 3 000 F **IMMO MARCADET, 42-51-51-51**

18e Mo LA FOURCHE, 2 P. princ. 6e et asc. SdB. WC, cave, box fermé. Chauf/eau imm. 5 415 F TTC. Tél. : 42-80-30-32

TOUR ATHÈNES 16e ét., asc., studio meublé avec cuis. équipée. SdB. Pkg. Chauf. eau chaude imm. Prix : 3 800 F TTC. Tél. : 42-80-30-32.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

DISPARITIONS

Geoffrey Parsons

Le mentor des chanteurs de Lieder

GEOFFREY PARSONS, pianiste, avait préféré la carrière d'accompagnateur à celle de soliste. Avant lui, Gerald Moore (1899-1987) avait donné ses lettres de noblesse à cette spécialité. Né le 15 juin 1929, à Sydney (Australie), il est mort d'un cancer le 26 janvier. Parsons avait été l'élève de Friedrich Wührer, le premier pianiste à avoir enregistré l'intégrale des sonates de Schubert.

Doté d'une technique admirable, d'une sonorité rayonnante, il avait la faculté de se mettre à l'écoute des chanteurs qu'il accompagnait tout en les portant avec une autorité souveraine sur des sommets expressifs qu'ils n'atteignaient pas toujours sans lui. Mais le travail de Parsons ne se limitait pas à cela. Il avait une connaissance de l'univers du Lied et de la mélodie qui dépassait de loin celle des chanteurs qui travaillaient avec lui et des grands solistes accompagnateurs d'un soir. Elle lui permettait de tenir son rang à leur côté et pas seulement de leur servir de faire-valoir. Parsons n'était pas de ces accompagnateurs à qui les chanteurs demandent de jouer moins fort. Ce savoir et cette musicalité lui permettaient de conseiller ses partenaires dans le choix de leurs programmes. En fait, être coopté par Parsons revenait, pour un chanteur, à être adoubé. Ceux qui avaient cette chance entraient alors de plain-pied dans la carrière.

Il n'est pas un répertoire, un style qui ait résisté à cet admirable musicien. Parsons a enregistré de nombreux disques avec Victoria de Los Angeles, Hans Hotter, Elisabeth Söderström, Nikolaï Gedda, Jessye Norman, Janet Baker, Felicity Lott et Thomas Hampson. L'une de ses plus admirables interprétations est le *Socrate* d'Erik Satie enregistré avec le ténor Hugues Cuenod (un CD Nimbus). Dans cette musique presque insaisissable dans son dénuement, Geoffrey Parsons sut trouver le chemin pour mettre en valeur le texte de Platon et laisser se déployer l'art inimitable du ténor suisse, alors âgé de soixante-quatorze ans.

Alain Lompech

■ GERALD DURRELL, naturaliste britannique et frère de l'écrivain Lawrence Durrell, est mort le 30 janvier dans sa maison de Jersey, à l'âge de soixante-dix ans. Gerald Durrell avait découvert sa vocation lors de son enfance à Corfou, où il collectait déjà plantes et animaux. Après avoir couru le monde, en particulier les forêts tropicales, il s'était retiré dans une ferme de Jersey où, en 1959, il avait créé son propre zoo, destiné à accueillir les espèces menacées de disparition. En 1976, il avait fondé un centre de recherche scientifique où des zoologistes du monde entier se formaient à l'étude et à la reproduction des animaux rares. Gerald Durrell s'efforçait de réintroduire dans leur milieu d'origine les spécimens élevés dans son zoo. Doué d'un sympathique sens de l'humour, très britannique, il est l'auteur de trente-sept ouvrages mêlant les histoires d'animaux et celles de sa famille, particulièrement appréciés des jeunes lecteurs. Une dizaine de ses livres sont disponibles en français comme *Oiseaux, bêtes et grandes personnes* (Stock), *Féeries dans l'île* (« Mon bel oranger », Stock) ou *Le Naturaliste en campagne* (Bordas).

■ Marc NORMANT, comédien, conteur, metteur en scène et directeur de la compagnie Le Chant des hommes, est mort il y a une semaine à Paris. Il était âgé de cinquante et un ans. Il avait signé son dernier spectacle à l'automne 1994, au Lucernaire, à Paris. C'était *La Terre promise*, troisième volet d'un cycle qui devait comprendre sept spectacles, inspirés de la traduction, par André Chouraqui, de la Tora, la Bible et le Coran. Après avoir appris son métier avec Jean Vilar, Marc Normant avait créé le Centre culturel communal de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine). Au Havre, il fonda et dirigea (de 1974 à 1978) La Comédie du Havre. Ce fut ensuite Le Chant des hommes, troupe qui portait au théâtre des textes n'y étant pas destinés.

■ PAUL DUFLOS, éditeur, est décédé, samedi 28 janvier, à l'âge de quarante et un ans, des suites d'un accident de la route. Après une carrière dans la presse, notamment à *Jazz Hot*, il avait participé, en 1990, à la création des éditions Manya qu'il a dirigées jusqu'à leur cessation d'activité en juillet 1994.

AGENDA OFFICIEL

PREMIER MINISTRE

Jeudi 2 février :

– 15 heures : le premier ministre reçoit Daniel Giron, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA).

Vendredi 3 février :

– 10 h 30 : le premier ministre reçoit Jacques Santer, président de la Commission européenne.

– 11 h 30 : le premier ministre participe à la réunion plénière avec les membres de la Commission européenne au palais de l'Élysée, sous la présidence de François Mitterrand. Cette réunion est suivie d'un déjeuner.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 30-mardi 31 janvier sont publiés :

● **Handicapés :** un décret précisant les modalités de contrôle de l'utilisation de l'allocation compensatrice accordée aux handicapés dont l'état nécessite l'aide d'une tierce personne. Le versement de cette allocation peut être suspendu lorsque le président du conseil général constate que le bénéficiaire ne reçoit pas l'aide effective d'une tierce personne.

● **Don du sang :** un arrêté homologuant un règlement établi par l'Agence française du sang, concernant les bonnes pratiques de *« qualification biologique du don »*. La qualification biologique du don concerne l'ensemble des analyses biologiques et tests de dépistage obligatoires préalables à la distribution et à l'utilisation des produits sanguins labiles, prévus par un article du code de la santé publique.

● *Danse : un arrêté nommant* les membres de la commission nationale consultative pour l'attribution des aides aux projets de création chorégraphique et de la commission nationale consultative pour l'attribution des aides aux compagnies indépendantes. Guy Darmet est le président de ces deux commissions pour l'année 1995.

● **Catastrophe naturelle :** un arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par des inondations, coulées de boues et mouvements de terrain survenus en 1989, 1990, 1991, 1992, 1993 et 1994.

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Jean-Baptiste Carpentier a été nommé directeur du Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (Celsa), l'institut des hautes études en sciences de l'information de l'université Paris-IV, en remplacement de Charles-Pierre Guillebeau, fondateur de l'école.

[Né le 13 mai 1947 à Ligny-en-Cambrésis (Nord), agrégé des lettres modernes et docteur ès lettres, Jean-Baptiste Carpentier a été vice-président de l'université de Valenciennes de 1984 à 1988. Il était directeur adjoint du Celsa depuis 1989.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Je m'appelle

Clara.

Je suis née le 24 janvier et je souhaite un très bon anniversaire à mon grand frère

Guillaume.

Al Courrèges et Patricia Chanel,
Paris-12e.

Décès

Mme Pierre Armand,
son épouse,
Mme Henri Armand,
sa belle-sœur,
Ses neveux et ses nièces,
Ses petits-neveux et ses petites-nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre ARMAND,
ancien élève de l'ENSET,
professeur honoraire,

survenu le 25 janvier 1995, à Annecy.

A cette occasion, la famille rappelle le souvenir de ses frères,

Louis ARMAND,
compagnon de la Libération,

disparu en 1971,

Henri ARMAND,
professeur agrégé,

disparu en 1977.

– L'école du Louvre
a la tristesse de faire part du décès de

M. Guy BOISGARD,

survenu le 28 janvier 1995, et s'associe à la douleur de ses proches.

– M. René Bromberg,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Bromberg,
leurs enfants et petits-enfants,
M. André Bromberg,
Les familles parentes et alliées,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Wolf BROMBERG,
née Rywka Handelsman,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée, survenu le 28 janvier 1995, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en son domicile, 65, avenue Foch, Paris-16e.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 30 janvier, dans la plus stricte intimité.

65, avenue Foch,
75016 Paris.

– Mme Jean Coulondre,
son épouse,
Violaine Coulondre,
Dominique et Ghislaine Coulondre,
Christine Coulondre,
Jean-Marie
et Marie-Claude Coulondre,
Antoine et Josiane Coulondre,
Ysé Coulondre-Kouil et
Guillaume Kouil,
leurs enfants et beaux-enfants,
Séverine, Yann, Juanita, Claire, Ariane, Sarah, Lilian, Aline, Zoé et Léo,
ses petits-enfants,
Mme Simone Roux,
ses enfants et petits-enfants,
M. Robert André,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Coulondre, Duclaux, Meyer,
font part du rappel à Dieu de

M. Jean COULONDRE,
ancien fonctionnaire international
au département de la coopération
technique pour le développement ONU,
ancien responsable du service des bourses
de l'Entraide protestante suisse EPER,

enlevé à leur tendre affection le 28 janvier 1995, dans sa soixante-treizième année.

Le service religieux aura lieu au temple de Champel, à Genève, le jeudi 2 février, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu le samedi 4 février, à 11 heures, au cimetière du Rayol-Canadel (Var), France.

« Heureux les artisans de paix, ils seront appelés enfants de Dieu. »
Matthieu 5 v. 9.

59, avenue de Champel,
1206 Genève.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Maurice DEFRANCE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite social,
médecin-chef honoraire
de la société Citroën.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 février 1995, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre de Charenton (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Bercy, Paris-12e.

De la part de
Jean-Pierre Defrance,
son fils,
De sa famille,
De ses amis.

– Ann Hallström et Charles Dreyfus,
font part du décès de

Barbro Östlihn Fahlström,
artiste peintre,
membre de l'Académie royale de Suède.

Crématorium de Père-Lachaise, vendredi 3 février 1995, à 11 heures.

– M. et Mme Georges Meunier,
ses parents,
Olivier et Nathalie David
et leurs enfants,
Benoît et Véronique David,
Thierry David,
Alain et Marie-Pierre David,
ses enfants,
Mme la générale Jean David,
sa belle-mère,
Ses frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Françoise DAVID,
née Meunier,

le 29 janvier 1995, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Elle a rejoint son mari,

Jacques DAVID,

décédé le 5 novembre 1994.

La célébration eucharistique aura lieu le vendredi 3 février, à 9 heures, en l'église Saint-Christophe-de-Javel, 28, rue de la Convention, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la paroisse Saint-Christophe pour les équipes Saint-Vincent ou Peuples solidaires-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Verdun,
92150 Suresnes.
88, rue de Javel,
75015 Paris.

– Paulette El Fassi,
son épouse,
Malik et Marie-Françoise El Fassi,
Saïd et Monique El Fassi,
Laïla et Pierre Wemel,
Karim El Fassi,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Mamoun EL FASSI,
ancien directeur de l'hôpital
de 20-Août-1953,
ancien président de la Ligue
contre la tuberculose au Maroc,

survenu le 5 janvier 1995, dans sa soixante-huitième année.

4, rue El-Louizia,
Lotissement El Manar,
Casablanca-El Hank.

– Mme Jeanine Giraud,
son épouse,
Catherine, Patrick, Dominique
et Philippe,
ses enfants et leurs conjoints,
Tous ses petits-enfants,
Mme Marcelle Chateau,
sa belle-mère,
ont l'immense tristesse de faire part de décès de

Paul GIRAUD,
Polbos,

survenu le 29 janvier 1995.

42, rue de Metz,
94170 Le Perreux.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Nicole et Frédéric Ogé,

Hélène, Marianne et leur mamie,
Les familles Brosseau et Maillard,
ont la douleur de faire part du décès de

André MAILLARD,

à l'âge de soixante-trois ans.

Suivant sa volonté, ses cendres ont été dispersées, dans l'intimité, après incinération le 28 janvier.

Nous remercions le personnel médical de Montpellier et Vinassan pour son long dévouement.

87110 Bosmie-l'Aiguille.
11110 Vinassan.

– Nous avons le regret de faire part du décès de

Mme Lucien MOREAU,
née Jeanne Saint-Dominique,
institutrice honoraire,
secrétaire administrative de la Fédération
des conseils de parents d'élèves (FCPE)
de 1947 à 1979,

survenu le 30 janvier 1995.

Ses obsèques seront célébrées au cimetière Montparnasse (entrée avenue Edgar-Quinet), le jeudi 2 février, à 11 h 30.

Départ du domicile mortuaire, 8, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e, à 11 heures.

De la part de
sa famille et de tous ses amis.

Mme Florence Moreau,
68, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Mme Nguyên Van Tuyên,
son épouse,
M. Nguyên Duy Minh,
son fils,
Et toute sa famille, en France et au Viêtnam,
ont la douleur de faire part de décès de

M. NGUYÊN Van Tuyên,

survenu le 26 janvier 1995.

Les obsèques auront lieu au Viêtnam, après une dernière visite au défunt, le 3 février, au funérarium du Mont-Valérien.

« En marche les endeuillés ! Oui, ils seront réconfortés. »
Matthieu, V, 1-9.

Jean-Jacques NORMANT
dit « Marc NORMANT »

comédien, conteur, metteur en scène,
directeur de compagnie,
ancien élève du cours Charles-Dullin
du Théâtre national populaire,

nous a quittés.

Il sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise.

Rendez-vous pour son dernier voyage, le vendredi 3 février 1995, à 14 heures, à l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise (face au 23, boulevard de Ménilmontant).

De la part de
Ses enfants,
De sa famille,
De ses amis,
Et de la compagnie Le Chant des hommes.

36, rue Sainte-Marthe,
75010 Paris.
5, rue de Domrémy,
75013 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– Lyon. Valence.

M. et Mme Louis Roux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Roux,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques ROUX,
professeur à l'université Lyon-III.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 février 1995, à 14 h 30, en l'église Saint-Pothin.

Condoléances sur registres.

Rectificatif

Solenn POIVRE D'ARVOR,

a choisi de s'en aller.

Elle repose à Trégastel.
Aimez-la.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 4 février 1995, à 9 h 30, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, Paris-17e.

(*Le Monde* du 1er février.)

Remerciements

– La famille de

Bernard DUMON
et Yves DUMON

et leurs proches,

ont été profondément touchés par les témoignages exceptionnels de sympathie qui leur ont été prodiguées.

Dans l'impossibilité de répondre rapidement, ils expriment leurs remerciements les plus sincères à tous ceux qui les ont entourés.

Anniversaires

– Une pensée pour

Gino DONATI

qui nous a quitté le 2 février 1991.

Nio je t'aime.

– *Hier, 2 février 1992,*

Jeannine JACQUET-PARAÏSO,

notre fée magique de mère, s'en est allée, six mois après

Alexandre PARAÏSO,

notre père qui commandait aux éléments.

Et depuis, même le bonheur a un goût amer.

– Il y a trente ans aujourd'hui nous quittait

René PETITBON,
gouverneur de la France d'Outre-mer,
ancien préfet de la Libération.

Ses enfants et petits-enfants invitent ceux qui l'ont connu et aimé à s'associer à eux dans le souvenir.

Jean-François Petitbon,
91, rue Victor-Hugo,
1410 Waterloo, Belgique.
Martine Cazeneuve,
26, rue d'Estienne-d'Orves,
92212 Montrouge.
Pierre Petitbon,
La Haize
61140 La Chapelle d'Andaine.

Anniversaires

A Jean BÉTINAT,
serviable, généreux,

décédé le 1er février 1990.

« J'ai fait un peu de bien. C'est mon meilleur ouvrage. »
Voltaire.

Avis de messes

– En souvenir de

Anne-Marie RABIER,
née Rousseau,

qui a quitté ce monde le lendemain de Noël, une messe sera célébrée le samedi 4 février 1995, à 11 h 30, en la chapelle Saint-Bernard, 28, place Raoul-Dautry, Paris-15e (gare Montparnasse).

Une réception amicale suivra.

Communications diverses

– A l'occasion de la sortie de son livre

MARIN KARMITZ
dédicacera Bande à part,

le jeudi 2 février 1995,
à partir de 19 heures.

La Terrasse de Gutenberg,
9, rue Emilio-Castelar, Paris-12e.
Tél. : 43-07-42-15.
(Angle rue de Prague,
Me Ledru-Rollin.)

– « Que faire du site d'Auschwitz, cinquante ans après la libération du camp ? » Table ronde avec le Père J. Dujardin, Me Théo Klein et M. Henry Bulawko, au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 2 février 1995, à 20 h 30.

Soutenances de thèses

– Annie Epelboin soutiendra sa thèse de littérature russe : *« Les bâtisseurs de ruines », poétique d'André Platonov (1899-1951)*, le samedi 4 février, à 14 h 30, au Grand Palais-Paris-IV, amphi Est.

– Danièle Voldman soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat *ès lettres*, intitulée : « Histoire d'une politique : la reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 », le samedi 4 février 1995, à 14 heures, à l'université Paris-I-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e. Le jury sera composé des professeurs Antoine Prost (directeur de thèse), Jean-Pierre Azéma, Serge Berstein, Gérard Monnier, Jean-Luc Pinol et Marcel Roncayolo. Cette soutenance est publique.

CARNET DU MONDE
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ..... 95 F
Communications diverses ..... 110 F
Thèses étudiants ..... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Martin McGuinness,
héros ou démon ?
Demain dans les pages "Horizons"
Le Monde

هكذا من الأصل

ENQUÊTE

Enfants du Rwanda

Six mois après la fin de la guerre, des écoliers se mettent à dessiner des corps sans tête et des maisons brûlées.

Cette maladie, les spécialistes l'appellent névrose traumatique. Et les Rwandais, la maladie des « cœurs blessés ».

ILS sont toute une génération de rescapés, dans les orphelinats rwandais, petites têtes rondes et crânes rasés. Les enfants vont pieds nus, l'air sérieux, moins exigeants que jamais. Assis à califourchon sur la hanche d'un adulte, les petits essaient de s'y faire oublier. Mais quand on les repose à terre, on ne les entend jamais pleurer. Les enfants du Rwanda ont connu la mort *« dans sa fraîcheur »*. Depuis, ils ont l'air gentiment indifférent des gens traumatisés parvenus à la phase où l'être, insensibilisé, traverse avec application ses activités de la journée pour ne plus se réveiller que le soir, dans ses cauchemars.

Les plus petits ont tout perdu, jusqu'à leur nom. Au fur et à mesure des arrivées, les éducateurs les ont rebaptisés. Arthur porte le prénom de l'employé de la Croix Rouge qui l'a trouvé. Fillette n'est qu'un surnom ; on voit encore la cicatrice sur son front. Il y a Bouboule, le petit méfiant. Et Apolline, qui a de la chance : le directeur a connu son papa. Les *« donné par dieu »* sont nombreux. *« Celui-là, on l'estime à neuf mois »*, dit Damas Gisimba, le directeur de l'orphelinat, en présentant le bébé installé dans ses bras.

Les enfants non accompagnés, ceux dont on ne désespère pas de retrouver un parent éloigné, sont 150 000 de part et d'autre des frontières du pays, selon les autorités rwandaises, 110 000 selon l'UNICEF, mais le CICR, qui en évalue le nombre total à 50 000, n'a pour l'instant enregistré que 37 000 noms. Comme souvent au Rwanda, les chiffres sont sujets à variations. L'organisation suisse, qui essaie de pister les populations dans leur incessante transhumance à travers la région, n'enregistre que les demandes de recherche concernant les enfants. Il y a eu trop d'adultes tués. Et elle ne révèle pas qui se trouve où, pour des raisons de sécurité. Seuls les noms sont diffusés.

Les petits Rwandais sont bien entourés. Le gouvernement privilégie l'accueil dans des familles et l'épouse du président a invité chaque foyer à adopter temporairement un orphelin. Mais la charge est lourde et le matin, il arrive qu'une mère vienne s'asseoir devant le local d'une organisation humanitaire avec les huit enfants

qu'elle ne parvient plus à nourrir. Dans les orphelinats – 15 000 enfants recensés –, tout un corps de métiers s'occupe des pensionnaires : les agents techniques pour enfants non accompagnés. Les *« atena »* sont généralement rondes et gentilles, parfois habillées de jaune pour celles qui ont choisi la gaieté et conseillent aux enfants d'oublier. Elles-mêmes sont souvent revenues *« sans retrouvailles »* de leur village et l'orphelinat est ce qui leur reste de parenté. Pour 6 000 francs rwandais par mois (160 francs) lorsqu'elles sont payées, elles s'efforcent de distraire les enfants. La vie a repris, comme l'on dit. Les grands sont à l'étude, les petits sur les marches de la cour, comme une volée de moineaux. Ils se disputent la main des éducateurs mais ils sont partageurs et un doigt leur suffit.

Parfois, on en voit qui s'isolent. Leurs yeux s'éteignent, ils ne remarquent plus rien. Une image les obsède, une absence les absorbe et les retient au loin. Le *« marasme »* dure plus ou moins longtemps. Et au bout de ce longtemps, la vie revient généralement, la parenthèse se referme, et, ranimés, les enfants retournent jouer avec un camion de fil de fer ou une balle de papier. A l'orphelinat Gisimba, il leur arrive d'avoir un vrai ballon mais l'événement ne dure pas. Il faut partager avec les enfants du quartier et dans ce cas, le ballon ne tient qu'un mois. Le dimanche, on sort les chaussures, qui restent enfermées le reste de la semaine pour ne pas les perdre ni les user. La pénurie est gérée avec équité. *« Les petits garçons sont un peu jaloux parce qu'à chaque fois qu'on reçoit des sous-vêtements, on les donne en priorité aux filles »*, explique le directeur. L'orphelinat a caché des réfugiés tutsis d'avril à début juin. Les enfants hutus, qui pouvaient franchir les barrages, allaient chercher le ravitaillement. Aujourd'hui, les tout petits, en même temps que nom et famille, ont perdu leur ethnie.

Quand ils ont un reste de famille, les enfants la partagent. A Remera, dans les faubourgs de Kigali, ils sont dix-huit orphelins autour d'Agnès Bazizanye, leur grand-mère. Sept garçons, onze filles, des yeux à toutes les hauteurs d'homme, comme une chorale. L'aînée, une grande de 14 ans, sait découper un avocat en vingt morceaux. Le petit Ngaboyisonga, quatre ans, est un peu perturbé. Sa mère l'a lancé en l'air *« comme un ballon »* avant d'être tuée. Il est resté un peu suspendu à ce voyage dont il reparle sans cesse *« dans ses petites conneries »*, comme dit la grand-mère.

LA communauté habite une maison au sol de terre battue au bout d'un chemin de terre rouge qui descend dans les bananeraies. Dans la salle à manger, il y a quatre fauteuils et un vaisselier qui contient trois tasses de plastique bleu. *« Le chef de famille était enseignant, c'est moderne »*, dit Judith, qui habite aussi dans le quartier. Le seul homme encore à bord est le vieux Siméon, que les femmes sont allées rechercher en Ouganda, un vieux qui a traversé les siècles avec une canne et un chapeau de paille tressée. La famille n'avait jamais pensé à compter le nombre de disparus. On compte, en conciliabule. Cela fait onze, dit l'aînée. Mais Agnès retrouve encore un nom. Douze parents tués, c'est le dernier bilan mais la chorale est soudée.

Les enfants du Rwanda sont parfois agités, frappés de terreurs soudaines et quand le soir tombe et qu'un grondement ranime des souvenirs familiers, il leur arrive de venir interroger les adultes, la poitrine pleine d'angoisse, pour savoir s'il est bien vrai qu'il n'y a plus de machettes dans les rues ni de danger. Comme une maladie soumoise, le traumatisme s'est infiltré entre le psychisme et la joie. En apparence, l'être est vivant, debout, entier. Mais à l'intérieur, c'est comme un disque rayé qui revient, repasse, toujours sur les mêmes faits. *« Il était mort et son visage brillait. »*

D'abord, il y a eu le choc. *« Quand j'ai entendu le coup de feu, j'ai su tout de suite qu'ils l'avaient tué. »* Et depuis, le temps n'a plus compté. *« Ils ont dit qu'ils allaient revenir le soir pour nous tuer. »* Les enfants qui se sont fait passer pour morts, sous les corps mutilés, le sont un peu restés. Ceux qui ont dû se taire pendant de longues semaines dans les marais n'ont plus envie de parler. Alice pense à son père qui a eu le temps de lui dire adieu et les souvenirs jaillissent, dit-elle, *« même quand je ne le veux pas »*.

Le choc ressurgit, disent les psychologues, tôt ou tard. Six mois après la fin de la guerre, des écoliers se mettent à dessiner des corps sans têtes et des maisons brûlées. Comme des trains sans horaires, les images traversent et retraversent la tête. En gare, l'esprit a peine à se concentrer. Cette maladie, les spécialistes l'appellent névrose traumatique. Et les Rwandais, *« imitima yarakomeretse »*. La maladie des *« cœurs blessés »*.

Avant, quand les cœurs se blessaient, la culture rwandaise faisait semblant de n'avoir rien remarqué. Les coupables n'étaient pas recherchés, le traumatisme était nié. *« Par pudeur, ma famille adoptive hésitait à m'en parler »*, se souvient Marie, qui a souffert d'un silence de trente ans, après avoir assisté à la mise à mort de ses parents. Cette fois, personne ne peut ignorer l'ampleur de l'événement. Selon une étude du ministère de la famille, une rescapée sur trois est veuve. Le génocide a d'abord frappé les hommes, qui transmettent l'ethnie dans la tradition rwandaise. Et les miliciens ont parfois pourchassé jusqu'aux bébés, au motif que Paul Kagamé, l'actuel ministre de la défense, avait été indûment épargné en 1961. L'homme fort du Rwanda a dû fuir la région de Gitarama, à l'âge de trois ans, avec sa mère. Tous ses gestes sont contenus, maîtrisés, mais son regard a parfois une dureté de glace. Déjà, d'autres enfants, exilés au Kenya dans des familles hutues, rêvent de devenir soldats.

Aujourd'hui, des psychologues venus de l'étranger affirment qu'il faut parler et entretenir la mémoire pour interrompre le cycle de la répétition. Bravement, les Rwandais s'y essaient. Au point critique, leur récit emprunte généralement *« un niveau verbal enveloppé de coton »*, comme dit le chercheur Gérard Prunier. A l'instant où il allait être exécuté, Charles n'a plus de mots pour raconter. *« J'ai manifesté ma désapprobation »*, dit-il platement. De sa femme et de leur bébé, Charles n'a retrouvé qu'un souvenir, une pellicule photo qu'il a fait développer à Bujumbura, mais ce n'était pas une bonne idée.

D'après les psychologues, 80 % de la société est traumatisée. On s'en aperçoit ici ou là, lorsqu'un incident de rue qui devrait faire rire, quoi de plus drôle qu'un soldat qui tombe de l'arrière d'un camion dans un virage en pente, devient l'objet d'une panique qui agrandit les yeux des passants. Sur les collines, les paysans se sentent fatigués, font des cauchemars ; ils vont se plaindre de la malaria au dispensaire, et le docteur Athanase leur donne un petit placebo. Il est l'unique psychiatre rwandais en activité. *« Les gens deviennent insensibles*, s'alarme-t-il. *Aujourd'hui, quand un enfant meurt, plus personne ne va à l'enterrement. »*

Les militaires sont affectés aussi. *« Ils relativisent tout »*, s'inquiète un fonctionnaire. Parfois, les soldats porteot sur le spectacle urbain un regard qui n'a plus rien d'humain. *« Nous sommes tous des animaux*, dit l'un de ceux qui gardent le charnier de Nyamata. *Des criminels. »* Par contre-coup, les militaires se marient aussi beaucoup, le samedi à Kigali. Et quand ils se marient, les gens demandent s'ils épouseot une fille revenue d'Ouganda, du Burundi, oo *« une fille du plafond »*. C'est le nom qui a été donné aux adolescentes violées et cachées par les miliciens dans les faux-plafonds. Le ministère de la famille a eu connaissance de 2 000 grossesses non désirées, mais le viol est un sujet qu'il o'entre pas dans ses intentions d'exploiter.

DANS les orphelinats et les écoles, les psychologues des organisations humanitaires sont venus aborder les enseignants pour les sensibiliser. *« On a tous pleuré »*, avoue Fortunée, encore choquée. Verser des larmes qui ruissellent o'est pas une pratique habituelle. *« Les larmes de l'homme coulent vers l'intérieur »*, dit un proverbe rwandais. En général, les enfants sont plus simples avec la douleur, et ils ne demandent qu'à parler. *« Cela peut durer deux heures*, dit un éducateur. *Ils racontent de la première à la dernière ligne. »* Apolline se porte volontaire. Est-ce bien nécessaire d'y revenir ? *« Les psychologues ont dit que c'était bon d'en parler »*, insiste l'assistante sociale. Debout, la petite Apolline récite donc comme une écolière sur l'estrade. C'est l'histoire d'une petite fille de sept ans pendant la guerre. Les miliciens n'ont rien fait le premier jour mais ils sont revenus le lendemain. Ils ont tué son père et la petite fille est allée s'asseoir à côté du corps. Il avait quelque chose d'étrange dans les yeux. *« Et ensuite, ils ont fait dormir le voisin à côté de lui et ils l'ont tué aussi. »* La récitation finie, Apolline s'arrête et attend qu'on lui donne congé. Merci Apolline. C'est probablement la seule manière de dire le Rwanda. Avec les mots les plus plats.

Quand les mots ne viennent pas, refoulés, compressés, piétinés, au plus profond de l'igloo qu'est devenu l'être traumatisé, les psychologues de l'UNICEF prennent leur voiture tout terrain et partent donner une consultation. Les enfants adorent s'installer sur les banquettes et peut-être ont-ils l'impression que quelqu'un va les emmener loin. Doucement, les psychologues leur disent qu'ils ne sont pas fous, qu'ils ont assisté à des violences plus terribles que celles que les soldats s'infligent généralement, et que leur pauvre tête enfantine essaie seulement de s'adapter. Le discours n'est pas toujours entendu. Ce jour-là, la petite Muhawenimana est murée. Ce n'est pas qu'elle soit mutique, elle parle, elle bavarde presque. Mais elle ne se souvient plus de rien, pas même de son âge. Et elle montre

sa tête. *« Quand cela ira mieux, je vous dirai. »* La fillette a été trouvée sur le chemin de l'orphelinat Sainte-Agathe, à Masaka, c'est tout ce que l'on sait. La nuit, dit-elle, des hommes en noir et blanc viennent l'avertir que si elle ne retourne pas auprès de sa grand-mère, ils reviendront la tuer. Et le matin, au petit déjeuner, Muhawenimana arrive avec toutes ses af-

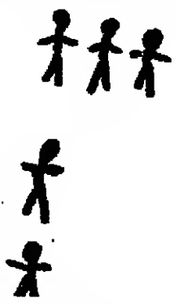

faires emballées, prête à s'en aller. Elle a peut-être douze ans mais elle paraît plus vieille que tout l'orphelinat. Elle n'a plus d'âge, en fait. *« Dans ma vie, il n'y a rien de bon »*, résume-t-elle.

Les enfants du Rwanda ne sont pas tous, en permanence, mutiques et déprimés. Parfois, ils retrouvent de la famille. Par hasard, un voisin a aperçu Jean-Claude pendant la sortie dominicale de l'orphelinat et la maman est déjà là, dans la cour de l'école, avec son fichu jaune et son parapluie. Le monde est tout petit sur les collines. Les gens savent qui est au Zaïre, qui est au Kenya, qui a fait quoi. Et entre voisins, on se fait parfois des confidences, autour d'une bière. *« Tu sais, la lunette arrière de ta voiture, c'est moi qui l'ai »*. Au Cambodge, il avait fallu cinq ans pour déclarer adoptables les orphelins. Les agences humanitaires estiment que deux ans suffiront au Rwanda.

LE plus souvent, les retrouvailles sont organisées et le CICR a dénombré 260 réunions. Des problèmes politiques entourent les échanges aux frontières et les enfants restent un peu otages du camp où le sort les a placés. Aucune réunion n'a encore pu se tenir avec Goma, au Zaïre. Les enfants, eux-mêmes, sont devenus méfiants. Seule une photo des parents devant un véhicule de la Croix Rouge peut les convaincre. *« Les responsables des camps font croire aux enfants que s'ils rentrent au Rwanda, ils vont être enrôlés comme soldats »*, explique un délégué.

A sept ans, les enfants doivent décider de leur vie. Parfois ils changent d'avis, et au moment de partir, ils se sont enfuis. A l'inverse, des enfants se glissent souvent de leur propre initiative dans les convois humanitaires qui rapatrient les réfugiés vers le Rwanda. Ils avaient été confiés à une domestique hutue, les garçons déguisés en fillettes. Ils ont quatre ans, dix ans. A l'arrivée, on les trouve sous les sièges, terrorisés.

Quand les familles se retrouvent, leur joie est sans nuages. Eric, douze ans, rentre du Zaïre avec un sac de plastique et l'air un peu voyou, après cinq mois de débrouille. *« Il a maigri »*, constate Véronique. Avec les plus grands, les retrouvailles consistent en une accolade qui s'arrête avant que les épaules n'en viennent à s'effleurer. Puis les familles se parlent, sans oser s'étudier. Voilà. Grâce a retrouvé son frère Ladislas. Ils dialoguent, l'air absent. Et bientôt les regards se fuient, de peur de surprendre chez l'autre un signe bouleversant.

Corine Lesnes

Réalisés par des enfants rwandais après le génocide, les dessins reproduits ici nous ont été aimablement prêtés par l'association Orphelins du Rwanda, BP 23-47150 Monflanquin, France. Tél. 53-36-34-24.

La nuit, dit-elle, des hommes en noir et blanc viennent l'avertir que, si elle ne retourne pas auprès de sa grand-mère, ils reviendront la tuer. Et le matin, au petit déjeuner, Muhawenimana arrive avec toutes ses affaires emballées, prête à s'en aller.

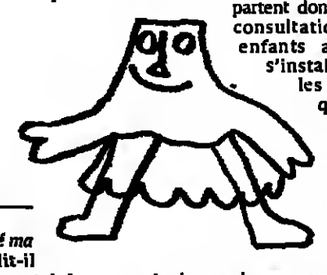

Le droit de défendre

par Jean-Marc Théolleyre

LES droits de la défense sont une chose, le droit de défendre en est une autre. Pour que les premiers puissent être exercés, il faut que le second soit reconnu. Sur ce chapitre, les débats du procès de Bastia qui vient de prendre fin appellent des interrogations et suscitent des inquiétudes.

La première peut être formulée en ces termes : en certaines circonstances, les voix des parties civiles, à force de se faire entendre, ne finissent-elles pas par exprimer la loi des parties civiles et, à force de l'exprimer, par l'imposer ? Par l'imposer d'abord à l'opinion, à qui, dans un premier temps, les médias, et particulièrement la télévision, l'auront transmise ; et, par ce biais, ensuite au juge ?

Plus important est le nombre des victimes, plus nombreuses sont les parties civiles. Le temps n'est plus de la voix qui clame dans le désert. C'est celui des syndicats, des groupements, des associations, des porte-parole. Depuis longtemps, les victimes ont les leurs. Bien avant l'ouverture du procès, avant même l'instruction et les mises en examen, elles occupent le devant de la scène. Le malheur qu'elles expriment, les désolations qu'elles affichent – et qui ne peuvent qu'apitoyer, en attendant de susciter la colère –, la violence de l'injustice qui leur a été faite, tout concourt à ce qu'elles obtiennent sans peine la liberté de les exprimer et même que leur soit consenti le privilège d'un droit à l'excès.

« La douleur est injuste, et toutes les raisons qui ne la flattent point aigrissent ses soupçons. » Il ne suffit pas de citer Jean Racine. Dès lors que cette injustice est admise, le devoir commande d'en envisager, pour les mesurer, toutes les conséquences. Il en est une qui relève d'un ordre naturel des choses. C'est le refus absolu, total, inébranlable et quasiment furieux d'entendre quoi que ce soit qui puisse ressembler à une défense de la part de ceux à qui il est reproché d'être, d'une façon ou d'une autre, responsables des événements qui ont immolé les victimes. C'est pourquoi il est aussi vain que dérisoire de demander à des parties civiles, comme ont l'a entendu si souvent, *« ce qu'elles attendent de ce procès »*.

Elles ne peuvent pas décemment répondre qu'elles en attendent des condamnations sans circonstances atténuantes et aller au-delà de ce qui a été fixé par le législateur. Faute de pouvoir donc livrer le fond de leurs pensées, elles assureront en attendre seulement *« la vérité »* ou encore *« un exemple »* qui empêchera le retour de drames semblables quoi que jamais comparables.

C'est assurément avoir l'espérance chevillée au coeur. Ce discours, ou cette humble prière, va se répétant au fil des catastrophes, au fil des horreurs, au fil des ans. Les rescapés des camps où les expédia Klaus Barbie, ceux des exactions de Paul Touvier tenaient des propos tout à fait identiques. Les contaminés des transfusions sanguines vouent aux gémonies le docteur Garretta et ses coprévenus, tout comme les parents des morts de Furiani ou les estropiés à vie stigmatisent ceux que la justice a considérés comme suffisamment compromis pour avoir des comptes à rendre.

On pourrait ainsi citer bien d'autres expiations judiciaires, fussent-elles très différentes les unes des autres : massacre d'Oradour ou rupture du barrage de Malpasset, affaire du talc Morhange, incendie du dancing le Cinq Sept ou du CES Pailleron.

Est-il possible de soutenir que l'on attend seulement la justice, la simple justice, lorsque dans une affaire où le délit retenu est celui d'homicides par imprudence, négligences ou inobservation des règlements on trouve insupportable, pour ne pas aller jusqu'à le proclamer offensant, le fait que le débat judiciaire puisse se soucier précisément d'examiner la nature et la teneur des règlements en cause ? De la même façon, est-il raisonnable de faire grief à un procès d'avoir des aspects juridiques ? Où consentir au droit un minimum de place, si ce n'est dans un prétoire ?

De tels comportements, de telles inconséquences, dont l'affaire de Furiani n'a pas l'exclusivité, entraînent des situations singulières. Il a fallu à Bastia que ce soit un bâtonnier, avocat de parties civiles, mais avocat d'abord, qui intervienne dès les premiers jours pour souhaiter que ses confrères de la défense puissent s'exprimer sans crainte et sortir de cette *« quarantaine »* où, d'emblée, ils se trouvaient enfermés, à la façon de nouveaux pestiférés.

Est-il raisonnable de faire grief à un procès d'avoir des aspects juridiques ? Où consentir au droit un minimum de place si ce n'est dans un prétoire ?

Car telle est bien dans ces sortes d'affaires la réalité : la défense n'a pas voix au chapitre. Certes, il y a en des plaidoiries, mais le refus de les entendre manifesté par les parties civiles a pris le pas sur tout le reste. Pas un micro ne se tend dans ces cas-là vers un avocat de la défense aux instants de suspension d'audience. Les prévenus libres rasent les murs et, au bout du compte, nul ne sait dans l'opinion l'argument éventuel qu'ils ont opposé à l'accusation. Eux et leurs avocats sont condamnés à ce choix : ou bien encourir les foudres des victimes ou bien se montrer honteux, implorer un pardon la tête couverte de cendres et proclamer à la face du monde leur abjection et leur ignominie.

« Défendre les traîtres, c'est conspirer (...) La loi donne pour défenseur aux patriotes calomniés des jurés patriotes. Elle n'en accorde point aux conspirateurs. » On aura reconnu là l'impitoyable plume des rédacteurs des lois du 10 juin 1794. Comme il faut savoir comparer ce qui est comparable, il ne saurait être question d'invoquer ici – fût-ce à l'occasion des bruits et des fureurs de Furiani – je ne sais quelle menace qui déjà pèserait sur notre système judiciaire ou même sur la seule proclamation de la si salutaire oralité des débats. L'ombre de Prairial ne s'étend pas encore sur les prétoires de la République.

Pour autant, le spectacle offert quotidiennement aux citoyens téléspectateurs pendant quatre semaines ne saurait nous laisser indifférents, moins encore consentants. Il ne fait, avec ce que peut y ajouter une spécificité corse – excessivement flattée ? – qu'accentuer une peu plus un état de fait qui perdure, endémique et contagieux. Par l'attitude des parties civiles, en raison même de ce droit à l'excès qui leur est par avance consenti, il ramène à cette vieille question tant de fois posée : *« Maître, comment pouvez-vous défendre... ? »* Défendre un criminel, un terroriste, un accusé de meurtre d'enfant. Il y a toujours un *« indéfendable »* de service.

La demande n'est pas nouvelle. La réponse ne peut guère l'être davantage. Le courage de défendre, il le fallut à de Sèze et à Malesherbes, aux avocats de Dreyfus comme à ceux de Zola. Il l'a fallu à ceux qui eurent à plaider devant les tribunaux d'exception, Tribunal d'Etat et autres « sections spéciales », ces défenseurs qui avaient contre eux la presse « maréchaliste » et, plus encore, celle de la zone occupée appelant à l'exécution sans autre forme de procès. Il le fallut aux défenseurs de Joseph Thomas Recco, qui déjà avaient manqué se faire écharper à l'occasion d'une reconstitution. Il le fallut à ceux de Richard Roman. Avant d'être acquittée en 1960 par la cour d'assises de la Gironde, Marie Besnard, inculpée de douze empoisonnements, avait contre elle la population de tout un canton déchaîné. Et l'on fredonnait à la veillée, sur l'air de *La Paimpolaise*, la complainte inspirée à un Homais de village par *« cette femme assassin pire que la Voisin »*.

« Il faut juger avec une haine sacrée », avait lancé Jacques Duclos au lendemain de la Libération. Il fut suffisamment entendu pour qu'à quelques mois de là, lorsque la Haute Cour de justice jugea Pierre Laval, qui prétendait exercer ses droits, des jurés en viennent à lancer à cet accusé trop incommode : *« Salaud ! Douze balles dans la peau, dans quinze jours tu gueuleras moins ! »*

Ce sont là les risques funestes inhérents à l'excès, à la passion. Ils sont révélateurs d'une pensée qui somnole seulement, lancinante, toujours prompte à s'afficher. Elle veut que le coupable le soit sans nuance. Elle plaide pour une nécessité du sacrifice. Elle nourrit l'argumentation des partisans d'un rétablissement de la peine de mort. Invoquer devant elle le respect de la présomption d'innocence – en faveur de laquelle pas une voix ne s'est élevée pour en demander le respect à Bastia – eût été, dans ces conditions, bien déraisonnable...

Jean-Marc Théolleyre,
ancien chroniqueur judiciaire du « Monde », est spécialiste des questions de justice.

AU COURRIER DU MONDE

RECOURS À LA PSYCHANALYSE

Selon l'article de Daniel Sibony, psychanalyste, consacré à Jacques Delors *(Le Monde* du 12 janvier), ce dernier serait un technocrate vertueux, tout imprégné de sa seule vision des dossiers, en quête d'un amour exclusif et absolu pour sa personne, amour qui lui serait dû à l'avance. L'impossibilité d'obtenir une adhésion totale impliquerait en retour une attitude haineuse et un acte destructeur symbolisés par son refus. Car la vertu n'est parfois que vice, perversité ou mieux encore narcissisme exacerbé. A la lecture d'une telle hypothèse, on est presque soulagé que l'homme en question ne se présente pas.

Outre que certaines lignes du texte de Daniel Sibony tiennent, sous couvert d'inconscient, plus du procès d'intention que d'autre chose, on ne peut que s'interroger, si l'on suit un tel processus analytique (...).

Certes, les problématiques narcissiques de MM. Mitterrand, Balladur, Chirac, De Villiers pourraient offrir quelque intérêt ; elles m'apparaissent *personnellement « plus gratinées »* que celles de M. Delors, mais je ne sais pas si cela représente un des thèmes de réflexion prioritaire pour la plupart des citoyens.

Reste une question en suspens sur la structure narcissique du psychanalyste et ses conséquences quand celui-ci se propose, ou est sollicité, pour participer légitimement au débat d'idées. N'y a-t-il pas une sorte de cheminement qui le conduit presque invariablement à être cette instance qui en dernier recours est appelée à révéler ce qu'ancun ne saurait voir ou comprendre ? Ces prérogatives ne peuvent-elles pas, quand elles s'allient à des investissements multiformes hors du champ électif de la pratique analytique, entraîner parfois la confusion des genres ?

Alors, au discrédit déjà jeté sur le politique semble s'ajouter l'anathème lancé contre le technocrate, homme désincarné attaché à la seule valeur de ses planifications. Il est un autre cas d'espèce pourtant qui, lui, échappe allègrement à la facétie technocratique et fait fi des dossiers, c'est le populiste démagogue (quand il n'est pas pas intégriste) ; il ne représente pas un modèle de vertu, mais stigmatise un idéal de pureté (...). Essayons de ne pas nous tromper sur ceux qui véhiculent la haine, qui provoquent les destructions.

Gérard Helm
Oncy-Sur-Ecole, Essonne

LES RETRAITÉS ET LA CSG

Dans votre numéro daté du 14 janvier, il est dit que le gouvernement à la recherche de nouvelles ressources envisage un élargissement de l'assiette de la CSG en mettant à contribution les retraites. Il convient de rappeler que ces dernières (SS, AGIRC, ARRCO etc.) font déjà l'objet d'un prélèvement au titre de la CSG.

La confusion semble provenir de l'assimilation entre retraites et rentes. Il y a en effet, des revenus du capital qui ne sont pas soumis à la CSG (PEL, Livret A, etc.), mais qui ne sont pas détenus par les seuls retraités. Je vois bien qu'il est de bon ton actuellement de dire qu'une des causes de nos malheurs réside *dans le fait* que les retraités auraient des revenus supérieurs à ceux des actifs. Cette notion, qui aurait besoin d'être vérifiée, est manifestement inexacte si l'on ne considère que les retraites *stricto sensu* qui par leur mode de calcul sont obligatoirement inférieures aux salaires qui ont servi de base aux cotisations.

Que des retraités aient pu, à la suite d'efforts individuels ou collectifs de prévoyance, se constituer des rentes s'ajoutant à leur retraite, cela n'a rien de choquant, surtout à une époque où l'on dit qu'il ne faut pas tout attendre de l'Etat et que les gens doivent davantage se prendre en charge. Les suppléments de revenus seront d'ailleurs les bienvenus si les retraites continuent à être peu ou pas revalorisées.

On peut aussi ajouter qu'en ce moment où l'on constate une stagnation de la consommation, les retraités, qui n'ont plus besoin d'épargner, font marcher le commerce, soit indirectement (en aidant leurs enfants) soit directement.

J.-F. Bieb
Paris

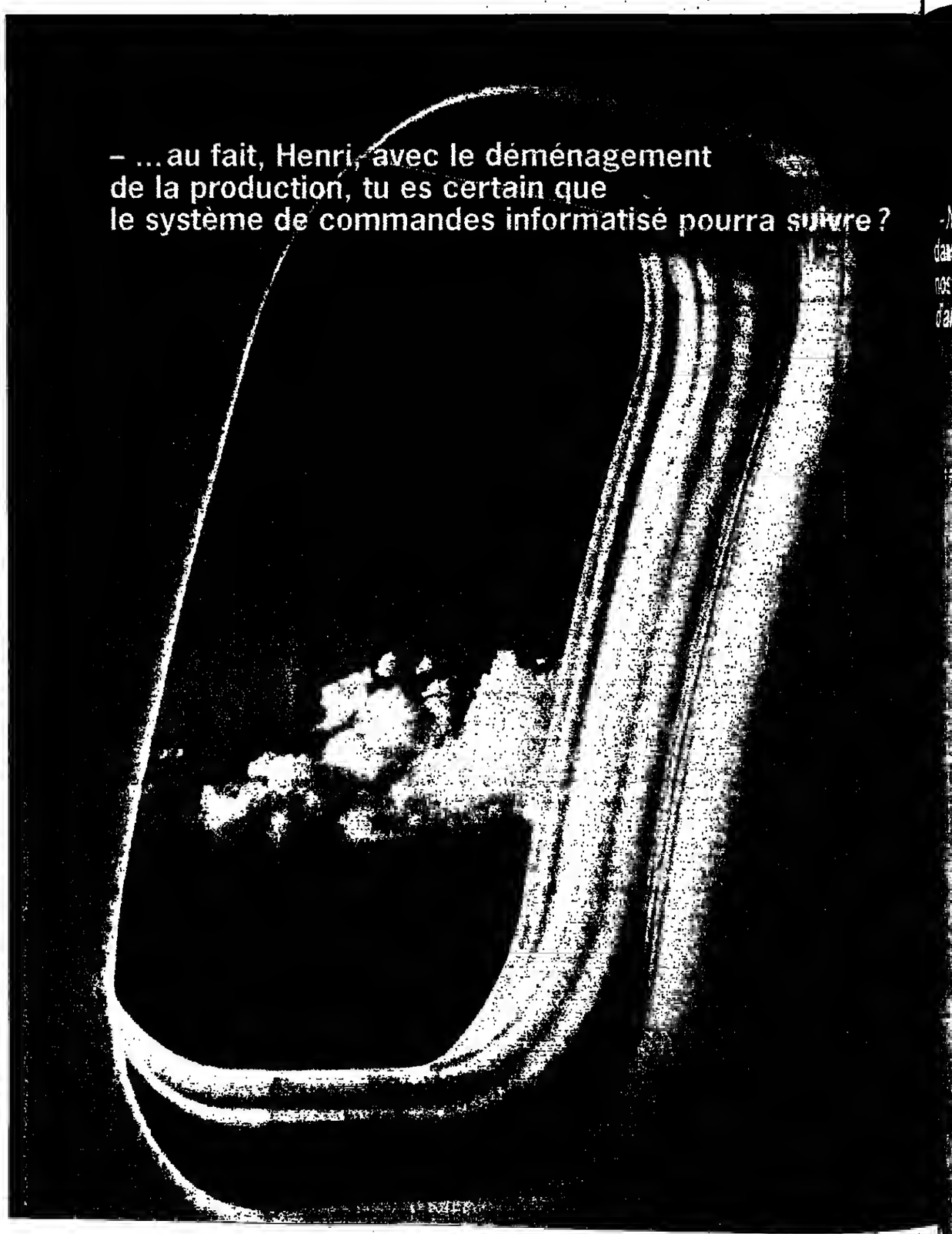

Toutes les inondations ne sont pas fatales

par Claude Allègre

GOUVERNER, c'est prévoir. S'il est bien un domaine dans lequel cet adage s'impose c'est celui de l'aménagement du territoire. Lorsqu'il y a cinq ans, nous avons écrit que les inondations allaient devenir une menace pour les régions de la planète suraménagées par l'homme, personne n'y prêta attention. Les écologistes préférèrent se mobiliser contre l'incertain effet de serre. Les pouvoirs publics négligèrent comme toujours ce qui n'est pas le court terme.

Les événements étant venus confirmer nos prévisions, on pouvait penser que l'on allait s'attaquer à ce problème de fond.

Certes, quelques mesures furent prises – comme le nettoyage des rivières, les interdictions de construire sur des zones inondables ou l'instauration des mécanismes d'alerte –, mais il est bien clair qu'elles ne sont nullement à la hauteur du problème.

Car soyons clairs, le processus ne va pas s'arrêter là : d'une manière statistique mais inexorable, la fréquence des inondations va continuer à augmenter, leur extension va de plus en plus remonter vers l'amont. Elles seront accompagnées désormais, de plus en plus souvent, par des glissements de terrain.

La cause de tout cela est simple à comprendre : l'augmentation du ruissellement. L'eau qui tombe du ciel normalement se réévapore, pour 60 % à 70 %, par l'intermédiaire des plantes. Ce qui demeure au sol est normalement pour moitié, ou aux deux tiers, absorbé par le sol. En gros – mais avec des fluctuations importantes en fonction du climat et de la géologie –, seulement 15 % à 20 % de la pluie qui ruisselle va nourrir rapidement le réseau fluviatile.

Ce cycle naturel est désormais perturbé par l'homme. La disparition du couvert végétal – notamment les feuilles, le goudronnage, l'excès d'engrais, la destruction des sols et l'accroissement de leur teneur en argile – ainsi que d'autres phénomènes tous liés à l'homme tendent à doubler, voire à tripler, le ruissellement. Or le lit d'une rivière est creusé géologiquement par les débits exceptionnels qui, normalement, ont lieu tous les ans et demi *ou tous les deux ans. Ces débits* correspondent à des météorologies abondantes, c'est ce que l'on appelle les pleins débits. Les crues naturelles ne se manifestent que tous les dix *ou* quinze ans.

L'augmentation du ruissellement transforme ce que l'on appelle les *pleins débits en inondations.* C'est tout simple et cela ne s'arrêtera pas ! D'autant plus que les zones aval, souvent les plus aménagées, ne font qu'amplifier le phénomène, car ce sont elles qui sont les plus urbanisées.

Face à cela, deux attitudes. Celle de la résignation : *« Il y a toujours eu des inondations et il y en aura toujours ! »*; *« La nature se venge et nous n'y pouvons rien »*. Et l'attitude consciente et volontariste : *« Nous avons détruit la nature, nous en sommes victimes, réagissons »*. Est-ce possible ? Je réponds oui sans hésiter, et *j'ajoute que ça ne coûtera pas* le vingtième des coûts économiques actuels des inondations. Certes, cela n'évitera pas toutes les inondations – en particulier, celles qui se produisent tous les cinquante ou cent ans –, mais cela en diminuera la fréquence et lorsqu'elles *auront lieu,* cela en atténuera l'amplitude et les effets.

Pouvons-nous réagir ? Oui, et ça ne coûtera pas le vingtième du prix des catastrophes actuelles

Un tel programme pourrait comprendre trois volets :

1. **Etudier.** Malgré les efforts partiels et disparates d'organismes divers comme l'EDF, le Centre d'études du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts, l'INRA ou le Bureau de recherches géologiques et minières, notre connaissance du réseau hydrographique national, de son histoire, de son sous-sol est largement insuffisante.

Ce devrait être le rôle d'un Service hydrogéologique national, étroitement lié au Service de la carte géologique de France, dont je réclame vraiment la création.

2. Un véritable **programme d'aménagement du territoire à long terme** avec reboisement, limitation des engrais chimiques, élimination progressive du béton favorisant le ruissellement, traitement chimique des sols contre l'argilisation. Ce travail ne donnera des résultats que progressivement. Il devra donc être planifié et ses effets contrôlés régulièrement, par exemple par le Service hydrogéologique national.

3. Un **programme d'urgence** mettant en jeux deux types d'ouvrages d'art. D'une part, des petits barrages de retenue dans les zones amont. Ils devront bien sûr être vidés en temps normal. D'autre part, la *réalisation de forages d'infiltrations* dans les zones de ruissellement maximum, afin d'alimenter les nappes phréatiques.

Tout cela devra être largement décentralisé et confié à des entités régionales ou interrégionales coordonnées nationalement. Pour cela, il faudra mettre fin à la « guéguerre » de l'eau, je veux dire celle qui oppose les administrations des ministères de l'agriculture, de l'environnement et de l'industrie.

C'est là un vrai programme d'aménagement du territoire qu'on aimerait voir mis en œuvre. Nos scientifiques, nos ingénieurs sont capables de le réaliser, mais il faut une volonté politique pour le décider. Il créerait des milliers d'emplois, il sauverait des milliards de francs.

D'une manière générale, n'oublions pas que l'eau sera, au vingt et unième siècle, une matière première que l'on se disputera. Si on ne gère pas son cycle désormais perturbé par l'homme, elle manquera ici pour détruire ailleurs, elle s'épanchera en inondations au lieu de se stocker en nappes phréatiques. Source de la vie, elle deviendra l'agent de la désolation, de la destruction et de la mort.

Claude Allègre est professeur à l'université Denis-Diderot (Paris)

Vukovar, Sarajevo, Grozny...

par Pascal Bruckner

LA violence est toujours contagieuse lorsqu'elle reste impunie. En novembre 1991, la ville de *Vukovar, en Slavonie occidentale,* était rasée par l'armée serbe, après un siège de plusieurs mois, ses habitants expulsés, les blessés achevés, les prisonniers exécutés et jetés dans des fosses communes. A l'époque, les habiles qui nous gouvernaient *émirent à peine une protestation* : ce n'étaient à les en croire que luttes tribales et conflits entre nationalismes archaïques.

Nous étions une poignée alors, intellectuels et politiques confondus, à souligner que la chute de Vukovar constituait non pas une anecdote historique mais une catastrophe symbolique pour l'Europe entière : celle-ci, au mépris du serment qui avait présidé à sa reconstruction après 1945, renouait avec la guerre totale sur son sol.

Cinq mois plus tard, en avril 1992, Sarajevo à son tour était *prise sous le feu des nationalistes serbes; les habiles qui nous gouvernent* admirent que tout cela était bien triste mais qu'on n'y pouvait rien puisque dans cette mêlée tous les camps se valaient. En compensation, ils firent donner l'aide *humanitaire afin que les habitants de Sarajevo* puissent mourir le ventre plein.

De nombreuses voix s'élevèrent alors pour mettre l'Europe en garde contre le retour de ses vieux démons, la purification ethnique, la déportation massive des populations, la réouverture des camps de détention, la destruction des villes et des villages. Autant de mauvais exemples qui ne pouvaient qu'encourager les apprentis-dictateurs. Beaucoup soulignèrent en outre les liens qui rattachent le pouvoir serbe de Milosevic aux cercles xénophobes, revanchards et expansionnistes de l'ex-URSS. Las ! Les habiles qui nous gouvernent expliquèrent qu'il ne fallait pas ajouter la guerre à la guerre et qu'à tout prendre Croates et Bosniaques n'avaient qu'à faire davantage de concessions aux Serbes puisque ceux-ci avaient gagné.

En décembre 1994, l'armée russe entreprit l'encerclement puis le pilonnage systématique de Grozny, une ville de 400 000 habitants, capitale d'une République caucasienne coupable de vouloir se soustraire au giron moscovite. Cette fois, malgré les bombardements massifs, les milliers de cadavres, *la réduction de la cité à un* tas de ruines, les habiles qui nous gouvernent n'eurent même pas l'ombre d'un remords : au lieu de soutenir les forces démocratiques de la Russie, beaucoup plus authentiques et courageuses que la pseudo-opposition serbe, ils reconnurent aussitôt le bien-fondé de l'intervention russe. Il s'agissait d'une affaire intérieure qui ne les regardait pas. Bref la vie du peuple tchétchène ne vaut même pas un soupir ou une remontrance des dirigeants occidentaux.

L'ex-Yougoslavie a donc été le laboratoire où la formule a été mise au point. Avec Grozny on est passé aux travaux pratiques à grande échelle. Maintenant la formule est rodée et pourra resservir ailleurs : en Macédoine comme au Kosovo, en Ukraine comme dans le Caucase et - pourquoi pas ? - demain en Pologne ou dans les pays baltes.

En d'autres termes, depuis juin 1991, début des affrontements en Slovénie, le message de l'Occident à tous les émules de Milosevic et Karadjic est clair : allez-y, nous ne *ferons rien. Voilà une bonne nouvelle* pour tous les extrémistes : le crime paie, il rapporte même au centuple ! Comment ne pas voir qu'une telle passivité n'est pas seulement ignominieuse en termes de droit mais qu'elle est aussi *suicidaire pour l'Europe ? Qu'à donner* ainsi carte blanche à toutes les juntes politico-militaires qui rêvent d'en découdre, on légitime à nouveau la conquête, on banalise le crime contre l'humanité, on risque enfin de voir ces mêmes chiens de guerre qui massacrent aujourd'hui les civils se retourner demain contre nous et, forts de leur impunité, exiger une plus grosse part du gâteau ?

Combien de villes devront-elles être anéanties avant que les habiles qui nous dirigent comprennent que c'est notre sécurité qui est en jeu ?

Inviter la Russie à rejoindre le camp démocratique, c'est d'abord lui demander de renoncer à ses visées impériales pour nouer avec ses anciennes colonies des rapports de partenariat et non plus d'hégémonie. Toute hésitation ou mollesse en ce domaine équivaut à une capitulation et ne peut qu'inciter les ultras à la reconquête par la force de l'empire, au Sud comme à l'Ouest.

Certes, la Russie est faible, désorganisée, démoralisée ; mais il faut la redouter d'autant plus qu'elle est une grande puissance blessée, travaillée par la rancœur et le ressentiment. Veut-on se retrouver un jour devant le duo cauchemardesque de Jirinovski le fou et de Boris Eltsine l'ivrogne, manipulant à l'aveuglette les clefs de la malette noire qui commande les forces atomiques, pointant leurs missiles nucléaires sur les principales cités de l'Europe ? Veut-on voir se multiplier, au Kremlin ou ailleurs, les docteurs Folamour, imbibés d'alcool et qui n'obéiront même plus à l'équilibre de la terreur ?

La désinvolture avec laquelle les démocraties occidentales ferment *les yeux sur les actes de barbarie* commis dans les Balkans comme dans le Caucase est d'abord préjudiciable à ces mêmes démocraties ; sans parler du cadeau royal qu'elles font à cette occasion aux fondamentalistes musulmans. Ce n'est plus une question de principes mais de prudence et de prévoyance élémentaires. Vukovar, Sarajevo, Grozny : combien de villes devront-elles être anéanties, avant que les habiles qui nous dirigent comprennent qu'en Bosnie comme en Tchétchénie c'est aussi notre sécurité qui est en jeu ?

Pascal Bruckner est écrivain.

– Ne t'inquiète pas. France Télécom a tout préparé dans les moindres détails, et nous a même donné nos nouveaux numéros... Et toi, avec notre changement d'avion, tu es certain que nos bagages pourront suivre ?

France Télécom aide votre entreprise à mener à bien son déménagement sans souci de télécommunications.

Un engagement préalable
Un Ingénieur Commercial intègre toutes les données liées à votre déménagement, vous conseille sur les optimisations possibles de votre système de télécommunications, et prend, sur ces bases, des engagements en matière de planning et de gestion des coûts.

Une maîtrise du suivi des travaux
France Télécom travaille en collaboration avec les maîtres d'ouvrages que vous avez désignés (installateurs informatique ou de PABX), et vous tient informé par des comptes rendus réguliers de l'évolution des travaux.

Une totale continuité de service
France Télécom vous aide par ailleurs dans la gestion de votre déménagement, auprès de vos clients et partenaires, en vous communiquant très tôt la liste de vos numéros de téléphone, fax, Numéris® ou Transpac®... Que vous ayez choisi un basculement progressif ou à un jour J, France Télécom veille à la fluidité et la simplicité de cette transition pour vos interlocuteurs.

Dans bien d'autres situations France Télécom peut vous accompagner. Pour en savoir plus, contactez votre Ingénieur Commercial ou le N° Vert 05 23 01 95

France Telecom

هكذا من الأصل

Le Monde

Le Mexique surveillé

LA décision des Etats-Unis et des autorités financières internationales de fournir au Mexique des prêts et des garanties s'élevant à 260 milliards de francs libère les marchés de leurs inquiétudes, mais elle met le gouvernement de Mexico en demeure de réussir son plan de stabilisation. Si le président américain a renoncé à son programme initial de 200 milliards de francs de garanties de crédits, il a su obtenir la collaboration des organismes financiers internationaux, des banques centrales et des gouvernements des pays industrialisés, le FMI garantissant la plus forte aide de son histoire (un montant approchant 94 milliiiiards de francs). Le président américain pouvait ainsi rassurer ses concitoyens, en montrant qu'ils ne seraient pas seuls : c'est la communauté internationale qui apporte son appui au Mexique.

L'opération semble avoir réussi. La remontée du peso, du dollar et des Bourses américaines a salué l'opération. Une première étape est franchie dans la solution de la crise de liquidités à laquelle Mexico est confronté. Si la première réaction positive se confirme, le Mexique doit pouvoir retrouver sur les marchés les sommes nécessaires pour refinancer sa dette publique.

Reste la seconde étape, plus longue et plus difficile. Les Mexicains en sont seuls responsables. Pour achever de retrouver la confiance des investisseurs, le gouvernement d'Ernesto Zedillo doit en effet impérativement réduire le déséquilibre de ses échanges et éviter le dérapage de l'inflation. C'est bien à cela que vise le plan strictement *« orthodoxe »* préparé par les autorités mexicaines. Economies destinées à transformer en excédent l'équilibre budgétaire initialement prévu, croissance très limitée de la monnaie, faibles hausses des salaires – très inférieures à celle attendue des prix.

Il n'est pas question pour le Mexique de s'y soustraire. Même si le président Zedillo s'est voulu rassurant sur les conditions imposées par Washington et le FMI, sa politique monétaire et budgétaire sera en fait placée sous le contrôle de Washington, du Fonds et des autorités financières internationales. Une humiliation pour un pays qui se flattait, avec la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain, et l'entrée à l'OCDE, d'être admis dans le club des nations développées.

Le président mexicain parviendra-t-il à faire accepter les sacrifices par un pays qui retrouve à peine son niveau de vie d'avant la première crise des années 80 ? La tâche est d'autant plus difficile pour M. Zedillo que, pour retrouver un consensus social durable, il doit relâcher l'encadrement de la société par les autorités et le parti au pouvoir. Or les Mexicains peuvent à bon droit renâcler à payer les conséquences de la politique de facilité adoptée par le gouvernement précédent en finançant sa dette par des emprunts à court terme. Un bon élève ne peut se permetttre d'écarts.

La passion du passé

LE passé est un produit à la mode. L'intérêt suscité par la découverte supposée du tombeau d'Alexandre le Grand en est témoin. Car le passé est le refuge de nos incertitudes, de nos doutes, de nos ignorances. *« Jamais, on n'a autant cherché à le raconter, à rêver sur son compte, à le comprendre, à le conserver, à le restaurer, à l'exposer dans des musées, mais aussi à le recomposer et à le réécrire. Bref : à le manipuler, consciemment au non. Celui qui connaît le passé et qui sait le présenter à ses contemporains détient évidemment une clé privilégiée pour influencer leur imaginaire »*, écrivaient Nadine Gautier et Jean-François Rooge dans la « Passion du passé » (*Autrement*, 1987).

Clé des scientifiques qui au nom du sacro-saint principe du *publish or perish* se laissent aller à des publications prématurées de leurs travaux et de leurs découvertes. Clé des politiques du culturel qui, depuis une quinzaine d'années, ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer des choses du passé mais aussi de leur valorisation illustrée par le lancement, en 1980, de l'Année du patrimoine. Clé des financiers enfin, qui se déclarent plutôt mécènes et multiplient depuis plusieurs années à grand renfort médiatique les opérations de promotion.

Récupération des trésors du *Titanic* et du *San Diego* ; reconstitution en trois dimensions du temple égyptien de Karnak ; restauration de trois pavillons de la cité impériale de Hué au Vietnam. Elf, EDF, Rhône-Poulenc, tous sont là, preuve que le secteur est porteur. Certes, cette passion pour le passé ne date pas d'aujourd'hui. L'archéologie en est un bon exemple. Voilà près d'un siècle et demi que l'on fouille l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et bien d'autres pays. En Egypte, Bonaparte et son armée de savants ont joué les pionniers, Champollion les Sherlock Holmes avec la pierre de Rosette, Howard Carter les aventuriers de la Grande Pyramide et les médias les caisses de résonance sans lesquelles plus rien ne se fait.

La découverte du supposé tombeau d'Alexandre le Grand en est un exemple. Celle plus récente, et non confirmée, de la mise au jour de statues et de restes du grand Phare d'Alexandrie en est un autre. C'est la promotion enfin, *via* le Journal de 13 heures de TF 1, entre faits divers et météo, des *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne* de Jean-François Champollion, un traité aride, *« transformé en œuvre d'art par un passionné »* et dont quinze mille français possèdent aujourd'hui un exemplaire. Seulement voilà, le passé est magique. Toutankhamon et ses trésors épargnés par la malédiction, en... 1967, au Grand Palais. Alexandre le Grand, ses rêves de conquêtes et son tombeau. Mais aussi les grottes de Lascaux, de Cosquer et de la Combe-d'Arc et leurs peintures. Car quand un archéologue, un ethnologue ou un historien fait revivre un mythe, il l'embaume, prend acte de sa disparition et, finalement le revitalise.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Plaiboux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Daniele Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Luchert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les « Gouvernants » du Guatemala *par Hachfeld*

Rainer Hachfeld, dessinateur allemand.

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

Murmures de femmes

EN France, comme chacun sait, il n'y a plus d'aveugles mais des non-voyants, il n'y a plus de sourds mais des mal-entendants... Ainsi, l'avortement a cédé la place à un nom de code : IVG. Faut-il s'en gausser ? Ce camouflage était sans doute nécessaire pour apaiser les esprits et faire oublier un long passé de sang et de larmes. Le changement de vocabulaire n'en illustre pas moins la suspicion qui entoure encore l'interruption volontaire de grossesse : cet acte, légalisé depuis 1975, n'est toujours pas légitimé. Un voile de silence le recouvre dans la vie quotidienne, alors que de bruyantes polémiques se poursuivent sur la place publique.

C'est ce silence-là que Lorette Thibout a voulu rompre en allant recueillir les murmures de femmes et d'hommes ayant été confrontés à des cas d'avortement. Certains font état de faits survenus avant 1975, d'autres après cette date. La différence n'est pas mince : *« Comme il y a eu avant et après le mur de Berlin,* écrit Benoîte Groult dans sa préface, *pour les femmes, il y aura avant et après la loi Veil. »*

Avant, l'avortement était un délit correctionnel, punissable de prison et d'amende. Pour interrompre une grossesse, il fallait non seulement se mettre hors la loi et choisir la clandestinité, mais braver de lourds interdits sociaux. Si accoucher d'un *« bâtard »* était une honte, *« faire passer »* l'embryon était un crime... Tiraillées entre ces deux maux, des jeunes filles finissaient par se tourner vers des *« faiseuses d'anges »*, au risque de leur vie. Des femmes mariées, épuisées de grossesses à répétition et hantées par *« les fins de mois »*, s'y résignaient également. *« J'ai un peu l'impression d'avoir été enceinte et d'avoir avorté toute ma vie »*, dit une mère de deux enfants ayant subi dix avortements.

Les témoignages recueillis par Lorette Thibout sur *« l'avant »* font dresser les cheveux sur la tête. On n'imagine pas les dégâts, physiques et psychologiques, causés par cette vaste hypocrisie collective. Celles qui ne pouvaient payer le prix fort, pour trouver un médecin complaisant ou se rendre à l'étranger, étaient livrées aux *« dames qui posaient des sondes »*. Douleurs atroces, hémorragies sans fin... *« J'étais comme un mouton qu'on conduit à l'abattoir »*, dit Agnès, quarante-trois ans. *« Je suis restée des années sans pouvoir regarder un enfant »*, avoue Laurence, cinquante-six ans.

Si la loi de 1975 a changé radicalement cette situation, elle n'a pas supprimé l'angoisse : plusieurs interlocutrices de Lorette Thibout, pourtant protégées par l'anonymat, ont souffert de troubles dans les jours précédant l'entretien. Mais angoisse ne signifie pas forcément culpabilité. *« Dans mes avortements, je me suis sentie victime, jamais coupable »*, constate l'une des personnes interrogées, résumant l'opinion de beaucoup d'autres.

Les hommes ont été encore plus réticents que les femmes à se confier. Leurs témoignages sont cependant assez abstraits, comme s'ils restaient extérieurs à ce drame. Pour nous, dit l'un d'eux, l'avortement est encore plus dur parce qu'on en est exclu ; on subit l'opération, *« dans sa tête »*, et sans anesthésie... Plus dur, vraiment ?

Plusieurs hommes reconnaissent qu'ils ont forcé leur compagne à avorter, par refus d'une vie de famille ou, simplement, par peur de devenir pères. D'autres encore avouent que cette grossesse interrompue leur a donné *« le plaisir de découvrir »* qu'ils n'étaient pas stériles. Des femmes, elles-mêmes, semblent avoir voulu inconsciemment *« vérifier »* leur fécondité, quitte à s'interdire d'être mères.

C'est dire que l'IVG peut recouvrir bien des ambiguïtés. Une femme *« tombe »* parfois enceinte par hasard. Et il arrive qu'un embryon soit sacrifié malgré un désir d'enfant, en raison de contraintes économiques, sociales ou culturelles. L'interruption de grossesse n'est pas toujours *« volontaire »*, remarque Lorette Thibout. A lire les témoignages qu'elle a recueillis, on comprend un peu mieux pourquoi, malgré les progrès de la contraception, malgré une campagne massive en faveur du préservatif, plus de 160 000 avortements sont encore pratiqués en France tous les ans.

Robert Solé

★ *L'avortement, vingt ans après*, de Lorette Thibout, Albin Michel, 255 p., 120 F.

Le chômage et les apparences

Suite de la première page

Au cours des deux mois, selon un plan de campagne arrêté lundi 30 janvier en comité interministériel (*Le Monde* du 1er février), le gouvernement va offrir des places supplémentaires aux jeunes afin que les moins de vingt ans obtiennent *« soit un emploi, soit une formation qualifiante, soit une activité »*. Dans l'arsenal prévu par le ministère du travail, qui ne fait que reprendre et élargir des dispositifs déjà existants, l'effort porterait sur 65 000 bénéficiaires de plus pour des durées qui, pour l'essentiel, seraient de l'ordre de trois mois. A Matignon, où l'on se soucie des réactions de dépit de certains membres du comité de la consultation nationale des jeunes qui n'ont pas obtenu satisfaction sur leurs mesures les plus hasardeuses – l'interdiction des contrats à durée déterminée, l'instauration d'un quota d'embauche de jeunes dans les entreprises, etc. –, on avance le chiffre de 215 000. Mais cela supposerait une mobilisation des entreprises, appelées à grossir les effectifs d'apprentis et de contrats de formation en alternance.

Peu importe au fond que, comme il se doit, ces mesures soient par ailleurs jugées insuffisantes ou empreintes d'immobilisme. Depuis l'affaire du contrat d'insertion professionnelle (CIP), les pouvoirs publics se trouvent malheureusement privés du dispositif « jeunes », dont ils ont un cruel besoin, et resteront dans cette situation jusqu'à ce que le projet de loi sur la formation professionnelle en alternance, présenté en novembre au conseil des ministres, soit examiné lors de la prochaine session parlementaire... d'automne. Il n'empêche. Grâce à ce coup de pouce momentané, les chiffres du chômage devraient pouvoir s'inverser quelque peu et, qui plus est, chez les jeunes. Si l'on ajoute à cela que les contrats emploi-solidarité (CES) ne cessent de se développer, ainsi que les contrats de retour à l'emploi (CRE), pour les adultes chômeurs de longue durée, c'est toute la panoplie du traitement social qui va être mise à contribution. Pour faire la soudure.

CROISSANCE RAISONNABLE

Après ? Après cette parenthèse bienfaitrice, l'équation se présentera à nouveau en des termes immuables, puisque le raisonnement admis veut qu'il faille s'en remettre à la seule croissance pour résorber le chômage. Or, comme le montre la tendance enregistrée en 1994, cela ne saurait suffire. Ou, du moins, ne permet pas d'escompter une baisse rapide et conséquente. L'argument est connu, que répètent à l'envi tous les spécialistes. Pour parvenir à l'objectif de M. Balladur, il faudrait, compte tenu de l'évolution de la population active, qui amène à peu près 150 000 personnes de plus sur le marché du travail chaque année, créer environ 350 000 emplois annuellement. C'est à dire obtenir, année après année, des taux de croissance économique largement supérieurs à 4 %. Et ce, alors que la France vient de réaliser un + 2,7 % pour 1994, espère un + 3,5 % pour 1995, et que les trois ultimes années de croissance forte remontent à 1987-1990, les premières depuis la fin des « trente glorieuses » en 1973.

Ainsi posé, le problème s'avère insoluble et donne raison à tous ceux qui doutent de la pertinence du propos balladurien, si rien ne change ou si la réforme ne se dessine pas. Car tel est bien l'enjeu, dès lors que, ainsi qu'en donnent l'exemple tous les critères de convergence économique à travers le monde, applicables à la France, il n'y aurait d'autre solution que d'adopter le rythme d'une croissance économique maintenue dans des limites raisonnables pour assurer la permanence d'une reprise sans à-coups. Aller plus vite ou plus fort qu'actuellement fait prendre le risque de la surchauffe, disent les financiers, qui craignent que, selon un cycle dangereux, une création trop subite d'emplois ne se traduise par une poussée de l'inflation. Il suffit, à cet égard, de voir comment réagit – négativement – Wall Street à de bons indices sociaux pour être édifié sur le comportement boursier ou l'opinion de certains analystes.

Dès lors, la deuxième partie de l'exercice du premier ministre promis par les sondages à devenir président de la République devient plus hypothétique. Promise *« sans fracture »*, la politique économique et sociale permettait de tenir un régime de croisière, sain en apparence. Mais, dans ces conditions, il n'y aurait pas la relance massive qui, à s'en remettre aux effets de la croissance, autoriserait la création d'emplois en nombre suffisant pour juguler le chômage.

Dans ce cas-là, qui n'est pas improbable, le mouvement de création d'emplois, même s'il confirme les 200 000 contrats de travail supplémentaires de 1994, le pèsera pas face à la persistance du chômage à des hauteurs insupportables. De même, l'aggravation du chômage de longue durée, avec des anciennetés supérieures à un an et plus encore de deux ans, montre bien qu'une partie de la population est en train le décrocher. Avec 1,2 million de personnes dans cette situation, soit 13,9 % de plus que l'an passé, le seuil est franchi où le chômage de longue durée a de moins en moins de rapport avec le chômage, le même que l'exclusion se transforme en sphère autonome.

Peut-on, à terme, s'installer durablement sur une pareille position sans produire de l'exaspération et, sans doute, amener une interrogation inquiète sur le bien-fondé d'une telle ligne ? Ce serait préoccupant. Mais cela peut aussi faire l'objet d'un débat à l'occasion de la campagne électorale qui s'ouvre. Si le rendez-vous n'est pas manqué, encore une fois.

Alain Lebaube

هكذا من الأصل

ÉNERGIE Avec 3,7 milliards de francs de bénéfice consolidé estimé pour 1994, Total améliore ses résultats malgré la dégradation du cours du dollar et un prix du baril faible. Serge Tchuruk, président, y voit le signe d'une consolidation des activités du groupe, avec un secteur exploration/production rééquilibré par rapport au raffinage/distribution ● LE DEUXIÈME pétrolier français souhaiterait signer le plus vite possible un accord avec l'Irak, quitte à ce qu'il ne devienne opérationnel qu'après la levée de l'embargo. L'Asie reste aussi un pôle de croissance prioritaire. Le développement de l'activité gazière est programmé, mais la progression se fera à pas comptés à cause de la concurrence et du flou réglementaire ●. L'EXPÉRIENCE en matière de fonds de pension, à travers un compte épargne retraite constitué pour les deux tiers de SICAV, se poursuit.

Total consolide ses bénéfices dans un environnement défavorable

Les résultats ont globalement progressé de 15 % l'an dernier, malgré une quasi-stagnation du chiffre d'affaires. L'effort porte sur l'international, le groupe souhaitant signer rapidement un accord avec l'Irak

AU RISQUE de lasser les analystes financiers, il n'est pas question, pour Total, de modifier le cap malgré la très mauvaise conjoncture que traverse l'industrie pétrolière. Pour Serge Tchuruk, son président, *« 1994 restera l'année de tous les records historiques tirés au niveau de la faiblesse des cours du pétrole-brut* (15,8 dollars le baril de brent) *que de la dégradation des marges du raffinage ou du fret ».* Néanmoins, selon lui, les résultats estimés affichés par le groupe pour l'an passé illustrent une nouvelle fois *« la robustesse et les progrès »* de l'entreprise.

Le résultat consolidé estimé progresse à 3,7 milliards de francs (3 milliards en part du groupe). Ces estimations s'inscrivent dans la politique définie au début des années 90, qui a consisté à rééquilibrer les activités du groupe – initialement plus présent dans le raffinage – vers l'amont, en développant le secteur de l'exploration-production tant dans le pétrole que dans le gaz.

« Il est hors de propos de changer cette stratégie qui nous permet de réaliser des avancées », affirme Serge Tchuruk en présentant les réalisations mais aussi en dévoilant ses intentions de signer un contrat avec l'Irak, de fabriquer de l'électricité à partir du gaz en Italie, sans oublier le lancement d'un fonds de pensions avant la lettre pour les salariés et son désir de recréer un *« affectio societatis »* autour de l'entreprise grâce à des actionnaires témoins.

NÉGOCIATIONS AVEC L'IRAK

Du côté de l'amont pétrolier, les réserves ont augmenté aussi bien hors Proche-Orient que dans cette région. *« On a enregistré une nouvelle réserve au Qatar, renversant ainsi le déclin observé au Proche-Orient. C'est une première et j'espère qu'il y en aura d'autres. »* L'un des pays-clés pour le groupe est l'Irak, où comme tous les pétroliers internationaux – britanniques ou américains – des négociations sont en cours.

« Nous souhaiterions signer avec les Irakiens avant la levée de l'embargo, même si les contrats ne devaient entrer en vigueur qu'une fois cette interdiction levée », propose Serge Tchuruk, espérant ainsi ne pas se faire prendre de vitesse par ses concurrents. Mais la décision sera avant tout politique.

Derrière le Moyen-Orient, le deuxième pôle de développement demeure l'Asie où la production d'ici à l'an 2 000 devrait représenter 40 % du total. Des avancées ont été observées l'an dernier tant en Birmanie qu'en Indonésie, alors qu'au même moment les activités chimiques du groupe se renforçaient dans cette région. En matière de raffinage, une unité sort de terre en Chine à Dalian, au nord de Pékin. *« Ainsi se concrétise un vœu formulé voici cinq ans. »*

Le gaz est aussi l'un des moteurs du groupe. Car Total entend être parmi les « happy few *du GNL* [Gaz naturel liquéfié] ». Des contrats ont été signés en Indonésie, au Qatar, et des projets sont en cours à Oman et au Yémen. *« Nous allons représenter, à l'horizon 2000, 10 % du marché du GNL en Asie et en Extrême-Orient hors Chine, et nous nous situons déjà au deuxième rang derrière Shell. »*

LE GAZ A PETITS PAS

Plus près, en Europe, le groupe a exprimé son intention d'être dans l'aval gazier et dans la distribution. En Grande-Bretagne, il veut détenir 10 % du marché *via* sa filiale Total Gaz Marketing créée voici deux ans. En Italie, le projet Bonaccia se concrétise. Profitant d'une poche de gaz de 10 milliards de mètres-cubes dans l'Adriatique, le groupe français s'est associé au fabricant d'électroménager Merloni et à la filiale italienne du cabinet américain d'ingénierie Foster-Wheeler pour fabriquer une centrale qui, par le système de la cogénération, transformera le gaz en électricité. Celle-ci sera vendue à l'Enel, l'électricien italien, et la vapeur aux industriels.

En France, sur le marché du gaz et dans l'attente d'une éventuelle réorganisation, le groupe se place pour l'instant en *« spectateur intéressé »* et observe *« les débats qui opposent Gaz de France à Elf »* sur le sujet. Il n'a pas encore décidé d'entrer dans la course, d'autant que la situation ne devrait pas évoluer très rapidement. *« C'est comme pour une campagne présidentielle, ça ne sert à rien de partir trop vite »*, explique Serge Tchuruk, tout en rappelant que son groupe est déjà présent dans le gaz, au travers de sa participation de 10 % dans la Compagnie française des méthanes. Concernant le raffinage, le groupe arrive au bout de la restructuration de son réseau français qui devrait être achevée en 1996 et compter 2 900 points de vente contre 3 700 au début de 1994. *« Désormais, notre distribution marche bien en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique. »* Le pétrolier a en la matière une longueur d'avance sur son concurrent Elf.

Les rapports entre les deux compagnies se sont dépassionnés depuis le changement de président. L'arrivée de Philippe Jaffré à la place de Loïk Le Floch Prigent a permis de rétablir des relations normales. De là à envisager un rapprochement entre les deux groupes pétroliers... point trop n'en faut. *« Pour l'instant, les deux entreprises marchent bien. Alors, restons-en là »*, souligne Serge Tchuruk avant de s'arrêter avec amusement sur la nouvelle stratégie de son concurrent. *« J'ai noté avec intérêt qu'il s'intéressait désormais au gaz et à l'Asie... »*

Les idées étant souvent reprises, l'essentiel en la matière est d'avoir suffisamment d'avance dans leur réalisation. Parmi les innovations récentes du groupe, l'une d'entre elles, concernant le personnel, est observée avec intérêt par d'autres entreprises françaises. Elle concerne le compte épargne retraite, une sorte de fonds de pension constitué pour deux tiers par des SICAV actions et obligations et un tiers par des titres Total. Destinée aux 8 000 salariés français de la branche pétrole, et approuvée par tous les syndicats à l'exception de la CGT (*Le Monde* du 14 octobre), cette épargne immobilisée pendant dix ans minimum peut être convertie ensuite en capital ou en rente défiscalisés.

Cet accord vise à compléter les régimes de retraite complémentaire et remplace un système financier antérieur. *« Je pense que, progressivement, on sortira d'une approche collective des salaires pour aller vers d'autres systèmes panachés de rémunérations »*, estime le président de Total.

Sur un autre plan, en matière d'emploi, le groupe a décidé de s'intéresser aux quasi-exclus en essayant de réintégrer 200 jeunes. Un an plus tard, l'opération s'avère concluante puisque 163 d'entre eux seront embauchés, après avoir été formés par des tuteurs à des métiers comme hôtesse de vente en stations ou chauffagiste. Le groupe va tenter l'expérience avec cinquante autres jeunes pour maintenir son objectif de 200 embauches. *« L'opération est lourde et coûteuse. Elle s'élève à 20 millions de francs. Mais nous aurons la satisfaction de l'avoir réussie. »*

Dominique Gallois

Stagnation des recettes, progression du bénéfice

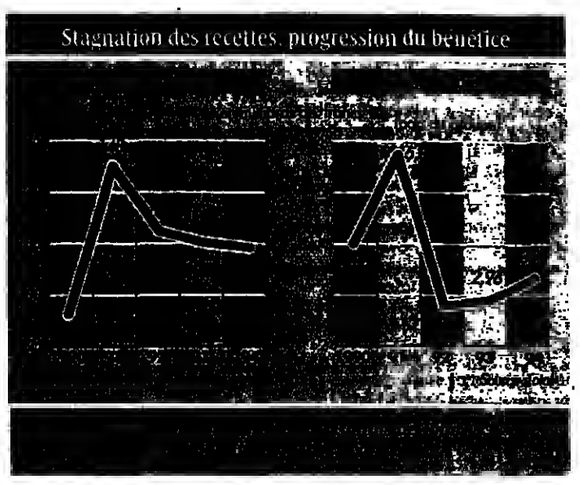

Actionnaires témoins

Parmi les innovations de Total, la décision de créer un actionnariat témoin, pour suivre et relater la vie du groupe, n'est pas la moins originale. *« Nous voulons recréer une* adfectio societatis, *car, paradoxalement, on constate qu'une grande partie du capital de Total est entre les mains de fonds de pension ou d'institutions et qu'au demeurant les étrangers détiennent près de 50 %,* commente Serge Tchuruk. *Ce lien passe par l'actionnaire individuel. »*

L'idée a séduit puisque le groupe a reçu 1 000 candidatures spontanées, dont 200 venant des salariés. Cinquante personnes ont été choisies et vont par groupe de dix visiter chacune un site dans le monde. « Nous avons des personnes aussi diverses qu'un ancien conducteur de train qui n'est jamais sorti de France, un apiculteur à la retraite ou un jeune infirmier qui possède beaucoup d'actions. Nous avons même eu la candidature d'un prêtre octogénaire dynamique. » A l'assemblée générale annuelle du groupe, ils raconteront leurs visites, donneront leurs impressions, et seront entièrement libres dans leurs propos. *« Nous sommes les premiers à tenter cette expérience, et nous ne savons pas du tout comment cela va évoluer. »* Le jeu en vaut la chandelle, puisqu'en cas de succès le capital de l'entreprise sera d'autant mieux consolidé.

COMMENTAIRE

RÉSISTANCE

EN MOINS d'une semaine, Elf et Total, respectivement huitième et neuvième compagnies pétrolières mondiales, viennent de présenter leurs estimations de résultats pour 1994, année particulièrement difficile pour l'industrie pétrolière. Si le 26 janvier, Elf a annoncé les premières pertes de son histoire (5,4 milliards de francs) en raison principalement d'une mise en conformité à de nouvelles normes comptables américaines et à des provisions pour restructuration de son réseau de raffinage, Total a, de son côté, affiché des résultats en hausse. Le bénéfice net a progressé de 15 %. Le chiffre d'affaires dans l'ensemble des activités est resté stable, à 135 milliards de francs. La détérioration de la conjoncture a pesé pour 1,9 milliard de francs sur le résultat opérationnel. Mais ce déficit a été compensé par l'accroissement des volumes et de la productivité (1,2 milliard de francs) et par l'absence d'effets stock négatifs (0,8 milliard de francs). Pour saluer cette résistance à la crise, Total proposera de relever le montant du dividende d'environ 9 % en versant 14,70 francs par action contre 13,50 francs en 1993 (calculé sur la base d'un capital dilué moyen).

Ce souci de l'actionnaire est aussi observé chez Elf qui, malgré ses pertes, a décidé de maintenir son dividende au niveau de 1993 (13 francs). A l'inverse de son concurrent, le deuxième pétrolier français n'a pas appliqué la future norme comptable américaine FASB, consistant à comparer les valeurs comptables et économiques des actifs industriels, non pas globalement mais actif par actif.

Deux raisons sont avancées pour cela. La première vient de ce que cette règle n'est pas encore en vigueur, puisqu'elle ne devrait être présentée qu'au mois de mars 1995. La seconde est tout aussi pragmatique. Hormis de petits ajustements, cette nouvelle norme ne devrait pas modifier les valorisations actuelles des actifs. Il ne sert donc à rien de se presser.

D. G.

Année de transition pour Rhône-Poulenc-Rorer

Des provisions font reculer le résultat, mais la recherche progresse

« NOUS NE POUVONS pas dire que nous sommes fiers. Nous espérions mieux faire, mais l'inflexion du second semestre est pour nous très encourageante. » Des Etats-Unis où il commentait les résultats de son groupe le 1er février, Michel de Rosen, directeur général de Rhône-Poulenc-Rorer, se veut confiant. Certes le groupe pharmaceutique franco-américain a vu son bénéfice reculer, revenant à 332 millions de dollars (1,8 milliard de francs), contre 409 millions de dollars. Mais c'est en raison d'une provision pour restructuration de 121 millions de dollars passée au deuxième trimestre.

Quant au chiffre d'affaires, s'il progresse de 4 % sur l'année, à 4,175 milliards de dollars (23 milliards de francs), il le doit principalement à une reprise des ventes au second semestre. Ainsi, pour le seul quatrième trimestre, l'activité a progressé de 9 %.

Durant cet exercice qualifié *« de transition »*, le groupe pharmaceutique a poursuivi l'allégement de ses coûts fixes et son désendettement. Parallèlement, cette filiale du chimiste français Rhône-Poulenc a décidé d'accentuer ses efforts sur la recherche et développement. Le budget a progressé de 7 %, passant de 560 millions à 600 millions de dollars.

« Nous voulons préparer l'avenir », indique le directeur général tout en rappelant que la firme a lancé plusieurs médicaments dans l'année, comme le Zagam (un antibiotique), le Granocyte en Europe et l'Oncospar aux Etats-Unis, deux médicaments pour le traitement de la leucémie. Parallèlement, avec la création de RPR-Gencell, la firme s'est renforcée dans la thérapie génique et cellulaire qu'elle envisage d'appliquer dans trois domaines : l'oncologie, le cardio-vasculaire et le système nerveux central.

BARRAGE AMÉRICAIN

Mais le choc est venu des Etats-Unis, avec au mois de décembre 1994 le refus des autorités médicales de la FDA (Food and drug administration) d'autoriser le Taxotère, son médicament anticancéreux présenté par le groupe comme son produit le plus prometteur.

Des études complémentaires sur des effets secondaires ont été demandées et seront présentées dans les prochains mois. En attendant, les dossiers d'agrément déposés dans plus d'une trentaine de pays suivent leurs cours. Après le Mexique, l'Afrique du Sud vient de l'homologuer.

La recherche interne n'exclut pas la possibilité d'envisager une croissance externe pour augmenter sa dimension. *« Dans les années qui viennent nous allons certainement réaliser des acquisitions bien ciblées, car notre objectif est de passer du 13e rang au 5e rang mondial en l'an 2000 »*, rappelle Michel de Rosen.

Le groupe n'entend pas être écarté du vaste mouvement de regroupement observé dans l'industrie pharmaceutique, mais il n'envisage pas non plus de foncer tête baissée dans la course.

Les opportunités seront étudiées en temps utile et, comme dans le cas de Rorer en 1990, l'association sera privilégiée aux fusions acquisitions classiques.

Pour le groupe, les grandes restructurations se sont achevées avec la cession aux suisse Ciba des activités d'automédication aux Etats-Unis (vente de médicaments sans ordonnance) pour 407 millions de dollars peu avant Noël. *« Nous avons cédé une petite filiale américaine »*, tient à préciser Michel de Rosen, rappelant que les activités d'automédication continueront de se développer en Europe.

Les dirigeants envisagent l'avenir avec espoir. Selon Robert E. Cawthorn, président du groupe, *« l'amélioration opérationnelle, associée aux progrès stratégiques réalisés, doit permettre d'améliorer la croissance des ventes et des résultats en 1995 et au-delà. »*

D. G.

GIAT Industries aggrave son déficit

M. Léotard plaide pour une recapitalisation partielle

LE GROUPE GIAT Industries, qui produit notamment le char Leclerc, a enregistré en 1994 un déficit de 1,1 milliard de francs, selon son PDG, Pierre Chiquet.

Depuis la création en 1991 de ce groupe, dont le capital initial a été de 3 milliards de francs, les pertes cumulées ont dépassé les 3,4 milliards. Ce qui a contraint M. Chiquet à demander à l'Etat de participer à une recapitalisation rapide de son entreprise.

Après en avoir débattu avec le ministre de l'économie et le ministre du budget, François Léotard a estimé, de son côté, que la recapitalisation de GIAT Industries est *« une nécessité »*. La démarche devra intervenir avant la fin de 1996 à hauteur de quelque 2 milliards de francs.

PRIORITAIRE

Pierre Chiquet a indiqué, mardi 31 janvier, dans les usines de Roanne (Loire), où est assemblé le char Leclerc, que l'Etat pourrait attribuer à GIAT Industries une première tranche – entre 500 millions et 1 milliard de francs – de recapitalisation avant la prochaine élection présidentielle. Le ministre de la défense lui a laissé entendre que deux industries placées sous sa tutelle administrative, dont assurément le groupe GIAT Industries, étaient jugées prioritaires dans l'affectation des ressources financières qui sont attendues de la privatisation – en cours – de la SEITA.

A ce jour, l'armée de terre a commandé ferme 134 exemplaires du Leclerc. Entre 1996 et 2000, 176 autres sont programmés. Ainsi, la France aura commandé, avant la fin du siècle, quelque 310 chars, soit la moitié du parc qu'elle a prévu d'aligner pour équiper trois divisions blindées (DB) au total. Le dernier des 600 à 650 Leclerc serait livré en l'an 2008.

A l'été 1995, un premier groupement d'escadrons, qui comprend 40 chars, sera formé, avec des équipages d'engagés et d'appelés volontaires pour un service de vingt-quatre mois, au sein du 503e régiment de chars de combat (RCC), basé à Mourmelon (Marne). Ce groupement, dit GE-40, devrait être opérationnel en 1996. Au terme d'une réflexion en cours, dans les états-majors, et d'une expérimentation sur le terrain, à Carpiagne (Bouches-du-Rhône), à Canjuers (Var), puis au 503e RCC, un régiment de chars réunira 80 Leclerc et une DB rassemblera deux régiments de chars.

La France aligne actuellement quatre DB, qui sont dotées du char AMX-30 B2. Il ne devrait plus en subsister que trois, équipées du Leclerc (dont une relève du corps européen, en Allemagne), après la fusion probable de la 7e DB (à Besançon, Doubs) et de la 10e DB (à Châlons-sur-Marne).

RÉDUCTION DU PRIX DE SÉRIE

Sorti d'usine, le Leclerc est évalué à 28 millions de francs l'unité (hors taxe) et, une fois en service dans les régiments, son coût plafond, dit budgétaire (taxe et rechange comprises) est provisoirement fixé par l'armée de terre à 40 millions de francs. En 1997, l'industriel et l'état-major ont prévu de s'entendre sur une réduction du prix de série.

Devant la presse, les responsables de GIAT Industries à Roanne ont rappelé que les Emirats arabes unis (EAU) avaient passé commande de 436 Leclerc (soit, 390 chars de combat et 46 chars de dépannage), dont les cinq premiers leur ont été livrés à la fin de 1994. Des discussions ont lieu avec Qatar (pour 20 à 50 exemplaires), et avec l'Arabie saoudite (pour un premier contrat de 150 chars, qui serait vraisemblablement conclu en 1997, après une démonstration sur place l'été prochain). Pour ce char comme pour d'autres matériels militaires, l'exportation est capitale.

Jacques Isnard

Le conflit social se durcit à Félix Potin dans l'attente d'un plan de redressement

Les gérants de magasins veulent obliger la famille Sayer à passer la main

Les gérants et salariés de Félix Potin menacent de baisser le rideau de fer de leurs magasins dès le 2 février, si la famille Sayer, propriétaire de la chaîne, ne boucle pas son plan de redressement. Un nouvel associé est annoncé dans le tour de table mais les salariés n'y croient plus et les professionnels du secteur ne semblent pas intéressés. Dans l'immédiat, la seule solution passe par un relèvement des marges

FÉLIX POTIN est sur le fil. La rupture est consommée entre les salariés, gérants ou simples employés, et la famille Sayer, propriétaire de la célèbre chaîne parisienne de magasins de proximité. La dégradation de la situation (une perte de 27 millions de francs en 1993 pour 1,2 milliard de chiffre d'affaires) et les problèmes d'approvisionnement ont eu raison de la patience du personnel. « En septembre 1994 déjà, explique Gino Lauri, secrétaire du comité d'entreprise, *Astra-Calvet n'a pas assuré ses livraisons pendant quinze jours. Enquête faite, nous avons appris que ce fournisseur n'avait pas été payé à temps. En novembre, la suspension des livraisons portait sur 30 % des références.* »

Ce problème d'approvisionnement est d'autant plus douloureux que les gérants, payés traditionnellement à la commission – 6 % des ventes environ –, ne touchent au-dessous d'un certain seuil d'activité qu'un salaire minimum de 5 400 francs – 7 800 francs pour un couple – pour 50 heures hebdomadaires en moyenne. Minoritaire mais adepte du coup de force, la fédération des syndicats indépendants UFT appelait, lundi 30 janvier, les gérants à occuper leurs magasins, à « *se murer à l'intérieur* » et à ne plus reverser les recettes à la société.

Un temps plus modérée, l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CFTC lançait le lendemain un ultimatum, demandant aux gérants de baisser leurs rideaux de fer dès le 2 février, si la direction n'apportait pas de précisions sur le plan de redressement. « *Autant hâter le dépôt de bilan*, assure un syndicaliste. *Et obliger la famille Sayer à passer la main le plus vite possible.* »

Pourtant, le conseil d'administration de Félix Potin qui a reconduit, mardi 31 janvier, Louis et Fabien Sayer, comme président et co-président, n'a pas apporté d'éclaircissements dans l'attente d'une nouvelle réunion, mercredi, avec la banque du groupe, la BNP. « *Nous lui demandons d'appuyer notre plan de redressement en nous accordant une nouvelle ligne de crédit* », précise Gilles Sayer, directeur général. Une ligne de crédit qui viendrait desserrer l'étau financier, parallèlement à l'entrée dans le capital de Félix Potin d'un nouvel associé. « *Bien que les discussions soient bien avancées, il est impossible encore d'en donner le nom* », assure Gilles Sayer.

« *Ce repreneur, c'est l'Arlésienne* », rétorquent les salariés. Les candidats potentiels ne sont, en effet, pas légion. Tenté il y a un an, le groupe Promodès, dont la centrale d'achat approvisionne en partie les magasins Félix Potio, n'est plus intéressé. Les distributeurs faisant un métier comparable – Casino, Guyenne et Gascogne, Nicolas et Docks de France – ne semblent pas sur les rangs. « *Il s'agit de deux jeunes ayant repris un supermarché Leclerc en région parisienne* », assure, dubitatif, un proche du dossier.

Il y a pourtant urgence. Alarmés, sans doute, par la dégradation de la situation, les dirigeants de Félix Potin ont contraint, en mars 1994, les gérants de magasin à relever les marges au niveau – impressionnant – de 40 %. « *Ils sont pris en sandwich entre des chaînes comme Ed ou même Monoprix plus agressives, et les épiciers maghrébins*, remarque un spécialiste. *Désormais, ils ont des prix supérieurs à ces derniers sans en avoir la souplesse des horaires.* » Depuis 1992, de 100 à 150 magasins Félix Potin ont été cédés chaque année.

Pierre-Angel Gay

Michelin et Continental vont coopérer

MICHELIN ET CONTINENTAL viennent de signer une lettre d'intention portant sur plusieurs accords de coopération. Les deux fabricants de pneumatiques vont notamment créer une société commune détenue à parité, mais aucun échange de participations n'est envisagé. Une collaboration devrait s'établir dans divers secteurs, a annoncé Michelin le 31 janvier.

Les accords qui doivent encore être finalisés ne concerneront que l'Europe et porteront sur le rechapage et le recyclage des pneus usagés, dans un souci de protection de l'environnement, ainsi que sur la livraison d'ensembles montés aux constructeurs automobiles. Chacun des deux groupes espère réaliser environ 300 millions de francs d'économies. En outre, les deux manufacturiers comptent se ménager un accès commun à des capacités de production de pneus à prix bas – « *pneus de 3e ligne* », explique Michelin – qui seront notamment commercialisés par les réseaux de la grande distribution où le numéro un mondial du pneumatique est peu représenté et où son concurrent direct marque des points, notamment avec ses produits de marque Firestone. Le fabricant autrichieo Sempérit, filiale de Continental, pourrait être intéressé au premier chef par cette disposition, mais aucune décision ne serait encore prise.

Michelin, qui a racheté Uniroyal Goodrich aux Etats-Unis fin 1989, déposera dans la corbeille la marque Uniroyal en Europe. La manipulation est encore floue, dans la mesure où Continental est lui-même dépositaire de cette marque en Europe jusqu'en 2004, selon un accord passé en 1979 avec le manufacturier américain avant son rachat par Michelin.

Après avoir repoussé les avances de l'Italien Pirelli en 1990, Continental, loin derrière les leaders mondiaux (Michelin avec 198,7 % du marché mondial, le japonais Bridgestone avec 17,5 % et l'américain Goodyear avec 15,3 % en 1993) cherche à établir de puissantes alliances pour mieux sortir de son pré carré germanique.

Comme toujours avec le manufacturier de Clermont-Ferrand, les nouvelles relations se nouent doucement et avec progressivité. Mais, de toute évidence, il n'y a pas de fusion en vue. La stratégie de Continental a été suffisamment claire sur ce point lorsqu'il repoussa l'Italien Pirelli, qui caressait ce projet. Les constructeurs automobiles allemands ne voudraient pas devenir essentiellement tributaires de fournisseurs étrangers de pneumatiques déjà liés peu ou prou à d'autres constructeurs concurrents et de même nationalité.

G. B.

Danone relance la guerre des eaux minérales avec la bouteille compactable

Les Evian seront compactées dans les poubelles

LE PRÉSIDENT de Danone, Antoine Riboud, déclenche les hostilités dans le secteur des eaux minérales plates. Il va mettre sur le marché d'ici à la fin du mois une nonvelle bouteille d'eau d'Evian, d'une technologie révolutionnaire. Principale innovation, cette bouteille de 1,5 litre sera compactable. En compressant – énergiquement, malgré toot – la booteille, le consommateur pourra l'écraser complètement, résolvant ainsi le problème de l'encombrement des bouteilles vides dans les poubelles. Evian en a profité pour redessiner la forme de sa bouteille, désormais fort différeociée de tootes les autres bouteilles d'eau. « *D'après les tests que nous avons réalisés, 82 % des consommateurs préfèrent la nouvelle forme à l'ancienne et les deux tiers considèrent que le compactage est un réel avantage* », explique Henri Giscard d'Estaing, directeur général de la branche eaux minérales de Danone.

L'iovestissemeot industriel consacré à cette nouvelle bouteille s'élève à 300 millions de francs. Mais il va permettre d'améliorer la productivité de l'usine. Pour produire ses bouteilles, Evian o'utilisera plus que le polyéthylène téréphtalate (PET), un plastique très transparent et résistant, qui seul pouvait être compacté. Il va abandonner le polychlorure de vinyle (PVC), plus fragile, qui servait encore à produire les bouteilles destinées au marché français. L'abandon du PVC, qui avait remplacé le verre en 1969, était inéluctable. Ce produit est de facto banni pour des raisons écologiques de certains pays étrangers, comme l'Allemagne ou la Belgique.

Grâce à cette innovation technologique brevetée, Evian, numéro un mondial des eaux plates en bouteille avec 1,3 milliard de litres vendus, espère bien tailler des croupières à ses concurrents, d'autant que le prix de vente restera stable, à 2,90 francs environ. « *Lorsque Evian a été le premier à introduire en 1984 le bouchon à vis sur ses bouteilles d'Evian, ses ventes ont progressé de 12 % alors que le marché ne croissait que de 7 %* », rappelle Franck Riboud, vice-président de Danone. Une importante campagne de promotion sur les lieux de vente sera accompagnée d'une campagne publicitaire de plusieurs dizaines de millions de francs.

LA RIPOSTE SE PRÉPARE

Pour les autres marques, deux solutions : soit elles devront multiplier leurs promotions pour atténuer l'avantage pris par Evian, au risque d'être banalisées, soit elles innovent à leur tour. Même si la direction de Danone se refuse à tout commentaire, Volvic, l'autre grande marque du groope avec 13 % du marché français, adoptera sans doute le même procédé qu'Evian dans les trimestres à veoir, si les consommateurs répondent positivement à l'innovation d'Evian.

Nestlé, qui cootrôle 28 % du marché français dans les eaux plates avec les marques Vittel et Contrex, prépare sa tisposte. « *Il n'y a pas qu'Evian qui travaille, la concurrence ne va pas rester inactive* », fait savoir Nestlé. Le groupe a annoncé un programme d'investissements de 600 millions de francs sur quatre ans pour moderniser les sites d'embouteillage de Vittel et Contrex.

Arnaud Leparmentier

COMMUNICATION

La Commission européenne revoit les aides du programme Média

Les commissaires privilégient un petit nombre d'actions : la distribution, l'écriture et la gestion

LA POLÉMIQUE sur les quotas de diffusion et la directive Télévision sans frontières a régulièrement masqué le fait que l'action européenne, dans le domaine audiovisuel, ne se borne pas uniquement à un aspect réglementaire. Le programme Média ou « Mesures pour encourager le développement de l'industrie audiovisuelle européenne », lancé en 1991 et pour cinq ans, a tenté, moyennant finances (230 millions d'écus environ soit 1,5 milliard de francs pour cinq ans), d'aider à bâtir une industrie de programmes. Partant du principe qu'une aide financière devait logiquement engendrer des structures autonomes à moyen terme, dix-neuf structures ont progressivement été mises en place pour aider des activités qui allaient de la formation professionnelle à la distribution de programmes.

Quatre ans après, force est de constater que l'espoir placé dans Média 1 était quelque peu surfait. Il est vite apparu tout d'abord que les sommes en jeu étaient insuffisantes. En une seule année, la France dépense plus pour son cinéma et son industrie audiovisuelle que l'Europe en cinq ans. La dispersion de ces fonds sur dix-neuf actions a donné alors une impression désastreuse de saupoudrage. « *Une incapacité d'agir en profondeur sur les structures de l'industrie européenne des programmes a pu être ressentie* », explique le rapport introductif à Média 2 de la Commission européenne.

Le second programme Média (1996-2000) devrait donc tenter de corriger les errements du premier. Dans un brusque élan de générosité, la Commission avait prévu de faire passer le budget de Média de 230 millions d'écus à 580 millions d'écus (3,7 milliards de francs).

Mais, après avoir réfléchi, les commissaires ont revu leur dotation à la baisse : celle-ci ne devrait pas dépasser 360 millions d'écus (2,3 milliards de francs sur cinq ans). A quoi cet argent sera-t-il affecté ? Trois actions prioritaires ont été dégagées : la formation professionnelle des producteurs (gestion et nouvelles technologies) pour 36 millions d'écus (234 millions de francs), des aides aux développement de scénarios et aux regroupements de producteurs sur le plan européen pour 48 millions d'écus (312 millions de francs), et enfin des aides à la distribution.

> Favoriser le financement des œuvres « à fort potentiel de circulation ».

Le plus important des subveotions Média (276 millions d'écus soit 1,6 milliard de francs environ) est concentré sur les structures de distribution des œuvres audiovisuelles et cinématographiques en Europe. Pour les films, 120 millions d'écus (780 millions de francs) aideront les distributeurs à intervenir financièrement dès la mise en productioo de scénarios supposés avoir un potentiel d'exploitation international. Des aides au regroupement de PME de la distribution cinématographique en Europe sont également prévues.

Pour l'audiovisuel (téléfilms, documentaires...), la Commission prévoit d'aider les diffuseurs à financer des oeuvres « *à fort potentiel de circulation* », à cooditioo qo'elles soient produites par des indépendants – les filiales de production des chaînes auraient vite fait, sinon, d'accaparer tous les budgets –, et des aides au doublage et au sous-titrage permettront de pallier la fragmentation linguistique de l'Europe.

Pour ne pas faire de jaloux, les ceuvres audiovisuelles bénéficieront d'un montant d'aides équivalant à celui du cinéma, soit 120 milliooo d'écus (780 millions de francs). Enfin, 24 millions d'écus (156 millions de francs) devraient permettre aux petites entreprises de production et de distribution d'avoir accès aux grands marchés internationaux, comme le MIP organisé deux fois par an à Cannes par exemple.

Cette concentration des flux financiers sur un petit nombre d'actions sera évidemment dommageable pour bon oombre des dix-neuf programmes mis en chantier ces cinq dernières années. Pour ce qui est du développement, des actions comme Script, Documentary, Cartoon ou le Club d'investissement média devraient avoir la vie sauve. La Media business school et le Club d'investissement Media devraient également connaître une seconde vie pour ce qui est de la formation. Les aides à la distributioo et à l'accès aux marchés comme Euro-Aim, EFDO, Greco... pourraient égalemeot survivre. Bien des batailles d'influence entre Etats membres ont également lieu en coulisses pour faire triompher sur le plan européen une formule d'aide jugée particulièrement efficace sur le plan national.

Quant aux professionnels, bien qu'ils o'aient rien contre une réforme du plan Media, ils craignent toutefois d'être évincés des structures de cogestion auxquelles ils étaient associés auparavant. Malgré la liquidation prochaine de Media 1, la Commission européenne assure que des appels d'offres devraient être lancés au printemps pour sélectionner des structures associatives transnationales. Celles-ci seront toutefois en nombre réduit (trois en principe) et devraient participer à la cogestion des fonds avec des responsables de la commission. Curieusement toutefois, Media 2 ne devrait pas entrer en fonction avant 1997. Entre la fin de Media 1 et l'entrée en service de Media 2, une année pleine pourrait se passer sans subventions. Ou plaint les producteurs habitués à fonctionner sur les subventions de Bruxelles.

Yves Mamou

BOURSE EN DIRECT
3614 0,37F / Min.
3615 0,99F / Min.
COT
TELESTORE
MOINS CHER
PLUS RAPIDE
GESTION DE PORTEFEUILLE
GRAPHES
INTRADAY

Radio-Bleue remplace la BBC sur la FM parisienne

LES FRÉQUENCES de la bande FM parisieme sont un bien rare et donc convoité. Quarante-sept élus pour de nombreux candidats : à intervalles réguliers, le couperet du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), organisme décisioonaire en matière d'attributioo, tombe. L'histoire récente de la fréquence 107,1 a suivi le parcours de ses voisines, si ce n'est qu'elle a été particulièrement riche en péripéties « extra-hertziennes ».

C'est d'abord Réussir FM, qui mêlait jazz et actualités économiques, qui occupait cette fréquence. En proie à des difficultés financières, la statioo cesse d'émettre en 1993. La porte de 107,1 s'entrouvre... à une vingtaine de candidats. Ils devront patienter : à l'heure du 50e anniversaire du débarquement de 1944, les Britanniques raflent la mise. Le 1er juin 1994, en échange d'une présence de Radio-France Internationale (RFI) sur la bande FM londonienne, les Parisiens peuvent écouter le programme mondial de la BBC sur 107,1. Eo septembre, comme cooveou, RFI cesse d'émettre à Londres. Elle dépose un dossier de candidature, refusé par la Radio Authority – homologue britannique do CSA. Réponse du berger à la bergère, le CSA fera la sourde oreille aux demandes de reconduction de la BBC sur 107,1.

En novembre 1993, Alain Carignon, alors ministre de la communication, avait soutenu auprès du CSA la demande de fréquence de Radio-Bleue. Cette station de service public destinée aux « *seniors* » réclamait depuis longtemps une « place » sur la bande FM parisienne.

Le soutien de M. Carignon durera jusqu'à ce que Jean-Louis Dutaret, son proche conseiller, devienne PDG de la holding publique SOFIRAD et preone, à ce titre, le contrôle de Radio-Mootmartre, mini-réseau destiné aux personnes âgées et donc concurrente potentielle de Radio-Bleue. Le 6 juin 1994, M. Carignon fait savoir à Jacques Boutet, président du CSA, qu'il « retire la demande » de fréquence FM pour Radio-Bleue. Son courrier entraîne deux jours de grève dans la station. Les démêlés judiciaires de MM. Carignon et Dutaret provoqueront un rebondissement ultime dans l'« affaire 107,1 » : le dossier Radio-Bleue réapparaît eo haut de pile. Au cours de la dernière séance plénière du CSA, présidée par M. Boutet, la radio emporte la – dernière ? – manche, au détriment de MCM, chaîne musicale aujourd'hui par câble et satellite, et de... la BBC. Dernier signe de l'attachement que M. Boutet, avant son départ de la présidence du CSA, a manifesté au service public...

Ar. Ch.

La polémique sur les quotas audiovisuels continue

LA POLÉMIQUE sur les quotas de diffusion continue, après les déclarations de Jacques Santer, président de la Commissioo européenne (*Le Monde* du 28 janvier). Sans reprendre l'idée qu'un « *quota est quelque chose d'artificiel* », l'Espagool Marcelino Oreja, nouveau commissaire à l'audiovisuel, a affirmé, lundi 30 janvier, ne pas avoir « *de position arrêtée* » sur le maintien ou la disparition des quotas de diffusion d'œuvres européennes sur les télévisions de l'Union européenne, mais a estimé qu'une révision de la directive « Télévision sans frontières » était « *opportune* ». Une réunion de la Commission doit avoir lieu mercredi 8 février.

En France, Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, a exigé, samedi 28 janvier, « *une mise au point* ». L'Association des producteurs indépendants de cinéma Eurocinéma a exprimé, lundi 30 janvier, « son *émotion* ». L'Association française des auteurs, réalisateurs et producteurs (ARP) a dénoncé « *le revirement complet* » de la Commission européenne et a accusé le Luxembourgeois Jacques Santer de défendre « *les intérêts partisans d'un pays* », le Luxembourg, siège de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Klaus Van Der Pass, porte-parole de la Commission, a dénoncé « *les procès d'intention* » contre Jacques Santer, tandis que Martin Bangemann, commissaire européen (allemand) chargé de l'industrie et des télécommunications, opposé aux quotas, a plaidé pour une « *redevance* » auprès des télévisions diffusant des programmes américains.

هكذا من الأصل

La banque directe est un succès outre-Manche

Avec un demi-million de clients, First Direct a conquis en cinq ans une place de choix sur le marché bancaire britannique

La banque directe vient juste de débarquer sur le marché bancaire français, non sans causer quelques frayeurs du côté des banques traditionnelles. L'exemple britannique est là pour montrer que ce n'est pas sans raison. First Direct, fondée en 1989 par la Midland Bank, devient aujourd'hui rentable. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, cette banque offre par téléphone, et pour certains services par courrier, la même gamme de produits financiers qu'un réseau traditionnel, à des coûts inférieurs pour le client. Après avoir fait la fine bouche devant ce qu'elles considéraient comme un gadget, la plupart des grandes banques du Royaume-Uni ont été obligées de suivre.

LEEDS
de notre envoyé spécial

Un banquier ? Les stéréotypes voudraient qu'il vous reçoive en costume strict, dans un vaste bureau muni de tous les gadgets de la fonction ; Kevin Newman, directeur général de First Direct, établissement pionnier de la banque sans guichets, a installé sa table de travail à deux pas du groupe des « représentants bancaires », les opérateurs téléphoniques retranchés derrière d'imposants bureaux bardés d'écrans télématiques, le casque-micro sur la tête. Foin de l'atmosphère feutrée de l'agence. Ici, tout n'est qu'ordre et rapidité comme dans toute entreprise de haute technologie.

« *Nous avons avec nos clients une relation d'adulte à adulte. Les banques traditionnelles, en revanche, les traitent comme des enfants* » : à trente-sept ans, cet informaticien de formation, à la tête de la société depuis deux ans, vise le succès sans états d'âme. Le visiteur en mal d'enquête n'a plus qu'à se colleter avec une série de chiffres : plus de deux mille salariés, un demi-million de clients, des tarifs apparemment imbattables – du 12 % pour un découvert contre 18 % ailleurs, du 20,9 % pour un prêt personnel contre 22 % ailleurs, etc. Le profil des utilisateurs ? Conforme au rêve des publicitaires : des consommateurs âgés de vingt-quatre à quarante-quatre ans, actifs, urbains, d'un niveau socio-économique élevé, à l'aise avec les technologies nouvelles comme la téléphonie sans fil ou l'ordinateur.

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, First Direct offre par téléphone et, pour certains services, par courrier, la même gamme de services financiers que la banque traditionnelle : du virement permanent au paiement des factures, du prêt immobilier au plan d'épargne logement. Cette banque dépourvue de réseau a été fondée en 1989 par la Midland Bank. Celle-ci, troisième banque de dépôt du Royaume-Uni, alors en perte de vitesse, recherchait de nouveaux créneaux pour tenter de sortir de l'ornière dans laquelle la course au gigantisme et les erreurs de gestion l'avaient placée. « *L'idée du service par téléphone continu a germé d'une simple constatation : que la banque doit s'adapter à la demande du public et non l'inverse. La moitié des détenteurs de compte ne connaissent pas le directeur de leur agence* », explique le directeur général de First Direct. Le lancement d'une campagne de publicité futuriste, avec Charlotte Rampling en vedette, une énorme opération de promotion par la poste et la mauvaise image de la banque traditionnelle, devenue le symbole du « mal anglais » à la fin des années 80, ont assuré le succès de cette entreprise partie de zéro, fouettant les générations montantes.

Quitte à décevoir les dévots, Kevin Newman jure ses grands dieux que la formule n'a rien de dogmatique : « *C'est uniquement une question de bon sens.* » Il n'empêche qu'après avoir fait la fine bouche devant ce qu'elles considèreot comme un gadget style télé-achat, la plupart des grandes banques comme Barclays, National Westminster et TSB ont été contraintes de suivre. La formule intéresse au-delà du bon nombre de banquiers étrangers, comme ceux du Proche-Orient, désireux d'accroître leur clientèle féminine, ou d'Australie et du Canada, qui souhaitent ainsi attirer les habitants des régions isolées.

Les arguments de Kevin Newman sont en effet nombreux : la suppression des agences entraîne une réduction des coûts d'exploitation qui peut être répercutée dans les tarifs des grands services. Là où plus de cinq cents agences sont nécessaires, deux bâtiments préfabriqués au loyer modeste, situés à proximité d'un grand centre de communication, suffisent. Le travail en continu rentabilise un système informatique à la hauteur de l'enjeu, impressionnant, lui-même intégré à celui de la Midland Bank qui met à disposition son important réseau de 7 000 distributeurs de billets.

> La main-d'œuvre est sélectionnée selon le timbre de la voix. La performance est surveillée par des « contrôleurs de voix »

Autre avantage : la rapidité, puisque la durée moyenne d'un appel téléphonique est de trois minutes, contre trente minutes pour une visite à l'agence. Les chèques de voyage sont délivrés par envoi recommandé dans les vingt-quatre heures alors que cette opération prend normalement quatre jours. La personnalisation du service est assurée grâce à une main-d'œuvre sélectionnée selon le timbre de la voix et la relation chaleureuse plutôt que par la connaissance des arcanes de la finance. Le salaire est fonction de la performance, surveillée étroitement par des « contrôleurs de voix ». S'il existe un syndicat, son influence est réduite à sa plus simple expression : outre-Manche la déréglementation du marché du travail, plus poussée qu'ailleurs, permet la flexibilité nécessaire à cette structure souple et légère. Il convient toutefois de souligner que l'extension de ce type de service se traduit par la fermeture de nombreuses agences et la perte de milliers d'emplois.

La « machine » First Direct est-elle parfaitement huilée ? Les résultats, intégrés à ceux de la Midland Bank, n'étant pas publiés, l'évaluatioo de sa performance financière ou de l'ampleur de son portefeuille de prêts s'avère impossible. A en croire la direction, First Direct est légèrement bénéficiaire depuis 1993. « *Dans ce genre d'affaires, les coûts des nouveaux clients, que ce soit le marketing ou l'ouverture de nouveaux dossiers, sont très élevés. Actuellement, nous sommes suffisamment rentables pour couvrir les frais fixes et les dépenses de lancement grâce à notre portefeuille existant* », déclare Kevin Newman. La réglementation tatillonne de la Banque d'Angleterre, notamment eo matière d'autorisatioo, complique sa tâche. Si First Direct taille des croupières à ses concurrents pour des opérations simples (soldes, transferts, règlements...), en matière de prêts immobiliers, de contrats d'assurance-vie, en revanche, les résultats sont plus contestables. « *Le client a tendance à confier la gestion de ses avoirs à plusieurs organisations, selon les compétences de chacun. Pour les transactions les plus complexes, le contact personnel paraît toujours l'emporter* », explique Mike Trippit, expert de ce secteur d'activité auprès du courtier S. G. Warburg.

L'attrait de la nouveauté est-il passé ? Kevin Newman, qui prédit un million de clients d'ici l'an 2000, balaie d'un geste les objections de ses rivaux : « *On n'arrête pas le progrès, un quart des transactions bancaires se feront par téléphone d'ici cinq ans.* » Symbole de l'optimisme ambiant : First Direct vient de louer de nouveaux boreaux à Leeds. L'occupant précédent fabriquait le fameux Monopoly, un jeu de stratégie plutôt que de hasard.

Marc Roche

COMMENTAIRE

DES BANQUES CENTRALES TROP « BAVARDES »

Manifestement, le ministre français délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, n'a pas apprécié que le président de la Banque centrale des Pays-Bas, Wim Duisenberg (*Le Monde* du 31 janvier), et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George (*Les Echos* du même jour), aient exprimé leurs doutes sur la possibilité de passer à la monnaie unique en 1997. M. Lamassoure a déploré, mardi 31 janvier, que certains « *banquiers centraux* » ou « *techniciens* » soient trop « *bavards* » et rappelé que la décision finale sur ce sujet revenait aux « *politiques* ».

Il faut dire que, contrairement à ce qu'ont affirmé de nombreux responsables politiques français, MM. Duisenberg et George ont estimé que les chances étaient presque nulles de passer à la monnaie unique à la première date retenue par le traité de Maastricht (1997). Des doutes ont d'ailleurs également été émis par le président de l'Institut monétaire européen, le Belge Alexandre Lamfalussy.

« *Les techniciens, les banquiers centraux s'expriment beaucoup sur ce sujet* », et il est « *paradoxal qu'ils soient plus bavards que les politiques* », a relevé M. Lamassoure. Un paradoxe qui n'en est peut-être pas un. En matière de monnaie et de politique monétaire, les banquiers centraux sont tout de même les mieux placés pour émettre une opinion, puisqu'ils sont au contact de la réalité. De plus, on ne peut pas prôner l'indépendance des banques centrales, s'en féliciter, l'accorder même à la Banque de France, et s'étonner ensuite de la liberté de parole de leurs présidents et gouverneurs. La décision de passage à la monnaie unique sera, bien entendu, une décision politique du Conseil européen, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement, mais la monnaie n'est pas que de la politique.

Éric Leser

En France, le tabou du temps de travail

LES BANQUIERS FRANÇAIS doivent regarder avec une pointe de jalousie la liberté de leurs confrères britanniques en matière d'organisation du travail. Les péripéties qui ont suivi l'accord sur l'emploi à la Banque directe montrent une nouvelle fois qu'en France le sujet est encore largement tabou. Rappelons les faits : en France, un décret de mars 1937 interdit aux banques adhérant à l'AFB (Association française de banques) d'organiser le travail par roulement ou par relais. Il impose également deux jours de repos consécutifs, dont le dimanche. Résultat : les réseaux mutualistes bénéficient d'un avantage concurrentiel non négligeable. Le Crédit agricole ne réaliserait-il pas près de 30 % de son chiffre d'affaires le samedi ?

MALAISE

Pour remédier à cette situation, l'AFB a entamé des négociations en 1994, mais celles-ci ont échoué en janvier, les syndicats estimant que le patronat ne s'engageait pas suffisamment loin en terme de contreparties favorables à l'emploi. C'est dans ce contexte que la direction de la Banque directe signait avec trois syndicats (CFDT, SNB-CGC et FO), le lundi 16 janvier, un accord par lequel ceux-ci acceptaient de déroger au décret de 1937. En contrepartie, la direction s'engageait à maintenir l'emploi au niveau du groupe Compagnie bancaire durant deux ans. Apparemment, cet accord était trop novateur. Quelques jours après sa signature par Jean-Paul Cuny, qui n'est autre que le président du SNB, les instances nationales de cette organisation ont décidé de dénoncer le texte, en expliquant qu'elles ne sauraient se satisfaire d'un vide contractuel au niveau de la branche.

Cette volte-face, qui n'a pas de conséquence pratique – l'accord de la Banque directe reste valable –, illustre le malaise des syndicats sur cette question. La fédération CFDT de la banque, majoritaire dans la profession, vient d'annuler les rencontres régionales qu'elle devait organiser avec ses militants, de peur de faire apparaître trop ouvertement ses dissensions internes après l'échec des négociations de branche.

Mais le mal, profond, remonte à février 1987. Après une année de discussions secrètes, la direction du Crédit lyonnais signa alors avec deux syndicats, le SNB et la CFDT, un accord qui dissociait durée du travail et amplitude d'ouverture des guichets. De fait, le décret de 1937 était contourné. Mais le SNB, dès le lendemain, désavoua la signature de son délégué syndical. L'affaire finit au tribunal, qui, en appel, confirma la validité de l'accord.

Quant à la CFDT, elle avait elle aussi désavoué son délégué au Crédit lyonnais. Celui-ci fut remplacé durant quelques jours par le secrétaire général de la fédératioo, le temps pour celui-ci de dénoncer l'accord avant de rendre sa place au délégué signataire temporairement écarté.

Cet accord, juridiquement valable, reste donc applicable. Mais visiblement, huit ans après, ni la CFDT ni le SNB o'ont totalement refermé cette plaie.

Frédéric Lemaître

Collection « Les Grandes heures de la radio »
Documentaires Sonores / SCAM

Giono • Taos

PROPOS ET RÉCITS

« *Voilà Giono, conteur au coin du feu dans l'ombre du soir qui descend... Un trésor d'histoires et de personnages où la réalité et la fiction se mêlent pour le plus grand plaisir de l'auditeur* » TÉLÉRAMA

« *Un document essentiel pour comprendre l'œuvre de l'écrivain* » LE MONDE

5 CD + 1 livre de 120 p. • 299 F
Vente : FNAC, VIRGIN, librairies spécialisées
ou par correspondance : (16) 90 93 79 79

phonurgia nova éditions • INA

BMW passe le cap du million de véhicules

CHIFFRE D'AFFAIRES. Le groupe automobile allemand Bayerische Motoren Werke (BMW) a annoncé mardi 31 janvier une hausse de 45 % de son chiffre d'affaires à 42 milliards de DM en 1994 (143 milliards de francs), grâce à l'acquisition du constructeur britannique Rover, l'année dernière. Sans Rover, le groupe aurait enregistré une hausse de 10,1 % de soo chiffre d'affaires, à 31,95 milliards de DM. BMW a produit 573 100 voitures, soit une hausse de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. La production de Rover, en hausse de 16 % sur la même période, s'est élevée à 478 600 unités.
Ainsi le groupe allemand passe-t-il le cap du million de véhicules. Rover, soufflé au japonais Honda, a notamment apporté à l'allemand sa gamme de véhicules 4x4, qui, à elle seule, selon Bernd Peischetsrieder, président du directoire, justifiait par sa complémentarité le rachat du britannique.

DÉPÊCHES

■ **ELECTROLUX : le groupe suédois d'électroménager** a annoncé mardi 31 janvier un bénéfice plus que quadruplé, à 6,35 milliards de couronnes (4,6 milliards de francs) après éléments financiers, contre 1,25 milliard de couronnes (812 millions de francs) en 1993. Le chiffre d'affaires a atteint 108,3 milliards de couronnes (78,8 milliards de francs) contre 100,1 milliards (63 milliards de francs) en 1993.

■ **SNCF : six syndicats ont décidé d'organiser** « une *action nationale coordonnée et dans l'unité dans la dernière semaine du mois de mars* », dont les modalités concrètes seront définies ultérieurement. La CGT, CFDT, FO, CFTC, FMC (Fédération maîtrise et cadres) et la FGAAC (agents de conduite autonome) s'inquiètent notamment d'un budget 1995 reflétant le « *désengagement de l'Etat de ses responsabilités* » et de « *l'élaboratian en catimini du prochain contrat de plan* ».

■ **FIAT : le groupe automobile italien** devrait annoncer d'excellents résultats pour l'exercice 1994. Selon les analystes, le résultat net 1994 devrait approcher 3,6 milliards de francs (692 millions de dollars). Le chiffre d'affaires devrait s'établir autour des 48 milliards de dollars, soit une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente. Le dividende, inexistant en 1993, devrait être supérieur à 30 lires par action, et pourrait même atteindre 50 lires. Le secteur automobile et véhicules industriels do groupe, qui représente 50 % de son chiffre d'affaires, se serait nettement amélioré après des résultats catastrophiques en 1993 et devrait annoncer des ventes en hausse de 20 %.

■ **GENERAL MOTORS : les bénéfices du constructeur automobile américain** en 1994 se sont établis à 4,9 milliards de dollars (26,5 milliards de francs), revenant à leur niveau de 1988. Soit 5,15 dollars par action, contre 2,13 en 1993. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 840 milliards de francs (154,9 milliards de dollars), en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. Même les opérations nord-américaines sont sorties du rouge, avec une marge positive de 0,7 % contre une marge négative de 1 % en 1993.

■ **DANONE : la famille italienne Fossati détient désormais 4,8 %** du capital de Danone, contre 3,8 % précédemment. Elle devient ainsi le troisième plus grand actionnaire de Danone, derrière la banque Lazard Frères (5,8 %) et le groupe IFIL-Saint Louis (famille Agnelli) avec 5,7 %. Selon la famille Fossati, l'opération a pour objectif de « *renforcer les rapports réciproques de collaboration avec Danone* ». Le rapprochement entre Fossati et le géant agroalimentaire français date de 1989. Le groupe présidé par Antoine Riboud avait pris 45 % du capital de Star et Starlux, deux sociétés du groupe Fossati, qui sont parmi les plus grands producteurs de sauces et condiments en Italie et Espagne. - *(AFP)*

■ **KLOCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ : la Bourse de Francfort** a vivement réagi après l'annonce du plan de sauvetage du groupe de mécanique, présenté le 30 janvier. L'action a terminé à 64,20 deutschemarks, en chute de 47 % par rapport au mardi précédent où elle côtait 121 marks. Les analystes comme les investisseurs craignent que le plan de restructuration de 630 millions de marks (2 milliards de francs), soutenu par la Deusche Bank, ne soit pas suffisant pour sauver le groupe.

■ **THYSSEN : le groupe industriel allemand** a retrouvé une situation bénéficiaire. Grâce à la bonne tenue du marché de l'acier, qui représente un tiers de son activité, Thyssen a réalisé un bénéfice de 90 millions de deutschemarks (310 millions de francs) pour l'exercice 1993-1994 clos le 30 septembre contre une perte de 994 millions de marks l'année précédente.
Le groupe, cependant, prévoit de continuer à supprimer des effectifs. D'ici à la fin de l'année, le nombre de salariés de Thyssen Stahl (acier) devrait passer à 37 000 personnes, soit 21 500 de moins que trois ans auparavant.

■ **PARIBAS : le groupe Paribas devait annoncer le 1er février** un bénéfice net part du groupe pour 1994 compris entre 2,1 et 2,4 milliards de francs, en nette hausse par rapport à l'année précédente où il avait été de 1,4 milliard, estiment plusieurs analystes financiers. Au premier semestre 1994, le bénéfice net s'était établi à 1,27 milliard de francs, en hausse de 13,2 %.

■ **BRIOCHE PASQUIER : l'entreprise choletaise**, qui emploie 1 100 personnes, vient de décider d'annualiser et de réduire le temps de travail. La moyenne hebdomadaire passe de 39 heures à 33 h 15 avec une modulation en fonction de l'activité. Si le temps de travail hebdomadaire peut atteindre 48 heures, les salariés ont la certitude d'avoir au moins 30 semaines de 4 jours. Consultés par référendum, 70 % des salariés ont approuvé cette démarche, qui entraînera une baisse de rémunération de 2 % à 3 %. En contrepartie, l'entreprise s'engage à créer 110 emplois dans les 6 mois.

■ **MOBIL, deuxième compagnie pétrolière américaine**, a annoncé que ses dépenses d'investissement et d'exploration devraient atteindre 4,1 milliards de dollars en 1995 (22,5 milliards de francs) contre 3,8 milliards en 1994. « *Les dépenses cette année continueront à être centrées sur le domaine internatianal, où les possibilités de trouver et de développer des ressources sont les plus grandes et la croissance de la demande est la plus importante* », a indiqué Lucio Noto, directeur général de Mobil. Les dépenses internationales devraient représenter 65 % du total. – *(AFP)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE 1 COMMUNICATION

Le Conseil d'Admioistratioo d'Europe 1 Communication s'est réuni à Monaco le 30 Janvier 1995 sous la présidence de Monsieur Jacques Lehn pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 1994.

Le résultat net de la société mère Europe 1 Communication s'élève à 81.725.743 F au 30 Septembre 1994 alors qu'il était de 69.278.281 F à l'issue de l'excercice précédent.

Le résultat consolidé d'Europe 1 Communication (Radio, Affichage, Audiovisuel) s'établit, pour la part du groupe, à 92.637.000 F contre 76.346.000 F au 30 Septembre 1993, en progression de 21,3 %.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale fixée au 24 mars 1995 à Monaco, la distribution d'uo dividende de 19 F net par action, contre 16 F il y a un an, assorti d'un avoir fiscal de 9,50 F, soit un revenu global de 28,50 F.

■ MEXICO a terminé la séance mardi sur une hausse record de 195,08 points, à 2 093,98 points après l'annonce de l'octroi d'une aide de 20 milliards de dollars.

■ TEL-AVIV a gagné près de 8 % mardi après l'annonce que le gouvernement allait annuler l'impôt sur les bénéfices boursiers qui était en vigueur depuis le 1er janvier.

■ LA PRODUCTION BRITANNIQUE de pétrole en mer du Nord a atteint en 1994 son plus haut niveau depuis 1986 avec près de 2,5 millions de barils/jour, selon la Royal Bank of Scotland.

■ LE CHILI, premier producteur mondial du cuivre, a assuré, en 1994, 23,5 % des 9,5 millions de tonnes de cuivre raffiné produites dans le monde.

■ LE DOLLAR était très ferme mercredi sur le marché des changes de Tokyo, où il cotait, en clôture, 99,32 yens, en hausse de 0,74 yen par rapport à sa cotation de la veille sur la place japonaise.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↘ 1 mois	↘ 1 an	↘ 3 mois	↗ DOW JONES	↘ FT 100	↗ MIB 30	↘ DAX 30

Rebond technique à Paris

Un rebond technique était sensible mercredi 1er février à la Bourse de Paris, où, dans le sillage de la bonne tenue du marché obligataire et de la progression de Wall Street la veille, les valeurs françaises reprenaient un peu de hauteur. En hausse de 0,75 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait, une heure et quart plus tard 0,69 %. Aux alentours de 12 h 30, l'indice CAC 40 poursuivait son mouvement de reprise, s'appréciant de 0,98 %, à 1 815,48 points. De son côté, le Matif progressait de 32 centièmes, à 111,64. La meilleure tenue du marché obligataire était le fait de l'amélioration constatée à Wall Street la veille, dopée par la décision du président Bill Clinton de décréter un programme d'aide au Mexique. Le volume des transactions était étoffé,atteignant 1,9 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Le marché attendait toujours les conclusions de la Réserve fédérale américaine réunie mardi et mercredi. Les milieux financiers s'attendent généralement à un relèvement d'un demi-point du taux interbancaire, actuellement de 5,5 %.

Indice CAC 40 sur un an

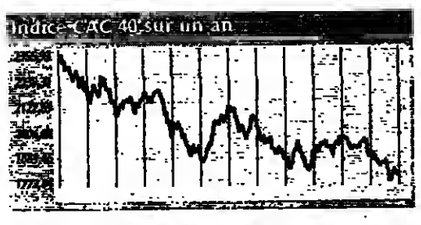

CAC 40/5 jours

Du côté des valeurs, Berger était en tête des hausses, gagnant 11,1 % alors que débute l'OPA simplifiée du groupe de boissons et spiritueux Marie Brizard sur la société.

AGF, valeur du jour

L'IMMOBILIER et les marchés de taux ne sont pas seuls à faire souffrir les assureurs : les inondations pèsent sur leurs cours. Les dommages qui leur sont liés représenteraient pour les compagnies, selon les premières estimations, une charge comprise entre 2 et 3 milliards de francs. A titre de comparaison, les inondations de Vaison-la-Romaine avaient coûté en 1992 1,6 milliard de francs. Hier, la SCOR a cédé 6,3 %, le Gan 4,5 % et les AGF ont abandonné 3,9 %. L'action AGF, après avoir perdu plus de 30 % en 1994 est en recul de 18,4 % depuis le début de l'année.

Les AGF sur 10 jours

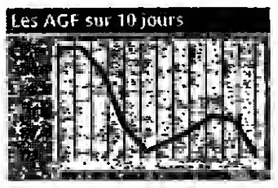

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Berger (M) 2	1588	+11,86	+15,49
CTM-Entrepose 1	341	+5,98	−9,76
Ecco 1	620	+5,80	−2,20
Lapeyre CI	277,50	+5,11	+3,15
Groupe De La Ctnl 1	760	+4,11	−0,65
Axa 1	222,80	+4,01	−9,94
Olipar 1	8,30	+3,75	−18,62
Sple Batignolles 1	198,90	+3,54	−24,98
Euro Siney 1	11,80	+3,51	+5,82
Sligos 1	394	+2,87	+9,14
BAISSES			
Metrologie Inter.3	29,80	−9,70	+49,74
Europe 1-1	1290	−5,75	−15,86
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55	−3,51	−9,24
UFB Locabail 1	347	−3,88	−18,35
Credit Lyonn.CIP 1	334	−2,91	−24,48
NRJ 1 1	428	−2,51	−23,29
L.D.J.A 1	145	−2,49	−6,81
Dev.R.N-P.Ch&U 2	78,50	−2,24	+10,56
Remy Cointreau 1	179,50	−2,14	−9,34
Bque Colbert Cin	93	−2,17	−13,48

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
L.C.C. 2	180	+5,88	−1,63
Tonna Electro.(Ny)	243	+4,83	−19
Manutan	440	+4,22	+2,56
Securidev 2 #	98	+4,26	−16,94
Garages Sout. (Ny)	549	+3,78	+8,07
BAISSES			
Trouvay Cauvin 2#	165	−4,62	+7,14
Chaine et Trame #	251	−4,56	−13,74
Expand 2	302	−4,43	−12,46
Rouleau-Guichard 2	410	−4,52	−5,69
Arus(ex-Hardy-Tort)	110,15	−4,26	+5,35

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	31/01	30/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1227,19	1238,08	−0,88
Ind. gén. SBF 250	1191,14	1200,02	−0,74
Valeurs indus.	1378,60	1387,71	−0,66
1 - Energie	1424,26	1440,92	−1,10
2 - Produits de base	1589,94	1589,75	−0,84
3 - Construction	1450,95	1464,76	−0,94
4 - Biens d'équip.	1056,45	1064,97	−0,33
5 - Automobile	1861,42	1903,33	−2,20
6 - Biens consom.	1482,60	1482,57	—
7 - Indus. agro-alim.	1255,77	1259,04	−0,26
Services	1138,84	1146,91	−5,96
8 - Distribution	1741,59	1754,55	−0,74
9 - Autres services	886,01	896,06	−1,12
Sociétés financières	949,69	957,04	−0,77
15 - Immobilier	728,38	723,25	+0,72
11 - Services financ.	974,14	987,32	−1,32
12 - Sociétés invest.	1066,14	1066,81	−0,07
Ind. Second Marché	256,57	256,13	+0,19

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Total 1	559814	170191472,30
Saint-Gobain 1	213515	131077780
Berger (M) 2	64049	1017099932
Alcatel Alsthom 1	217030	99482623
Elf Aquitaine 1	251732	95644487,50
Paribas 1	249073	81609489,90
Air Liquide 1	103446	75095810
Michelin 1	346750	69079785
Axa 1	297490	66053151,50
Rhone Poulenc A 1	452004	58498322

Indice SBF 120 sur 3 mois

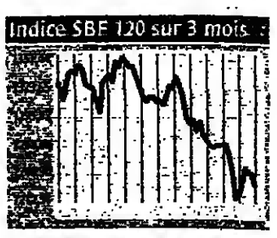

Indice SBF 250 sur 3 mois

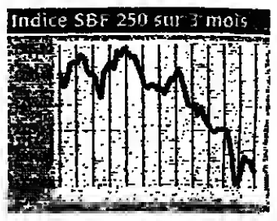

Indice second marché sur 3 mois

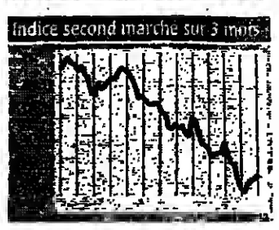

Nouvelle hausse à Tokyo

TOUJOURS SOUTENUE par la bonne tenue des valeurs du bâtiment et de la reconstruction, la Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mercredi 1er février. Toutefois, des prises de bénéfices en fin de journée ont légèrement écorné les gains. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 89,65 points, à 18 739,47 points, soit une progression de 0,48 %.

Wall Street, la veille, a non seulement bénéficié de la progression de General Motors, après sa publication d'un résultat financier supérieur aux prévisions, mais surtout de la décision du président Bill Clinton d'octroyer par décret un programme d'aide au Mexique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 11,78 points, soit 0,31 %, à 3 844,86 points. Le décret pris par le président Clinton a permis à la Bourse de Londres d'annuler l'essentiel de ses pertes en fin de séance, pour finir sur un léger repli de 0,1 %. Francfort a évolué à contre-courant, perdant 0,68 %, à 2 021,27 points. Outre la prudence des investisseurs, qui attendent la décision de la Réserve fédérale, quelques prises de bénéfice après quatre séances consécutives de hausse ont contribué au repli.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 31/01	Cours au 30/01	var. en %
Paris CAC 40	1797,900	1813,480	−0,86
New-York/Dj Indus.	3847,220	3832,080	+0,39
Tokyo/Nikkei	18649,800	18752,900	−0,55
Londres/FT100	2991,600	2995,900	−0,14
Francfort/Dax 30	2021,270	2035,890	−0,68
Francfort/Commer.	756,590	761,170	−0,61
Bruxelles/Bel 20	1525,840	1531,750	−0,39
Bruxelles/General	1353,090	1358,330	−0,39
Milan/MIS 30	15475	15358	+0,76
Amsterdam/Gé. Cpr	275,600	277,700	−0,76
Madrid/Ibex 35	279,510	281,360	−0,66
Stockholm/Affarsal	1151,950	1154,730	−0,24
Londres FT30	2258,300	2263,500	−0,23
Hong Kong/Hang S.	7342,650	7342,650	—
Singapour/Strait	2083,360	2083,360	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	31/01	30/01
Alcoa	78,62	77,50
American Express	31,50	30,75
Allied Signal	35,75	35,75
AT & T	49,87	49,62
Bethlehem	15,62	15,87
Boeing Co	44,50	44,75
Caterpillar Inc.	51,50	51,62
Chevron Corp.	44,62	45,37
Coca-Cola Co	52,50	52,62
Disney Corp.	50,87	51,25
Du Pont Nemours&Co	53,25	53,12
Eastman Kodak Co	48	49,37
Exxon Corp.	62,50	62,50
Gén. Motors Corp.H	38,62	39,25
Gén. Electric Co	51,50	51,12
Goodyear T & Rubbe	36,12	35,75
IBM	72,12	71,75
Intl Paper	71,12	70,87
J.P. Morgan Co	63	62,25
Mc Don Dougl	50	50,37
Merck & Co.Inc.	40,25	39,12
Minnesota Ming.&Mfg	52,37	52
Philip Morris	59,62	59,75
Procter & Gamble C	65,25	65,75
Sears Roebuck & Co	44,12	44,25
Texaco	61,62	61,75
Union Carb.	25,50	25,87
Utd Technol	64,25	63,50
Westingh. Electric	14	13,87
Woolworth	15,75	15,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	31/01	30/01
Allied Lyons	5,10	5,10
Barclays Bank	5,80	5,82
B.A.T. Industries	4,45	4,43
British Aerospace	4,65	4,65
British Airways	3,66	3,67
British Gas	3,03	3,01
British Petroleum	4,09	4,09
British Telecom	3,98	3,99
B.T.R.	3	3,03
Cadbury Schweppes	4,21	4,19
Eurotunnel	2,85	2,88
Glaxo	6,15	6,09
Grand Metropolitan	3,61	3,60
Guinness	4,15	4,16
Hanson Plc	2,28	2,29
Great Ic	5,14	5,13
H.S.B.C.	6,11	6,15
Impérial Chemical	7,43	7,53
Lloyds Bank	5,39	5,42
Marks and Spencer	3,78	3,80
National Westminst.	4,85	4,80
Peninsular Orienta	5,67	5,69
Reuters	4,36	4,33
Saatchi and Saatch	1,06	1,07
Shell Transport	7,09	7,12
Smithkline Beecham	4,55	4,48
Tate and Lyle	4,23	4,24
Unilever Ltd	11,74	11,75
Wellcome	5,84	5,81
Zeneca	8,73	8,78

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	31/01	30/01
Allianz Holding N	2307	2324
Basf AG	315	323
Bayer AG	351,50	355,80
Bay hyp&Wechselbk	380	380,20
Bayer Vereinsbank	417	418
BMW	733	737
Commerzbank	315	319,70
Continental AG	218,70	220,70
Daimler-Benz AG	695	703,70
Degussa	447	446,50
Deutsche Babcock A	185,50	188,50
Deutsche Bank AG	690,50	693,50
Dresdner Bk AG FR	387,50	388,50
Henkel VZ	534	534
Hoechst AG	321,50	328,20
Karstadt AG	559	552
Kaufhof Holding	455	460
Linde AG	901	902
Lufthansa AG	191	190
Man AG	401,80	406,80
Mannesmann AG	408,30	412,20
Mettallges AG	134,80	133,50
Preussag AG	458	460
Rwe	416,80	416,50
Schering AG	1086	1096
Siemens AG	658,20	662
Thyssen	292	294,20
Veba AG	512,60	510,90
Viag	495,50	499
Wellag AG	981	990

New York, Dow Jones sur 3 mois

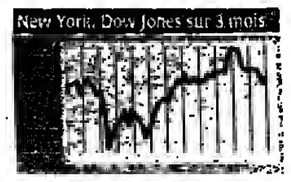

Londres, FT100 sur 3 mois

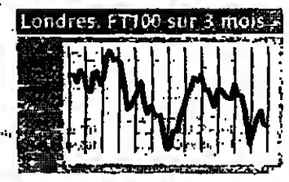

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans

Bonne orientation du Matif

LE MATIF était bien orienté, mercredi 1er février. Dès les premières transactions, l'échéance mars du contrat notionnel était en nette hausse à 111,52 pour rapidement atteindre un plus-haut de 111,64. Le marché était dopé par la remontée du dollar, lui même poussé par l'annonce du nouveau plan d'aide au Mexique décrété par le président Clinton.

Les opérateurs estiment par ailleurs qo'one hausse des taux des *fed funds* d'au moins 50 points de base par la Réserve fédérale pourrait pousser le Matif vers les 113 en quelques jours.

La veille, le contrat ootionnel mars, hésitant, avait cédé finalement 8 centièmes, à 111,40, en compensation, dans un marché sans volume.

Notionnel 10 % échéance, 1 an

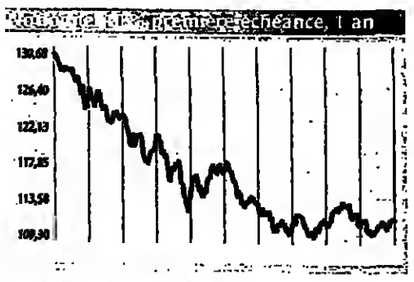

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,25
Pibor 3 mois	6
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,65
Fed Funds	5,69
Eurodollar 3 mois	99,40
Bund 6,75 % 2004	7,44
Allemagne jour le jour	5,94
Euro OM 3 mois	94,76
Gilt 6,75 % 10/2004	8,65
Royaume-Uni jour le jour	4,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/01	Taux au 30/01	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,65	7,60	100,66
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,81	7,76	100,87
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,03	8,01	101,18
Fonds d'État 15 à 15 ans	8,13	8,12	101,43
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,42	8,39	102,07
Obligations françaises	8,27	8,25	100,93
Fonds d'État à TME	−0,77	−0,73	100,24
Fonds d'État à TRE	−0,55	−0,54	99,80
Obligat. franç. à TME	−0,42	−0,57	99,67
Obligat. franç. à PSR	+0,15	+0,16	100,19

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire: 8,25 %)

	31/01	30/01
Jour le jour	5,37	—
1 mois	5,48	5,60
3 mois	5,75	5,87
6 mois	6,12	6,24
1 an	6,62	6,74
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,64	—
2 mois	5,75	—
3 mois	5,87	—
6 mois	6,25	—
9 mois	6,50	—
1 an	6,75	—
PIBOR ECU		
Pibor Ecu 3 mois	6,15	—
Pibor Ecu 6 mois	6,53	—
Pibor Ecu 12 mois	7,15	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	124842	111,32	111,54	111,16	111,32
Juin 95	655	110,48	110,60	110,30	110,50
Sept. 95	2	109,64	109,64	109,64	109,64
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	22622	93,81	93,86	93,72	93,81
Juin 95	16523	93,35	93,41	93,25	93,35
Sept. 95	5277	93,05	93,09	92,97	93,05
Déc. 95	3236	92,76	92,79	92,69	92,76
ECU LONG TERME					
Mars 95	2961	81,32	81,52	81,20	81,30
Juin 95	—	—	—	—	81,04

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	22959	1799	1815	1792,50	—
Février 95	25729	1796	1813	1793	1795
Mars 95	913	1804	1830,50	1801	1808
Juin 95	337	1798	1808	1798	1783

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↘ 5,2410	↘ 1,5090	↘ 97,2500	↘ 3,4674	↘ 8,3420

Dollar faible en Europe, ferme à Tokyo

LE DEUTSCHEMARK s'effritait légèrement face au franc mercredi, à 3,4667 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4680 francs la veille et 3,4674 francs selon le cours indicatif de la Banqoe de France. Le dollar fléchissait, à 5,2817 francs contre 5,2910 francs mardi en fin de journée. En revanche, le billet vert faisait preuve de fermeté, quelques heures plus tôt à Tokyo en clôture, cotant 99,32 yens, en hausse de 0,74 yen par rapport à la veille, les investisseurs ayant acheté des dollars après l'annonce de l'aide américaine au Mexique par décret du président Clinton.

	01/02	31/01
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,7400	333	357
Ecu	6,5525	—	—
États Unis (1 usd)	5,2410	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,8185	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	309,3200	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2825	3,0500	3,5000
Danemark (100 krd)	87,8200	83	93
Irlande (1 lep)	5,2290	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3420	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2735	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,3900	66	76
Suisse (100 F)	412,0300	398	422
Norvège (100 k)	79,0900	74	83
Autriche (100 sch)	49,2850	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	3,9860	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3550	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8930	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,3084	5,1000	5,4500

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,21	5,21	5,21	5,21
Yen (100)	5,29	5,29	5,30	5,31
Deutschemark	3,47	3,47	3,47	3,47
Franc Suisse	4,12	4,12	4,12	4,13
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,32	8,33	8,32	8,32
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,83	16,83	16,83	16,84
Dollar Canadien	3,66	3,67	3,66	3,66
Florin Pays-Bas	3,09	3,09	3,09	3,09

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,50	5,75	6,12
Eurodollar	5,96	6,22	6,50
Eurolivre	6,31	6,68	7,06
Eurodeutschemark	4,93	4,97	5,12

L'OR

	cours 31/01	cours 30/01
Or fin (k. barre)	63300	63000
Or fin (en lingot)	63750	63700
Once d'Or Londres	375,90	375,85
Pièce française(20f)	365	368
Pièce suisse (20f)	369	370
Pièce Union lat(20f)	371	369
Pièce 20 dollars us	2600	2505
Pièce 10 dollars us	1260	1300
Pièce 50 pesos mex.	2400	2355

LE PÉTROLE

	cours 31/01	cours 30/01
WTI (New York)	16,30	16,25
Brent (Londres)	16,57	16,57
Crude Oil (New York)	18,15	18,07

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	31/01	30/01
Dow-Jones comptant	193,45	192,58
Dow-Jones à terme	255,83	254,90
METAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	2595
Cuivre à 3 mois	—	2607
Aluminium comptant	—	1114
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	6280
Etain comptant	—	6550
Etain à 3 mois	—	11,40
Zinc comptant	—	1367,50
Zinc à 3 mois	—	1007,5
Nickel comptant	—	1681,5

METAUX (New York)		
Argent à terme	4,72	4,63
Platine à terme	4	4
Palladium	158,25	159,25
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	3,19	3,20
Maïs (Chicago)	2,29	2,30
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,50
Tourt. soja (Chicago)	159,90	159,90
P. de terre (Londres)	—	351,50
Orge (Londres)	105,15	104,50
Carc. porc (Chicago)	0,44	0,45
SOFTS		
Cacao (New York)	1438	1484
Café (Londres)	2720	2698
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2095,86
Sucre roux (Paris)	401	397,60
Coton (New York)	0,94	0,93
Jus d'orange (NY)	1,02	1,03

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 1er FÉVRIER

Liquidation : 21 février

Taux de report : 5,25

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS

+ 0,98 %

CAC 40 : 1815,54

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6250	[illegible]	- 0,80	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1003	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1829	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1967	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1140	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Accor 1	534	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Air Liquide 1	727	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	454,20	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Alcatel Cable 1	416,80	[illegible]	- 1,66	[illegible]
Alspi 1	331	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	173	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Axa 1	214,20	[illegible]	+ 4,01	[illegible]
Bail Invest. 1	828	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	457	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Bque Colbert C2#	95	[illegible]	- 2,11	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	500	[illegible]		[illegible]
Berger (M) 2	● 1430	[illegible]	+ 11,05	[illegible]
BIC 1	669	[illegible]	—	[illegible]
BIS 1	325	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
B.N.P. 1	235,30	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Bollore Techno. 1	461,50	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Bongrain 1	2705	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Bon Marche (Au) 1	880	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Bouygues 1	516	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Canal + 1	770	[illegible]	- 1,[illegible]	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	153,30	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	182,80	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Carrefour 1	2041	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Casino Guichard 1	129	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	115	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	709	[illegible]	- 0,28	[illegible]
C.C.F. 1	197,90	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	57	[illegible]	- 3,51	[illegible]
Cegid (Ly) 1	402	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
CEP Communication 1	452	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	82,05	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Cetelem 1	880	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
CGIP 1	960	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Chargeurs 1	1118	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Christian Dior 1	489	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	225	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Clarins 1	363	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Club Mediterranee 1	411	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Coflexip	258	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Colas 1	910	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Modec. 1	1332	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
CPR Paris Reesc. 1	325	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Cred.Fon.France 1	686	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Credit Local Fce 1	377,90	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	344	[illegible]	- 2,91	[illegible]
Credit National 1	345	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
CS(ex CSEE) 1	325	[illegible]	—	[illegible]
Damart 1	4720	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Danone 1	726	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Dassault-Aviation 1	417	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Dassault Electro 1	402	[illegible]	- 0,38	[illegible]
De Dietrich 1	2748	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Degremont 1	383	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li 2	80,30	[illegible]	- 2,24	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	280	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Docks France 1	688	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction 1	121	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Eaux (Cie Des) 1	473	[illegible]	- 0,70	[illegible]
E.B.F 1	310	[illegible]		[illegible]
Ecco 1	586	[illegible]	+ 5,80	[illegible]
Eiffage 1	770	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine 1	381,40	[illegible]	- 0,03	[illegible]
Eridania Beghin 1	700	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Essilor Intl 1	702	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	491	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Esso 1	648	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Eurafrance 1	1552	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Euro Disney 1	11,40	[illegible]	+ 3,51	[illegible]
Euro RSCG WW 1	500	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Europe 1-1	1305	[illegible]	- 5,75	[illegible]
Eurotunnel 1	23,70	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Filipacchi Medias 1	812	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Finextel 1	86	[illegible]	- 2,09	[illegible]
Fives-Lille 1	445	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel 1	4380	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Galeries Lafayet 1	2054	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
GAN 1	190	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Gascogne (B) 1	535	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1700	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Geophysique 1	299,80	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
G.F.C. 1	373	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Groupe Andre S.A 1	492	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Groupe De La Cité 1	790	[illegible]	+ 4,11	[illegible]
GTM-Entrepose 1	322	[illegible]	+ 3,90	[illegible]
Gulbert 1	440	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1266	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Havas 1	366,90	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
I.D.I.A 1	148,70	[illegible]	- 2,49	[illegible]
Imetal 1	500	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Immeubl.France 2	398	[illegible]	+ 3,26	[illegible]
Immob.Phenix 1	51,80	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Ingenico 1	89,60	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Interbail 1	340	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	540	[illegible]		[illegible]
Jean Lefebvre 1	322	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Klepierre 1	545	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Labinal 1	752	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Lafarge Coppee 1	366,50	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	117	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Lapeyre Cl	264	[illegible]	+ 5,11	[illegible]
Lebon 2	280	[illegible]	—	[illegible]
Legrand 1	■ 6240	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Legrand ADP 1	■ 4349	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Legris Indust. 1	321	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Locindus 1	845	[illegible]	- 0,12	[illegible]
LVMH Moet Vuitton 1	837	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	414	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Marine Wendel 1	340	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Matra-Hachette 1	112,90	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Metaleurop 1	71,50	[illegible]	+ 2,73	[illegible]
Metrologie Inter. 1	33	[illegible]	- 9,70	[illegible]
Michelin 1	198	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Moulinex 1	101	[illegible]	+ 2,67	[illegible]
Navigation Mixte 1	980	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Nord-Est 1	137	[illegible]	- 1,24	[illegible]
Nordon (Ny) 2	382	[illegible]	—	[illegible]
NRJ # 1	489	[illegible]	- 2,51	[illegible]
Olipar 1	8	[illegible]	+ 3,75	[illegible]
Oreal 1	1075	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Paribas 1	324,40	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Pechiney CIP 1	367	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Pechiney Intl 1	147	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Pernod-Ricard 1	300,90	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Peugeot 1	689	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Pinault-Prin.Red. 1	965	967	+ 0,21	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly) 1	566	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Poliet 1	374,70	385	+ 2,75	[illegible]
Primagaz 1	860	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Promodes 1	890	893	+ 0,34	[illegible]
Publicis 1	391,60	395	+ 0,87	[illegible]
Radiotechnique 1	560	567	+ 1,25	09/06/94
Remy Cointreau 1	183,50	179,50	- 2,18	01/10/94
Renault 1	171,40	171,20	- 0,12	
Rexel 1	675	679	+ 0,59	04/07/94
Rhone Poulenc A 1	126,90	130	+ 2,44	01/07/94
Rochette (La) 1	55	55	—	25/06/92
Roussel Uclaf 1	635	628	- 1,10	16/06/94
Rue Imperiale (Ly) 1	3450	3520	+ 2,03	08/07/94
Sade (Ny) 1	179	[illegible]	+ 0,56	27/06/94
Sagem 1	2629	[illegible]	- 0,34	08/07/94
Saint-Gobain 1	607	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Saint-Louis 1	1297	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Salomon (Ly) 1	2000	[illegible]	—	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	427,10	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Sanofi 1	256	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Sat 2	1919	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Saupiquet (Ns) 1	1213	[illegible]	- 1,90	[illegible]
Schneider 1	349	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
SCOR S.A 1	96	[illegible]	- 1,04	[illegible]
S.E.B 1	497	508	+ 2,21	[illegible]
Sefimeg 1	346,50	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Selectibanque 1	150	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
SFIM 2	957	957	—	[illegible]
SGE 1	167	[illegible]	+ 2,69	[illegible]
Sidel 1	1149	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Simco 1	406,50	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
S.I.T.A 1	640	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Skis Rossignol 1	1830	[illegible]	—	[illegible]
Sligos 1	383	[illegible]	+ 2,87	[illegible]
Societe Gale A 1	511	[illegible]	+ 1,37	06/06/94
Sodexho 1	839	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Sommer-Allibert 1	1669	1690	+ 1,26	28/06/94
Sophia 1	404	401	- 0,74	30/06/94
Sovac 1	334	342	+ 2,40	16/05/94
Spie Batignolles 1	192	198,80	+ 3,54	31/07/91
Spir Communic. 1	509	500	- 1,77	27/06/94
Strafor Facom 1	595	595	—	15/07/93
Suez 1	232	232	—	29/07/94
Synthelabo 1	225,80	227	+ 0,53	27/06/94
Technip S.A. 1	250,50	247,10	- 1,36	[illegible]
Thomson-CSF 1	137,70	139,20	+ 1,09	12/07/93
Total 1	297,90	304,70	+ 2,28	28/07/94
UAP 1	121,40	121,70	+ 0,25	05/07/94
UFB Locabail 1	358	347	- 3,07	30/03/92
UGC DA (M) 1	189,90	—	—	20/07/94
Ugine S.A 1	398,50	400	+ 0,38	01/08/94
UIC 1	80	—	—	05/07/93
UIF 1	419	427	+ 1,91	28/07/94
UIS 2	211,50	211,50	—	05/07/94
Unibail 1	475	469	- 1,26	10/06/94
Union Assur.Fdal 1	505	508	+ 0,59	15/06/94
Valeo 1	240,50	239,50	- 0,42	07/07/94
Vallourec 1	253,80	254	+ 0,08	16/07/92
Via Banque 1	353,50	350	- 0,99	30/01/95
Worms & Cie 1	234,50	233	- 0,64	13/06/94
Z Gr.Zannier # Ly 1	145,80	143	- 1,92	09/06/94
Zodiac 1	2197	2178	- 0,86	24/01/95
Elf Gabon 1	1020	1016	- 0,39	22/06/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN AMRO Holding 1	180,50	183,20	+ 1,50	07/09/94
American Express 1	162,40	166,40	+ 2,46	10/02/95
Anglo American 1	240	243,10	+ 1,29	13/01/95
Amgold 1	418,10	420	+ 0,45	13/12/94
Arjo Wiggins App. 1	18,95	19,35	+ 2,11	15/11/94
A.T.T. 1	265	264	- 0,38	01/02/95
Banco Santander 1	187,10	186,90	- 0,11	31/01/95
Barrick Gold 1	104	106,80	+ 2,69	15/12/94
B.A.S.F. 1	1125	—	—	29/04/94
Bayer 1	1217	1235	+ 1,48	28/04/94
Blenheim Group 1	16,05	16,60	+ 3,43	15/12/94
Buffelsfontein 1	31,30	33,85	+ 8,15	16/09/94
Chase Manhattan 1	■ 173,30	174,80	+ 0,87	15/02/95
Daimler Benz 1	2420	2448	+ 1,16	19/05/94
De Beers 1	104	106,60	+ 2,50	02/11/94
Deutsche Bank 1	2410	2429	+ 0,79	20/05/94
Dresdner Bank 1	1350	1369	+ 1,41	24/05/94
Driefontein 1	62,20	66,30	+ 6,59	03/08/94
Du Pont Nemours 1	277,10	282	+ 1,77	14/12/94
Eastman Kodak 1	251,20	257,90	+ 2,67	03/01/95
East Rand 1	5,80	6,10	+ 5,17	15/08/94
Echo Bay Mines 1	49	49,75	+ 1,53	31/12/94
Electrolux 1	270	273	+ 1,11	18/05/94
Ericsson 1	285,20	285,60	+ 0,14	24/05/94
Exxon Corp. 1	328,80	329,50	+ 0,21	12/12/94
Ford Motor 1	130,20	—	—	01/03/95
Freegold 1	60,50	65	+ 7,44	15/12/94
Gencor Limited 1	15,25	17	+ 11,48	06/10/94
General Electric 1	273,80	273,60	- 0,07	25/01/95
General Motors 1	204	205,30	+ 0,64	10/12/94
Generale Belgique 1	347			19/05/94
Grd Metropolitan 1	30,50	30,80	+ 0,98	03/10/94
Guinness Plc 1	34,95	35	+ 0,14	10/11/94
Hanson Plc 1	19,40	—	—	06/01/95
Harmony Gold 1	42,15	45,10	+ 7	28/02/92
Hewlett-Packard 1	550	534	- 2,91	11/01/95
Hitachi 1	45,90	46	+ 0,22	09/12/94
Hoechst 1	1131	1131	—	27/04/94
I.B.M 1	370	381,50	+ 3,11	10/12/94
I.C.I 1	62,05	64	+ 3,14	08/10/94
I.T.T. 1	466,40	472,10	+ 1,22	01/01/95
Ito Yokado 1	243,70	231,50	- 5,01	15/11/94
Matsushita 1	73,90	75,30	+ 1,89	09/12/94
Mc Donald's 1	172,10	172,20	+ 0,06	16/12/94
Merck and Co 1	209	212,50	+ 1,67	03/01/95
Minnesota Mining 1	270	274,30	+ 1,59	12/12/94
Mitsubishi Corp. 1	61,50	61,60	+ 0,16	09/12/94
Mobil Corporat. 1	456,40	458,80	+ 0,53	12/12/94
Morgan J.P. 1	322,40	330,30	+ 2,45	15/01/95
Nestle SA Nom. 1	4840	4878	+ 0,79	30/05/94
Nippon MeatPacker 1	66,30		—	29/06/94
Norsk Hydro 1	208	211	+ 1,44	26/05/94
Petrofina 1	1564	1585	+ 1,34	19/05/94
Philip Morris 1	313,70	314,90	+ 0,38	10/01/95
Philips N.V 1	166,80	168	+ 0,72	26/05/94
Placer Dome Inc 1	100,50	100,80	+ 0,30	10/12/94
Procter Gamble 1	340,80	342,30	+ 0,44	15/02/95
Quilmes 1	245	248	+ 1,22	18/07/94
Randfontein 1	35,75	39	+ 9,09	31/01/95
Rhone Poul.Rorer 1	202,30	205,10	+ 1,38	30/11/94
Royal Dutch 1	589	591	+ 0,34	27/09/94
R T Z 1	65,50	65	- 0,76	12/12/94
Saatchi & Saatchi 1	9,10	9,20	+ 1,10	
Sega Enterprises 1	265	269	+ 1,51	14/12/94
Saint-Helena 1	40,50	43,50	+ 7,41	16/09/94
Schlumberger 1	280	278,60	- 0,50	06/01/95
SGS Thomson Micro.	134,80	131	- 2,82	
Shell Transport 1	58,65	59,80	+ 1,96	03/11/94
Siemens 1	2285	2291	+ 0,26	11/03/94
Sony Corporation 1	246,50	250,50	+ 1,62	01/12/94
Sumitomo Bank 1	101	100,50	- 0,50	09/12/94
T.D.K 1	212,20		—	14/12/94
Telefonica 1	64,65	65,90	+ 1,93	27/07/94
Toshiba 1	33	33,20	+ 0,61	09/12/94
Unilever 1	623	625	+ 0,32	21/12/94
Unit.Technologie 1	332	336,70	+ 1,42	10/12/94
Vaal Reefs 1	389	404	+ 3,86	16/09/94
Volkswagen A.G 1	1408		—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	101,90		—	02/05/94
Western Deep 1	156	168	+ 7,69	16/09/94
Yamanouchi 1	108		—	07/12/94
Zambia Copper 1	3,73	3,70	- 0,80	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 1er FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,50	2,195
CEPME 8,5% 88 CA	102,40	5,007
CEPME 9% 89 CA#	104,87	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	103,22	[illegible]
CFD 9,7% 90 CB	[illegible]	[illegible]
CFD 8,6% 92 CB	102,10	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA	106,60	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,30	[illegible]
CFF 10,25% 90 CB#	110	[illegible]
CLF 8,9% 88 CA#	103,91	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,85	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	104,95	[illegible]
CRH 8,6%92-93-94CB	101,50	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,50	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,85	8,270
EDF 8,6% 92 CA#	102,80	7,021
Em.Etat10,26%86CA	103,57	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,21	[illegible]
Finansder 9%91CB#	104	[illegible]
Finansd 8,6%92#CB	103,29	[illegible]
Florat9,75%90 CA#	106,95	[illegible]
OAT 8,20%85/95 CA#	100,82	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,95	[illegible]
OAT 8,50% 6/97CA#	102,75	[illegible]
OAT 9,50%12/07 CA#	106,13	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,45	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,61	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,38	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	105,80	[illegible]
OAT [illegible] CA#	103,24	[illegible]
OAT [illegible] TRA CA	[illegible]	[illegible]
OAT 10% 5/00 CA#	109,17	[illegible]
OAT 01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	108,32	[illegible]
OAT 8,50% 19 CA#	101,17	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	101,17	[illegible]
PTT 11,2% 85 CB#	103,50	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	103	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	812	[illegible]

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	450	452
Bains C.Monaco 2	630	660
B.N.P. Intercont. 2	285	271
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18	18,60
Cambodge	831	831
Carbone Lorraine 2	694	694
CBC 1	241,90	239
Centenaire Blanzy	270	[illegible]
Ceragen Holding	33	[illegible]
Champex (Ny)	10	[illegible]
CIC Un.Eur. CIP 1	320	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	3817	[illegible]
Cpt Lyon Alem. 2	372	369
Concorde-Ass Risq 2	792	800
Cpe Valfond ex.CMP	18	[illegible]
Credit Gen.Ind.	28	[illegible]
Darblay	530	[illegible]
Didot Bottin	633	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	2700	2566
Ecia 1	655	646
Ent.Mag. Paris	4500	[illegible]
Eridania Beghin Cl	640	643
Fidei(exImmofice)2	132	133
Finalens	340	—
F.I.P.P.	111	—
Fonciere (Cie)	507	525
Fonciere Euris	173	—
Foncina #	479	481
France I.A.R.D.	505	—
France S.A 1	714	717
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	277	270
Genefim	193	—
Gevelot	1080	—
G.T.I (Transport) 2	406	406
Immobail 2	305	298
Immobanque 2	812	[illegible]
Int.Marseillaise 2	5500	5800
Invest.(Ste Cle.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1606	—
Locafinanciere	444	446
Louvre 1	198	195
Lucia	75	75
Machines Bull	22,10	—
Monoprix	178	—
Metal Deploye	400	395
Mors 2 #	16,90	16,95
Navigation (Nle)	77,80	75,60
Origny-Desvroise	1303	—
Paluel-Marmont	375	—
Pap.Clairefont(Ny)	800	799
Parfinance 2	182	186
Paris Orleans	241	—
Piper Heidsieck	849	831
Porcher	224	—
Promodes (CI)	665	—
Rochefortaise Com.	210	—
Rosario 2	200	200
Rougier #	780	779
S.A.F.I.C.Alcan	295,20	299
Saga	340	339,50
Salins du Midi 2	432,10	443
Savoisienne M.	156	—
Sfic 2	660	—
S.I.P.H.	189	188
Sofal	300	—
Soffo	318,90	—
Sofitam act.a reg.	82,75	—
Sofragi	3750	—
Soudure Autogene	943	—
Sovabail	410	—
Taittinger 1	2100	2100
Tour Eiffel	292	—
Elyo 2	280	275
Vicat 2	503	528
Virax	125	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 1er FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	55	[illegible]
AFE 2 #	451	[illegible]
Agle 2	255	251
Alain Manoukian(Ly)2#	93,10	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	[illegible]
Altran Techno 1 #	446	[illegible]
Arnault Associes	449	[illegible]
Asime (ex.Segin)	259	[illegible]
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	585	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	475	[illegible]
Bque Tarneaud (B)#	285,50	[illegible]
Bque Veroes	640	[illegible]
Beneteau #	398	[illegible]
O I M P	108,30	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #	425	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	285	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)1	570	[illegible]
But S.A. 1	884	886
Card# SA 1	640	[illegible]
CDA-Cie des Alpes 2	155,50	[illegible]
C.E.E 2#	396	[illegible]
CEGEP #	160	[illegible]
Cermex 2 # (Ly) ◆	294	[illegible]
CFPI(exGAN part)2	88,90	[illegible]
CFPI	249,50	250
Christ.Dalloz 2 #	700	[illegible]
Change Bourse (M) ◆	225	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	695	[illegible]
CNIM (a ech.)	856	[illegible]
CNIM CA#	254,10	[illegible]
Codetour	255	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	145	[illegible]
Confandey S.A ◆	348	[illegible]
C.A.de la Brie 2	356	[illegible]
C.A.Gironde (B)	425	[illegible]
C.A.Haute Normand	390	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	326	[illegible]
C.A.Indre et Loire	302,50	[illegible]
C.A.Paris IDF 1	745	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly ◆	372	[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	345	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire	815	[illegible]
C.A.du Loiret CCI	470	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	344	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	439	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	235	[illegible]
C.A.Pas de Calais	410	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	257	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	340	[illegible]
Chaine et Trame #	263	[illegible]
C.A. Midi CCI (Ly)	181	[illegible]
Credit de l'Est	420,10	[illegible]
Creeks ◆	189	[illegible]
Dapta-Mallinjoud 2	129,80	129,30
Darnal Expansion 2 ◆	51,70	51,70
Dauphin OTA	280	280
Delta Prot.# C2 Ly	276,80	276,80
Desquenne Giral ◆	159,80	159,80
Devanlay 2	892	924
Deveaux (Ly)	595	600
Devernois (Ly)	400	400
Ducros Serv.Rapide ◆	92	92
Ecco Trav. Tempo 1	292	294,50
Editions Belfond ◆	90	90
Elysee Inv. 1	33	33,95
Emin-Leydier# (Ly)	530	[illegible]
Exmet 2	370,50	370
Europ.Extinc.(Ly)#	345	345
Europ Propulsion 2	275	284
Expand 2	516	[illegible]
Factorem	468	468
Faiveley # 2	247	245
Finabail 2	129,80	130
Finacor 2	133,50	134
Finindo	450	448
Froxiale 1	595	600
Gautier France 2#	345	341,10
Gel 2000 2	103,70	102,90
GFI Industries #	355	354
Girodet # (Ly)	66	66
GLM S.A.	378	378
Grandoptic Photo #	384	385
Gpe Guillin # Ly	120	121,20
Kindy #	190	190
Guerbet 2	307	312
Hermes internat.1#	559	552
Hurel Dubois	400	396
ICBT Groupe # 2	162	159
I.C.C. 2	170	180
Idianova ◆	63,50	63,50
Immob.Hotel. 2 #	169	165
Installux (Ly) 2	510	510
Int. Computer #	146	150
Invest.Paris 1	127	129
IPBM 2 ◆	57,10	57,10
J.Claitbois (Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere	470	470
M6-Metropole TV 2	310	514
Manitou 2#	350	352
Manutan	422	440
Marie Brizard 2	1190	1188
Maxi-Livres/Profr.	418	420,50
Mecadyne	175	172
Mecelec 2 (Ly)	117,50	117,50
MGI Coutier 2#	549	550
Michel Thierry# 2	752	755
Monneret Jouet #	98	99
Naf-Naf 1 #	197,60	200
Norbert Dentres.2#	330	333
N.S.C Schlum.2 Ny	1013	1010
OGF Omn Gest.Fin.1	673	670
Onet	1100	1080
Paul Predault #	163	156,80
P.C.W. 2	94	94
Petit Boy #	103	103
Pier Import	95,10	95,10
Pochet 2 ◆	1045	1045
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	295	295
Rallye(Cathiard)Ly	147,50	147,50
Reydel Indust.Li 2	945	931
Robertet #	1030	1049
Rouleau-Guichard 2	428,50	410
Securidev 2 #	94	98
Sediver 2 #	237	233
Seribo 2	425	425
Siparex (Ly) #	77,90	77,90
Smoby (Ly) 2 ◆	514	514
Sofco (Ly)	157	157
Sofibus ◆	425	425
Sogepag 2 #	121,80	122,80
Sogeparc (Fin) 1	568	568
Sopra 2	285	288
Steph.Kelian #	114,30	115,90
Sylea 2	441	445
Teisseire-France	221	221
TF1-1	452	452,50
Thermador Hold(Ly)	395	395
Trouvay Cauvin 2#	173	165
Unilog 2	271,80	275
Union Fin.France 1	510	516
Via Credit(Banque) ◆	151,70	151,70
Viel et Cie #	150	150
Vilmorin et Cie# 2	369,60	371
Virbac	498	498

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 31 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34485,28	34485,28
Actimonétaire D	30935,34	30935,34
Ameri-gan	7910,76	7606,50
Amplia ○	107924,95	107924,95
Amplitude Monde D	689,63	669,54
Arlogone Trésorerie	795056	795056
Arbitr. Court Terme	8790,52	8790,52
Amoria Première	34835,96	34835,96
[illegible]	1579,87	1509,87
Atout Amérique	99,77	97,34
Atout Asie	93,37	91,09
Atout Emergent ◆	841,09	816,59
Atout Futur C	514,26	501,72
Atout Futur D	500,10	487,90
Azecic	1349,76	1350,45
Avenir Alizes	1808,81	1779,34
Axa Valeurs PER	141,31	140,11
Cadence 1	1024,08	1013,94
Cadence 2	1032,11	1021,89
Cadence 3	1019,68	1009,58
Capimonétaire	7513,76	7506,25
Capiobligs	7451,60	7328,32
Capitacc	1522,37	1488,87
Cicamonde	1123,66	1098,98
Comet	1567,96	1538,22
Comptovalor	4258,42	4250,66
Crédit Mutuel Capital	1471,58	1440,23
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	789,47	789,47
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	90,12	87,21
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	87,93	85,56
Créd.Mut.Ep.J	20946,05	20946,05
Créd.Mut.Ep.long.T.	200,11	195,69
Créd.Mut.Ep.Monde	1085,55	1056,59
Créd.Mut.Ep.Quatre	1068,38	1039,79
Dieze	1544,85	1506,67
Ecocic	1152,96	1118,38
Ecupar	127,45	125,74
Ecur. Actions futur	185,84	180,25
Ecur. Capiconvert	205,27	200,77
Ecur. Capitalisation	197,91	195,95
Ecur. Diversimonétaire	10139,55	10139,55
Ecur. Expansion	295755,47	295281,15
Ecur. Géovaleurs	2629,25	2532,67
Ecur. Investissement	156,03	151,49
Ecur. Monepremière	10204,34	10204,34
Ecur. Monétaire	11888,14	11888,14
Ecur. Trésorerie	292,51	290,51
Ecur. Trimestriel	1939,42	1920,22
Elanciel D	115,39	112,85
Elicash ○	854148,82	854148,82
Emergence Poste D ◆	92,50	89,81
Energia	329,45	314,51
Eparcic	4405,42	4405,42
Epargourt-Sicav	204,10	203,50
Epargne-Unie	1406,35	1371,85
Eufi Cash capi ◆	9512,17	9512,17
Euro Solidarité	1155,67	1144,25
Eurocic Leaders	1300,03	1165,86
Eurodyn	1382,63	1348,91
Euro Gan	7718,96	7422,08
Fonecic	17675,38	17648,38
France-gan	12725,38	12265,94
France Garantie	263,57	263,04
France Obligations	462,95	458,37
Francic	472,07	458,32
Francic Pierre	108,80	105,63
Francic-Regions	1374,14	1334,12
GAN Rendement	5118,32	5042,48
Gestilion	17585,54	17585,54
Horizon	1458,25	1415,78
HLM Monétaire	16985,31	16985,31
Indicia ◆	1062,63	1036,52
Indust.Fse.Court.T	1809,57	1800,57
Intensys D	108,11	107,84
Interepar ◆	104500,94	101457,22
Interoblig	5578,21	5522,98
Intersélection Fce	519,54	509,35
Japacic	167,52	162,64
Jeunepargne	331,34	326,44
Latitude C	2709	2704,94
Lion Association	10687,94	10687,94
Lion Institution	36002,69	35912,91
Lionplus	1183,87	1148,66
Lion Trésor	2188,28	2166,61
Livret Bourse Inv.	575,84	559,07
Livret Portefeuil.	764,61	742,34
Méditerranée	211,27	205,32
Mensuel CIC	10098,30	9998,12
Monecic	83160,44	83160,44
Moné-Dis ○	10142,65	10142,65
Mone.J ○	10855,60	10855,60
Monévalor	49957	49957
Mutualité dépôts	16420,99	16388,21
Natio Court Terme	12773	12773
Natio Court Terme2	347668	347668
Natio Epargne	21442,25	21229,95
Natio Ep. Capital	13186,73	13056,17
Natio Ep. Croissance	1884,56	1847,61
Natio Ep. Obligations	206,83	202,77
Natio Epargne Retraite	124,61	122,17
Natio Epargne Trésor	9357,36	9328,46
Natio Epargne Valeur	468,90	459,71
Natio France Index	973,32	954,24
Natio Immobilier	1151,40	1128,82
Natio Inter	1687,26	1654,18
Natio Monétaire	5030,24	5025,21
Natio Opportunités	138,27	135,56
Natio Patrimoine	1324,25	1298,28
Natio Perspectives	1123,59	1101,56
Natio Placements	71535,49	71535,49
Natio Revenus	1022,82	1012,69
Natio Sécurité	11472,65	11472,65
Natio Valeurs	884,03	866,70
Nippon-Gan	6529,33	6278,20
Nord Sud Dévelop.	1886,11	1882,35
Oblicic-Mondial	2925,64	2882,40
Oblicic-Régions	1074,81	1058,93
Obliflutur	3299,63	3238,11
Oblig. ttes caté.	207,22	204,16
Oblision	1627,56	1611,45
Oblisécurité Sicav	15737,91	15737,91
Obligys D	516,07	508,44
Oraction	1394,94	1360,92
Pervalor	571,75	560,54
Plénitude D	144,54	140,33
Poste Croissance C	3267,31	3264,05
Poste Gestion C	40138,30	40138,30
Première Oblig. C	11788,27	11788,27
Première Oblig. D	10972,37	10966,89
Prévoy. Ecureuil	99,13	98,15
Proficic	925,49	908,23
Rentacic	159,15	156,31
Revenus Trimestr.	5198,21	5146,74
Revenu-Vert	1117,90	1097,06
St-Honoré Bons Tr.	13544,85	13477,46
St-Honoré Invest.	865,57	845,41
St-Honoré Pacifique	750,58	716,54
St-Honoré Réal.	18124,78	18052,57
St-Honoré Vie Santé	1107,03	1056,83
Sécuricic	2084,53	2084,53
Sécuri-Gan	12503,36	12258,20
Sécuritaux	1674,45	1674,45
Sensivalor	31845,33	31845,33
SEVEA ◆	102,78	100,27
SFI-CNP Assur	709,67	689
S.G. France oppor. C	1383,39	1356,26
S.G. France oppor. D	1351,32	1324,82
S.G. Monde oppor. C	923	904,90
S.G. Monde oppor. D	923	904,90
Sicav Associations	2214,91	2214,91
Sicav 5000	462,56	453,49
S.I. Est	1252,08	1215,61
Silvafrance	732,04	717,69
Silvam	415	406,86
Silvarente	213,93	209,74
Silvinter	489,56	479,96
Sogenfrance C	1254,36	1229,76
Sogenfrance D	1172,50	1149,51
Sogépargne	297,19	294,25
Sogevar	1093,57	1072,13
Sogeinter	1528,64	1498,67
Soleil Investissements	648,90	623,94
Solstice D	2244,18	2238,58
State Street Act. Eur ◆	11923,76	11632,94
State Street Act. France ◆	11036,90	10767,71
State Street Act. Japon ◆	1414,58	1380,08
State Street Act. Monde ◆	951,14	927,94
State Street Actav.Asie ◆	1215,80	1174,29
State Street Alloc.Franc. ◆	999,15	989,26
State Street Amér.Latine ◆	713,35	683,99
State Street Emer. Mts ◆	1456,56	1387,50
State Street Etats-Unis ◆	1211,33	1181,79
State Street OAT Plus ◆	12455,63	12332,31
State Str. Oblig. Monde ◆	952,02	942,59
State Street Spinnaker 2 ◆	1199,89	1170,62
State Street Trésorerie ◆	12497,73	12497,73
Stratégie Actions	933,07	897,18
Stratégie Rendement	1602,56	1552,12
Synthesis	13053,27	12797,32
Techno-Gan	6249,92	6009,54
Thésora D	787,69	779,89
Trésor Plus	1549,49	1534,15
Trésor Trimestriel	1010,96	1000,95
Trésoricic	159264,28	159264,28
Trilion	5078,43	5013,26
Uni-Associations ○	119,54	119,54
Uni-Foncier	1217,68	1187,98
Unifrance	576,46	562,40
Uni-Garantie C	1422,62	1396,09
Uni-Garantie D	1234,89	1211,86
Uni Régions	1426,44	1391,65
Univar ○	281,24	281,24
Univers Actions	1498,27	1461,73
Univers Obligations	1937,16	1901,04
Valorg ◆	2275,51	2273,24
Valrea	32240,70	32224,59
Winterthur St-Honoré	235,50	224,82

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

VOYAGES

ENCLAVE Le 20 décembre 1999, deux ans après la restitution de Hongkong par les Britanniques, le Portugal rendra à la Chine l'enclave de Macao, qu'il occupait depuis le XVIe siècle et pour lequel un protocole d'« occupation perpétuelle » avait été signé en 1887. ● Pour Lisbonne, l'affaire est entendue depuis longtemps, et seule la détermination des Chinois aura retardé le souhait des Portugais de se séparer du territoire, après le retour de la démocratie dans leur pays, en 1974. ● L'originalité culturelle de cette cité où l'Histoire avait fait se côtoyer étroitement l'Orient et l'Occident et leurs religions était vouée à la disparition. Aujourd'hui, l'emballement spéculatif et la frénésie capitaliste, inspirée et favorisée par les dirigeants communistes, ont eu raison de la personnalité de cette ville de tous les songes et de tous les excès.

Macao sous l'aile de Pékin

Tout va très bien encore aux tables de jeu de Macao, où les touristes ont remplacé le monde interlope des aventuriers. Rien ne va plus pour les amateurs d'authentique

MACAO
de notre envoyé spécial

Si l'Histoire devait avoir une odeur, c'est à Macao qu'il aurait fallu venir la humer. Lieu magique au sud du delta de la rivière des Perles où, il y a plus de quatre siècles, l'Est et l'Ouest se rencontrèrent, Macao, qui fut le plus riche entrepôt du monde occidental et la pointe extrême de rayonnement de l'Eglise en Asie, semblait somnoler sur les rives du Temps.

Sur leur piédestal, les saints de pierre pointent eocore leur croix vers le ciel d'Asie, mais aujourd'hui ces sont des gratte-ciel, de grands ensembles au carré, des buildings et des panneaux publicitaires qui accueillent le nouvel arrivant. Prise dans la tourmente de développement de la Chine du Sud, la ville, violemment agressée, a capitulé sans combat : la mise à mort du vieux Macao est pratiquement consommée.

Premier ancrage de l'Occident en Asie, Macao sera aussi le dernier : le 20 décembre 1999, dix jours avant la fin du siècle (mais deux ans après la restitution de Hongkong à la Chine par les Britanniques), le Portugal rendra l'enclave à Pékin. La perte de Macao aura été seulement pour Lisbonne une question sentimeutale. Le Portugal avait pensé se défaire de sa colonie au moment de la révolution culturelle, puis, à nouveau, à la suite de sa propre révolution, en 1974. Mais les Chinois répondaient invariablement : *« Vous êtes là depuis quatre siècles, et vous y resterez aussi longtemps que nous le voudrons. »*

Pour la Chine maoïste, Macao, plus discrète que Hongkong, était le lieu privilégié de tous les trafics et une précieuse source de devises. Pressé désormais par l'échéance et soucieux de laisser la marque d'une présence « européenne » en cette terre d'Asie, le gouvernement portugais de Macao, qui jouit d'une large autonomie vis-à-vis de Lisbonne, restaure certalos bâtiments et en classe d'autres. Mais il est dépassé par une croissance devenue incontrôlable et, comme Lisbonne, ne veut pas croiser le fer avec Pékin et laisse la bride sur le coup aux spéculateurs.

Les capitaux en provenance de Chine affluent, comme ceux de Taïwan et de Hongkong

Pékin a donné le too en plantant face à la mer une tour de 170 étages abritant la Banque de Chine : un bâtiment aux rayures rose pâle et blanc qui a des allures de pyjama. Autrefois, l'architecture kitsch de pièce montée de l'hôtel-casino Lisboa détonnait dans la noble ordonnance de la Praia Grande, une baie magnifique. Aujourd'hui, il est perdu dans le décor, et deux autres gratte-ciel chinois achèveot de défigurer la baie en cours de remblaiement.

Que venir chercher aujourd'hui dans ce Macao méconnaissable, sinon rameuter les souvenirs ? Au mieux, la protection de l'héritage ne conserve qo'un décor. Or Macao était d'abord une atmosphère. Le Macao de la torpeur des heures de sieste de l'été, avec ses persiennes secrètes à demi fermées et ses conducteurs de vélo-pousse affalés sur le siège arrière, un pied posé sur le guidon ; le Macao des typhons aux venelles transformées en torreots par les trombes d'eao ; le Macao des échoppes, avec l'odeur des épices, le fumet savoureux des soupes consommées sur des tréteaux on les seoteurs de quelque potion préparée chez un apothicaire ; le Macao des terrasses où l'on sirotait *vino verde* et café.

Au cours de ces vingt-cinq dernières années, en dépit des agressions dont elle était victime, cette ville était restée telle une page d'histoire qui n'en finissait pas de se tourner. Lorsque, la tête pleine des idées du Portugal de la « révolution des oeillets », une nouvelle équipe de fonctionnaires arriva à Macao en 1974, personne ne les attendait en libérateurs. Les révolutions oot toujours été des intruses à Macao. Le « développement » a eu raison de cette indifférence au changement.

« On n'arrêtera rien, on ne sauvera rien. Le temps est passé. « Ils » ont besoin d'espace, nous dit le Père Manuel Teixiera de son lit d'hôpital, levant de la main le boot du rideau de sa chambre. *Quand je suis arrivé, la mer venait battre au pied de la colline sur laquelle nous sommes. »* Aujourd'hui, un mur d'immeubles en dérobe même la vue. C'était, il est vrai, il y a bieo longtemps. Agé de quatre-vingt-deux ans, ce dominicain dont la soutane blanche était célèbre dans les rues de Macao, est l'auteur de cent treote ouvrages sur la ville et la région, dont une impressionnante histoire de l'Eglise en seize volumes. Plus que quiconque, il incarne la mémoire de Macao. Il y est arrivé à douze ans, quand, selon la coutume, les prêtres devaient ramener à Macao de jeunes séminaristes. C'est ainsi que le petit Manuel débarqua dans le Macao des années 20. Aujourd'hui, il a fait envoyer au Portugal ses archives et la magnifique bibliothèque du séminaire Saint-Joseph : *« Au mains, l'histoire doit être préservée. Moi, je ne suis que le fantôme d'une ville disparue. »*

Contrairemeot à Hoogkong, trois siècles plus tard, Macao ne fut pas arraché à la Chine par la force, tel un butin de guerre. Après d'infructueuses tentatives, les Portugais avaient pris pied en Chine sur l'île de Sanchuang, puis, ayant par accident découvert le Japon en 1542, ils se rapprochèrent de la rivière des Perles. En 1557, ils se fixèrent à Amacau, un village de pêcheurs connu pour son temple dédié à la divinité de la Mer, A-Ma. Les Chinois, qui avaient besoin des canons portugais pour se débarrasser des bandes de pirates qui infestaient la région, acceptèrent cette implantation. Il n'y eut pas de traité entre la Chine et le Portugal à propos de Macao, sinoo un protocole de 1887 confirmant l'*« occupation perpétuelle »* du territoire, qui avait connu son âge d'or jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Centre de commerce avec l'Europe, mais aussi avec le Japon, Macao fut surtout, peut-être, un foyer de civilisation occidentale en Asie. Lieu du métissage des corps, des architectures et des mœurs où les hommes de foi côtoyaient des marchands âpres ao gaio et des aventuriers de tout crin, Macao fut aussi un havre de tolérance. Une terre d'asile et d'exil. Une ville qui, à partir du XIXe siècle, allait sentir aussi le soufre. La cité du jeu, aotorisé afin de lui donner une autonomie financière, serait également celle des fumeries d'opium, des « maisons », des trafics et de la cootrebande.

Les Chinois du continent commencèrent à apparaître dans les salles de jeu à la fin des années 80

Le Macao do jeu connut deux grands moments : lorsque les Japooais envahireot la Chine et qoand les communistes gagnèrent la partie, les réfugiés apportant avec eux des fortunes et les trafics proliférant. On perd encore sa fortune oo son salaire aux tables de *fan-tan* ou de *dai-siu* (sortes de roulette pratiquées à l'aide d'une coope de verre opaque dans un cas, d'argent daos l'aotre), de black jack, de roulette traditionnelle ou de loto chinois dans les neuf casinos de Macao. Certaios jours, l'équivalent de 1 million de dollars transite chaque minute sur les tapis verts.

Il était savoureux de voir de rigides commissaires politiques en costume Mao finir la soirée au « Paris Crazy Horse Show » de l'hôtel-casino Lisboa. Les spectacles des cabarets avec blondes dénudées attirent toojours leurs armées de touristes chinois, qui, avec les Hongkongais, les Japonais ou les Coréens, font tourner l'iodustrie des jeux, première source de revenus de Macao.

Monde bigarré qoe celui des salles de jeu où se côtoient de riches hommes d'affaires, des hommes et des femmes à la mise simple, des flambeurs endiamantés aux allures de marlous et ces mystérieuses vieilles Chinoises vêtues de noir, visage ridé, sans âge, qui puisent leurs « munitions » dans des sacs en papier posés sur leurs genoux en sirotant un thé. A proximité des casinos, les magasios des prêteurs sur gages, qui, d'un coup d'œil, évalueot ce que vous portez au bras oo au coo avant même de savoir ce que l'entrant désire, sont ouverts nuit et jour. Dans leurs vitrines sont exposés chaînes d'or, stylos et montres que les joueurs malchanceux ne purent venir rechercher.

Le jeu et la prostitution existent toojours, mais ils ont été pris dans le maelström du tourisme de masse : ont disparu les tables de *fan-tan* où l'on misait d'une galerie supérieure dans de petits paniers (les gains remontaient de la même manière) dans les salles enfumées du casino flottant. Partout ont été installées des armées de machines à sous américaines dont le tintamarre couvre le brouhaha qui accompagne la valse des cartes et des billets de banque et le cliquetis des dés. Les roulettes ne se sont immobilisées qu'une seule fois : pour la mort du président Mao, en 1975, lorsqu'un silence de trois minutes fut observé dans les salles de jeux.

Officiellement, la Chine de Mao n'eut jamais rien à voir avec les jeux. Mais, contrôlant Macao par l'intermédiaire de « capitalistes patriotes », elle en tira en coulisses de substantiels profits. Une fois récopéré Macao, *« ultime trace du colonialisme »*, écrivait triomphalement *le Quotidien du peuple* lorsque l'accord de restitution de l'enclave fut signé, Pékin maintiendra vraisemblablement les jeux – « par respect pour l'Histoire », o'en doutons pas. Mais le reste du grand passé de Macao aura disparu sous le béton plus vite que Venise ne s'enfonce dans sa lagune.

Philippe Pons

PARTIR

● **Londres en soldes.** Les soldes à Londres font désormais courir beaucoup de Français.
Cette année, la compagnie aérienne Air UK (renseignements au (1) 49-27-98-01, réservations au (1) 44-56-18-08 et dans les agences) et l'hôtel Dorset Square (réservation ñ vert 05-90-75-16) proposent, la première un A/R Orly-Stansted à 750 F en février (il faut passer la nuit du samedi au dimanche en Angleterre), le second, à deux pas de Bond Street, la chambre double à 990 F avec petit déjeuner et champagne. De son côté, Visit Europe propose un week-end de 3 jours à 1 370 F par personne en chambre double au Regent Palace, sur Piccadilly Circus, ou à 2 190 F au Westbury.
Prix incluant l'avion de Paris et 2 nuits avec petit déjeuner. Dans les agences et points de vente Air France et Air Inter.
Renseignements au (1) 42-99-21-90.
Astucieux : acheter, avant de partir, le Visitor Travel Card (120 F) qui permet de circuler 3 jours en bus et en métro. Et réserver ses spectacles depuis Paris au (1) 42-65-39-21.

VOYAGER ?
Votre agence à domicile
3615 LEMONDE

Carnet de route

● **Repères.** Territoire chinois sous administration portugaise (jusqu'en 1999), Macao (17,5 km²) est à 60 km de Hongkong. Population : environ 450 000 habitants, dont 95 % de Chinois et 3 % de Portugais.
Langue officielle : le Portugais. La population parle le cantonais.
Passeport requis, ainsi qu'un visa délivré à l'entrée à Macao ou par le consulat du Portugal à Hongkong.
Meilleure saison : d'octobre à décembre.
● **Voyage.** En attendant l'ouverture, fin 95, d'un aéroport international, Macao n'est accessible que par la mer, à partir de Hongkong. Une à deux heures de traversée en fonction du navire utilisé. Environ 12 dollars américains, l'aller simple.
De Paris, Hongkong est notamment desservi sans escale par Air France (à partir de 6 200 F/Jumbo) et la Cathay Pacific (7 300 F/Nouvelles Frontières), avec escale par KLM (5 200 F/NF), ainsi qu'à tarif soldé par British Airways (3 850 F/NF).
● **Sur place.** Le programme « *minimum* » comprend la tournée des casinos (dont l'incontournable et flottant Macao Palace), une promenade sur l'avenida Almeida-Ribeiro (la principale rue commerçante), les visites des églises, des temples chinois, du Leal Senado
● **Renseignements.** Auprès de l'Office du tourisme du Portugal, 7, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-55-57.

Evasion

Directours.
DISPONIBILITES VACANCES FEVRIER
MARRAKECH 8/7n (vol+htl 3* pt déj) 1760 F
MARRAKECH 8/7n (vol+htl 5* 1/2p.) 2680 F
CANARIES 8/7n (vol+hôtel 4* p.c.) 3390 F
MALTE 8/7n (vol+hôtel 2* pt. déj.) 1690 F
DJERBA 8/7n (vol+hôtel 2* p. c.) 2350 F
FLORIDE 8/6n (vol+hôtel 2* + auto) 3490 F
DIRECTOURS, 1er Tours Operateur en vente par correspondance. Qualité, Prix, Conseils à domicile. (Lic. : 814 A)
Brochures sur demande : 46 62 62 62 et 3615 DIRECTOURS

ANTIBES JUAN-LES-PINS
DES IDÉES DE SÉJOURS POUR UN WEEK-END OU PLUS
Séjours à thème, festivals, musée Picasso, salon des antiquaires, Marineland. Forfaits hôteliers.
Renseignements :
MAISON DU TOURISME
11, Place de Gaulle - 06600 ANTIBES
Tél : 92.90.53.00 - Fax : 92.90.53.01
3, rue du Fbg St-Honoré - 75008 PARIS
Tél : 49.24.06.22 - Fax : 49.24.06.09

NICE
REMISE EN FORME EN DOUCEUR
Séjour compranant :
1/2 pension, massages, gymnastique, sauna, Hammam
2 jours 1 000 F
7 jours 3 200 F
par personne
Hôtel WINDSOR
11, rue Dalpozzu
Tél: 93.88.59.35 - Fax: 93.88.94.57

HAUTES-ALPES
SAINT-VERAN (Parc nég. du Queyras), 2040 m, site classé du XVIIIe siècle. Eté-hiver, plus haute commune d'Europe
2 hôtels - Logis de France.
Piscine, tennis, billard, salle repos. Meublés, chambres studios, chambres, 1/2 pens., pens. complète, sél. libres.
HÔTEL LE VILLARD * * *
Tél : 92 45 82 08 - Fax : 92 45 86 22
et HÔTEL LE BEAUREGARD * *
Tél : 92 45 82 62 - Fax : 92 45 80 16

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Sur une plage de sable fin
Village de Vacances "LES CARRATS"
PORT-LEUCATE (Aude)
GRAND CONFORT
PENSION COMPLETE
Animation Adultes et Enfants du 3 Juin au 23 Septembre 1995
Familles, Retraités, Groupes, Sportifs, Individuels, etc...
1638 F par semaine et personne (dégressifs - de 11 ans). Chèques vacances et bons vacances acceptés.
RENSEIGNEMENTS : C.A.F. de l'AUDE. 11872 CARCASSONNE. Tél : 68.71.02.76

PARIS
PROMO FEVRIER
HOMMES D'AFFAIRE. TOURISTES
Ch. Dwc TV Canal + 1 ou 2 pers. 300 F
Ch. Bwc TV Canal + 1 ou 2 pers. 350 F
OUVERT 24/24
accès périph. Porte BAGNOLET.
Place GAMBETTA - Métro GAMBETTA
HÔTEL PYRÉNÉES GAMBETTA 2 ** NC
12, av. du Père-Lachaise, 75020 Paris
Tél : 47 97 76 57 - Fax : 47 97 17 61

SABLES D'OLONNE
FNAIM
votre location de vacances estivales à réserver dès maintenant.
POOL IMMOBILIER SABLAIS
(16) 51 95 10 28
2, Place de Strasbourg - B.P. 77
85102 LES SABLES D'OLONNE

CASH AND GO
SAIGON
Frs 4.600 A/R
3615 CASHGO 44.53.49.49

HÔTEL **** MISSISSIPPI
ST MARTIN ANTILLES
1 suite Royale **** + Petit Déjeuner + Vol régulier
A partir de 7900 Frs (Prix par personne)
Tél : 74.27.71.71 - Fax : 74.27.71.14

ILE DE LA REUNION
Le Saint Alexis
"L'HÔTEL INTENSE" ****
44, route de Boucan Canot
97434 SAINT GILLES LES BAINS
Tél. (262)24 42 04 - Fax (262)24 00 13
Sur la plage de Boucan Canot, 34 chambres luxueuses, vastes salles de bains avec baignoire à remous. Deux restaurants, salon et bar subaquatiques. Superbe piscine de 400 m2, Hammam, billard etc... Golf, sports nautiques à proximité. Toutes excursions dans l'île.
Chez votre agent de voyage ou chez les TO spécialistes de l'ocean indien

RENSEIGNEMENTS PUBLICITÉ "EVASION"
Tél : 44.43.77.36 - Fax : 44.43.77.30

La tombe d'Alexandre le Grand aurait été découverte en Egypte

Une archéologue grecque affirme avoir trouvé, près de la frontière libyenne, la sépulture du conquérant macédonien. Mais nombre de spécialistes restent sceptiques

Revenant, le mardi 31 janvier, de l'oasis de Siwa (ouest de l'Egypte), à 90 kilomètres environ de la frontière libyenne, le secrétaire général du conseil supérieur des antiquités égyptiennes, M. Abdel Halim Nour El Din, a affirmé que la tombe découverte, le dimanche 29 janvier, par une archéologue grecque, *« est bien celle d'Alexandre le Grand ». « Toutes les preuves sont là, a-t-il déclaré. C'est un événement mondial. »* (*Le Monde* du 31 janvier.) Mais nombre de spécialistes étrangers, notamment français, qui se trouvent en Egypte, restent sceptiques devant la découverte de Mme Leana Souvaletzi. Une équipe officielle d'archéologues grecs se rendra la semaine prochaine à Siwa pour apprécier l'importance de la découverte. En attendant que la question soit tranchée, les professionnels du tourisme comptent sur cette découverte pour relancer une activité détériorée par le terrorisme islamiste. Mort à trente-trois ans des suites d'une malaria, Alexandre le Grand, avait créé un empire qui allait de la Macédoine aux reliefs de l'Hindou Kouch (Afghanistan).

LE CAIRE
de notre correspondant

L'annonce spectaculaire de l'archéologue grecque Leana Souvaletzi a eu lieu après la découverte, il y a deux semaines, d'inscriptions en grec ancien gravées sur des morceaux des blocs de pierre calcaire. L'ensemble n'est pas spectaculaire : non pas un temple surélevé, non pas des stèles, mais des morceaux de pierres gravées, retrouvées dans un trou recouvert de sable. Selon l'archéologue, la première inscription dit : *« A Alexandre Amon Rô, le noble et l'honoré, je présente les offrandes (...). Conformément aux ordres du dieu dont le corps a été transporté ici (...). J'étais son confident et son exécutant testamentaire. (...) Maintenant que je suis le dernier survivant, j'affirme avoir fait tout cela pour lui. »*

L'archéologue, qui date l'inscription entre 290 et 284 avant J.-C., affirme que son auteur est Ptolémée Sôter, général d'Alexandre, fondateur de la dynastie des Lagides, et qui a régné sur l'Egypte de 306 à 284 avant J.-C. Le vieux compagnon du conquérant aurait donc décidé, à la veille de sa mort, de transférer la dépouille d'Alexandre le Grand à Siwa, où, selon Mme Souvaletzi, il avait toujours voulu être enseveli, ce que semblent confirmer certains textes anciens.

La seconde inscription que l'équipe grecque affirme avoir trouvée aurait été gravée entre 115 et 108 avant J.-C. Elle révèle qu'une loge pour les visiteurs a été construite par l'empereur romain Trajan pour le *« Zeus éternel »*, qui selon l'archéologue, n'est autre qu'Alexandre de Macédoine. L'inscription est ensuite consacrée au *« seul et l'unique qui ait bu le poison sans hésiter »*, ce qui incite l'archéologue a affirmer qu'Alexandre est mort empoisonné et non d'un accès de fièvre à Babylone, en 323 avant J.-C., comme l'ont affirmé tous les historiens.

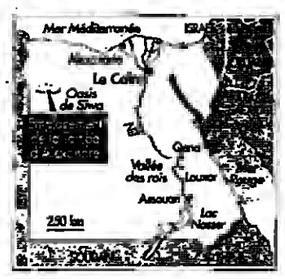

Les premières feuilles de Mme Souvaletzi remontent à 1989. L'archéologue était venue en Egypte avec la ferme intention de découvrir le tombeau d'Alexandre qui, selon elle, ne se trouvait pas à Alexandrie mais dans l'oasis de Siwa. Pour appuyer son hypothèse, l'archéologue rappelle que la première action du conquérant, après la fondation d'Alexandrie en 331 avant J.-C, a été de se rendre à Siwa pour y consacrer l'oracle du temple d'Amon. Un oracle, qui selon la légende, a indiqué à Alexandre qu'il était le fils du dieu.

L'archéologue grecque a très vite découvert, à une vingtaine de kilomètres du temple d'Amon, un tombeau *« d'architecture macédonienne »* d'une cinquantaine de mètres de long, comprenant trois chambres funéraires et aboutissant à un temple. Pourtant, ce n'est qu'au bout de plusieurs saisons de fouilles qu'elle a découvert les inscriptions enterrées derrière deux statues de lions. Elle espère maintenant découvrir la momie d'Alexandre ou ses cendres *« s'il a été incinéré conformément aux coutumes macédoniennes »*.

Mais la découverte du « tombeau d'Alexandre » est loin de faire l'unanimité dans les milieux archéologiques. Beaucoup d'experts restent en effet sceptiques et estiment que les indices ne sont pas suffisants pour faire de telles affirmations. La tombe d'Alexandre n'a jamais été formellement retrouvée.

Trois sites égyptiens sont évoqués par les historiens : Alexandrie, Memphis et Siwa. Un archéologue occidental en poste au Caire affirme qu'*« il faut prendre cette découverte avec des pincettes et ne pas aller trop vite en besogne »*. Leur principale objection est que la plupart des historiens placent le tombeau d'Alexandre tout simplement à Alexandrie.

L'historien Diodore de Sicile (90-20 avant J.-C.) décrit minutieusement le tombeau *« d'un luxe inouï »*. Strabon, qui donne des précisions sur l'emplacement du tombeau à Alexandrie, raconte qu'un Ptolémée a remplacé le cercueil en or par un autre en verre. Selon Suétone, l'empereur Auguste, de passage Alexandrie, a visité le tombeau d'Alexandre et a déposé une couronne en or sur sa dépouille. Hérodien indique que Caracalla y a laissé son manteau en ex-voto. D'autre part, les archéologues s'étonnent que l'éventuel tombeau d'Alexandre à Siwa ne se trouve pas dans le temple d'Amon, mais à 25 kilomètres du sanctuaire.

CHAR FUNÈBRE

Pierre Briant, professeur d'histoire de l'Antiquité à l'université de Toulouse-Le Mirail, est, lui aussi, dubitatif. Bien que, reconnaît-il, *« le doute puisse subsister »*. Il se réfère à Diodore de Sicile : après avoir décrit longuement le char funèbre d'Alexandre et la façon dont Ptolémée s'en empara, alors que son rival Perdiccas, autre compagnon d'Alexandre, voulait le rapatrier en Macédoine, Diodore écrit : *« Ptolémée décida de ne pas le transporter présentement dans l'oasis de Siwa, mais de le déposer dans la ville qu'Alexandre avait fondée. »* Pour les deux rivaux, la possession de la dépouille du conquérant représentait un élément important de légitimation de leur pouvoir. *« Il serait donc étonnant que Ptolémée ait accepté de s'en dessaisir »*, conclut M. Briant.

Mais il n'est pas étonnant que les thèses de l'archéologue grecque aient enchanté les responsables égyptiens des antiquités. *« Nous en avons rêvé depuis longtemps »*, affirme M. Abdel Halim Nour El Din. Depuis un an, Le Caire a fait appel aux souverains de l'Egypte ancienne pour relancer le tourisme, affecté par le terrorisme. C'est ainsi qu'une douzaine de tombes ont été récemment ouvertes au public dans la Vallée des Rois à Louxor malgré l'objection de certains égyptologues qui estiment que cela pourrait détériorer les monuments.

La découverte du tombeau d'Alexandre dans l'oasis de Siwa, située dans le désert libyque à l'extrême ouest de l'Egypte, pourrait, en effet, transformer cette zone militaire, nécessitant des permis de visite délivrés par l'armée, en région d'attraction touristique. D'autant plus facilement qu'un aéroport existe déjà à Siwa.

De toute façon, souligne M. Briant, *« même s'il ne s'agit pas de celle d'Alexandre, la découverte d'une tombe de type macédonien, si elle est confirmée, reste intéressante, tant ces monuments sont rares »*.

Alexandre Buccianti

La longue marche du prince de Pella

PLUTARQUE disait de lui : *« Il a réuni en un corps unique les éléments les plus divers... Il crut qu'il était envoyé de Dieu avec la mission d'organiser tout, de modifier tout dans l'univers... Il voulait assujettir à une seule forme de gouvernement l'univers tout entier. »* Plutarque disait vrai car, en treize ans, Alexandre le Grand (356-323 avant J.-C.), fils de Philippe de Macédoine et de la princesse épirote Olympias, va constituer le plus vaste des empires antiques. Des montagnes de Macédoine aux puissants reliefs de l'Hindou Kouch. En treize ans, il réunit l'Europe et l'Asie, de la Méditerranée à l'Inde, couvrant un immense territoire qu'occupent aujourd'hui la Grèce, la Turquie, Israël, l'Egypte, la Syrie, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan.

Alexandre le Grand, la démesure, le rêve dépassé, la légende. Elève d'Aristote, admirateur d'Homère et d'Achille, le prince de Pella – capitale de la Macédoine – est décrit par les historiens de l'époque comme mystique et réaliste, rêveur et positif, impulsif et réfléchi, impitoyable et magnanime. Un portrait que n'aurait pas démenti son père, lorsqu'après avoir triomphé des Thébains à la bataille de Chéronée (338 avant J.-C.), il lui aurait dit : *« Mon fils, cherche-toi un autre royaume, car celui que je te laisse est trop petit pour toi. »*

Deux ans plus tard, à l'âge de vingt ans, il lui succède. Presque tout est en place pour que le dresseur de l'indomptable Bucéphale conquiert la Cappadoce, la Mésopotamie et surtout la Perse, dont l'armée redoutable est conduite par le roi Darius III. Après avoir consolidé les frontières nord-ouest de son royaume, Alexandre le Grand est prêt à franchir l'Hellespont. Servi par de célèbres lieutenants, comme Antigone, Parménion ou Ptolémée, et une formidable cavalerie, il impose sa loi aux arrogantes Thèbes et Athènes, avant de débarquer à Ilion, où il rend hommage à son héros, Achille. L'armée perse, forte de 140 000 hommes, attend les 35 000 hommes de celles d'Alexandre. Mais les Perses, divisés, plient sous la charge et laissent, en Asie mineure, le champ libre au conquérant grec qui se fait connaître en tranchant, à Gordion, le fameux noeud gordien réputé impossible à défaire.

Par ce geste, il s'ouvre l'Asie. Les villes tombent les unes après les autres. Ancyre, Halicarnasse. Elles sont aussitôt administrées par des Perses, ralliés ou fidèles, aidés par des Macédoniens. En dépit d'une maladie contractée dans les eaux du Cydnus pendant l'été 333, il poursuit sa conquête du royaume perse et défait Darius à l'automne dans la plaine d'Issos. Libre, il descend le long des côtes méditerranéennes, s'empare de Tyr en 332 pour neutraliser la flotte perse et fait route vers l'Egypte où, dans un temple de Memphis, des prêtres le consacrent *« fils d'Amon »*. Alexandre le Grand n'a que vingt-cinq ans. Il triomphe et organise l'Egypte, où il fonde la première colonie grecque à Alexandrie.

ROI D'ASIE

Mais en Mésopotamie, Darius, le roi des rois, a reconstitué son armée. Alexandre quitte l'Egypte, franchit bientôt le Tigre et l'Euphrate, défait à nouveau les Perses dans la plaine de Gaugamèles et s'empare de Babylone, où il prend le titre de roi d'Asie. L'empire achéménide vient de perdre l'une de ses capitales. Fort de son avantage, il poursuit Darius, pille l'admirable Persépolis et marche sur la dernière capitale perse, Ecbatane. C'est la fin de la conquête.

Nous sommes en 330. Le roi des rois est en fuite, qui sera lâchement assassiné par deux satrapes. Alexandre dépose son manteau sur le défunt. Les portes de l'Asie lui sont enfin ouvertes. La conquête pourrait continuer, mais les troupes sont épuisées. Pas de quoi arrêter Alexandre : il incorpore dans ses armées des soldats orientaux qui lui permettent de conquérir l'Iran, non sans difficulté. Il soumet l'Arie, fonde de nouvelles Alexandrie – il y en aura jusqu'à vingt-cinq – gérées par des Grecs, se brouille avec son compagnon de toujours, le général Parménion, qu'il fait exécuter après un complot de son fils contre lui. Nous sommes en 329. La Bactriane est conquise, puis la Sogdiane. Alexandre pénètre dans Samarkand, fonde une autre Alexandrie, Alexandrie Eskhatê (Extrême), et soumet, à la fin de 328, l'Iran tout entier, tandis qu'il multiplie les opérations de fusion entre les peuples. Il ira lui-même jusqu'à épouser Roxane, fille d'un satrape, selon les rites iraniens.

Ces actions sont diversement appréciées au point que certains proches du roi, comme Calisthène, le neveu d'Aristote, se rebellent. Alexandre ne fait pas de détail et le fait exécuter pour l'exemple. La voie est alors libre pour conquérir l'Inde, terre des monarques achéménides. A la tête d'une armée puissante, il passe l'Hindou Kouch, franchit l'Indus, s'empare de royaume de Taxila, défait le roi Porus et ses éléphants. Pour marquer ses victoires, il crée les deux colonies grecques de Nicée et Bucéphalie. Mais aux bords de l'Hyphase, alors qu'il envisage de pousser vers le Gange, ses soldats se révoltent. Alexandre le Grand renonce, non sans avoir fait ériger une douzaine d'autels à sa gloire.

L'heure du retour a sonné. En novembre 326, Alexandre descend l'Indus avec soi armée et, à partir de là, confie une partie de ses troupes à Néarque, qui rentre par la mer, tandis que lui choisit de rentrer par le terrible désert de Grédosie. En décembre 325, après bien des angoisses, les deux hommes se retrouvent et Alexandre rejoint Babylone, non sans avoir auparavant organisé les « noces de Suse », au cours desquelles il amène, non sans difficulté, Macédoniens, Perses et Iraniens à fusionner par des mariages nombreux.

Il lance alors de grands travaux pour rénover et embellir Babylone. Mais au cours d'un banquet, une violente fièvre le terrasse. Il meurt, en douze jours, le 13 juin 323, des suites d'une malaria. Alexandre le Grand a alors trente-trois ans. Ptolémée fait transporter sa dépouille à Alexandrie, où il reposa, dit-on, pendant un temps, entre ces deux lumières du monde antique que sont le Phare et le Musêion, avant de disparaître, peut-être, vers quelque autre lieu.

Jean-François Augereau

★ On peut se référer utilement à *l'Encycopaedia universalis* ainsi qu'aux *Alexandre le Grand* de Benoist-Méchin (Presses-Pocket) et de Pietro Citati et Francesco Sisti (Ed. de l'Arpenteur) et à l'*Alexandre* de Klaus Mann (Ed. Solin).

Quand les éponges remontent des abysses

Une espèce carnivore, vivant d'ordinaire dans les grands fonds, a été observée dans une grotte de Méditerranée

LA TROUVAILLE intrigue et ravit les océanologues : de minuscules éponges carnivores, d'une espèce rare, ne vivant habituellement qu'en grandes profondeurs, ont élu domicile dans une grotte d'eau froide située à quelques mètres de la surface de la mer, près de La Ciotat (Bouches-du-Rhône). Pour la première fois, cette espèce marine peut ainsi être observée de près. Et c'est une découverte gigagne : *Asbestapluma hypogea*, dont la description est publiée dans le numéro de la revue *Nature* du 26 janvier, ne ressemble en effet à aucune espèce soeur. Par son système très particulier d'alimentation, elle constitue un cas remarquable d'adaptation aux eaux profondes, particulièrement pauvres en éléments nutritifs.

Observée pour la première fois dans les eaux de Norvège, en 1972, cette petite éponge, dont la taille ne dépasse pas un à deux centimètres, est une spécialiste des grands fonds. Les chercheurs l'ont détectée dans les eaux de l'Antarctique, de l'Atlantique et du Pacifique, vivant parfois dans des fosses de près de 9 000 mètres de profondeur. Un univers inhospitalier, froid et sombre, où les bactéries et les petites particules dont se nourrissent ordinairement les spongiaires se font rares.

« Pour survivre dans de telles conditions, la plupart des espèces ont dû développer des systèmes d'alimentation particulièrement performants », précise Jean Vacelet, de la station marine d'Endoume (Centre d'océanologie de Marseille). Ainsi les hexactinellides (éponges de verre) des grandes profondeurs présentent-elles un mécanisme de filtration beaucoup plus efficace que les espèces de surface. En bonne logique, on s'attendait donc à trouver chez *Asbestopluma hypogea* un signe d'adaptation similaire. Or, stupéfaction : loin d'avoir étendu leur système de filtration, les petites éponges de La Ciotat en sont totalement dépourvues. Un signe distinctif qui laissera rêveurs les naturalistes, puisque ce double réseau de canaux, qui recouvre d'ordinaire tout le corps des spongiaires, figure précisément parmi les particularités anatomiques de cette famille marine.

« On se trouve ici en présence d'une espèce dont la biologie nous est totalement inconnue », affirme Jean Vacelet. Pour découvrir comment se nourrissent ces êtres étranges, il fallut aux chercheurs de longs mois de tâtonnements et de nombreuses heures passées au fond de la grotte. Jusqu'au jour où ils eurent *« l'idée folle »* de leur donner de microscopiques crustacés... Et de comprendre, enfin, le secret de cette espèce : elle était carnivore.

Il ne s'agit pas seulement d'un simple réflexe de survie mais de la prise en compte de la nécessité de s'adapter à une situation économique internationale nouvelle, a-t-il tenu à préciser. Son corps étant hérissé de minuscules filaments eux-mêmes dotés de petits crochets de silice, l'ensemble constitue une redoutable « bande Velcro », au contact de laquelle les proies, larves ou petits crustacés, restent prises au piège avant d'être engloutis.

Pourquoi, comment *Asbestapluma hypogea* s'est-elle retrouvée là ? Provient-elle de cette vallée sous-marine, située à 7 kilomètres de distance, dont les eaux descendent jusqu'à 3 000 mètres ? Quoi qu'il en soit, la grotte des « trois pépés » – nom censé honorer les plongeurs sportifs qui en ont révélé l'accès aux scientifiques – est une formidable opportunité d'étudier cette espèce si particulière.

Difficile d'accès, peu prisée des plongeurs amateurs, *« cette grotte, dans laquelle règne, même au cœur de l'été, une température constante de 13 à 14 degrés, constitue un véritable modèle réduit des grands fonds »*, s'enthousiasme Jean Vacelet. Formée d'un tunnel de 120 mètres de long descendant progressivement de 15 à 25 mètres de profondeur, cette *« île bathyale en zone littorale »* retient ainsi à longueur d'année les froides eaux hivernales. Ses « découvreurs » ont prévenu les clubs de plongée locaux de la fragilité du site, et espèrent obtenir son inscription au nombre des zones naturelles d'intérêt écologique et faunistique (ZNIEF).

Catherine Vincent

MON IMPER
Les grandes marques ont un spécialiste

IMPERS ET PARKAS H. & F.
BURBERRYS, BARTSONS, BLIZZAND, GORE-TEX...
REMISE 10 % LECTEURS
63, Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS
TÉL. : 48-24-46-98

SORTIR
Cinémas
Théâtres
Programmes
et horaires
3615 LEMONDE

هكذا من الأصل

Suzanne Bonaly et Jim Pierce ou le difficile métier de parents de champion

Etre entraîné par sa mère ou par son père crée une relation fructueuse qui peut mener à tout. A condition d'en sortir

A Dortmund, où les championnats d'Europe de patinage ont débuté, mardi 31 janvier, Surya Bonaly est favorite pour conquérir un cinquième titre européen, sous le regard attentif de sa mère, toujours présente au bord de la patinoire pour délivrer ses conseils. Mary Pierce vient de remporter l'Open d'Australie après avoir rompu, sur le plan sportif, avec un père jugé trop envahissant. Ces deux itinéraires témoignent de la difficulté pour des adolescentes championnes d'accéder à l'âge adulte lorsque les parents, devenus à la fois entraîneurs et confidents exclusifs, ont du mal à assumer une fonction parentale claire.

L'HISTOIRE se termine bien. Mary Pierce a gagné, samedi 28 janvier, son premier tournoi du grand chelem aux Internationaux d'Australie de tennis, devenant troisième joueuse mondiale. Elle a dit : *« J'ai travaillé dur, traversé de mauvaises périodes »*. Ils ont tous pensé à Jim Pierce, père et premier entraîneur de Mary. Il avait été interdit dans les tournois féminins pour avoir interrompu des rencontres en insultant sa fille quand elle jouait mal. Et soupçonné d'un entraînement trop spartiate, parfois violent. Il y a plus d'un an, Mary s'est réfugiée en Floride, à l'académie de Nick Bollettieri, le gourou du tennis mondial. Là-bas, elle ne cesse de clamer qu'elle a appris autre chose qu'à taper dans la balle. Elle va au cinéma ou retrouve ses copains. Elle est devenue femme et sereine. A vingt ans.

Pendant quinze ans, elle aura quasiment vécu en autarcie, comme Surya Bonaly ou Jennifer Capriati, qui forment ou ont formé un drôle de couple avec le géniteur. Drôle de couple, tantôt basseur, tantôt cajoleur. Parfois seul au monde. Sauvent si difficile à séparer. Jennifer Capriati, après avoir été une promesse du tennis féminin, a fui son père, partie, de son propre aveu, chercher un peu d'enfance, celle des quatre cents coups : une crise d'adolescence carabinée dont les retombées médiatiques firent de son père un homme diabolisé.

« Un parent entraîneur est quelqu'un qui est disponible à 100 %, dit Suzanne Bonaly, la mère de la vice-championne du monde de patinage, quadruple championne d'Europe et favorite pour l'édition 1995 qui se dispute à Dortmund jusqu'au 4 février. *Il ne se raconte pas d'histoires et connaît les limites de son enfant »*. Elle se défend : *« Je n'ai jamais cherché à ce que Surya fasse de la compétition. C'est comme une sorte de radeau, nous avons été portés. Je voulais lui forger le caractère en lui faisant faire du sport, et c'est parti »*. Professeur de gymnastique, Suzanne Bonaly était bien placée pour suivre les progrès de sa fille.

Claire Carrier, médecin du sport, psychiatre, psychanalyste et docteur en psychologie clinique à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep), a analysé les difficultés de ce type de relation dans son ouvrage *L'Adolescent champion, contrainte au liberté* (PUF, 1992). Selon elle, *« les parents ont par définition une fonction initiatrice. Ils doivent donc accompagner leur enfant jusqu'à ce qu'il devienne un adulte »*. Il est très important qu'ils restent à leur place de parents sans céder à la tentation de vivre et de devenir champion par procuration. *« Il me semble très difficile pour un parent entraîneur*, insiste Claire Carrier, *de fonctionner par rapport à son enfant en respectant les deux registres ; celui qui accompagne la fascination narcissique et l'autre qui s'en écarte de manière à favoriser l'accession à l'âge adulte. En bref, le juste dosage et la juste distance sont très subtils à déceler. C'est le « métier » le plus dangereux qui soit. »*

> Si demain Surya veut arrêter, je serais d'accord. Cela serait dur pour les sponsors, mais tant pis

« Je me suis fait plaisir, répond Suzanne Bonaly. *Avant tout, je me suis adaptée au métier de mère, avec ce désir de donner. » « Il n'y a qu'une personne en moi*, dit Mme Bonaly. *Chez nous, cela n'a pas de conséquences. On crie parfois sur le bord de la patinoire et deux minutes après nous nous embrassons. C'est plus un jeu qu'une nécessité pour survivre. Si demain Surya veut arrêter, je serais d'accord. Cela serait dur pour les sponsors, mais tant pis. »*

Le père de Surya reste à l'écart : *« Elles sont déjà suffisamment exposées*, dit-il. *Je m'occupe de la partie administrative et de collecter les histoires de ma fille dans la presse. De près ou de loin, c'est une bonne expérience de parent. C'est l'aigle qui apprend à voler à son petit. »*

Francis Lussac, actuellement en conflit avec la Fédération française de gymnastique qu'il accuse d'avoir imposé des cadences d'entraînement à sa fille Elodie, victime d'une grave blessure au dos (*Le Monde* du 10 janvier), soulève, lui, la question du premier entraîneur. *« En tant que tel, je ne peux supporter de voir entraîner ma fille n'importe comment »*, déclarait-il en janvier. Pour leur défense, la fédération et le centre de haut niveau de Marseille déplorent l'avoir laissé entrer dans la cellule d'entraînement.

« Là se situe le blocage, constate Claire Carrier. *Le duo devient trio, et il faut accepter la présence d'un entraîneur extérieur. Dans la logique du sport, être entraîneur pendant toute la carrière sportive de son enfant n'est pas la place d'un parent. En cas de conflit, il arrive que le parent développe un fantasme du vol de son enfant et ait soudain peur de perdre sa place auprès de lui. »* Il y a les parents envahissants, mais il y a aussi ceux qui ont choisi de laisser aller leurs enfants. Ceux-là sont collés à la télé ou dans les tribunes de supporters. M. Merle, par exemple, s'est longtemps enorgueilli d'avoir très rapidement confié sa fille, Carole, en route pour le haut niveau, à des spécialistes.

Plus complexe est le cas de Mélanie Hingis, mère de Martina, la championne du monde junior de tennis. Ancienne modeste joueuse tchécoslovaque dans les années 70, admiratrice de Martina Navratilova, Mélanie s'est promis de donner une meilleure vie que la sienne à sa fille. Entraîneuse de Martina, elle s'occupe aussi d'autres joueurs. Sa passion de jeune mère est devenue un métier qui l'a éloigné de sa fille. Ce dont elle se félicite. Selon elle, son absence donnera à Martina l'occasion de grandir plus vite.

« Les parents entraîneurs sont des gens qui ont souvent du mal à passer le moin, à accepter leur changement de génération, estime Claire Carrier. *Au travers de leur enfant, ils vont reporter ce passage à un moment où ils seront « désinsérés » por rapport à leur tranche d'âge. Pour les enfants, lo chose est différente. Une carrière de sportif dure dix à douze ans. Il ne faut donc pas dramatiser une situation, soit de fusion, soit d'opposition, soit de rivalité. L'enfant aura toujours du temps pour rentrer dans l'âge adulte. La corrière déplace la crise d'adolescence. En thérapie, je garantis ce développement adolescent afin que les athlètes puissent se concentrer sur ce qui est leur plaisir actuel. Et éviter que l'exercice physique ne soit qu'un apaisement transitoire. »*

Dans sa rupture avec son père, Mary Pierce aura *« trouvé le plaisir de jouer »*. Sa mère, Yannick, ne s'est pas substituée à Jim ; elle a laissé un homme de Bollettieri, Sven Groeneveld, entraîner sa fille.

De son père, Mary ne veut plus parler ou si peu : *« Nous avons désormais une relation père-fille sans rapport avec mon tennis*, a-t-elle expliqué à Melbourne. *Quand je joue, quand je m'entraîne, il n'est pas dans mes pensées. Il est présent dans ma vie en dehors de cette vie-là. Si nous ne nous voyons pas souvent, nous nous téléphanons fréquemment. Nous gardons le contact. »*

Bénédicte Mathieu

Première défaite pour « France 3 » dans la Coupe de l'America

Battu par « One Australia », le deuxième Class America du Défi français semble mal parti pour accéder aux demi-finales des challengers

POUR SA PREMIÈRE régate dans la Coupe Louis-Vuitton des challengers pour la Coupe de l'America, *France 3*, barré par Marc Pajot, a poursuivi la série des défaites de *France 2*, en s'inclinant, mardi 31 janvier au large de San Diego, devant *One Australia*, skippé par John Bertrand. Le retard du bateau français sur la ligne d'arrivée (1 min 27 s) est très proche de celui concédé au premier Round Robin contre le même adversaire (1 min 24 s). *France 3* a semblé plus rapide que son prédécesseur, handicapé au portaot (vent arrière) par ses formes plus évasées, mais son manque de mise au point, voire son handicap de vitesse face à *One Australia*, laisse mal augurer de son avenir.

AMERICA

Sans renouveler son coup de maître du premier Round Robin où il avait poussé Rod Davis, barreur de *One Australia*, à heurter à deux reprises *France 2* pour éviter d'être bloqué au départ contre le bateau jury, Bertrand Pacé, tacticien de *France 3* et champion du monde de match race, a encore été le premier à couper la ligne devant son adversaire. Exploitant le meilleur côté du plan d'eau, *France 3* a porté son avantage à 19 secondes sur le premier bord de près (contre le vent). Malgré les tentatives de Rod Davis pour déventer le voilier français au portant, Marc Pajot a encore viré en tête la deuxième bouée avec 13 secondes d'avance, confirmant de meilleures dispositions de *France 3* à cette allure. Mais l'espoir a été de courte durée.

SPIRALE DE L'ÉCHEC

Profitant d'un vent qui faiblissait et devenait irrégulier, *One Australia* a enchaîné les virements de bord et passé *France 3* à leur troisième croisement. Problème de mise au point, mauvaise option tactique ou handicap de vitesse dans le petit temps ? A l'issue de ce deuxième bord de près, les Australiens virolent avec 1 minute 13 secondes d'avance à la bouée. Ils se contenteront de grignoter quelques secondes supplémentaires sur les trois derniers bords pour porter leur avantage final à 1 minute 27 secondes.

D'avaries en avanies, après cette sixième défaite en sept régates, le Défi français semble aujourd'hui inexorablement engagé dans la spirale de l'échec. Les déboires de *France 2* soulignent l'erreur initiale de la direction technique, qui a, dans un premier temps, négligé les enseignements d'*America³*, vainqueur en 1992, pour concevoir un premier bateau a priori rapide au près, mais handicapé au portant et mal adapté aux conditions de mer de San Diego. L'accident de grue du 7 décembre a amplifié les problèmes : retard dans la mise à l'eau des deux Class America du défi, affectation aux réparations de *France 2* des techniciens chargés des mises au point. Contrairement aux Australiens, qui ont choisi d'aligner dans le deuxième Round Robin leur premier Class America, champion du monde en novembre 1994, en attendant que le deuxième soit parfaitement réglé, les Français ont dû impérativement opter pour *France 3* dès qu'il a pu être jaugé.

Les courts intervalles entre les Round Robin laissent peu de temps aux Français pour peaufiner leurs réglages. *Team New Zealand*, toujours invaincu après huit régates, et *One Australia*, semblent, comme prévu, hors de portée. S'ils veulent accéder aux demi-finales, les Français doivent donc impérativement devancer *Tag New Zealand* ou *Nippon*. Or, les Japonais ont confirmé, mardi 31 janvier, leur ambition, en faisant trembler l'équipage de *Team New Zealand*, vainqueur pour 12 secondes dans la plus belle des régates depuis le début de la Coupe Louis-Vuitton.

Mieux partis et disposant assurément du bateau le plus rapide au portant, les Japonais ont creusé un écart de 1 minute 32 secondes à la deuxième bouée. Au terme d'un extraordinaire bord de près où ils ont multiplié les virements de bord pour déstabiliser leurs adversaires, les Néo-Zélandais avaient repris l'avantage pour 19 secondes, mais ils n'ont pu résister à un nouvel envol de leurs adversaires au portant.

Renouvelant leur offensive au près, ils ont repassé les Japonais sur le dernier croisement avant l'ultime bord de portant, abordé avec 9 secondes d'avance. L'écart semblait insuffisant entre les deux bateaux. C'est alors que l'équipage néo-zélandais, qui ne totalise pas moins de trente-deux titres mondiaux, deux médailles olympiques et vingt-quatre campagnes de Coupe de l'America, a démontré son talent et son expérience pour contenir les assauts japonais, au prix d'une bonne quinzaine d'empannages.

G. A.

Suivre les régates à Paris

Les soirs de régates, le Centre de communicatioo Louis-Vuitton Cup-America's Cup est ouvert au public pour la diffusion en direct des courses à partir de 20 h 30. Le centre, qui abrite une exposition sur la Coupe de l'America, est également ouvert au public tous les jours, de 10 heures à 19 heures.

Carrousel du Lonvre (sous la pyramide inversée). 99, rue de Rivoli. Paris (1er arrondissement). Tél. : (1) 47-03-31-38.

La bonne gestion du sommeil des navigateurs solitaires

LES CONCURRENTS du BOC Challenge, la course autour du monde en solitaire à la voile ont quitté Sydney, dimanche 29 janvier, à destination de Punta del Este (Uruguay). La traversée probable d'une zone de concentration d'icebergs rend encore plus vitale une bonne gestion du sommeil des solitaires, dont la vie est rythmée par les manœuvres, la navigation et la veille. Le docteur Jean-Yves Chauve a réalisé pour l'Institut biomédical sport et vie (IBSV) plusieurs expériences avec les navigateurs solitaires de la course du *Figaro* et du Vendée Globe.

LE CORPS ET L'EFFORT

● **Besoins physiologiques**

« L'organisme a, en moyenne, besoin de 5 heures et demie de sommeil por jour. Cette durée se divise en plusieurs cycles comprenant quatre stodes de sommeil lent, d'abord léger, puis de plus en plus profond, d'une vingtoine de minutes chacun où le corps récupère physiquement. Un cinquième stade de sommeil rapide au sommeil parodoxal, de quinze à vingt minutes, correspand à lo récupération du cerveau. C'est la phase des rêves. La durée du sommeil lent-profond est identique chez un gros dormeur (plus de neuf heures)et un petit dormeur (moins de sept heures). Dans une longue course en solitaire, comme le Vendée Globe, les novigateurs se limitent spontanément à 5 heures et demie de sommeil quotidien pris en plusieurs tranches. »

● **Gestion**

« Cette étope du sud du BOC Challenge, qui nécessite une veille importonte dons les zones où les novigateurs peuvent rencontrer des icebergs, ne permet pas une gestion linéaire du sommeil. Elle se rapproche des conditions du Figaro, où les coureurs ne dorment guère plus de 220 minutes dons les étapes de trois jours. Un navigateur en état de privation de sommeil peut faire un cycle complet dons une période de vingt minutes. L'orgonisme « court-circuite » alors les phases d'endormissement et de sommeil léger pour plonger dons le sommeil lent-profond et le sommeil poradoxal. En dormant de cette façon, on peut tenir une petite semoine, mois il fout ensuite essoyer de retrouver des plages de sommeil plus longues, de 1 heure et demie à 2 heures. Notre organisme est soumis à un rythme chrona-bialagique avec des moments plus favorables à l'éveil ou ou repos. Le sommeil sera de meilleure qualité en période de demande de l'organisme. Ces périodes se situent en début d'oprès-midi et en milieu de nuit. »

● **Techniques**

« Toutes les techniques de relaxation raccourcissent lo période d'endormissement. Laurent Bourgnon protique l'outo-hypnose, Philippe Jeantot le yoga respiroloire, Alain Goutier la sophrologie, etc. Il faut les maîtriser dons les conditions de course avec le stress, le bruit, l'humidité. Il faut surtout être à l'écoute de son corps pour déterminer quand l'argonisme a besoin de sommeil et hormoniser ou mieux ce monque avec les impératifs de lo novigation. De petits jeux sur ordinoteur évaluont les temps de réoction au lo qualité des réponses peuvent oider le navigateur à situer son niveou de vigilonce. Les vainqueurs du Figaro sont presque toujours des caureurs très expérimentés. »

● **Conséquences**

« Le monque de sommeil implique lo fatigue et l'hypa-vigilonce. Celo peut se traduire por des mouvements incohérents, des phénomènes de dépression ou de perte d'orientation. Le stade ultime est l'hollucination. Le besoin de sommeil est tel que le navigateur rêve éveillé. »

Propos recueillis par Gérard Albouy

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE (messieurs)
demi-finales
4e tour retour
POULE A

Salonique (Grè)-Bellinzone (Sui)	85-70
Split (Cro)-Antibes (Fra)	77-83
Kiev (Ukr)-Malines (Bel)	98-101

Classement : 1. Salonique, 18 pts ; 2. Antibes, 17 ; 3. Split, 14 ; 4. Malines, 12 ; 5. Bellinzone, Kiev, 10.
POULE B

Wloclawek (Pol)-Riga (Let)	93-72
Hapoël Tel Aviv (Isr)-Fenerbahce Istanbul (Tur)	92-86
Trévise (Ita)-Vitoria (Esp)	99-89

Classement : 1. Vitoria, 17 pts ; 2. Trévise, 16 ; 3. Riga, Hapoël Tel Aviv, Fenerbahce Istanbul, Wloclawek, 12.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 18e journée

CR Belouizdad-GC Mascara	6-1
WA Tlemcen-WA Boufarik	3-1
MC Oran-CS Constantine	1-1
US Chaouia-ASO Chlef	1-0
USM Blida-MC Alger	0-0
CA Batna-JS Bordj Menaiel	1-0
USM El Harrach-NA Hussein Dey	2-1
AS Ain M'lila-JS Kabylie	1-1

Classement : 1. JS Kabylie, MC Oran, WA Tlemcen, 21 pts ; 4. CS Constantine, MC Alger, 19 ; 6. CR Belouizdad, US Chaouia, USM Blida, USM El Harrach, CA Batna, 18 ; 11. AS Ain M'lila, 17 ; 12. NA Hussein Dey, 16 ; 13. JS Bordj Menaiel, WA Boufarik, 15 ; 15. ASO Chlef, 14 ; 16. GC Mascara, 12.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
(Deuxième Round Robin)
Mardi 31 janvier
Coupe Louis-Vuitton : *One Australia* bat *France 3* de 1 min 27 s ; *Team New Zealand* bat *Nippon* de 12 s ; *Sydney 95* bat *Rioja de Espana* de 2 min 14 s.
Classement : 1. *Team New Zealand*, 10 pts ; 2. *One Australia*, 7 ; 3. *Nippon*, 6 ; 4. *Tag New Zealand*, 5 ; 5. *Sydney 95*, 4 ; 6. *France 3*, 1 ; 7. *Rioja de Espana*, 0.
Coupe Citizen : *Stars and Stripes* bat *America³* de 1 min 29 s.
Classement : *Stars and Stripes*, 7 pts ; 2. *Young America*, 5 ; 3. *America³*, 3.

■ **AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Pacifique de F1** a été annulé par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) en accord avec l'Association des constructeurs de Formule 1. Le tremblement de terre qui a frappé le Japon, où devait se tenir l'épreuve le 16 avril 1995, est à l'origine de cette décision. Le circuit d'Aïda est en effet situé dans la région de Kobé la plus touchée par le séisme. Quant au Grand Prix d'Argentine, qui devait ouvrir la saison, le 12 mars, il serait reporté au 9 avril, selon les déclarations faites à Buenos Aires par le directeur adjoint de l'épreuve. Rafael Fossaceca a, par ailleurs, précisé que le nouveau calendrier 1995 débuterait donc le 26 mars avec le Grand Prix du Brésil, à Sao Paulo. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : Maradona a participé à une bagarre générale** contre les supporteurs d'Independiente avec les joueurs de son équipe. L'ex-vedette du football mondial, nouvel entraîneur du Racing Club de Buenos Aires, avait auparavant été exclu du terrain par l'arbitre pour insultes au cours de ce match amical perdu 2 à 0 par Buenos Aires. – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : Antibes s'est qualifié** pour les demi-finales de la Coupe d'Europe, en s'imposant, mardi 31 janvier, face aux Croates de Split (83 à 77). Le club français est désormais assuré de la deuxième place qualificative de la poule A. Les Antibois joueront la semaine prochaine la première place face aux Grecs d'Iraklis, invaincus depuis le début de la compétition.

■ **SPORTS EQUESTRES : Michel Robert pourrait perdre sa jument**, *Sissi de la Lande*, avec laquelle il a été vice-champion du monde de saut d'obstacles en 1994. La jument a quitté, lundi 30 janvier, les écuries du cavalier français en Isère, pour Rimini où son propriétaire, l'homme d'affaires italien Vincenzo Muccioli, en proie à des difficultés financières, compte revendre rapidement le cheval, estimé à 6,8 millions de francs. Pour conserver sa jument fétiche, avec laquelle il espérait obtenir une médaille aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, Michel Robert n'a pu réunir la somme nécessaire à son rachat, malgré l'aide de la Fédération française d'équitation (1 million de francs), de la région Limousin (2 millions) et d'un parrainneur (500.000 F). Il lui manque encore 1,5 million de francs pour tenter de prendre de vitesse les acheteurs américains qui se sont montrés intéressés.

هكذا من الأصل

Faibles pluies et éclaircies

Le matin, on retrouve un corps pluvieux de faible activité des Ardennes à la Lorraine, à la Bourgogne, au Massif Central, au Sud-Ouest et aux Pyrénées. Sur ces régions, le ciel sera donc couvert, mais les pluies seront généralement faibles, avec un peu de neige en montagne au-dessus de 1 600 mètres. De l'Alsace au Jura, aux Alpes et au Languedoc-Roussillon, la couverture nuageuse sera importante avec seulement de timides éclaircies. De plus les entrées maritimes pourront donner de petites pluies sur les contreforts cévenols. Sur l'extrême Sud-Est, le ciel sera voilé alors que le soleil restera bien présent en Corse.

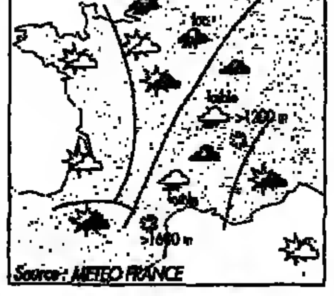

Prévisions pour le 2 février vers 12h00

Du Nord au Bassin parisien et à la Normandie, des éclaircies se développeront, mais les nuages seront porteurs de quelques averses, principalement le long des côtes. Enfin, de la Bretagne aux Charentes, le soleil fera de belles apparitions.

L'après-midi, les pluies faibles se situent sur la moitié est de la France avec un temps couvert, et un peu de neige au-dessus de 1 500 mètres sur l'est des Pyrénées et du Massif Central, et à partir de 1 200 mètres sur les autres massifs. Toutefois, de la Provence à la Côte d'Azur le ciel sera simplement très nuageux, alors que la Corse ne sera concernée que par des nuages élevés. Le reste de la chaîne pyrénéenne gardera une couverture nuageuse importante jusqu'au soir, alors que de belles éclaircies reviendront de l'Aquitaine à la région toulousaine.

Enfin sur les autres régions, c'est-à-dire des Charentes au Centre, au Nord et à la Bretagne, les apparitions du soleil seront de plus en plus franches au fil des heures. Les pluies faibles seront accompagnées d'un vent modéré de sud-ouest, et la tramontane s'établira à partir de la mi-journée.

Les températures seront douces pour la saison, avec 4 à 7 degrés au lever du jour du Nord à la région parisienne et à la Bretagne, 0 à 4 degrés sur la façade est et de 6 à 8 degrés des Charentes au Sud-Ouest et au pourtour méditerranéen. L'après-midi, toujours de la douceur : il fera 8 à 12 degrés sur la moitié nord et 10 à 15 degrés au Sud, localement 6 degrés au fond des vallées alpines.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

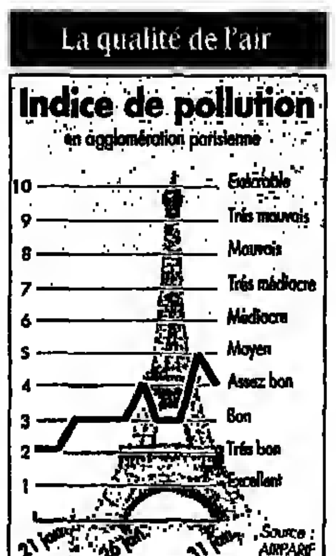

Tendance pour le 1er février : **Assez bon**

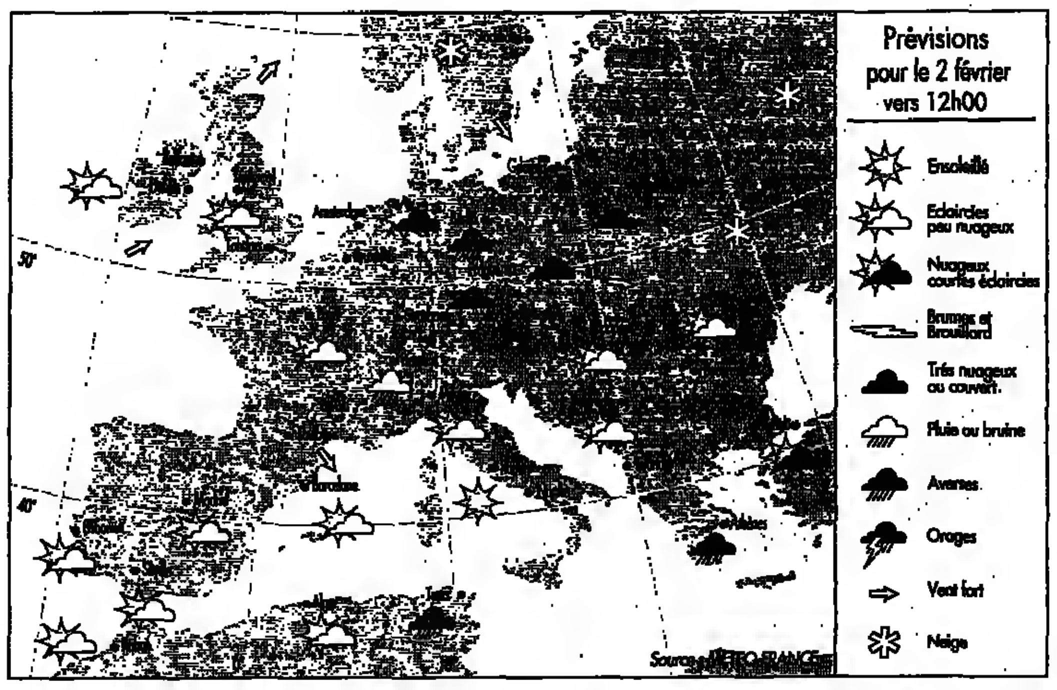

TEMPÉRATURES du 31 janvier 1995 maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	16/4
BIARRITZ	15/4
BORDEAUX	15/5
BOURGES	9/2
BREST	10/12
CAEN	12/11
CHERBOURG	12/10
CLERMONT-F.	11/0
DIJON	6/-2
FORT-DE-FR.	30/20
GRENOBLE	12/-1
LILLE	5/5
LIMOGES	10/3
LYON, BRON	9/-2
MARSEILLE	13/5
NANCY	5/2
NANTES	13/10
NICE	16/6
PARIS	8/8
PAU	15/2
PERPIGNAN	19/2
POINTE-A-PIT.	31/21
RENNES	12/11
ST-D.-RÉUNION	31/23
ST-ÉTIENNE	9/0
STRASBOURG	6/-1
TOULOUSE	12/0
TOURS	11/8
ÉTRANGER	
ALGER	19/4
AMSTERDAM	6/6
ATHÈNES	17/10
BANGKOK	34/22
BARCELONE	19/6
BELGRADE	8/-4
BERLIN	1/0
BOMBAY	35/20
BRASILIA	26/20
BRUXELLES	6/6
BUCAREST	13/-2
BUDAPEST	5/-5
BUENOS AI.	32/20
CARACAS	29/21
CHICAGO	1/-6
COPENHAGUE	0/0
DAKAR	26/18
DJAKARTA	30/23
DUBAI	24/12
DUBLIN	13/6
FRANCFORT	4/1
GENÈVE	6/-3
HANOI	14/11
HELSINKI	-6/-20
HONGKONG	15/11
ISTANBUL	13/6
JÉRUSALEM	13/5
KIEV	3/-5
KINSHASA	26/19
LE CAIRE	19/10
LIMA	28/22
LISBONNE	15/13
LONDRES	12/11
LOS ANGELES	25/13
LUXEMBOURG	2/1
MADRID	8/4
MARRAKECH	25/8
MEXICO	20/10
MILAN	16/-5
MONTRÉAL	-2/-6
MOSCOU	2/-7
MUNICH	4/-1
NAIROBI	26/12
NEW DELHI	22/8
NEW YORK	5/-1
PALMA DE MAJ.	16/1
PÉKIN	2/-8
PRAGUE	3/-3
PRETORIA	26/18
RABAT	22/10
RIO DE JAN.	28/25
ROME	15/2
SAN FRANC.	14/12
SANTIAGO	25/15
SÉVILLE	19/9
ST-PETERSB.	-7/-17
STOCKHOLM	-6/-7
SYDNEY	22/19
TENERIFE	20/14
TOKYO	8/0
TUNIS	16/10
VARSOVIE	0/-4
VENISE	12/-1
VIENNE	5/-2

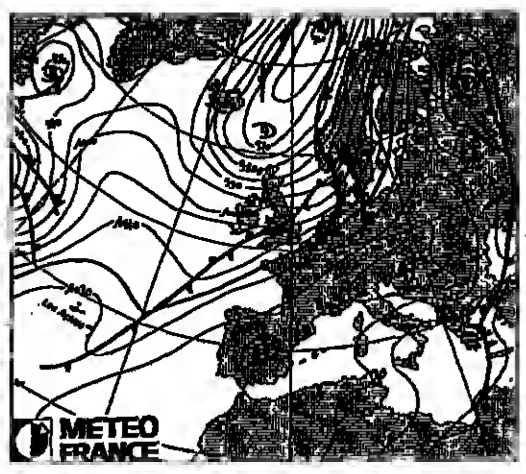

Situation le 1er février, à 0 h 00, temps universel

Prévisions pour le 3 février, à 0 h 00, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le rendez-vous des « Trois »

LA CONFÉRENCE des « Trois », annoncée depuis plusieurs semaines, commencera incessamment. On ne connaîtra le lieu de la rencontre de M. Roosevelt, de M. Churchill et du maréchal Staline que lorsque leur rendez-vous sera terminé, ou près de l'être. Si l'on tient compte du nombre des participants, cette conférence aurait une importance considérable.

Le programme politique apparaît très chargé. Mais le problème le plus important et le plus difficile est sans doute celui du sort présent et futur de l'Allemagne. Comment l'occupation militaire, qui est en cours, sera-t-elle organisée ? Comment sera-t-elle répartie entre les trois puissances – et les autres, au premier rang desquelles doit se placer la France ? Pour combien de temps sera-t-elle prévue, et par quoi remplacée ? Le comité von Paulus, qui s'exprime par Radio-Moscou, invite déjà le peuple allemand à se donner un gouvernement démocratique. Ici se pose la question des frontières allemandes à l'est et à l'ouest. A diverses reprises, le général de Gaulle a exposé de la façon la plus claire la thèse française sur la garde du Rhin. Cette thèse sera certainement discutée entre les « Trois ». Il a été déjà spécifié qu'aucune décision relative à l'Allemagne ne serait prise sans la participation de la France.

C'est dire qu'à la conférence il sera évidemment tenu compte de ses désirs. Ils comportent l'occupation de la Rhénanie et de la Ruhr et l'établissement d'un contrôle international sur l'économie du bassin rhéno-westphalien, seul moyen de réduire la puissance militaire de l'Allemagne et d'assurer l'efficacité d'une organisation de sécurité collective quelle qu'elle soit.

(2 février 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6489

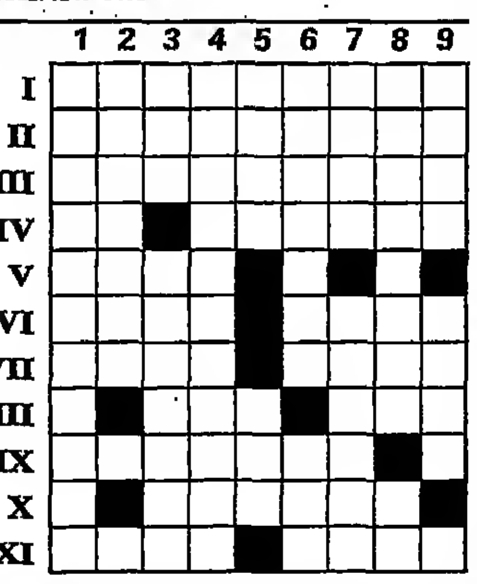

HORIZONTALEMENT

I. Peut se faire des coupures quand il travaille. – II. Aragon les a évoqués dans le *Roman inachevé*. – III. Donnent un aspect irisé. – IV. Pronom. Ne se donne évidemment pas sans fondement. – V. Enveloppe un fruit. – VI. Faire quelque chose. Division d'une pièce. – VII. Qui a des raisons de se plaindre. Animaux d'autrefois. – VIII. D'un auxiliaire. Roi. – IX. Porté sur l'uniforme. – X. Ancienne mesure. – XI. Endroits où l'on peut courir. Demandait des sacrifices humains.

VERTICALEMENT

1. Fait ses réparations à coups de pied. – 2. N'a pas la tête dure. – 3. Sigle d'une puissance. Qui ne fait pas avancer. – 4. Qui sentent l'hérésie. – 5. Vêtement antique. Direction. – 6. Se met sur le toit. On peut avoir sa patte sur la figure. – 7. Eprouvées autrefois par ceux qui avaient la rage. Quand ils sont nus, c'est qu'on ne se fait pas de cheveux. – 8. Instruments pour tailler des sabots. N'a pas un grand lit. – 9. Ville d'Italie. Fut victime d'une tromperie.

SOLUTION DU N° 6488

HORIZONTALEMENT

I. Flatteurs. – II. Aiguille. – III. Calebasse. – IV. Entes. – V. Loser ; eau. – VI. Tus ; écrus. – VII. Aral. – VIII. Ta ; air ; mi. – IX. Ignifuger. – X. Vaines ; la. – XI. Enée ; époi.

VERTICALEMENT

1. Facultative. – 2. Lia ; ouragan. – 3. Aglossa ; nié. – 4. Tue ; laine. – 5. Tibère ; Ife. – 6. Elan ; céruse. – 7. Ulster. – 8. Réseau ; mélo. – 9. Esus ; irai.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CROATIE.** Au terme d'un accord signé par le ministre de l'intérieur croate et l'ambassadeur de France à Zagreb, les Croates pourront, à partir du 3 février, se rendre en France sans visa et y séjourner pendant une période de trois mois. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** British Airways a annoncé, le 29 janvier, la reprise au mois de février de ses vols pour Beyrouth. La compagnie aérienne britannique, qui ne desservait plus la capitale libanaise depuis quinze ans, assurera deux liaisons par semaine, le lundi et le samedi. La compagnie prévoit aussi une reprise de ses vols vers Damas (Syrie) au printemps. – *(Reuter, AFP.)*

■ **KOBÉ.** Depuis le 30 janvier, quelques trains de la compagnie publique Japan Railways circulent à nouveau, sur une portion longue d'un peu plus de sept kilomètres, entre la banlieue ouest de Kobé et le centre, mais en évitant la gare de Shin Nagata dont le quai a été démoli. Les lignes privées Hankyu et Hanshin Electric Railway ne sont toujours pas en service et les lignes qui relient Kobé à l'Est, y compris Osaka, ne rouvriront pas avant quatre ou cinq mois en raison de l'importance des dégâts causés par le séisme. – *(AFP.)*

■ **TUNIS.** Les travaux d'agrandissement de l'aéroport de Tunis-Carthage qui commenceront en juin devraient s'achever à la fin de l'année 1997. L'aéroport pourra alors accueillir 4,5 millions de passagers par an. – *(Reuter.)*

■ **PARIS.** Avec 26,6 millions de passagers pour Orly et 28,7 millions pour Roissy-Charles de Gaulle, le trafic des deux grands aéroports parisiens a progressé de 7,3 % en 1994. Cette augmentation résulte d'une croissance de 2,8 % du trafic intérieur et de 10,2 % du trafic international. – *(AFP.)*

■ **ATHÈNES.** Deux avions – l'un de la compagnie aérienne de Singapour, l'autre de la compagnie grecque Olympic Airways – ont dû effectuer des atterrissages forcés, samedi 28 janvier dans la nuit et dimanche 29, à l'aéroport d'Athènes, à la suite de fausses alertes à la bombe. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 2 février

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIIe siècle, 11 h 30 ; *La Vierge à l'enfant*, de Donatello, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : Un autre regard sur la peinture, les étapes de l'œuvre (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **ÉGLISE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES** : les églises à coupole et leurs fondateurs (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Monuments historiques).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : Les recherches sur la couleur dans le post-impressionnisme, Cézanne, Van Gogh, Gauguin,... 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : Exposition Histoire du jean (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **QUARTIER LATIN** : rues et maisons du Moyen Age (45 F), 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS** et l'histoire du compagnonnage (55 F), 14 h 45, devant le portail de l'église Saint-Gervais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ ***HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE* SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE PICASSO** (55 F + prix d'entrée), 15 heures (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : Paris et ses monuments (47 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

LE MONDE diplomatique

Février 1995

● **FRANCE** : Feu sur la protection sociale ? par Jean Massé. – La santé, malade de l'argent, par Jean-Claude Lamoureux.

● **COMMUNICATION** : Qui contrôlera la cyber-économie ?, par Philippe Quéau. – Les dangers d'une « société de l'information planétaire », par Jacques Robin. – Le Japon en panne, par Thierry Ribault. – Citoyens nippons sous surveillance, par Eishi Katsura. – Le rapport Théry, à contre-courant, par Astrad Torres.

● **RUSSIE** : Au cœur des incertitudes, le problème national, par Bernard Frederick. – Sur la nouvelle frontière des réseaux de télévision, par Kristian Feigelson.

● **ALGÉRIE** : Un pacte pour finir la guerre, par Ignacio Ramonet.

● **AFRIQUE DU SUD** : Difficile transition démocratique, par Pierre Beaudet et Hein Marais.

● **CHILI** : *Les sirènes de l'oubli et les dividendes du libéralisme*, par Bernard Cassen.

● **COMMERCE MONDIAL** : Les risques de la mondialisation, par Jean-Paul Planchou. – Aux Etats-Unis, les croisés du libre-échange, par Marie-France Toinet.

● **LITTÉRATURE** : Le Visage de la mort, une nouvelle de l'écrivain vénézuélien Arturo Uslar Pietri.

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

ABONNEMENTS

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....
Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

BEETHOVEN Le public du Staatsoper, établissement situé dans la partie est du Berlin historique, a reçu comme une gifle une production iconoclaste du plus allemand des ouvrages lyriques, *Fidelio*, de Beethoven. Stéphane Braunschweig, metteur en scène français de vingt-neuf ans, a renversé le message humaniste de cette ode à l'amour conjugal. Ceci au moment où les relations continuent à se crisper entre les trois Opéras de Berlin réunifié. ● ÉBLOUISSEMENT. La direction incisive et tragique de Daniel Barenboïm, l'émotion des timbres de la Staatskapelle ajoutent à l'urgence de cette version, qui restera peut-être comme une référence moderne. ● UBIQUITÉ. Mais Barenboïm est le plus occupé des artistes : il jouait à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées, le *Deuxième concerto pour piano* de Bartok sous la direction de Pierre Boulez, le 31 janvier.

Berlin découvre dans « Fidelio » la barbarie moderne

Dirigée par Daniel Barenboïm, mise en scène par Stéphane Braunschweig, la nouvelle production de l'opéra de Beethoven remet toutes les traditions à plat. Elle sera reprise, en avril, à Paris, au Théâtre du Châtelet

FIDELIO, de Beethoven. Mise en scène : Stéphane Braunschweig. Avec Catherine Malfitano (Leonore), Carola Höhn (Marcelline), Peter Seiffert (Florestao), Falk Struckmann (Pizarro), René Pape (Rocco), Kwangchul Youn (Fernando), Endrik Wottrich (Jaquino), Chœur et Orchestre du Staatsoper de Berlin, Daniel Barenboïm (direction). Les 2, 5, 8, 12 et 19 février, 18 heures. Tél. : (19-49-30) 208-28-61. Reprise au Théâtre du Châtelet à Paris du 19 au 29 avril. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Les prisons ne s'ouvriront jamais pour les déshérités. En une image, un metteur en scène de vingt-neuf ans a balayé le message d'espoir de *Fidelio*. Ce téméraire est Stéphane Braunschweig, un Français qui n'a pas craint de se retrouver, à Berlin, face au plus chargé en traditions des opéras allemands. L'image, la voici : une dizaine de corps sanguinolents, pourrissant au bout de longues cordes, garrottés comme chez Goya. Auparavant, les marivaudages se sont déroulés gaiement entre Jaquino et Marcelline, aide et fille du geôlier Rocco. Tous deux sont mutins, décontractés, mozartiens. Leurs premiers échanges, vaudevillesques, se sont passés à l'avant-scène, devant le rideau de fer baissé. Et puis ce choc au ventre. La prison révèle sa réalité.

Jaquino en blouson de cuir un peu trop chic. Marcelline en veste de jean et mini-jupe... Les costumes disent tout. Ces deux jeunes gens sont épargnés par l'histoire. Rocco est sanglé dans une longue pelisse de kapo. Geôlier au cœur tendre, il incarne la collaboration des faibles. Pizzaro, le tyran, est un parrain aux cheveux gominés et costume trois pièces. Celui qui, à toutes les époques, fait éliminer discrètement les ennemis de son clan. Léonore porte un smoking blanc. Tissus immaculé, tenue asexuée pour cette épouse contrainte à dissimuler sa féminité pour gagner les oubliettes où croupit son époux Florestan. Mais comme Braunschweig aime l'économie des gestes éblouissants, il a simplement demandé à Catherine Malfitano de déployer, lorsqu'elle est seule, les longs cheveux qu'elle garde noués sous son col.

Bien sûr, la prison est abstraite : elle semble sortie des rêves éveillés de Chirico. Bien sûr, Pizzaro sera éliminé : le pouvoir reste barbare, fût-il bienveillant. Bien sûr, le coup de théâtre qui sauve Florestan ne trompe personne. Fernando-le-sauveur est un gouverneur généreux, un ami du héros, riche aristocrate comme lui, incarnation du pouvoir éclairé auquel se sont accrochés la philosophie des Lumières et l'humanisme beethovénien. Mais l'optimisme n'est plus de mise, nous dit Braunschweig. Surtout quand l'on sait ce que vaut aujourd'hui aux déshérités l'amitié indéfectible des puissants. Alors, si le couple idéal retourne à l'air libre, si Rocco sauve sa peau, les prisonniers anonymes restent, eux, dans leurs trous. Et le chœur final ne retentit plus d'espoir. Les choristes sont placés sur les côtés du parterre, dans les travées des balcons, ils chantent le triomphe de l'épouse fidèle et de l'homme bon avec la force du désespoir. Et le public, lui aussi, se retrouve encerclé, presque accablé par cette musique désormais dénuée d'écho idéologique, don gratuit lancé à notre société désabusée.

Fidelio est un cas particulier dans l'histoire de la mise en scène lyrique. Chef-d'œuvre absolu pour laquelle aucune production de référence n'est à signaler. Livret manichéen toujours montré à sens unique. Ouvrage-limite trahissant de bout en bout ses ambitions métaphysiques. Les hommes de théâtre les plus intelligents y ont curieusement perdu leurs moyens. Citons pour mémoire le ratage retentissant de la production de Giorgio Strehler au Châtelet. *Fidelio* est un piège que Stéphane Braunschweig a su déjouer, livrant une version qui fera date. Déjà complice d'une éclairagiste géniale (Marion Hewlett), il avait fait vivre sur la scène du Châtelet une autre œuvre chantée, réputée impossible à représenter : *le Château de Barbe-bleue* de Bartok (*Le Monde* du 26 avril 1993).

Francisco Goya : « Qui pourrait croire cela ». Croquis publié dans le programme de « Fidelio ».

D.R.

Toujours loattendn au clavier, Daniel Barenboïm est un directeur d'entreprise épatant. Il a cru aux idées de Braunschweig pour *Fidelio*. Plus que cela : Il l'a soutenu jusqu'au bout. Dans la fosse, en obtenant de son orchestre le ton tragique, immense et désespéré qui convient à la barbarie montrée sur scène. De plus, le choix d'une ouverture inattendue, celle de la seconde mouture de l'ouvrage en 1805, évite le cérémonial habituel de l'ouverture *Leonore III* (page de concert en soi) et introduit d'emblée dans l'univers torturé que traduit l'imagerie du metteur en scène.

Mais Barenboïm a fait plus. Au soir d'une première chahutée, sa collaboration au-delà du mot « Fin ». Mêlant stars et espoirs, la distribution était inattaquable, il le savait. Quant à la Staatskapelle, elle est redevenue le premier orchestre de fosse berlinois, encore un peu indiscipliné côté cordes mais la petite harmonie et les cors sont au niveau de leurs homonymes de la Staatskapelle de Dresde, et donc sans vrais concurrents dans les Opéras allemands. Barenboïm les fait travailler depuis trois ans maintenant, y compris en formations de chambre. Accablé d'ovations, le maître de céans fit saluer chanteur après chanteur, monter l'orchestre sur le plateau, et laissa monter la pression. Puis, quand l'enthousiasme fut à son comble, il revint face à la salle le bras passé sur les épaules de Braunschweig. Amnistie générale.

Anne Rey

Trois Opéras pour trois millions et demi d'habitants

« BERLIN a-t-elle besoin de trois Flûte enchantée *? »*. Dans son numéro du 30 janvier, le quotidien *Die Welt* relançait une polémique qui date de la réunification de la capitale prussienne. Alors que la fermeture du Schiller-Theater a suscité en 1993 une inquiétude dont s'est emparée la politique politicienne, alors que le budget du théâtre parlé se trouve gravement amputé (*Le Monde* du 5 novembre 1994), Berlin se retrouve dans la situation cocasse d'entretenir impunément trois maisons d'opéra qui exploitent à peu près le même répertoire et qui tirent tour à tour la couverture à soi. Cela parce que, selon le très sérieux *Opern Welt*, sous la signature de Bernd Feuchtner en mai 1994, *« le ministre de la culture de Berlin, Ulrich Roloff-Momin, n'a hélas pas la moindre affinité avec le monde de la musique – pas plus qu'avec la danse classique ou contemporaine d'ailleurs – et, parmi les administratifs qui l'entourent, aucun n'est en mesure de lui fournir le moindre conseil »*.

Trois maisons d'art lyrique à Berlin (pour 3,5 millions d'habitants environ) : est-ce si exagéré quand Paris (2,1 millions d'habitants pour l'agglomération) dispose, pour le beau chant, de la Bastille, de l'Opéra-Comique, du Châtelet et, accessoirement, du Théâtre des Champs-Elysées et de l'Opéra Garnier ? Les critiques sont moins chagrinés par le nombre des établissements que par l'absence de coordination qui aboutit, pour cette saison, aux fameuses trois *Flûte enchantée* simultanées. A cela s'ajoutent des rivalités de personnes et des alliances plus ou moins officielles. Le Deutsche Oper (1 900 places), ancien établissement-phare de la partie ouest de Berlin, est dirigé par Götz Friedrich. Celui-ci est un ancien élève de Felsenstein, champion du militantisme social et metteur en scène vedette du Komische Oper à l'Est dans les années froides. Les productions de Friedrich, très marquées par l'esthétique germanique solidement idéologique, ont la réputation de vieillir à peine nées. Au Deutsche Oper, qui vit sur l'immensité de son répertoire, les visiteurs étrangers sont rares. Le Komische Oper est dirigé par Harry Kupfer depuis 1981. Metteur en scène spectaculaire, Kupfer n'appartient pas à la tradition brechtienne de Felsenstein. Mais ses ambitions sont grandes pour une scène qui compte 1 100 places. Kupfer a scénographié le *Ring* que Daniel Barenboïm a dirigé à Bayreuth. Comment donc ne pas penser à un rapprochement à moyen terme entre le Komische Oper et son tout proche voisin le Staatsoper dont Barenboïm a pris les rênes depuis trois ans ?

Secondé par un jeune intendant entreprenant, Georg Quander, « mécéné » par quelques grandes pointures capitalistes, le Staatsoper (1 300 fauteuils) n'a pas abandonné le système de l'Opéra de répertoire mais a choisi de l'épicer chaque saison avec une petite dizaine de nouvelles productions hors normes, réhabilitations d'œuvres anciennes, ouvrages repêchés dans les années 20 ou 30, productions exceptionnelles parmi lesquelles le *Wozzeck* de Chéreau coproduit par le Châtelet a trouvé tout naturellement sa place. Porté par sa notoriété de pianiste et de chef, successeur de Sir Georg Solti à la tête de l'Orchestre de Chicago, invité partout, Barenboïm redonne au Staatsoper, naguère relégué à l'Est, l'espoir d'un avenir ouvert sur le monde. Contre toute attente, son budget se trouve aujourd'hui aligné sur celui du Deutsche Oper, ancien fils préféré du Berlin capitaliste qui n'a pas su, après la réunification, œuvrer à redorer son blason.

A. Ry.

Pierre Boulez, Daniel Barenboïm et le Symphonique de Londres longuement ovationnés

Le premier concert du cycle d'hommage au chef d'orchestre et compositeur français à l'occasion de ses soixante-dix ans affiche complet

LE CHANT DU ROSSIGNOL d'Igor Stravinsky ; NOTATIONS I-IV de Pierre Boulez ; SIX PIÈCES POUR ORCHESTRE OP. 6 d'Anton Webern ; CONCERTO POUR PIANO ET ORCHESTRE N° 1 de Bela Bartok, par Daniel Barenboïm (piano), l'Orchestre symphonique de Londres, Pierre Boulez (direction).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 31 janvier, 20 h 30. Prochains concerts, le 1er février (complet) et le 2 février (complet). Il est cependant possible de trouver quelques places le soir du concert. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 450 F.

C'est l'affluence, pas la cohue. La salle s'est vendue sagement, jour après jour. A part les fidèles de toujours et les fans qui ont leur billet depuis longtemps, le Théâtre des Champs-Elysées s'est assez tardivement rempli de mélomanes venus écouter un programme difficile (Stravinsky, Boulez, Webern et Bartok font encore peur, hélas !), servi par un orchestre britannique, un pianiste israélo-argentin et Pierre Boulez, l'un des musiciens français qui auront changé le cours de la musique. Juste avant que le concert ne commence, une file de gens fait encore la queue devant les guichets.

Tiens ! pas de ministre en vue, ni de directeur de la musique, « juste » un conseiller technique de Jacques Toubon : ils viendront plus tard. On n'ose imaginer qu'ils aient été vexés que Pierre Boulez – un ami de quinze ans – déclare au *Figaro*, le 25 janvier, que la nouvelle administration de l'Opéra avait bien mal commencé : *« L'éviction de Chung a été très mal jugée à l'étranger. On ne claque pas la porte au nez d'un artiste sous contrat* [...] *Un contrat repose sur la confiance, non sur la méfiance. Ils ont recommencé l'affaire Barenboïm. »* Boulez est un artiste libre dans son art, ses actes et ses paroles.

Il entre en scène de son pas volontaire. Il n'a pas l'air d'avoir le trac. Venant prendre sa place, lundi soir, pour le concert Bruckner donné par la Philharmonie de Vienne et Bernard Haitink, il croisait les doigts des deux mains. Pour conjurer on ne sait trop quel mauvais sort. Sous son autorité, les œuvres qu'il a choisi de diriger ne craignent rien. Manque de confiance dans l'Orchestre symphonique de Londres, dans Daniel Barenboïm ? Boulez les a cooptés, a répété le temps qu'il faut. Du concert, il n'est pas homme à attendre un miracle d'inspiration, donc il ne craint pas son corollaire, la catastrophe toujours possible si l'on n'a pas travaillé. Cette préparation, cette sûreté, lui ont été souvent reprochées en France et ailleurs, partout où l'on pense que l'interprétation est une chose mystérieuse, que la perfection enfante la froideur. Pierre Boulez serait un chef froid. Sottises. Pierre Boulez est un chef chaleureux, parfois émotif, d'une tendresse fondante et bien plus sensuel qu'on ne le déclare (son enregistrement de *L'Après-Midi d'un faune* de Debussy, chez DGG, est même torride). Il va en donner, une fois encore, la preuve, pour ce premier concert, qui, à bien y regarder, n'a rien de commémoratif : pas de fleurs sur la scène, pas de discours, pas de bougies à souffler. Et pourtant on fête, avec un peu d'avance, ses soixante-dix ans. Le programme est une fois encore un modèle de composition : *Le Chant du rossignol*, les *Notations*, les *Pièces op. 6* de Webern et le *Premier Concerto* de Bartok. Quatre œuvres du XXe siècle que l'on entend rarement et qui pourraient singulièrement améliorer l'ordinaire des orchestres, qui ronronnent avec leurs sempiternels ouverture-concerto-symphonie.

MUSIQUES DU MONDE
THÉATRE DE LA VILLE PARIS
SAM. 11 FEV. 20H30 80'
LOUTFI BOUCHNAK chant
ET L'ENSEMBLE AL-KINDI Tunisie
une grande voix du Moghreb
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

Composé en 1917, en Suisse, *Le Chant du rossignol* utilise une partie du matériau du *Rossignol*, un opéra composé quelques années plus tôt par Stravinsky. Le compositeur démontre, une fois de plus, qu'il est le plus génial orchestrateur de l'histoire de la musique, encore qu'il soit difficile de séparer la composition de son habillage. Stravinsky pense timbres comme Chopin pensait piano, sans s'y employer. Boulez dirige ce *Chant du rossignol* avec l'attention qu'on lui connaît pour la précision rythmique et les lignes mélodiques, parfois de minuscules incises. Le discours avance, sonorités bruissantes, impalpables et violentes. Plus qu'une leçon de direction d'orchestre, minimum que devrait atteindre tout chef d'orchestre, Boulez fait naître de la pure alchimie sonore, une poétique idéale et sans âge. Ses *Notations*, l'une des ses œuvres les plus accessibles et les plus parfaites, sorte d'eau-forte gravée sur une plaque de métal étincelant, bénéficient de l'acoustique sèche du TCE. La netteté des lignes, la dynamique impressionnante que Boulez tire d'un Orchestre symphonique de Londres plutôt fier d'être de la partie seraient plus difficiles à obtenir dans une salle plus réverbérante.

Curieusement, les *Pièces* de Webern, leur discours parfois aux confins du silence, leur délicatesse, leur miniaturisation extrême, la mélodie de timbres qu'emploie le compositeur, semblent encore gêner le public, qui toussote d'abondance, lui qui était resté silencieux jusque-là. Quelle musique facile pourtant, quel génie dans la mise en espace et dans l'utilisation du timbre. Jamais ces *Pièces* n'auront ainsi sonné en apesanteur, apparition de lanternes magiques. Douze minutes d'émotion pure. Peut-être le sommet du concert.

> Du concert, il n'est pas homme à attendre un miracle d'inspiration, donc il ne craint pas son corollaire, la catastrophe toujours possible

La partie de piano du *Premier Concerto* de Bartok a beau être difficile d'exécution, la mise en place de l'orchestre plus délicate encore, on s'étonne qu'une œuvre si forte soit quasi absente des salles de concerts et si peu souvent enregistrée sur disque. D'autant qu'elle produit toujours un effet « boeuf » sur le public. Daniel Barenboïm est au clavier. Un fauve ! Comment fait-il pour diriger le dimanche la première d'un *Fidelio* historique à Berlin et pour jouer le mardi suivant ce concerto ? D'autant qu'il est plus habile pianiste que brillant virtuose, que la précision rythmique n'est pas sa qualité première et que ses mains, assez petites, le prédisposent davantage au concerto classique.

Dire que Barenboïm a la sonorité puissante qu'il faut pour cette œuvre serait exagéré, qu'il en domine le texte avec l'aisance d'un Maurizio Pollini jeune ou d'un Nelson Freire le serait plus encore, mais son absence totale de peur et d'inhibition lui permet de franchir tous les obstacles, de se lancer sans tergiverser, sans ralentir pour faire expressif et masquer ses difficultés, sans tout noyer dans la pédale pour cacher la misère. Le pianiste chante le mouvement lent en timbrant chaque note comme s'il sonnait le glas. Il se joue, comme un chat le fait d'une pelote de laine, des glissandos enchaînés, des croisements de mains acrobatiques, des accords martelés qui balaient le clavier. Stupéfiant ! Comment un pianiste peut-il ainsi dépasser de loin ses limites quand tant d'autres montrent toujours les leurs ? La salle exulte. Pierre Boulez et l'Orchestre ont été impériaux et déchaînés, sans se départir pour autant de la netteté requise.

Alain Lompech

هكذا من الأصل

Jean Becker emballe sous vide le mélodrame d'« Elisa »

Vanessa Paradis promue vedette de cinéma

Douze ans après *L'Eté meurtrier*, le réalisateur spécialisé dans la publicité revient au long métrage pour trousser une autre sombre affaire de drame du passé autour d'une jeune fille en fleur vénéneuse. Après Isabelle Adjani, c'est le tour de Vanessa Paradis, « lancée » comme un nouveau produit de grande consommation. Gérard Depardieu est convoqué pour parrainer cette tentative de vedettisation.

ELISA, film français de Jean Becker avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Michel Bouquet, Philippe Léotard (1 h 55).

Il est certain que la petite Marie a eu un début difficile dans l'existence, comme le raconte la séquence d'ouverture du film, de loin la plus réussie. Cette tragédie de l'enfance, dont on s'abstiendra de révéler la teneur, est supposée justifier le comportement de l'héroïne ayant grandi jusqu'à prendre l'apparence de Vanessa Paradis. Semblable « clé » psychologique, pour simpliste qu'elle puisse paraître, pourrait remplir sa fonction dramatique. A condition qu'une succession de flashback répétitifs ne vienne pas sans cesse souligner le sens et la nature du trauma fondateur, au risque de donner au spectateur le sentiment qu'il est tenu pour un crétin.

Donc (?), Marie est une emmerdeuse patentée, déambulant dans la capitale en exhibant généreusement son anatomie de Lolita rusée, vivant de rapines, d'arnaques et de séductions au détriment des populations pour l'essentiel composées de types lubriques et adipeux. Bien fait pour eux. Que tel soit le point de vue de la demoiselle sur l'espèce humaine serait compréhensible, au nom du drame de l'enfance évoqué ci-dessus. Que ce soit aussi le point de vue de Jean Becker, à qui on souhaite n'avoir pas connu comparable tragédie dans son jeune âge, est nettement *moins admissible*. Spécialiste du cinéma publicitaire depuis quelque vingt-cinq ans (avec un retour remarqué au long métrage de fiction en 1983, *L'Eté meurtrier*), Becker filme ses protagonistes et leur histoire comme on le fait dans la pub : comme des objets, et dans un but utilitaire.

Le regard qu'il porte sur les gens et les sentiments ne laisse à personne – ni les quidams épinglés au passage ni les personnages « positifs » – la possibilité d'être autre chose qu'une fonction. La vedette est la première victime de ce traitement, adolescente exhibée dans diverses postures dont la réalisation tire bénéfice, sans lui donner aucune chance d'exister comme individu, moins encore de tirer parti de l'étrange présence dont Vanessa Paradis faisait preuve dans son premier rôle au cinéma, *Noce blanche* de Jean-Claude Brisseau. Quant aux scènes torrides dont la promotion du film suggère avec insistance le nombre et l'intensité, elles relèvent non seulement de la publicité, mais de la publicité mensongère : les amateurs de galipettes adolescentes en seront pour leurs frais. Pas plus que Marie-Vanessa, les autres protagonistes n'échappent à cette transformation en pantins.

Ainsi du libraire homosexuel et amical, mollement campé par Michel Bouquet, et surtout de la copine niaise, pourtant vaillamment défendue par Clotilde Courau. Faut-il aussi parler du petit garçon noir dont on a flanqué les deux demoiselles pour les accompagner dans leur vadrouille ? Lancé par Jean-Jacques Beineix dans *IP5*, l'élevage du petit « black » de banlieue comme animal de compagnie semble devoir devenir une mode, d'un goût discutable. Le seul qui échappe à cette frigorification générale est Philippe Léotard, employé de manière plus cohérente : exactement dans la mise en scène et dans la durée d'un spot.

Léotard sert à donner l'information qui manquait à Marie pour localiser son père. Elle prend ses cliques et ses claques, et débarque sur l'île de Sein. On sait qu'elle va tomber sur Gérard Depardieu – son nom est en gros sur l'affiche, on l'attend depuis une heure vingt montre en main. Le filmage publicitaire de Becker donne alors lieu au meilleur des gags d'*Elisa*, Depardieu déguisé en pêcheur buriné comme sur les conserves de poisson en vente dans les supermarchés. Ce qui peut d'ailleurs se justifier : elle le prend pour un maquereau. Le grand Gérard en profite pour nous interpréter un remake de son célèbre numéro d'*Uranus*, litron éclusé d'un trait, bitures homériques et gueules de bois pharaoniques et philosophiques.

Depardieu est réputé l'auteur non seulement des jours de la péronnelle qui vient le débusquer dans sa retraite atlantique et alcoolisée, mais aussi de la chanson de Gainsbourg qui donne son titre au film. Prendre une (bonne) chanson comme fil conducteur du récit était une jolie idée (déjà expérimentée dans le précédent film de Becker avec *Trois petites notes de musique*), mais la logique du film fait que la ritournelle du fumeur de Gitanes est ici réduite au statut de jingle. Au bout de ce chemin, la révélation de la vérité sur le passé de Marie et de ses parents reproduit les mécanismes de celle à laquelle aboutissait Isabelle Adjani à la fin de *L'Eté meurtrier*. On l'oublie aussitôt, ne gardant que l'impression qu'on nous a, cent minutes durant, vendu comme un paquet de lessive la psychologie d'une môme malheureuse. Ce qui n'a rien de très sympathique.

Jean-Michel Frodon

Eclats de verre, éclats de vie

PIGALLE, film franco suisse de Karim Dridi. Avec Véra Briole, Francis Renaud, Raymond Gil, Philippe Ambrosini, Blanca LL 1 h 33.

La vitre de la cabine d'un peep-show derrière laquelle Véra exécute son numéro explose sous les coups de tête que lui porte Fifi, jeune paumé désespéré après la mort du travesti Divine et prisonnier de ses désirs contradictoires.

Eclats de verre, éclats de vie, pièces du puzzle que Karim Dridi assemble pour dessiner le mouvement de son premier long métrage. A Pigalle et dans *Pigalle*, on trouve des travelos et des macs, des voleurs à la tire et des revendeurs de drogue, des filles qui vendent leur corps et d'autres qui se contentent de le montrer, des drogués et des truands. Toute une réalité, mais aussi toute une mythologie, que le cinéma français des années 50 et 60 a précisément balisée. Le film oscille de l'une à l'autre, puisant dans cette confusion le carburant d'une vitalité brouillonne.

Lorsqu'il s'arrête un instant au croisement des deux mondes et renonce à décliner bizarre et insolite, glauque et sordide, Karim Dridi organise la rencontre entre le jeune paumé et un vieux truand las, alias Roger l'Elégant, qui lui détaille posément l'art et la manière de commettre son premier assassinat, le seul qui compte vraiment dans une vie, comme chacun (?) sait.

Il compose ainsi une scène dont l'assurance et la force tranchent sur la volonté, manifeste par ailleurs, de courir au-devant de situations de paroxysme, filmées avec une frénésie ostentatoire et où les protagonistes arborent leur marginalité comme un label de qualité.

Pascal Mérigeau

Domination britannique et isolement français au Festival d'Angers

ANGERS
de notre envoyé spécial

Le septième Festival Premiers Plans, qui s'est déroulé à Angers du 20 au 29 janvier, portait plus particulièrement sur le problème du scénario, dont de nombreux professionnels pensent qu'il est trop souvent négligé, autant par les cinéastes que par les producteurs. A l'occasion du colloque organisé sur le thème « Ecrit et réalisé par... : formule magique ou fatale pour le cinéma européen ? », l'accent a surtout été mis sur la nécessité pour les producteurs de disposer d'aides, suffisamment en amont du projet pour que les scénarios bénéficient d'un temps convenable d'écriture et de réécritures. Un travail auquel contribue à sa manière l'une des manifestations originales d'Angers, le concours de scénarios lus en public par des acteurs. C'est ainsi que furent découverts notamment *La Sentinelle*, *L'Odeur de la papaye verte* et *Moi Ivan, toi Abraham*. Cette année, le prix a été décerné au scénario de Didier Lepecheur, *Des nouvelles du Bon Dieu*, lu par Dominique Pinon.

Une autre particularité du festival est l'organisation d'une compétition réservée aux films d'écoles, européens. Ces travaux de fin d'études ont permis de constater la supériorité de la production britannique, saluée à l'heure du palmarès avec la remise du Grand Prix au film de Jamie Thraves, *The Hackney Downs*, et du Prix du meilleur scénario de court métrage à *One Night Stand*, de Mark Mills. – Le prix du meilleur court métrage a été attribué au film de Bernard Nissile, *Bête de scène*, exploration des coulisses d'une représentation du *Conte d'hiver* de Shakespeare. La domination britannique s'est confirmée dans la compétition réservée aux longs métrages, puisque *Shallow Grave*, exercice d'humour macabre réalisé par John Hudge, a reçu le Prix du meilleur scénario et le Prix du public. A cette mise en scène élégante mais appliquée, le jury, présidé par Bertrand Tavernier, a préféré l'atmosphère étrangement décalée de *Limita*, du Russe Denis Evstigneev, portrait d'un jeune homme d'affaires sans scrupules venu faire fortune à Moscou, où règne l'informatique et le cynisme.

Fortement représentée (quatre films sur dix en compétition), la production française s'est attiré de la part des invités étrangers le reproche d'une absence d'ancrage dans la réalité sociale. Jugement trop sévère pour *Oublie-moi*, de Noémie Lvovsky (*Le Monde* du 26 janvier), et *Pigalle*, de Karim Dridi, traduisant néanmoins l'isolement d'une cinématographie qui demeure en Europe la seule à résister de manière significative aux images venues d'Amérique.

P. M.

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Maigre semaine**, en retrait sur la période correspondante de l'an dernier, avec 606 000 spectateurs dans la capitale et sa proche banlieue, contre 670 000 à la même époque en 1994 – c'était le moment où sortait *La Vengeance d'une blonde*. Parmi les nouveautés de la semaine, le titre commercialement le plus prometteur, *Junior*, n'engendre qu'un médiocre 86 000 dans ses 41 salles.

■ **La flottille des autres sorties** aux ambitions plus modestes connaît des destins contrastés. On remarque deux réussites réjouissantes, dont celle d'*Au travers des oliviers*, nouvelle étape de la consécration d'Abbas Kiarostami, avec 13 000 amateurs devant seulement six écrans. Et *Oublie-moi* débute en beauté, à 10 000 entrées dans le même nombre de salles. En revanche, deux grands noms du cinéma français, Louis Malle et Agnès Varda, subissent un sort décevant, avec respectivement 6 500 entrées pour *Vanya, 42e rue* dans quatre salles et moins de 15 000 entrées pour les *101 Nuits* dans 18 salles. Les trois autres « petits » films français, *Ainsi soient-elles*, *Tom est tout seul* et *Va mourire* ne sont guère mieux lotis.

■ **En continuation**, *Coups de feu sur Broadway* reste le phénomène de ce début d'année, avec à nouveau 75 000 spectateurs, soit un total de plus de 283 000 en trois semaines. A un moindre niveau, *Le Péril jeune* se porte bien et approche les 104 000 sur la même durée, alors que *Highlander* semble manquer de souffle, perdant près de la moitié de son public dès sa deuxième semaine d'exploitation. Quant à *Un indien dans la ville*, il garde bon pied bon œil à 63 500 en septième semaine, dépassant ainsi les 800 000 entrées.

J.-M. F.

★ *Sources des chiffres : Le Film français.*

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira
Lire critique page 30

ELISA
Film français de Jean Becker
Lire critique ci-contre

ONLY YOU
Film américain de Norman Jewison, avec Marisa Tomei, Robert Downey, Joaquim de Almeida, Bonnie Hunt. 1 h 48. Une jeune Américaine part à la poursuite d'un homme qu'elle imagine être l'homme de sa vie, conformément à une prédiction faite alors qu'elle était enfant. Cette quête est le prétexte d'un voyage touristique dans une Italie filmée comme dans un documentaire touristique. Le film de Norman Jewison est une comédie sentimentale où les répliques, les coups de théâtre, les entrées et les sorties sont calibrés selon les règles d'un professionnalisme sans faille et sans surprise. *Only you* cherche à reproduire le cinéma de William Wyler, citant explicitement *Vacances romaines*. Le nouveau film apparaît aussi vieillot et bien pensant que son modèle. *J.-E. R.*

PÉCHÉ VÉNIEL... PÉCHÉ MORTEL...
Film français de Pomme Meffre, avec Philippe Adrien, Nini Crépon, Charlotte François, Jean Larroquette, Anny Romand, Brigitte Roüan, Isabelle Sadoyan. 1 h 15. Pomme Meffre n'a pas adapté son propre roman, elle l'a, littéralement, porté à l'écran : une par un promeneur solitaire tout vêtu de blanc, sur les pages d'un cahier d'écolière découvert dans une forêt, l'histoire de Céline, onze ans, est illustrée par quelques scènes non dialoguées, par des cartes postales coloriées, des dessins d'enfant et des tableaux. L'enfant n'apparaît pas à l'image, le film ne donne à connaître que la relation qu'elle fait des événements de cet été 1946, notamment des attouchements auxquels la soumet le coiffeur, M. Feuillanbois, ce péché véniel qui se révélera « mortel ». Le film livre telles quelles les données de l'histoire (souvenirs d'enfance, éveil à la sensualité, découverte du mensonge et de la cruauté), sans leur donner une existence dramatique. La caméra visite un décor aux allures de musée, où elle rencontre parfois quelques fantômes de personnages, figés dans le silence d'une mise en place désespérément statique, qui semble une parodie d'émission littéraire télévisée. *P.M.*

PIGALLE
Film franco-suisse de Karim Dridi
Lire critique ci-contre

LA RIVIÈRE SAUVAGE
Film américain de Curtis Hanson, avec Meryl Streep, Kevin Dillon, 1 h 48. Si la marque d'un auteur se reconnaît à la répétition des mêmes motifs de film en film, alors Curtis Hanson pourrait être un auteur – au risque de galvauder le terme. *Bad Influence* et *La Main sur le berceau* (ses œuvres précédentes) montraient le danger de la destruction de l'*American way of life* par un élément toxique, image de la pulsion non réfrénée. Dans *La Rivière sauvage*, c'est la lutte contre un intrus qui reformera une cohésion familiale menacée. Un couple, leur fils et leur chien descendent en canot pneumatique (on appelle ça du « rafting ») une rivière du Montana pour les vacances. Ils sont pris en otage par des truands en fuite. Ceux-ci obligent la mère de famille, guide émérite (incarnée par une Meryl Streep malheureusement en roue libre), à les conduire, à travers les rapides les plus dangereux, vers la frontière. Certes, le Cinémascope est bien le format idéal pour cadrer les périples fluviaux, et les plans spectaculaires d'hélicoptère arrachent quelques secondes d'étonnement. Mais le film ne confronte à la performance sportive qu'une intrigue rabâchée, aux motivations souvent déplaisantes. *J.-E. R.*

STARGATE
Film américain de Roland Emmerich, avec Kurt Russell, James Spader, Jaye Davidson. 2 h. Parlé, dans sa version originale, en hiéroglyphes (une première !), *Stargate* est en fait un bon vieux péplum des années 50 revu et corrigé par la quincaillerie militaro-scientifico-futuriste des « grandes épopées de l'espace ». La nouvelle pierre de Rosette est une gigantesque porte sculptée (la *gate* du titre), et James Spader, le Champollion de service qui, déchiffrant le grimoire, déverrouille le portail d'un certain au-delà. Absorbé par un pseudopode aquatique (prodigieux barrage d'effets spéciaux), il se retrouve dans une Egypte extraterrestre à la pyramide volante granitée de neuf, contrée « parallèle » sur laquelle un (faux ?) dieu-soleil règne en tyran. Les costumes et coiffures disent tout : rescapé (entier) de *The Crying Game*, Jaye Davidson porte dorures, perruques et atours avec le même allant que la Gianna Maria Canale de *Messaline*, revue (et vocalisée) par des ordinateurs du plus haut niveau. Drapée de lin maquillé en toile de jute, la jeune paysanne asservie a les yeux aquamarines et les ongles impeccablement manucurés de l'ingénue type. Spécialisé dans le cadre ambitieux habillé par Armani, James Spader arbore ici une barbe de deux jours, trois heures et six minutes, et le cheveu savamment ébouriffé. A l'opposé de la brosse de Kurt Russell, qui, en officier de haut rang chargé d'une mission secrète, tente, par le contraste entre son regard lazuli et sa mâchoire lapis, de faire passer une ébauche de tourment kierkegardien. Le succès américain de *Stargate*, coproduit par le Studio Canal Plus, a substantiellement renfloué les caisses de la MGM. C'est le principal titre de gloire de ce monument de kitsch auquel, cependant, la grande Viveca Lindfords apporte une touche de classe. *H. B.*

Manoel de Oliveira, ou le mauvais esprit de l'escalier

Chronique d'un quartier d'une ville portugaise, « La Cassette » renferme le sexe, le pouvoir, la mort et la liberté

LA CASSETTE, film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Batarda, Diogo Doria, Isabel Ruth, Sonia Alves. (1 h 40).

La longue filmographie de Manoel de Oliveira, longue par la durée qu'elle couvre depuis *Douro, travail fluvial* (1931), sinon par le nombre de titres qu'elle comporte (treize longs métrages depuis *Aniki Bobo* eo 1942), alterne, sans systématisme, des entreprises cloématographiques d'ampleur variée. A l'instar d'un peintre qui passerait volontiers de la peinture monumentale au petit format, ou d'un sportif capable de concourir à la fois au sprint et dans les courses de fond, le vieux maître portugais se plaît à changer d'échelle. *La Cassette* appartient au domaine de la « petite forme », ce qui n'est pas minorer son importance ou sa qualité, mais définir le cadre dans lequel il se situe – qui n'est pas celui, immense, du chef-d'oeuvre précédent, *Val Abraham*, ni de son prochain film, *Le Couvent*.

Adapté d'une pièce de théâtre, *La Cossette* tient une chronique très stylisée de la vie quotidienne dans un passage en escalier d'une vieille ville du Portugal. Là végètent, discutent à perte de vue, se disputent et se défient les membres d'une faune volontiers caricaturale de mendiants, de voyous, de musiciens des rues, de chômeurs et de marginaux. Epicentre de ce petit monde, la fameuse cassette où l'aveugle atrahilaire Joué par Luis Miguel Cintra cooserve le produit de ses quêtes et de ses trafics. Teigneux, odieux avec sa fille qui le fait vivre – ainsi que la moitié des parasites du lieo – en effectuant des travaux de repassage, l'aveugle est obsédé par l'idée qu'on va lui voler son piètre trésor, mésaventure dont il a déjà été une fois la victime. Et c'est effectivement ce qui se produit, le larcin se transformant en drame, puis en tragédie, qui se dénoue de manière imprévisiblement optimiste.

ANAHI LECLERC ET FRANZ BODO

TRAITEMENT OUTRÉ

Il y a longtemps (depuis *Acte de printemps*, 1963) que Manoel de Oliveira joue et réfléchit autour des relations entre théâtre et vie quotidienne, et sur la manière dont le cinéma peut soit fondre ces deux régimes d'existence, soit parcourir les distances qui les séparent en tirant sa propre vitalité de ce mouvement. Oliveira pratique ici, avec un aplomb parfois dérangeant, mais qui ne manque ni d'humour ni de grâce, la mise en contact de styles délibérément hétérogènes. Le traitement outré de situations naturalistes, qui auraient pu fournir la matière d'un documentaire, les dialogues énoncés en accentuant l'artifice des timbres et des dictions, le recours distancié aux clichés, la soudaine irruption d'instants splendidement chorégraphiés au milieu des situations les plus triviales, fabriquent une mécanique sciemment privée de lubrifiant.

Ces grincements et ces à-coups constituent le principe même d'une mise en scène destinée à oe pas laisser le spectateur au confort d'un spectacle reconnaissable, et qui se suffirait à lui-même. Ils l'inciteot à chercher lui-même le sens des méditations que le cinéaste poursuit de film en film. *La Cassette* renferme le sexe et le pouvoir, la mort et la liberté. Son élégance paradoxale est de dissimuler ses trésors sous cet emballage de marqoeterie criarde. Film relevant de la petite forme, *La Cassette* est ainsi, finalement, un grand film.

J.-M. F.

L'industrie discographique a connu une faible croissance en 1994

Le Syndicat national de l'édition phonographique publie le bilan du marché

EN VALEUR, le marché du disque a connu une croissance positive en 1994 (+ 2,6 %), mais le volume des ventes est resté stable (+ 0,06 %), avec un total de 127 284 727 phonogrammes achetés en 1994, constate le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), qui a livré les résultats de l'industrie discographique française pour 1994, le 1er février, au Marché international du disque et de l'édition (Midem), à Cannes.

Comparée à celle des années précédentes (*+ 10 % en 1990*, + 5,2 % en 1993), la progression est décevante. Après un premier semestre encourageant (+ 4 %), les ventes ont choté en septembre (– 11 %), puis en octobre (– 17 %), avant de remooter en oovembre (+ 16 %) et en décembre (+ 10 %). La haisse du volume des ventes de formats courts (– 20 % en qoantité) achève de ruiner les espoirs de ceux qui espéraient le retour des années glorieuses du 45 tours.

L'arrêt progressif de la cassette deux titres (– 88,56 %) o'a pas réellement profité au CD simple, qui progresse cependant de 5,72 %. Le CD album représente 78 % des ventes (+ 8,4 % en valeur), tandis que la cassette audio enregistre un résultat inférieur de -16 % à celui de 1993. La vidéo (musicale et comique) s'effondre (-20,16 %). L'absence des sorties « locomotives » (Muriel Robin, les inconnus) explique le phénomène.

En aogmentation de 5,3 %, grâce à l'apparition de nouvelles collections à prix écooomiques, le marché classique revient à un niveau raisonnable après une forte baisse en 1993. Les variétés nationales passent de 47 % eo 1993 à 48,5 % en 1994 (les variétés internationales font 51,5 %). Mais cette augmentation est, selon le SNEP, *« l'arbre qui coche la forêt »*. Une polguée de « locomotives » : la relève des aînés par les jeunes taleots est mal assurée.

Deux Français figurent parmi les cinq meilleures ventes d'album CD de l'année (François Cabrel et Alain Souchon, face à Ace of Base, Mariah Carey et Pink Floyd). Et dix artistes français se retrouvent dans les vingt premières ventes, doot un seul nouveau talent (Billy The Kick). La « palme d'or » des formats courts, dominés par les titres anglo-saxons, revient ao duo anglo-sénégalais de Yoossou N'Dour et Neneh Cherry (*7 Seconds*), devant *Je danse le Mia* des rappers marseillais IAM.

LE PRIX MINIMUM

Les maisons de disques réunies au sein du SNEP ont investi 339 millions de francs (+18 %) dans la création française en 1994, dont 102 millions de francs pour les nouveaux talents, sur un total d'investissements de 630 millions de francs environ. Outre la réduction de la TVA sur le disque de 18,6 % à 5,5 %, et par voie de conséquence sa reconnaissance en tant que produit culturel, le SNEP demande l'iostauratioo d'un prix minimum du disque afin de lutter contre *« le bradage du disque »* et la vente à perte, pratiquée de manière déguisée par les hypermarchés, détenteurs de la moitié du marché de la distribution (*Le Monde* du 30 janvier).

« L'obsence d'exposition des nouveaox talents froançais transforme l'investissement sur les jeunes ortistes en un choix de plus en plus risqué », a également indiqué le 5NEP, qui ajoute que la loi sur les quotas, instaurant le seuil obligatoire de 40 % de chanson francophone, adoptée le 2 février 1994, *« n'o pas trouvé son mode de fonctionnement »*. Enfin le SNEP affirme que *« le CSA n'a toujours pas mis en place les moyens techniques du suivi de la loi »*. La création d'un fonds de soutien à la production, proposé il y a tout juste un an par le ministère de la culture afin d'aider les nouveaux talents, est, selon le SNEP, toujours en discussion.

V. Mo.

Marché du disque en France

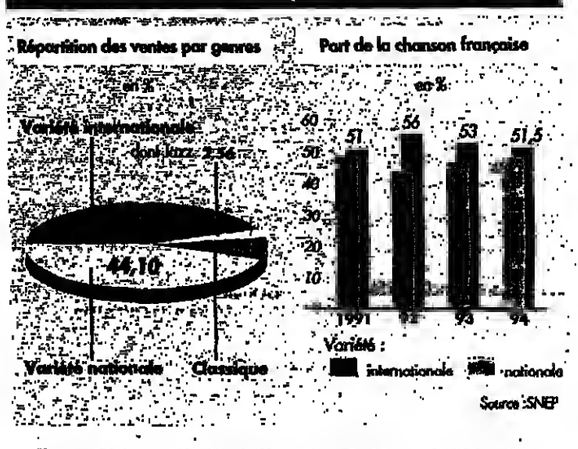

Le Festival de Sundance favorise le cinéma indépendant américain

PARK CITY (Utah)
Correspondance

Dix ans après sa création par Robert Redford et son Sundance Institute, à Park City (Utah), le premier festival de films indépendants des Etats-Unis a su contrôler sa croissance sans perdre en substance. La jeune communauté des cinéastes indépendants purs et durs a conscience d'avoir trouvé là le soutien, la vitrine, la couverture médiatique, le public et éventuellement une distribution.

« Bien sûr, nous pensions à Sundance en faisant le film », reconnaît Tom DiCillo, réalisateur de *Living in Oblivion*, qui a remporté le prix du scénario pour son récit d'une journée de cauchemar sur le tournage d'un film à petit budget. Il a trouvé un distributeur pendant le festival (Sony Classics).

BUDGETS DÉRISOIRES

Robert Redford, qui habite à quelques kilomètres de là, redéfinissait inlassablement son objectif : favoriser, face à une industrie centralisée et coûteuse, le versant humaniste du cinéma et aider ceux qol disposeot de peu de moyens. 400 dollars (environ 2 200 francs), c'est le budget de *Jupiter's Wife*, qui filme la rencontre d'une vagabonde dans Central Park, et qui a obtenu un prix spécial. *« Comparé à ce chiffre*, El Mariachi, *c'est* autant en emporte le veot ! » lance en riant son réalisateur Michel Negroponte.

Même écho du côté d'Edward Burns, âgé de vingt-sept ans, qui a reçu le Grand Prix du jury dans la catégorie dramatique pour *The Brothers McMullen*, snr trois frères new-yorkais d'origine irlandaise : *« Nous n'avions pas de budget. Nous ovons tourné le week-end, ço o pris huit mois ! »*. Fox Searchlight a pris le film eo distribution.

SEPT MILLE VOTANTS

Dans la catégorie des documentaires, le Grand prix du jury est allé à *Crumb*, où le réalisateur Terry Zwigoff fait un portrait acerbe de Robert Crumb, l'auteur de la bande dessinée *Fritz le chat*. *Crumb* aussi sera distribué par Sony Classics. Pour rassurer les perdants, un juré rappelait le terrible passé de cette récompense officielle, qui a ignoré *Reservoir Dogs*, et *Sexe, mensonge et vidéo !...*

Le Prix du public a meilleure réputation, ayant honoré le film de Steven Soderbergh (future Palme d'or à Cannes) et *Hoop Dreams* en 1994, document sur le recrutement de joueurs de basket-ball qui a des chances d'être nominé aux Oscars. Les sept mille festivaliers, qui votent à chaque projection, ont plébiscité deux documentaires. *Ballot Measure 9*, où Heather MacDonald filme la campagne contre un référendum anti-gay dans l'Oregon. Et *Unzipped* (réalisé par Douglas Keeve, produit par Hachette), qui suit le couturier Isaac Mizrahi, le temps d'une collection.

Le Prix du public dans la catégorie dramatique est allé à *Picture Bride*, de Kayo Hatta, qui dépeint lentement la vie d'une jeune Japonaise mariée par correspondance à Hawaii.

Pourtant, malgré les efforts, malgré l'intérêt (majors comprises), le verdict du box-office américain est sévère : les « indés » réalisent 3 % des recettes en salles. Mais Robert Redford voit de nouvelles possibilités de distributioo, et eotre eo « joint-venture » avec Showtime, afin de créer une chaîne câblée payante, le Sundance Film Channel, qui diffusera uniquement des films indépendants.

Claudine Mulard

Un modèle qui s'exporte

A Park City, Robert Redford a annoncé plusieurs initiatives : la création d'un prix international « Cinema 100/Sundance International Award », en collaboration avec la chaîne publique japonaise NHK, qui honorera cinq cinéastes des cinq continents. Le programme sera renforcé en Amérique latine (et patronné par la Fondation MacArthur), avec la création de deux ateliers pour scénaristes au Chili et au Mexique. Equinoxe, la version française de cet atelier présidée par Jeanne Moreau, poursuit ses activités. Le Sundance Film Festival de Tokyo est confirmé pour novembre. Par ailleurs, un Sundance Film Festival devrait avoir lieu à Pékin pour la première fois dès cette année. Au programme : les indépendants américains et la nouvelle génération de cinéastes chinois, sous le patronage de United Airlines et du groupe Turner. *« Nous pouvons*, conclut Robert Redford, *aider les productions étrangères et familiariser notre public avec ce cinéma d'ailleurs. A cet égard, la situation aux Etats-Unis est plutôt lamentable. »*

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN
ROBIN RENUCCI FRANCINE BERGÉ
DANS
GOLDEN JOE
DE ERIC-EMMANUEL SCHMITT
DEMAIN SOIR PREMIERE
MISE EN SCENE DE
GERARD VERGEZ
AVEC
SANDRINE DUMAS
ET
BRUNO ALLAIN, ERICK DESHORS, FRANÇOIS GAMARD, OLIVIER PAJOT, ANDRE PENVERN, BRUNO SLAGMULDER, MICHEL SUCH, JACQUES ZABOR
PASCAL FABER, MIA ROUMPAN, BARI MOHAMED
CREATION DU CADO
France Inter 42 08 00 32 Télérama
ECOUTEZ VOIR

Le Quartz - Brest / Créations
(janvier - juin 95)
"Clic & P(l)ages" Jacques Rebotier/Georges Appaix
Theatre de la Bastille - du 1er au 5 février 95
"Nuit bleue au cœur de l'Ouest" James Stock/Michel Cerda
Le Quartz Brest - du 27 février au 4 mars 95
Theatre de la Cite Internationale - du 9 mars au 2 avril 95
"Id." Hervé Robbe/Cécile Le Prado
TNDI Chateauvallon - 17 mars 95
"Géométrie" Christian Trouillas/Claudie Malherbe
Le Prisme Elancourt - 24 mars 95
"Hypothèse fragile" Georges Appaix
Le Quartz Brest - 24 et 25 avril 95
"Gibiers du Temps" Didier-Georges Gabily
Brest - Mulhouse - Caen - Montluçon
le Quartz
ECOUTEZ VOIR

Serge Avedikian cinéaste singulier

Avec obstination et le sourire aux lèvres, il réalise des courts métrages insolites et décalés

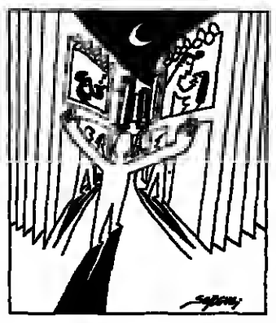

ACTEUR (il interpréta notamment le rôle de Christian Ranucci dans *Le Pull-Over rouge*, de Michel Drach) et producteur (le prochain film du virtuose du montage Artavazd Pelechian), Serge Avedikian est aussi le réalisateur de quatre courts métrages où il laisse libre cours à son humour, son sens de la dérision et son goût de l'insolite. Il y fait également preuve d'un réel talent de raconteur d'histoires et de sa capacité à faire exister, en quelques plans, en quelques mots, des personnages singuliers et attachants. En alternance, le Musée du Jeu de paume présente trois films de Christian Merlhiot, dont deux interprétés par Serge Avedikian.

★ **Galerie nationale du Jeu de paume, place et Mº Concorde. 25 F et 35 F. Tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 8 février.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Dmitri Hvorostovsky, Mikhail Arkadiev
Si, à l'Opéra, le jeune baryton russe Dmitri Hvorostovsky n'a pas encore prouvé sa dimension d'acteur, le récital lui permet de déployer une voix dont le timbre agit incontestablement comme un charme puissant. Son programme est composé d'œuvres rarement données.
Mélodies de Rachmaninov et Sviridov. Dmitri Hvorostovsky (baryton), Mikhail Arkadiev (piano). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mº Ternes), 20 h 30, le 2 février. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.

Bobby Rangell Quintet
Arrivé en France en 1980, le saxophoniste américain Bobby Rangell s'est partagé entre les big bands de l'Hexagone, quelques panouilles dans la variété et la fréquentation régulière des clubs où sa sonorité pleine, « rollinsienne », son écoute du funk comme des standards, enthousiasment.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet). 22 heures, le 1er février. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Lisa Germano
Un temps violoniste de John Mellencamp, solide tenant de l'orthodoxie rock américaine, Lisa Germano s'est vouée ensuite à la construction d'un univers des plus originaux. Elle a réussi des disques d'un intimisme baroque, décorant ses chansons fragiles d'arrangements complexes et de climats délétères.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs (Mº Pigalle. 20 h 30, le 1er février. Location Fnac. 110 F. Tél. : 42-55-48-50.

MUSIQUE

Une sélection des concerts de jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

Claude Bolling Big Band
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, les 1er et 2 février. Tél. : 43-21-56-70.

Bobby Rangell Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet). 22 heures, le 1er février. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Ray Anderson Quartet
La Villa, 29, rue Jacob (Mº Saint-Germain-des-Prés). 22 h 30, les 1er, 2, 3, 4, 6 et 7 février. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Tommy Flanagan Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît (Mº Saint-Germain-des-Prés). 22 h 30, les 1er et 2 février. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Belmondo Quintet « Hommage à Al Levitt »
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mº Châtelet). 22 h 45, les 1er 2, 3 et 4 février. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.

Steve Grossman Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau). 20 h 30, le 2 février. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Nuits « Jazz & Boogie »
Hôtel Lutétia, 23, boulevard Raspail (Mº Rue-du-Bac). 21 h 30, les 2, 3 et 4 février ; 12 heures, le 5 février. Tél. : 49-54-46-55. Location Fnac. 260 F.

Eric LeLam Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet). 22 heures, les 2 et 3 février. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Paul Motian, Joe Lovano, Bill Frisell
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau). 20 h 30, le 3 février. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Stéphane Persiani, Michel Graillier, Bob Demeo
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet). 22 heures, les dimanches 5, 12 et 19 février et 26 février. Tél. : 42-33-22-88. 50 F.

Gianni Basso Quintet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette (Mº Saint-Michel). 21 h 30, les 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 février. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Jean-Marie Ecay
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest (Mº Pernety). 22 h 30, le 7 février. Tél. : 43-22-79-66.

Sixun
Beynes (78). La Barbacane, place du 8-Mai-1945. 21 heures, le 3 février. Tél. : 34-89-55-99. 90 F.

Michel Petrucciani
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide Briand. 20 h 45, le 3 février. Tél. : 46-67-70-00. Location Fnac. De 130 F à 150 F.

Marc Ducret, Claude Barthélemy
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 2 février. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 85 F.

François Cotinaud, Ramon Lopez
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 3 février. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Sophie Agnel Trio, Patrick Fradet Quartet
Tremblay-en-France (93). Espace Jean-Roger-Caussimon, 6, rue des Alpes. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 48-61-09-85. 70 F.

ROCK

Lisa Germano
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs (Mº Pigalle). 20 h 30, le 1er février. Location Fnac. 110 F.

Pro Pain
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs (Mº Pigalle). 19 heures, le 2 février. Location Fnac. De 90 F à 100 F.

Veruca Salt
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II) (Mº Place-d'Italie). 20 heures, le 2 février. Tél. : 43-48-24-84. Location Fnac. De 95 F à 100 F.

Saï Saï
L'Astros, 104, avenue de Clichy (Mº Brochant). 20 h 30, le 2 février. Tél. : 42-93-37-43.

The Black Crowes
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 heures, le 4 février. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 154 F.

Mavis Staples
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 h 30, le 5 février. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.

Soul Coughing une soirée à Paris
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy (Mº Blanche). 20 h 30, le 5 février. Tél. : 42-59-79-60. De 110 F à 120 F.

Les Négresses vertes
La Cigale-Kenterbräu, 120, boulevard Rochechouart (Mº Pigalle). 20 heures, le 8, 9, 10 février. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Les Voleurs de poules
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe (Mº Bastille). 20 h 30, le 6 février. Tél. : 43-57-24-24. 60 F.

Dominic Sonic
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs (Mº Pigalle). 20 h 30, le 7 février. Location Fnac. De 90 F à 100 F.

Elliott Murphy
L'Hay-les Roses (94). Centre-culturel Dispan-de-Floran, 11, rue des Jardins. 21 heures, le 4 février. Tél. : 46-15-83-67. 80 F.

Beverly Jo Scott
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 3 février. Tél. : 69-20-57-04. De 70 F à 80 F.

Franck Black
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 3 février. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 120 F.

Dominic Sonic
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 80 F.

CHANSON

Les Anouilhesques
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand (Mº Opéra). 19 heures, les 1er 2, 3, 4 et 7 février ; 15 heures, le 5 février. Fermé le lundi. Jusqu'au 26 février. Tél. : 42-61-44-16. 90 F.

Georges Chelon
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (Mº Sentier). 20 heures, les 1er 2, 3, 4 et 7 février, jusqu'au 18 février. Tél. : 42-36-37-27. 90 F.

Sylvie Vartan
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité). 20 h 30, les 1er 2, 3, 4 et 7 février ; 16 heures, le 5 février. Fermé le lundi. Jusqu'au 19 février. Tél. : 49-95-99-99. De 160 F à 250 F.

Deseo ou les Avatars du tango
Espace acteur, 14 B, rue Saint-Isaure (Mº Simplon). 21 heures, les 1er 2, 3, 4 et 7 février ; 17 heures, le 5 février. Fermé le lundi. Jusqu'au 26 février. Tél. : 42-62-35-00. De 40 F à 140 F.

Catherine Ribeiro
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle (Mº La Chapelle). 21 heures, les 1er 2, 3, 4, 7, 9, 10 et 11 février ; 16 heures, les 5 et 12 février. Tél. : 46-07-34-50. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 130 F.

Francis Lalanne
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache (Mº Châtelet-les Halles). 20 h 30, les 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 14 et 16 février ; 16 heures, les 5 et 12 février. Tél. : 42-36-13-90. Location Fnac. De 130 F à 150 F.

Georges Moustaki
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, les 7 et 8 février. Tél. : 43-21-56-70. De 120 F à 300 F.

Juliette
Brétigny-sur-Orge (91). Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 60-84-40-72. De 70 F à 90 F.

Enzo Enzo
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 4 février. Tél. : 41-37-94-20. Location Fnac. 120 F.

Claude Nougaro
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, les 3 et 4 février ; 16 heures, le 5 février. Tél. : 39-14-23-77. Location Fnac. 120 F.

William Scheller
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 4 février. Tél. : 46-97-93-10. Location Fnac. De 130 F à 150 F.

MUSIQUES DU MONDE

Jacques Grober et son ensemble
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy (Mº Passy). 20 heures, le 7 février. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

ELISA
Film français de Jean Becker
Gaumont les Halles, dolby, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA HONTE
Film européen de Devid Wheatley
VO : Sept Pernassiens, 14e (43-20-32-20)

ONLY YOU
Film américain de Norman Jewison
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-66-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Pernessiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Geumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

PÉCHÉ VÉNIEL... PÉCHÉ MORTEL
Film français de Pomme Meffre
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

PIGALLE
Film franco-suisse de Karim Dridi
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RIVIÈRE SAUVAGE
Film américain de Curtis Hanson
VO : Gaumont les Halles, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezei, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Taherah Ladania, Mahbanou Darabin. Iranien (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Selle G. de Beaugard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman.
Américain (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Geumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

DÉLITS FLAGRANTS
de Raymond Depardon
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

FRANKENSTEIN (*)
de Kenneth Branagh, avec Robert DeNiro, Kenneth Brenegh, Tom Hulce, Helene Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

JUNIOR
de Ivan Reitman, avec Arnold Schwarzenegger, Danny DeVito, Emma Thompson, Frank Langella, Pamela Reed, Alda Turturro.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnesse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

KASPAR HAUSER
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochsenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czyplonka.
Allemand (2 h 17).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LITTLE ODESSA (*)
de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximillan Schell.
Américain (1 h 47).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

LOU N'A PAS DIT NON
de Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Mélide Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
de Noëmia Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmenuelle Devos, Laurent Grévill.
Français (1 h 35).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT
de Stephen Elliott, avec Terence Stamp, Hugo Weaving, Guy Pearce, Bill Hunter, Sarah Chadwick, Mark Holmes.
Australien (1 h 43).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, dolby, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

LE ROI LION
de Roger Allers, Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

ROSINE (*)
de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmédo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste.
Français (1 h 40).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

SOFIE
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SWOON (*)
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Craig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

VANYA, 42e RUE
de Louis Malle, avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Geumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord
Britannique (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, handicapés, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14).

REPRISES

FOLIES DE FEMMES
de Erich von Stroheim, avec Erich von Stroheim, Meude George, Mae Bush, Rudolph Christians, Miss Dupont, Dale Fuller.
Américain, 1921, noir et blanc.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'HOMME D'ARAN
de Robert Joseph Fleherty, avec Colman Tiger King, Maggie Dirrane, Michael Dillane, Pat Mullan, Big Patcheen.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 20).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TRAIN DE LUXE
de Howard Hawks, avec John Barrymore, Carole Lombard, Welter Connolly, Etienne Girardot, Roscoe Karns, Charles Levinson.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 31).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

Pourquoi la Bourse de Paris est-elle au plus bas ?
Demain dans les pages "Entreprises"
Le Monde

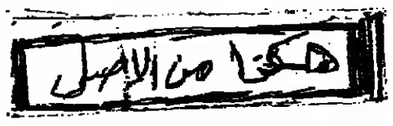

■ **AUDIENCE :** L'émission de France 2 « L'heure de vérité » du dimanche 29 janvier, dont Charles Pasqua était l'invité, a été suivie par un nombre très important de téléspectateurs. Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a ainsi établi un nouveau record, puisque l'émission a réalisé le meilleur score de ce magazine depuis le mois de septembre 1994, précise la direction de la chaîne. L'émission a été regardée par 3 millions de téléspectateurs. Le précédent record était détenu par Jean-Marie Le Pen (Front national) avec 2 830 000 télespectateurs au mois de novembre.

■ **MUSIQUE :** Eric Baptiste, directeur général de Radio-France internationale, a été élu, mercredi 25 janvier, président délégué de Musique France Plus, association créée après le rapport de Georges-François Hirsch, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), depuis que la loi sur la liberté de la communication du 1er février 1994 (« loi Carignon ») a imposé aux radios un quota de 40 % de chanson francophone. Comme le recommandait ce rapport, Musique France Plus regroupe toute la filière musicale et veut promouvoir la création musicale, la chanson française et les nouveaux talents. A Musique France Plus, M. Baptiste, président de l'association Vive la radio depuis le 9 décembre 1994, succède à Martin Brisac, directeur général d'Europe développement international.

■ **HOMMAGE :** France-Musique va rendre hommage à la chanteuse arabe Oum Kalsoum, décédée il y a vingt ans. Dans l'émission « Les magiciens de la terre », diffusée dimanche 5 février de 23 heures à minuit, celle que l'on a surnommé « l'astre de l'Orient » et qui a marqué les mémoires dans cette partie du monde sera à l'honneur.

TV5 décide de privilégier l'information

A l'occasion de la présentation de sa nouvelle grille, au mois de mars, la chaîne francophone internationale par câble et satellite redéfinit ses axes de programmation.

« LES GRILLES S'USENT », concède Patrick Imhaus, PDG de TV5, chaîne francophone par câble et satellite. L'usure sert donc à justifier les aménagements de la programmation prévus pour le 4 mars. Le PDG remarque que *« TV5 commence à mieux cerner son public et doit tenir compte du fait qu'elle est diffusée sur de plus en plus de faisceaux horaires »*, la télévision francophone est relayé *via* satellite et câble sur quatre continents : l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique.

Ce double constat a conduit la direction de la chaîne à concevoir *« une grille modulaire doublée d'une politique de multidiffusion systématique des programmes »*. Au patchwork encore en vigueur succédera donc un nouvel agencement constitué de *« blocs de deux heures »*. *« On va essayer de marier deux émissions pour totaliser à chaque fois 120 minutes »*, indique Patrick Imhaus. Ce systématisme permet à la chaîne francophone de créer des rendez-vous fixes susceptibles de fidéliser les téléspectateurs.

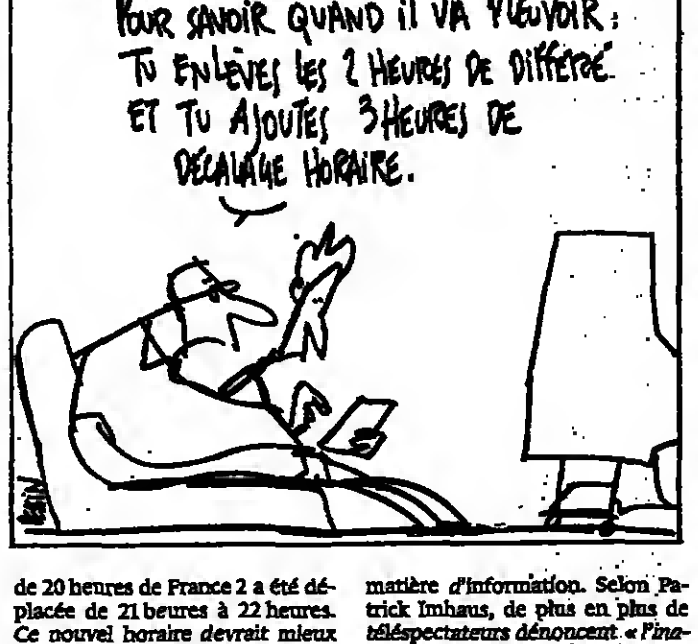

RÉVOLUTION COPERNICIENNE

Avec les modules, l'information est l'autre point fort de la grille. *« Chaque bloc de deux heures sera ponctué, avant et après, par un journal »*, annonce le PDG. Pour mettre au point cet ordonnancement, la chaîne a, selon le mot de M. Imhaus, effectuée *« sa révolution copernicienne »*. Après *« une enquête auprès des cadres »*, la rediffusion quotidienne du journal de 20 heures de France 2 a été déplacée de 21 heures à 22 heures. Ce nouvel horaire devrait mieux correspondre, selon l'étude, aux disponibilités des téléspectateurs visés. Ce même souci a aussi présidé au déplacement de la reprise de « Soir 3 » dont *« le rendez-vous est désormais fixé à 0 h 45 »*. Seul accroc à cette volonté d'instaurer des carrefours réguliers, la diffusion en alternance, à 19 h 30, des journaux belge et suisse. La RTBF et la SSR n'ont pu s'entendre pour abandonner cette case.

Ces ajustements horaires pourraient annoncer une révision à terme de la politique de TV5 en matière d'information. Selon Patrick Imhaus, de plus en plus de téléspectateurs dénoncent *« l'inadaptation des journaux nationaux »* proposés. Ainsi, TV5 enregistre *« des réactions négatives du public »*, surtout dans les pays de l'Est, mais aussi de la part de Français expatriés. Le journal télévisé de TF 1, très focalisé sur l'information locale française pourrait, à l'avenir, disparaître de l'antenne.

A l'inverse, le PDG invoque *« la nécessité de réinventer une information entre pays francophones pour alimenter TV5 »*. La première solution passerait par *« une collaboration avec la SSR »* – la télévision helvétique – *« dont le journal est pensé en fonction du public suisse mais aussi pour l'audience internationale »*. Patrick Imhaus veut des *« journaux ouverts sur le grand large »*. TV5 travaille avec Canal France international (CFI), autre chaîne francophone à destination de l'étranger, sur un projet *« assez avancé »*, de journal international.

Cette coopération devrait permettre de proposer *« la politique internationale vue de Paris »*. Pour y parvenir, la direction souhaite transformer la rédaction de TV5 en une véritable rédaction internationale, formée de journalistes belges, suisses ou africains. Selon Patrick Imhaus, les téléspectateurs *« ont une telle avidité de programmes venus d'en haut par satellite »* que la chaîne travaille à la conception *« d'un journal francophone pour délivrer un compte-rendu de la situation internationale et intérieure des pays membres de TV5 »*.

MOYENS MODESTES

Approvisionnée en programmes par un groupe de chaînes – TF 1, F 2, F 3, la SSR (Suisse), la RTBF (Belgique), CTQC (Canada) – TV5 dispose de moyens modestes pour produire ses propres émissions. En 1994, son budget consolidé s'est établi à 300 millions de francs, dont 70 pour le Canada, 20 pour l'Afrique et 10 pour l'Amérique latine. Il progressera *« de 10 % en 1995, compte tenu du démarrage des émissions sur l'Asie »*.

Outre ses ambitions africaines, américaines et asiatiques, TV5 n'a pas abdiqué toutes ses prétentions auprès des téléspectateurs français, abonnés potentiels des futures chaînes privées diffusées en numérique par satellite. Déjà retransmise par le système satellitaire d'Eutelsat, la télévision francophone a entamé des discussions avec Canal Plus pour être reprise également au sein du bouquet Canalsatellite qui sera diffusé en mode numérique à la fin de 1995.

Comme l'ensemble des télévisions publiques membres du groupe de Bruges – association des télévisions publiques européennes –, la chaîne a loué un répéteur sur le satellite Hot Bird 1 qui doit être mis sur orbite par Eutelsat à la fin du mois de février. Propriété de l'oganisation Eutelsat, ce satellite est équipé du procédé Simulcast qui permet une diffusion simultanée analogique et numérique sur un même répéteur (là où passent les chaînes).

Dans un premier temps, le mode analogique sera utilisé pour diffuser TV5 tandis que *« le canal numérique pourait permettre de proposer une chaîne ethnique »*. Une manière de « France 3 régional », annonce Patrick Imhaus.

Enfin, pour affirmer sa vocation de chaîne francophone internationale, TV5 devrait être relayée sur l'Asie par le satellite Asiasat 2 qui, selon M. Imhaus, offre *« le mérite d'avoir un bon système de marketing de son bouquet »*.

Guy Dutheil

MERCREDI 1er FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée. Le Ranch de l'espoir ; Punky Brewster ; Drôle de vie ; Harry et les Henderson ; Ricky ou la belle vie ; Arnold et Willy.
17.40 Sport : Patinage artistique. Championnat d'Europe en direct de Dortmund, programme technique messieurs.
18.50 Magazine : Coucou ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Renaud.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.40).
20.00 Journal et Météo.

20.50 ▶ Magazine : 90 minutes pour l'action. Présenté par Jean-Pierre Pernaut. Au cœur de l'action ; La prostitution enfantine ; Réunir les fratries ; Les SDF.
22.50 Magazine : 52 sur la Une. Au voleur, de Pierre Fauque et Toni Comiti.
0.10 Magazine : Formule foot.
0.50 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor.
0.50 Série : L'Entrepôt du diable.
1.45 Journal et Météo.
1.55 Série : Les Aventures du jeune Patrick Pacard.
2.50 TF 1 nuit (et à 3.55, 4.30).
3.00 Programmes de nuit. Histoire naturelles (et à 5.10) ; 4.05, Passions ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.45 INC.
13.50 Cinéma : Sushi-Sushi. ■ Film français de Laurent Perrin (1990).
15.15 Chalu Maureen.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Seconde B.
17.50 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne !
19.13 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 America Cup.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Téléfilm : L'Instit. Le Mot de passe, de Jean-Louis Bertucelli, avec Gérard Klein, Olivia Brunaux.
22.35 Magazine : Bas les masques. Je suis rescapé d'une catastrophe.
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.20 Le Cercle de minuit. Comment emballer le monde ? A propos de l'exposition Emballage avec Paul Virilio, Paul Henry, philosophe, Manzini, scientifique, designer. Invités : Jean Baudrillard (*le crime parfait*) ; Hugo Claus (*Gilles et la nuit*).
1.35 Programmes de nuit. Histoires courtes spécial Clermont-Ferrand : *Le Beau Pavel*, de Lou Jeunet ; *La Vie à rebours*, de Gaël Morel ; 2.15, Studio Gabriel (rediff.) ; 2.50, Emissions religieuses ; 3.50, L'Homme de glace ; 4.10, 24 heures d'info ; 5.00, Outremers.

FRANCE 3

13.05 Banjo Hackett.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Traité de cocotologie*, de Michel de Unamuno.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Lionel Jospin. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.45 INC.
20.50 Sport : Patinage artistique. Championnat d'Europe en direct de Dortmund (Allemagne) : compétition libre couples.
22.20 Météo et Journal.
22.45 Documentaire : Un siècle d'écrivains. *Présenté par Bernard Rapp. Marguerite Yourcenar, de Dominique Gros. La première femme à entrer à l'Académie française. Un portrait commenté par notre collaboratrice Josyane Savigneau.*
23.35 Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Belfast à l'école de la paix (rediff.).
0.30 Musique : Cadran lunaire. *Variations rococo*, de Tchaïkovsky, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Youri Temirkanov (15 min).

M 6

13.25 M 6 Kid.
16.00 Magazine : Méga 6. Présenté par Guillaume Stanzik.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fax'O (et à 0.40, 5.05). Roch Voisine ; Spearhead ; Oasis ; Black Lions & Wadada.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.30). Prêt-à-porter masculin.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Présenté par Michel Cellier. Flamants roses ; Les riziculteurs voient rouge.

20.45 Téléfilm : Feu Adrien Musset. De Jacques Besnard, avec Jean Lefebvre, François Berléand.
22.35 Téléfilm : Meurtre d'un père. De John Patterson, avec Mike Farrell, Heather Fairfield.
0.00 Série : Troubles.
2.30 Rediffusions. Blues for Two ; 2.55, Coup de griffes (Sonia Rykiel) ; 3.20, La Mémoire du peuple noir (La voix Jamaïcaine) ; 4.10, Fréquenstar ; 5.30, Culture pub.

Tous les films.
36 15 Le Monde
2,19 F la minute

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Allumés... Concours de chiens de berger, de Jacques Mitsch et Maryse Berlonzat.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Comment épouser un héritage. De Patrice Ambard, avec Cécile Pallas, Maria Pacôme.
16.25 Court métrage : Home. De David Ofek.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat : New-York/Phoenix.
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroe.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Josiane Balasko, Alain Chabat.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.

20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Alarme fatale. □ Film américain de Gene Quintano (1992).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : Les Survivants. ■ Film américain de Frank Marshall (1992).
1.00 Cinéma : L'Exorciste. ■ Film américain de William Friedkin (1973) (v.o.).
3.00 Court métrage : The Coriolist Effect. De Louis Venosta. *Grand Prix du Jury de Venise 1994* (35 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Volpone. ■ Film français de Maurice Tourneur (1940).
16.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Alphabet de l'image (rediff.) ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin outlaw (v.o.).
17.30 ▶ Les Enfants de John.
18.00 Forêts du monde. Arbres et haute technologie.
18.30 Le Monde des animaux. Alaska.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.25 Documentaire : Le Chemin de crête. Le bouquetin des Alpes, de Sara et Michael Herzog.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Populations en danger. 2. Les réfugiés.
20.27 Album couleurs. Annabella (Etats-Unis, 1897), production Edison, couleur : pinceau. *Avant que n'existe l'émulsion photographique couleur, certaines scènes et parfois même des films entiers ont été coloriés au pinceau, image par image. Du dimanche au vendredi, tout le mois de février, présentation de ces premiers films en couleurs de l'histoire du cinéma, réalisés entre 1896 et 1929.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Temps de guerre. 2. Loin des champs de bataille (1939-1942). *La guerre filmée au quotidien par des caméras d'amateurs.*
21.35 Documentaire : Glenn Gould joue Bach. 1. Un art de la fugue, de Bruno Monsaingeon.
22.35 Musique : Dietrich Fischer-Dieskau. Récital Schubert.
23.05 Magazine : Musicarchive. Carlos Kleiber répète *Der Freischütz*, avec l'Orchestre symphonique du Südwestfunk.
23.25 Entretien. Le grand tournant : la France, l'Allemagne et l'Europe face au XXe siècle. Dialogue Alfred Grosser-Ingo Kolboom (52 min).

Calculez vos impôts
36 15 Le Monde

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Temps présent. Le travail, c'est la santé ! 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Téléfilm : Le Confusion des sentiments. O'Etienne Périer (1980), avec Michel Piccoli, Pierre Malet. 23.10 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 27 janvier. Pourquoi tant d'esprits aveuglés ? François Furet (Le Passé d'une illusion) ; Alexandre Adler ; Alain Finkielkraut ; Philippe Herzog ; Pierre Rigoulot. 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.35 Naissance d'un bateau. De Frédéric Variot. 20.35 Andreotti et les parrains. De Jane Ryder. 21.30 Chronique des hauts plateaux. De Christophe de Ponfilly. 22.25 Le Bout de la route. De Gérard Glatz et Jean-Pierre Moutier. 23.10 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 5. La conquête de l'Ouest. 0.05 Enfants des sables, enfants des rues. De Denis Chégaray. 1.00 Robert Doisneau, badaud de Paris. De François Porcile (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.15). 19.45 Dessins animés. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.50). 21.00 Paris modes. 22.20 Maurice Chevalier, le Kid de Ménilmontant. Documentaire d'André Halimi. 23.50 Yes. Concert « Around the World in 80 Dates » enregistré en 1991 (95 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bol. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Lonesome Dove. Les plaines 2/2. 21.15 Série : Star Trek. 22.00 Chronique de mon canapé. 22.05 Série : Seinfeld. L'enregistrement. 22.30 Série : Au nom de la loi. 23.00 Nonante. 0.00 Série : Dream On. 0.30 Série : New York Police Blues. (45 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : UFO, Alerte dans l'espace (et 0.00). 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Spécial Equalizer. 0.50 Série : Le Saint (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.00). 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock-Legends. U2. 23.30 X Kulture. La magazine des sports de glisse. Best of (30 min).

MTV 19.30 The Zig & Zag Show. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 20.00 Eurosportnews. 20.30 Patinage artistique. En direct de Dortmund (Allemagne). Championnat d'Europe : programme libre couples. 22.00 Motors. 23.00 Boxe. Championnat du monde WBO : poids mi-mouche. Baby Jake Matla la-Alberto Jimenez. En différé. 0.00 Equitation. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Le Mouchard. ■■ Film américain de John Ford (1935, N., v. o.). 20.30 Winter Time. ■ Film américain de John Brahm (1943, N., v. o.). 21.55 La nuit est mon royaume. ■ Film français de Georges Lacombe (1951, N.). 23.40 Accusé, levez-vous. ■ Film britannique de Basil Dearden (1962, N., v. o.).

CINÉ CINÉMAS 20.30 Le Lieu du crime. ■■ Film français d'André Téchiné (1985). 22.00 Mahler. ■ Film britannique de Ken Russell (1974, v. o.). 23.55 Les Dessous d'Hollywood. 3. Les scénaristes. 0.45 Exotic Girls. Téléfilm classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 18.45 Mise au point. Mémoires familiales de lycéens. Avec Sabine Contrepois, professeur au lycée Frédéric-Mistral à Fresnes. 19.00 Agora. Catherine Chalier (Sagesse des sens. Le regard et l'écoute dans la tradition hébraïque). 19.30 Perspectives scientifiques. Le reproduction dans le monde végétal. 3. Une pollinisation difficile : la vanille. Avec Geneviève Carbone. 20.00 Le Rythme et la Raison. L'inspiration populaire chez Gustav Mahler. 3. Mahler et la danse. 20.30 Antipodes. Identités sans frontières. Avec Thierno Monembo, Gemma Salem, Celia Minart, Gérard Meudal, Bernard Magnier. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Avec Marcel Moreau, correcteur de presse. 22.00 Communauté des radiospubliques de langue française. 22.40 Les Nuits magnétiques. Voyage en Slovaquie. Avec Jan Vladislav, Erich Groch, Dezider Banga, Zuzanna Szatmary. 0.05 Du jour au lendemain. Marc Nacht (A l'aise dans la barbarie). 0.50 Coda. Rudolf Firkusny (3).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 19.30 Concert En direct de Madrid, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Symphonie no 4, de Beethoven ; L'Oiseau de feu, de Stravinsky. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Sonate pour violon et piano no 2 op. 13, de Grieg, Nina Kogan, piano ; Caprice pour violon seul no 21 op. 1, de Paganini. 22.30 Musique pluriel. 23.07 Ainsi la nuit. Suite en la majeur, de Rameau, Noëlle Spieth, clavecin ; Quatuor à cordes no 59, de Haydn, par le Quatuor Amadeus. 0.00 Jazz vivant. Eddie Clearwater, avec Sandra Hall et le trio du guitariste Will Cosby à Rennes.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Patrick Devedjian (« Le Grand Débat »)

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : Chirac garde-t-il ses chances ? », avec Jean-Louis Debré (« Objections »).

Pascale Breugnot, productrice de « 90 minutes pour agir » sur TF 1

« Notre vocation n'est pas d'expliquer, mais de mobiliser »

Après « Les ailes de l'espoir », samedi sur France 2, TF 1 lance à son tour, mercredi soir, une émission « humanitaire » : « *90 minutes pour agir* ». Un grand show en direct, qui veut être interactif, émouvant et informatif, pour mobiliser les spectateurs. Pascale Breugnot, la « mère » des *reality shows* de la première chaîne comme « Perdu de vue » ou « Témoin n°1 », l'a conçu et produit. Et assure avoir créé ainsi *« une nouvelle race d'émission »*. *« Je pense qu'on ne provoque pas de réactions sans émotion »*, explique-t-elle.

« Pourquoi avez-vous voulu *produire cette émission* ? Parce que l'humanitaire est un sujet à la mode ?

– Parce que c'était le moment. *Les Français s'ennuient dans leur* confort. Ils ont une conscience aiguë de l'exclusion, chez nous et dans le tiers-monde. Et après l'euphorie de la consommation, ils ont envie de se sentir utiles. « 90 minutes pour agir » – le mot « agir » est très important – est une émission qui pousse des cris, qui exprime une révolte, et qui veut trouver des réponses possibles. Les gens sont lassés des discours, c'est pour cela qu'il y a une telle désaffection du politique, ils veulent s'impliquer dans l'action.

– N'est-ce pas une logique opportuniste ?

– Oui ! Mais cela m'est égal. Il y a des moments où il faut relever les manches. C'est vrai que la télévision se mêle de plus en plus de la vie des gens, et je pense que c'est à cela qu'elle sert : à stimuler, à faire bouger les choses. Nous produisons des idées, des modèles, des cultures, c'est notre vocation. Alors oui, c'est opportuniste. Malheureusement ! L'opportunité, c'est qu'il y a des tas d'exclus dans la rue !

– Sur quels critères avez-vous choisi les associations et les quatre sujets de ce premier numéro ? *Avez-vous privilégié des* situations susceptibles d'offrir un bon spectacle télévisuel ?

– Nous voulons d'abord, dans *chaque émission, mettre en perspective* deux sujets français et deux étrangers. Ensuite, ce n'est pas l'opportunité de faire de l'image qui nous motive, c'est l'urgence : les SDF en plein hiver, les enfants de la DDASS qui ne trouvent pas de famille d'accueil, ce sont des urgences. Les petits Cambodgiens que le professeur Deloche fait venir en France, avec La chaîne de l'espoir, pour les opérer, ont eux aussi besoin de foyers d'accueil dès leur arrivée. Enfin, le problème des enfants prostitués dans le tiers-monde, et notamment aux Philippines, est tellement grave que le choix d'en parler va de soi...

– Justement, comment éviter le voyeurisme sur un problème aussi délicat, quand on nous annonce que le reportage a été tourné en bonne partie en caméra cachée ?

– Vous verrez que tous les reportages de l'émission sont très informatifs et très touchants. Aucune image violente n'est là gratuitement. Bien sûr, il y a des adolescentes qui témoignent dans le film de Patrice du Tertre sur Manille, mais ce que le reportage raconte, c'est le mécanisme qui entraîne la prostitution enfantine. S'il n'y avait pas de clients occidentaux qui vont dans ces pays uniquement pour s'offrir des jeunes gens à bon compte, le problème n'existerait pas !

– Mais vous jouez énormément sur l'émotion ?

– Je pense qu'on ne provoque pas de réactions sans émotion.

– La forme d'un grand show en direct, avec la présence de stars ou de personnalités comme Bernard Kouchner, Jean-François Deniau, l'abbé Pierre ou Anny Duperey, vous paraît-elle être la mieux adaptée pour évoquer des problèmes aussi complexes ? La souffrance seule ne suffit-elle pas à mobiliser ?

– Je crains que non. La misère toute seule est abstraite.

Elle est peut-être moins abstraite si on explique les causes, les racines politiques et économiques des problèmes...

– Ce n'est pas notre vocation. On ne peut pas tout faire à la fois.

– Combien coûte l'émission ?

– Trois millions de francs.

– Et combien peut-elle rapporter en recettes publicitaires ?

– Je n'en ai aucune idée, ce n'est pas mon problème.

– On peut trouver choquant qu'une telle émission soit interrompue par *deux coupures* publicitaires.

– Je n'ai pas d'états d'âme. C'est la règle pour toutes les émissions de *prime-time sur TF 1*. Et je ne conçois pas mes émissions pour la publicité. J'ai simplement envie que « 90 minutes » marche bien, pour mobiliser le plus de personnes possibles. Vingt points d'audience, ce serait formidable...

– Va-t-il y avoir concurrence entre France 2 et TF 1, sur l'audience et la publicité, sur le choix des associations, et sur les sujets susceptibles d'apitoyer le public ?

– Ni plus ni moins de concurrence que pour n'importe quelle autre émission. De toute façon, la compétition va dans le bon sens : on sera tous d'autant plus efficaces.

– Connaissez-vous la définition donnée du mot « humanitaire » ?

– Non.

– Humanitaire : « qui veut le bien de l'humanité ». Qu'en pensez-vous ?

– Je me reconnais dans cette définition. »

Propos recueillis par Fabienne Darge

Ethnographie

par Alain Rollat

Il Y A plusieurs façons de se regarder le nombril. Les peuplades du bocal télévisuel, c'est bien connu, le font en famille, une fois par an, au cours d'une cérémonie nocturne qui voit les caciques de chaque tribu décerner un trophée doré au sujet le plus méritant de chaque caste. Les spécialistes de la paléo-télévision ont tout dit sur ce rite immuable : Je te congratule, tu me congratules, nous nous congratulons aujourd'hui comme nous nous sommes congratulés hier et *comme nous nous congratulerons* forcément demain puisque c'est toujours entre nous qu'invariablement nous nous congratulons. Les analystes de l'*Homo communicans* ont tout écrit sur la fascination cannibale que ce sommet de l'exhibitionnisme cathodique exerce sur l'assemblée des téléspectateurs tenue à l'écart mais toujours fidèle à ce rendez-vous audimatique.

Ce n'est pas ce qu'ils ont pu observer, mardi, sur l'estrade parisienne du Moulin Rouge qui les aura édifiés davantage sur cette singulière évolution de l'ethnocentrisme contemporain. Sauf s'ils avaient encore quelque doute sur la tendance de plus en plus accentuée à la vulgarité qui la caractérise et qui s'y est exprimée, entre les serpentins et les confettis, du côté des préposés aux guignoleries censés donner un air de fête à une soirée sinistre. Promu *« meilleur présentateur de journal télévisé »*, Bruno Masure, qui affectionne pourtant la plaisanterie, en paraissait lui-même gêné au moment où il tenta de dire qu'il existe des pays proches où les journalistes *« se font flinguer »* quand ils essaient de faire humblement leur travail en restant au service du public sans se soucier du jugement de leurs pairs.

Il y a là, en revanche, un bon sujet de réflexion philosophique pour les apprentis éducateurs de La Cinquième, la chaîne dite *« du savoir et de la formation »*. S'ils voulaient ouvrir une fenêtre ethnographique sur la signification et la portée de ces mœurs, il leur suffirait, par exemple, de se référer à cette phrase d'un comédien incarnant un rôle d'instituteur et captée au passage d'un extrait d'archives : *« Ce que je ne tolérerai pas, c'est le manque de respect... »* Cela devrait en effet les amener à s'interroger sur la notion de récompense (et de punition : TF 1 et ARTE n'ont reçu cette année aucun trophée et il paraît que les admirateurs de Patrick Poivre d'Arvor, Thierry Roland et Christophe Dechavanne crient déjà au scandale) qui constitue le fondement de ce genre élitiste de concélébration.

Peut-il y avoir du respect là où il y a de la récompense ? Là où la récompense est considérée comme l'aboutissement suprême du travail bien fait, n'y a-t-il pas le risque de voir la recherche de la récompense devenir une fin en soi ? La soif de récompense, comme la peur de la punition, n'exacerbe-t-elle pas l'égocentrisme ? La télévision française ne respecte plus vraiment ceux qui la regardent quand elle leur montre le ventre de ceux qui l'incarnent et elle ne se respecte même plus elle-même quand elle sacralise ce nombrilisme.

JEUDI 2 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou !
Présenté par Christophe Dechavanne. Avec Liane Foly.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une.
Invité : Edouard Balladur.
Suivi de : Tiercé, La Minute hippique et Météo.

21.15 Sport : Patinage artistique.
Championnat d'Europe en direct de Dortmund, programme libre messieurs.
22.50 Magazine : Sans aucun doute.
Avec Sophie Favier, Marie Lecoq, Me Didier Berges. Les sectes.
0.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.15 Journal et Météo.
1.30 Série : Les Aventures du jeune Patrick Pacard.
2.20 TF 1 nuit (et à 3.30, 4.10).
2.30 Programmes de nuit.
Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine ; 3.40, *Histoires naturelles* (et à 5.05) ; 4.20 Musique.

FRANCE 2

13.45 INC.
13.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Tiercé à Vincennes.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.35 Série : Cooper et nous.
18.05 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne !
19.13 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal et Météo.

20.25 Carnet de campagne.
20.55 Point route.
21.00 Magazine : Envoyé spécial.
Les contrôleurs aériens ; 40 ans d'essais atomiques soviétiques.
22.45 ▶ Cinéma : Les Raisins de la colère. ■■■
Film américain de John Ford (1940). Avec Henry Fonda, Jane Darwell, John Carradine.
0.50 Journal, Météo et Journal des courses.
1.15 Le Cercle de minuit.
Quand les artistes font de la littérature : Sapho (*Patio, opéra intime*) ; Judith Godrèche (*Point de côté*) ; Suzanne Prou (*L'Album de famille*) ; Musique : Khaled.
2.35 Programmes de nuit.
Bas les masques (rediff.) ; 3.45, 24 heures d'info ; 4.10, Profession pilote ; 4.35, John ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Jean Marais.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Sport : Patinage artistique.
Championnat d'Europe en direct de Dortmund (Allemagne).
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Livre des crêpes, de Catherine Merdy-Goasdoué.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Kano.

20.55 Cinéma : Une saison blanche et sèche. ■
Film américain d'Euzhan Palcy (1989).
22.45 Météo et Journal.
23.15 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.
Les secrets de la guerre secrète 39-45 : la guerre des cerveaux, de Jean-Marc Seban.
Les armes spéciales mises au point par les Allemands : radars, systèmes de guidage radios, fusées, atome... Vers la guerre scientifique.
0.30 Magazine : L'Heure du golf.
1.00 Musique : Cadran lunaire.
Adagio et allegro, de Schumann, par Christian Ivaldi, piano, Gérard Caussé, alto (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Onassis, l'homme *le plus riche du monde* (1re partie).
De Waris Hussein, avec Raul Julia, Jane Seymour.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Hurlingue Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. 1945 : Yalta, le partage du monde.

20.50 Cinéma : La Tribu. □
Film français d'Yves Boisset (1990).
22.35 Téléfilm : SOS Mutants.
De Tommy Lee Wallace, avec Lisa Banes, Richard Beymer.
Des rescapés d'un amerrissage en catastrophe abordent dans une île inconnue et se trouvent confrontés à d'étranges phénomènes. Ils découvrent une ancienne base militaire qui semble être la source de leurs maux. Un téléfilm fantastique par l'auteur d'Halloween 3.
0.00 Magazine : Fréquenstar (et à 3.25).
Présenté par Laurent Boyer.
2.00 Rediffusions.
Rock express ; 2.30, Chine impériale et millénaire ; 4.20, Jazz 6 ; 5.10, Culture pub ; 5.35, E = M 6.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Le Saint de Manhattan. □
Film américain de Tim Hunter (1992).
15.15 Documentaire : Gérard Philipe, un prince dans la foule.
De Dominique Cazenave et Anne Andreu.
16.25 Cinéma : Fanfan la Tulipe. ■■
Film français de Christian-Jaque (1951).
18.00 Canaille peluche.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : La Lumière des étoiles mortes. ■
Film français de Charles Matton (1993).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Bodyguard. ■
Film américain de Mick Jackson (1992). (v.o.).
0.35 Téléfilm : Chien et chat 3, la faute.
De Marc Simenon.
2.05 Courts métrages :
Amor, de José Torero Roberto (13 min) ; Les Mots de l'amour, de Vincent Ravalec (8 min) ; La Chambre, de Cédric Klapisch (3 min) ; Quelque chose de différent, de B. Rolland (26 min) ; Tableau d'amour, de Bériou (5 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
Travail de nuit.
14.00 Le Temps des cathédrales.
De Roger Stéphane. 6. Les nations s'affirment.
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langue : espagnol et anglais.
17.30 ▶ Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe.
Glamis.
18.30 Le Monde des animaux.
La Mésange.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
L'Europe dans toutes ses couleurs. *Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.*
19.35 Documentaire : L'Ombre du chasseur.
De Gueorgui Balabanov.
20.27 Album couleurs.
Les Roses magiques (France, 1906), de Segundo de Chomon, production : Pathé Frères, couleur : pochoir. *Premiers films « coloriés » de l'histoire du cinéma.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Du sommet de l'Olympe.
Regards sur la Grèce hivernale. Soirée proposée par Reinhart Lohmann.
20.41 Entretien avec Vassili Vassilikos.
(et à 21.30, 22.00, 22.25).
20.45 Documentaire : Via Egnatia, une issue possible.
De Reinhart Lohmann.
21.35 Documentaire : Réflexions d'Athènes.
D'Antonis Kokkinos.
22.05 Documentaire : *Pluie d'écus sur un barrage.*
D'Otto Wilfert.
22.50 Cinéma : Ils sont venus de la neige. ■
Film grec de Sotiris Goritsas (1993) (v.o.).
23.55 La Chose (60 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55) 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. Vaches folles ; Chapelle des Ursulines. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. Gagner moins ou partir. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 18 janvier. 23.10 Viva. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.35 Alaskan Mushers. De Nicolas Gabriel 20.05 BD : Hugh I Les Indiens. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk. 25. Années expérimentales. 21.20 Naissance d'un bateau. De Frédéric Vanot. 22.20 ▶ Andreotti et les parrains. De Jane Ryder. 23.15 Chronique des hauts plateaux. De Christophe de Ponfilly. 0.10 Le Bout de la route. De Gérard Glatz et Jean-Pierre Moutier. 0.55 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 5. La conquête de l'Ouest (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10). 19.45 Dessins animés. 20.00 Ecran total (et 22.55). 21.00 Le Chant du Missouri. ■■ *Film américain de Vincente Minnelli* (1944, v.o.). 23.20 Brahms. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Leipzig. Dir. Kurt Masur. *Symphonie n°1 en ut Majeur.* 0.45 Documentaire : Daniel Humair. De Michel Dieuzaide (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. A 17.55, C'est comme moi, à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Jeux vidéo ; à 19.00, Graine de champion ; à 19.15, Jeux vidéo ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 La Maison des Bories. ■■ Film français de Jacques Doniol-Valcroze (1970). 21.35 Série : Seinfeld. L'enregistrement. 22.00 Road Test. 22.20 Chronique du front. 22.25 22e American Music Awards. En direct (185 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 0.00). 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Spécial Equalizer. Piège pour un espion. 0.55 Série : Le Saint. Le champion (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Autour du groove 21.30 MCM Rock Legends. U2. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Patinage artistique. En direct de Dortmund (Allemagne). Championnats d'Europe : programme libre messieurs. 22.00 Basket-ball. En différé d'Istanbul (Turquie). Championnat d'Europe des clubs (Poules huitième de finale, quatrième journée retour) : Efes Pilsen Istanbul-CSP Limoges. 0.00 Golf. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Winter Time. ■ Film américain de John Brahm (1943, N., v.o.). 20.30 Les Trois Mousquetaires. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1/2) (1932, N.). 21.55 Tarzan et sa compagne. ■ Film américain de Jack Conway et Cedric Gibbons (1934, N.). 23.30 La nuit est mon royaume. ■ *Film français de Georges Lacombe* (1951, N., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 Théâtre de sang. ■ Film britannique de Douglas Hickox (1973, v.o.). 20.30 ▶ Le Brigand bien-aimé. ■■ Film américain de Henry King (1939). 22.10 La Bonne Année. ■■ Film français de Claude Lelouch (1973). 0.05 La vie est un roman. ■■ Film français d'Alain Resnais (1983).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Noël Pancrazi (Madame Amouf). 19.30 Perspectives scientifiques. La reproduction dans le monde végétal. 4. Reproduction des cryptogames et reproduction sans sexualité. Avec Alain Couté. 20.00 Le Rythme et la Raison. L'inspiration populaire chez Gustav Mahler. 4. Mahler et la ballade. 20.30 Fiction. Viviane Nortier (Pour mon bonheur). 21.32 Profils perdus. Jean Prouvé (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Grandir! Avec Denis Lavant. 0.05 Du jour au lendemain. Lucien Israël (*Le Désir à l'œil*). 0.50 Coda. Rudolf Firkusny (4).

Les interventions à la radio

RMC, 18 h 30 : *Alain Madelin (« Forum RMC-L'Express »). O'FM, 99.9. 19 heures : Charles Millon « Grand'O » (« O'FM-La Croix »).*

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. Donné le 7 décembre 1994 en *l'église Saint-Louis des Invalides*, par le Concert spirituel, dir. Hervé Niquet : Motets, de Lully. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, piano. Concerto pour deux violons et orchestre BWV 1043, de Bach, par l'Ensemble de solistes de l'Orchestre symphonique de la Radio de l'URSS, Pavel Kogan, violon ; Tzigane, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de l'URSS, dir. Zdenek Chalabala. 22.30 Musique pluriel. Concerto pour hautbois et orchestre, de Harman, par l'Orchestre CBC de Vancouver, dir. Mario Bernardi, Lawrence Cherney, hautbois : Ballet Abyssin, de Letort, par le Bruno Letort-Orkestra. 23.07 *Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon, violoncelle*, de Beethoven, par Wilhelm Kempff, piano, Henryk Szeryng, violon et Pierre Fournier, violoncelle ; Trio pour piano, clarinette et violoncelle, de Brahms, par Karl Leister, clarinette, Georg Donderer, violoncelle, et Christoph Eschenbach, piano. 0.00 Tapage nocturne. Concert donné le 31 janvier 1995 dans le cadre de Présences 95 : Epiphonies pour bande, de Racot.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

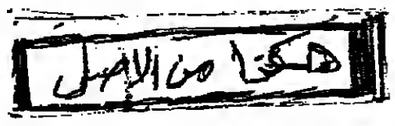

Le Monde
LE MONDE / JEUDI 2 FÉVRIER 1995

Arts et banquet

Par Pierre Georges

HEUREUX comme Johnny en France. Pour son 25 millionième disque vendu, *« l'idole de trois générations musicales, presque un monument de la chanson française »*, selon le compliment que lui tressa Jacques Toubon, vient de recevoir un double cadeau : une Harley-Davidson et les insignes d'officier des Arts et Lettres.

C'est dire si Johnny Hallyday ne devrait plus craindre personne en Harley-Davidson. La motocyclette lui fut offerte par sa maison de disques. Au chanteur, reconnaissante. Et la médaille par le ministre de la culture. *« A Johnny, qui fait partie de notre vie collectivement. Il est comme une émotion, un sentiment que nous éprouvons à son égard. »* C'est donc avec *« amitié et émotion »* qu'il lui fallut épingler les insignes au revers de la veste du chanteur sous les hourras de la foule.

Serions-nous en campagne électorale ? Ce n'est pas impossible. Les médailles et les invitations devraient se ramasser à la pelle. Cela dit sans rien vouloir enlever au mérite et au plaisir de Johnny. Sous la distinction, il rosit de plaisir et d'émotion lui aussi : *« D'autant que j'ai toujours été un cancre à l'école et que je n'ai jamais reçu de prix. »* Avant de donner, nul n'est parfait, un avant-goût de son dernier disque, tout en anglais, au ministre de la francophonie et de l'exception culturelle. Mais dans le cas présent, c'était moindre mal. Johnny Hallyday est probablement le seul « rockeur » à chanter le français avec l'accent anglais, et l'anglais avec l'accent français.

Allez, ne le moquons point. Il ne l'a pas volé, sa médaille. Comme ils ne l'ont point volé, les sportifs, cette invitation à partager le pain et le sel avec Jacques Chirac, mardi. Cela se passa à l'Aquaboulevard, établissement ludique et natatoire. Le maître des cérémonies, l'inévitable Guy Drut, avait bien fait les choses pour qu'enfin soit célébré cet esprit de conquête et de compétition qui, seul, autorise les grands desseins.

Les sportifs, eux aussi, servent beaucoup en période de grosses présidentielle. Leurs mérites, enfin célébrés, tiennent lieu de bristol. Et leur présence d'engagement. Ils sont les champions du champion dans la célébration d'un monde où, selon la description qu'en fit Jacques Chirac *« règnent l'esprit d'équipe, la solidarité, la générosité, l'amitié »*. Un monde idéal, en clair, et si peu politique.

Selon la description, savoureuse, qu'en fit un confrère du *Parisien*, ce déjeuner fut parfait. Guy Drut rappela les mérites sportifs incontestables de Jacques Chirac : *« Un titre de président de l'Union sportive usselloise et quelques étirements. »* Jacques Chirac célébra le sport, *« un atout de la France au même titre que son agriculture et sa façade maritime »*. Et les convives ne firent point ingrats. Loïc Peyron : *« Le rythme qu'il a, moi, ça me met sur le cul ! »* Jean-Claude Bouttier : *« Moi, de toute façon, il y a longtemps que je suis séduit par le bonhomme. »* Jean-Pierre Rives : *« Quelqu'un qui parle de sport ne peut pas être totalement mauvais. »* Et, rapporte notre confrère, un dirigeant sportif confia le mot de la fin, le fin mot à un collègue : *« Tu vois Balladur nous parler de sport, toi ? »* On était à la limite du jeu duc.

Une décision de la justice genevoise risque de freiner les enquêtes sur le PR

LA CHAMBRE d'accusation de Genève vient de désavouer le juge d'instruction cantonal Philippe Thélin, chargé d'enquêter sur l'affaire d'un pot-de-vin dans laquelle se trouvent notamment impliqués le président du Parti républicain, Gérard Longuet, et l'un de ses amis banquiers, Alain Cellier. Ce dernier gère depuis une dizaine d'années, avec une fiduciaire suisse, un réseau de comptes panaméens ouverts dans une banque luxembourgeoise et par lequel ont transité des dizaines de millions de francs depuis 1987 (*Le Monde* du 15 novembre 1994).

Dans une ordonnance rendue le 24 janvier, la chambre, faisant droit au recours de l'une des parties concernées par cette affaire, a sommé M. Thélin d'informer les autorités françaises que la commission rogatoire qu'il leur avait transmise, en octobre dernier, était annulée. Il doit, en outre, leur demander de restituer à la justice suisse les documents qu'il avait remis, à l'époque, au juge français Renaud Van Ruymbeke.

C'est un développement helvétique de l'enquête menée par le conseiller dans une affaire de pot-de-vin lié à l'achat des locaux parisiens du PR qui a conduit à cette décision. En septembre 1994, le juge Thélin, en exécution d'une commission rogatoire délivrée par le magistrat rennais, avait entendu le directeur d'une société fiduciaire genevoise, Uve Brockmann, chargé de gérer les comptes de plusieurs sociétés de droit panaméen par lesquelles auraient transité plusieurs dizaines de millions de francs français pour le compte de M. Cellier.

Parallèlement à la demande du procureur général de Genève, M. Thélin avait ouvert, le 10 octobre, une information judiciaire pour blanchiment d'argent sale. C'est dans le cadre de cette nouvelle procédure qu'il avait adressé une demande d'entraide judiciaire au conseiller Van Ruymbeke et transmis, à l'appui, les informations recueillies dans le cadre de la commission rogatoire française. Or, le 24 octobre l'avocat de M. Brockmann avait déposé un recours contre la décision du juge genevois de transmettre le témoignage et les documents fournis par son client lors de son audition.

UN PROCÉDÉ « SCANDALEUX »

M. Thélin a-t-il agi avec précipitation en communiquant les éléments de son instruction au magistrat français ? La transmission, dans le cadre d'une nouvelle procédure, des informations recueillies auprès de M. Brockmann, s'apparentait-elle à un artifice destiné à contourner le recours ? Les défenseurs du directeur de la société fiduciaire entendu par le juge genevois avaient estimé que le procédé était *« scandaleux »* et constituait un *« détournement flagrant de l'entraide »*.

La chambre d'accusation de Genève leur a donné raison. Elle estime que cette manière de procéder n'est pas loyale dans la mesure où elle prive les personnes visées par la demande d'entraide du droit de se défendre et de recourir, comme le prévoient les règles internationales.

Pour elle *« l'effet suspensif s'attachant au recours dirigé contre une décision autorisant la communication de renseignements touchant au domaine du secret a été éludé par la transmission « sauvage » d'information aux autorités requérantes »*. En d'autres termes, M. Thélin est accusé d'avoir violé les règles de la procédure pénale.

Ce faisant, la chambre conforte le sacro-saint secret bancaire que le magistrat genevois, appuyé par son procureur général, s'était efforcé de percer à la demande de son collègue français, Renaud Van Ruymbeke.

Cette décision, assortie d'une demande de renvoi à Genève des documents transmis à l'appui de la commission rogatoire, risque de freiner la poursuite de l'instruction menée par le juge parisien Mireille Filippini dans le dossier concernant le financement du PR, en particulier ses prolongements dans certains paradis fiscaux.

Roland-Pierre Paringaux

180 000 Néerlandais fuient les inondations

BIEN QUE la montée des eaux de la Meuse et du Rhin se soit arrêtée, mercredi 1er février, les autorités néerlandaises ont décidé de poursuivre l'évacuation des populations menacées par une éventuelle rupture des digues, dans le sud du pays. Aux 80 000 personnes qui ont déjà abandonné leur foyer dans le Limbourg et la Gueldre devraient s'ajouter 100 000 nouveaux réfugiés d'ici à jeudi. Le gouvernement a en effet fixé à jeudi 2 février 8 heures le délai pour le départ volontaire des quelque 100 000 habitants de polders situé à 3 mètres sous le niveau des cours d'eau endigués. Au-delà de ce délai, les habitants seront évacués d'autorité.

Les autorités craignent que la décrue, ralentie par de nouvelles pluies, ne détrempe tellement les digues que certaines viennent à se rompre. Encore traumatisé par les inondations de la Zélande en 1953, qui avaient causé la mort de 1 835 personnes et provoqué d'immenses dégâts, le gouvernement néerlandais préfère cette fois anticiper. Il a aussi décrété l'état de *« catastrophe nationale »* et ouvert le fonds d'indemnisation prévu pour les calamités naturelles. Le premier ministre, Wim Kok, a annoncé le lancement d'un nouveau *« plan delta »*, comme celui qui avait permis, dans les années 80, de protéger les polders de Zélande contre les incursions de la mer.

L'exode des populations a en lieu jusqu'ici dans le calme. Le plus difficile est pour les éleveurs, qui ne peuvent emmener avec eux leur bétail, faute de moyens de transport en quantité suffisante.

Ailleurs en Europe, le mauvais temps continue à provoquer dégâts et catastrophes. Dans le comté de Cumbria, au nord-ouest de l'Angleterre, une collision entre deux trains, à la suite d'un éboulement, a fait, mardi 31 janvier, un mort et une trentaine de blessés. A Göteborg, en Suède, deux navires poussés par la tempête se sont échoués à l'entrée du port.

■ **PROCHE-ORIENT : un sommet doit réunir, jeudi 2 février au Caire**, les dirigeants d'Israël, de l'Egypte, de l'OLP et de la Jordanie, a-t-on annoncé, mercredi 1er février en fin de matinée, de source officielle israélienne. L'objectif de ce sommet est de tenter de sortir le processus de paix israélo-arabe de l'impasse, a indiqué la radio israélienne. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le fils d'Abassi Madani**, président de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Okba Madani, a été acquitté, lundi 30 janvier, par la Cour spéciale d'Alger devant laquelle il était poursuivi pour *« constitution d'un groupe armé »*. Trois autres fils du dirigeant islamiste ont été condamnés à la peine capitale par contumace, en mai 1993, par la même juridiction, lors du procès des auteurs présumés de l'attentat à la bombe commis à l'aéroport d'Alger. – *(AFP.)*

■ **SALVADOR : Jean-Claude Kahn, président de la communauté juive de ce pays**, a été enlevé, mardi 31 janvier, par six inconnus armés, au centre ville de San Salvador, a indiqué la police. D'origine française, M. Kahn, âgé de 51 ans, possède une importante entreprise de textiles. Ces derniers temps, des délinquants ont procédé aux enlèvements de gros producteurs de café et d'industriels dans le but d'obtenir des rançons. – *(AFP.)*

■ **LES RESPONSABLES du Groupe de la Cité** ont décidé de procéder à des regroupements de filiales, sans que celles-ci perdent leur statut d'entités autonomes. Les maisons Bordas et Larousse passeront sous la responsabilité de Patrice Maubourguet, actuel PDG de Larousse, qui supervisera aussi l'activité vente directe du groupe. Bertand Eveno, PDG de Nathan et des Dictionnaires Le Robert, gardera la direction de ce dernier ensemble. Il sera aussi responsable d'un troisième groupe composé des maisons Masson, Dunod et Dalloz, qui devrait être dirigé par Jean Lissarrague, aujourd'hui PDG de Bordas.

M. Toubon exclut un prix plancher pour le disque

CANNES
de notre envoyée spéciale

Jacques Toubon, ministre de la culture, a clairement laissé entendre qu'il n'y aurait pas d'instauration d'un prix plancher pour le disque, au cours d'une conférence de presse tenue le mardi 31 janvier, à Cannes, à l'occasion du Midem. *« Le prix unique du livre fait aujourd'hui l'objet de mises en cause sévères au niveau européen,* a-t-il expliqué. *Nous aurions beaucoup de mal à faire passer un système équivalent pour le disque (...) L'instauration d'un prix plancher frait contre le système de libre prix actuellement en vigueur. »* En revanche, M. Toubon n'exclut pas une redéfinition, pour le secteur disque, des modalités d'application de l'ordonnance de 1986 sur la liberté des prix, afin d'éviter la trop grande inégalité des chances entre les disquaires indépendants, en voie de disparition, et les hypermarchés, souvent à la limite de la vente à perte. M. Toubon a aussi indiqué que serait mis en place, très rapidement, *« un programme d'enquête systématique sur la distribution du disque. »* Néanmoins, les discussions sur un prix minimum du disque, demandées par le syndicat national des éditeurs phonographiques, se poursuivent.

LES QUOTAS RADIOPHONIQUES EN SUSPENS

Il y a un an, l'actualité était aux quotas radiophoniques, question aujourd'hui en suspens, tout comme celle de la baisse de la TVA, à laquelle le ministère du budget s'est toujours opposé. Le passage de la TVA de 18,6 % à 5,5 % (appliquée aux biens culturels) devrait être décidé par les instances européennes en 1996. Le Fonds de soutien aux variétés et au jazz – *« une des organisations professionnelles les plus performantes du secteur »*, selon Jacques Toubon –, qui redistribue la taxe parafiscale prélevée sur les spectacles (plus de 31 millions de francs pour 1994), a vu, lui, son existence et ses moyens confirmés par la commission européenne pour cinq ans.

Le fonds de soutien aux jeunes talents – initiative avancée au Midem il y a tout juste un an par Jacques Toubon – pourrait voir le jour avant l'élection présidentielle, a annoncé d'autre part le ministre de la culture. Le flou qui entoure encore son mode de financement et sa destination manifeste les désaccords persistants entre les pouvoirs publics, les producteurs de disques et les sociétés civiles chargées de collecter et de répartir les droits des artistes. D'ici à trois mois, il faudra décider si ce fonds, calqué sur le système d'avance sur recettes pratiqué dans le domaine du cinéma, doit s'appliquer – et dans quelle proportion – à la production de disques, à l'investissement *« pour une meilleure exposition de l'artiste »* (clip, publicité, etc.) ou au *« spectacle vivant »*. Une vingtaine de millions de francs pourraient être débloqués pour l'année 1995, pris sur les résidus de droits non répartis des sociétés civiles phonographiques. Le fonds serait également alimenté par une contribution des producteurs phonographiques, calculée au prorata du budget qu'ils consacrent à la production francophone.

V. Mo.

Lire nos informations p. 30

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Mexique : le sauvetage financier international. 2
Amérique latine : le Pérou et l'Equateur prêts à signer un cessez-le-feu. 3
Congo : les soubresauts de l'après-guerre civile. 4
Ex-Yougoslavie : le représentant de l'Union européenne soutient le plan de M. Juppé. 6

FRANCE
Présidentielle : la plate-forme du PS ; la contre-offensive de M. Chirac. 7-8
Régions : le métier de maire : II. La politique au tribunal. 9

SOCIÉTÉ
Enseignement : les réactions au rapport Laurent sur l'université. 10
Médecine : le contrôle des implants mammaires à base de silicone. 12

HORIZONS
Enquête : enfants du Rwanda. 15
Débats : le droit de défendre ; les inondations ; l'ex-Yougoslavie. 16-17
Editoriaux : le Mexique sous surveillance ; la passion du passé 18

AUJOURD'HUI
Voyage : Macao sous l'aile de Pékin. 24
Sciences : scepticisme autour de la découverte de la tombe d'Alexandre le Grand. 25

ENTREPRISES
Pétrole : les résultats de Total. 19
Clientèle : le succès de la banque directe en Grande-Bretagne. 21

CULTURE
Opéra : « Fidelio » de Beethoven au Théâtre du Châtelet. 28
Cinéma : « Elisa » de Jean Becker, et tous les films nouveaux. 29
Musique : bilan 1994 de l'industrie discographique. 30

TÉLÉVISION
Reality show : un entretien avec Pascale Breugnot, productrice de *« 90 minutes pour agir »* sur TF 1. 33

SERVICES

Abonnements 27
Agenda 27
Annonces classées 12-13
Carnet 14
Marchés et finances 22-23
Météo 27
Guide culturel 31
Mots croisés 27
Radio TV 32-33

BOURSE

Cours relevés le mercredi 1 février 1995, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18739,50	+0,48	–4,98
Hong Kong Index	...	...	–10,35

Tokyo, Nikkei sur 1 an

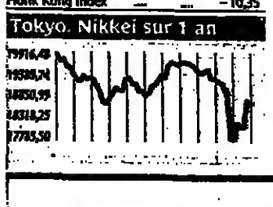

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/01	Var. en % 30/01	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1797,90	–0,86	...
Londres FT 100	2991,60	–0,14	–2,41
Zurich	1205,05	–0,08	–2,84
Milan MIB 30	1044	–0,29	+1,85
Francfort Dax 30	2021,27	–0,68	–4,04
Bruxelles	1353,09	–0,39	–2,63
Suisse SBS	972,98	+0,09	–6,27
Madrid Ibex 35	279,51	–0,66	–1,92
Amsterdam CBS	275,60	–0,76	–0,86

DEMAIN dans « Le Monde »

MARTIN MACGUINESS, HÉROS OU DÉMON ? Homme fort du parti nationaliste Sinn Fein, Martin MacGuiness est soupçonné d'avoir été chef d'état-major de l'IRA. De lui dépend en grande partie le succès des négociations sur la paix en Irlande du Nord.

Tirage du *Monde* daté mercredi 1er février 1995 : 524 456 exemplaires

Le Serveur Judiciaire
Renseignements sur 2 500 000 sociétés
Fiche d'identité, procédures collectives (faillites), bilans et analyses, historique, actionnariat, filiales et participations.
minitel 3617 LSJ
Annonces à détail Ventes Aux Enchères Judiciaires et volontaires nationales.
minitel 3617 VAE

DANS LA PRESSE

Les chiffres du chômage

LE FIGARO

Hormis ceux qui croient, bien naïvement, qu'en travaillant moins on réglera le problème du chômage, tous les participants sérieux aux joutes politiques du moment sont d'accord – à de très légères nuances près – pour appliquer [les mêmes recettes]. Il s'agira d'abord de continuer à conduire une politique économique rigoureuse, qui bannira les déficits, honorera la monnaie et fera de l'inflation l'ennemi public. Il s'agira ensuite de réduire le coût du travail par de nouveaux allègements de charges pesant sur les salaires. Il s'agira enfin de réformer toute une série de politiques qui, aujourd'hui, agissent plutôt comme des freins à l'emploi ; la filière éducation-formation est à revoir de fond en comble ; la politique de l'immigration, celle de la famille, devront sans doute être corrigées ; la fiscalité devra être aménagée. Bref, c'est la France tout entière qu'il faut moderniser.

Antoine-Pierre Mariano

LIBÉRATION

L'approche de l'élection présidentielle n'y est pas pour rien, le discours libéral de choc (supprimer le salaire minimum, édulcorer la législation sociale) ne trouve plus guère de partisans déclarés (du moins pour l'heure). Du coup, il ne faut pas s'étonner que le thème de la réduction de la durée du travail refasse surface... jusque dans les propositions du ministre du travail. Mais la mise en place de celle-ci passe non seulement par un « dialogue social » relégué depuis longtemps aux oubliettes, mais aussi par une participation des « détenteurs » d'emploi qui n'est pas acquise à l'avance.

Gérard Dupuy

LA TRIBUNE-DESFOSSÉS

Le partage du travail, enterré un peu vite, n'est pas le fruit d'une idéologie irresponsable. C'est une solution que l'on ne peut plus négliger. A trois conditions. Que les syndicats adoptent dans ce débat une position claire et pragmatique. En allant jusqu'au bout de la réflexion : partager le travail signifie des changements profonds dans la structure et les modes de vie du « salariat ». Que les entreprises soient prêtes à abandonner quelques dogmes managériaux issus du taylorisme. Que le gouvernement, enfin, se « mouille ».

Didier Pourquery

L'HUMANITÉ

C'est l'échec écrasant des allègements de charges de toutes sortes et des fonds prétendument consacrés à l'emploi. Un gâchis de près de 300 milliards l'année passée. La vague du chômage de longue durée déborde les records précédents, en particulier chez les moins de vingt-cinq ans. Sous la conduite de ce gouvernement, la voie vers l'exclusion s'est largement ouverte : 240 000 RMistes de plus en 1994. Le gouvernement se propose de les faire travailler gratis. Voici venue l'époque des femmes et des hommes en solde. Comme dit M. Balladur, qui vit sur une autre planète, la France va mieux.
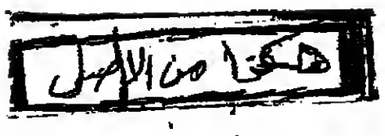
Jacques Coubard